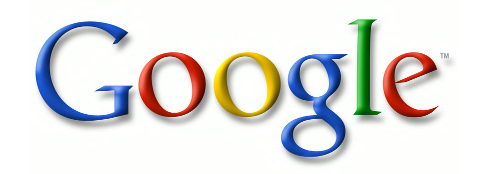
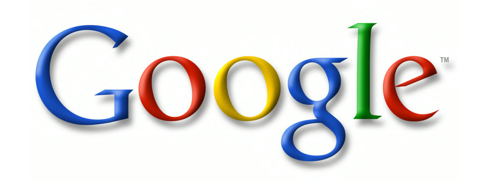
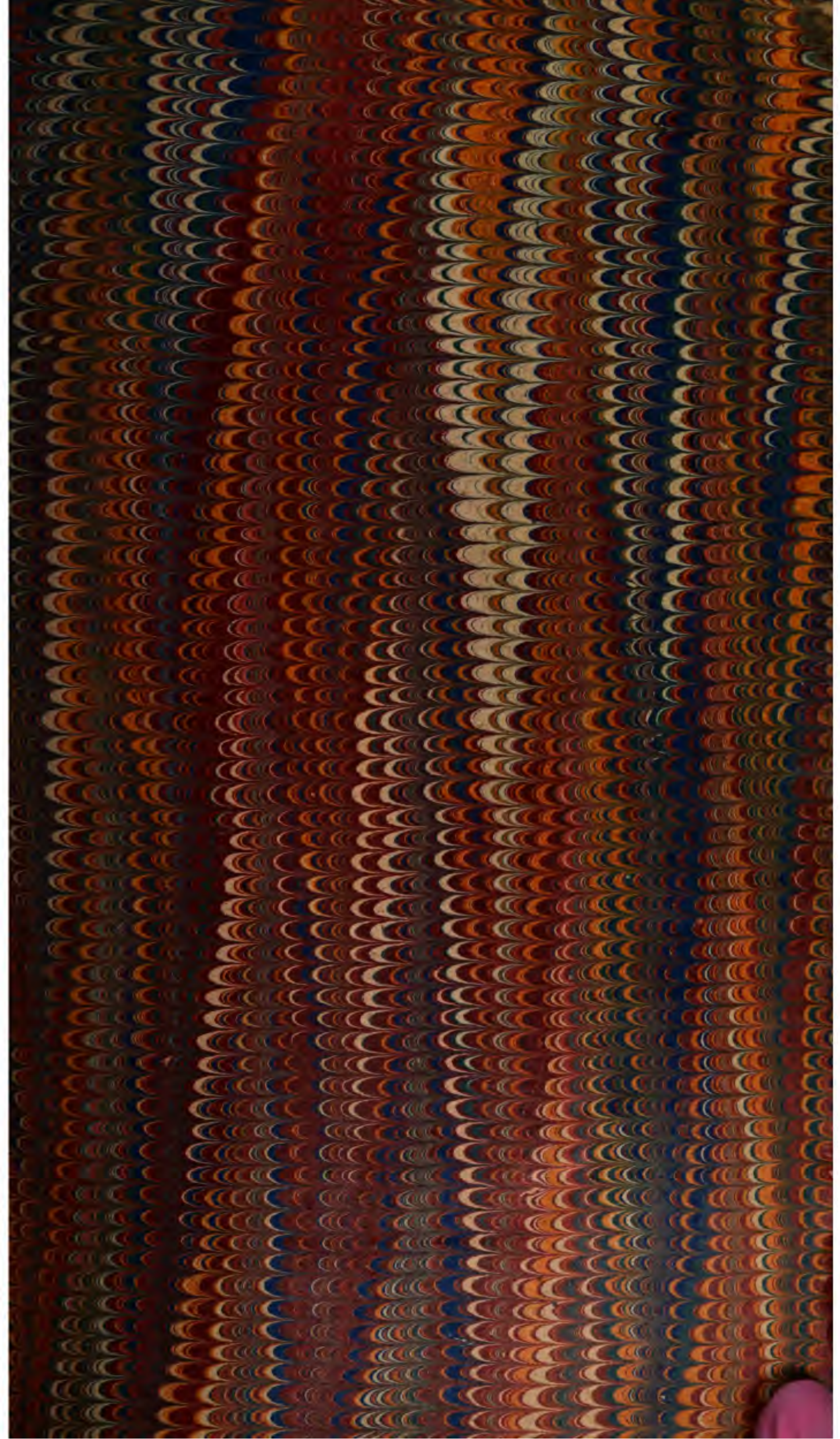








1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



ŒUVRES COMPLÈTES

DU SEIGNEUR

DE BRANTÔME.

Vies des Hommes illustres et Capitaines François, tome 2.

LEBEL, IMPRIMEUR DU ROI, À PARIS.

Brantôme, Pierre de Bourdeille, seigneur de.

ŒUVRES COMPLÈTES

DU SEIGNEUR

DE BRANTÔME,

ACCOMPAGNÉES

DE REMARQUES HISTORIQUES ET CRITIQUES.

NOUVELLE ÉDITION,

COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, ET AUGMENTÉE DE FRAGMENS INÉDITS.

TOME TROISIÈME.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.

1823.

VIES
DES HOMMES ILLUSTRES
ET
GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS.

DISCOURS SOIXANTE-CINQUIESME.

M. DE BURIE.

Monsieur de Burie fut un bon homme de guerre et tres bon et sage capitaine; et pour ce eut de belles charges, tant en Piedmont qu'Italie et France. Il fut couronnel de l'infanterie françoise au voyage de M. de Lautrec vers le royaume de Naples, et si commanda à son artillerie, et s'acquitta tres-bien de tout; mais ce ciel malin, animé contre nous autres François de ce temps là, attira dans son ayr et nostre armée et nos desseins. M. du Bellay, en son livre de l'*Art militaire*, luy faict cet honneur de dire de lui qu'il ne sçavoit homme en France plus digne de tenir la place de dom Pedro de Navarre, tant à gouverner bien le faict de l'artillerie qu'à s'entendre en inventions et mines pour prendre places: ce n'est pas petite loüange; aussi avoit il fort appris dudict dom Pedro. Il fut, apres avoir bien traisné et travaillé en guerre, lieutenant de roy en Guyenne, apres la mort de M. du Lude, laquelle il gouverna tres sagement tant que la guerre espai-

gnolle dura; le Roy, long temps avant, l'avoit honnoré de son Ordre. Puis la guerre civile survint, en laquelle il n'alla si viste comme M. de Montluc, qui le servoit de collegue, non en sa charge, car il estoit unique gouverneur, mais en executions; dequoy je m'en remets au livre de M. de Montluc, sans que j'en parle davantage, sinon que l'on soupçonnoit alors ledict M. de Burie de la religion. Aucuns le croyent tout à faict, d'autres non, mais qu'il vouloit espargner le sang françois, et ne l'espandre tant comme il avoit faict des autres en son temps. Il estoit gentilhomme comme le Roy, mais fort pauvre; et luy ay ouy dire que le premier cheval qu'il eut jamais pour se mettre des ordonnances en la compagnie de M. le grand maistre de Savoye, feu mon pere le lui donna; aussi aymoit il et honnoroit fort mondict pere, et souvent le venoit voir. Ce fut un grand honneur pour luy que, de simple archer qu'il avoit là esté, vint au bout de vingt ans commander en chef à une compagnie de cinquante hommes d'armes. Il mourut peu riche; ce qui ne luy redonda nullement à deshonneur, car, ayant eu tant de belles charges, il se pouvoit bien enrichir par leur moyen, comme beaucoup d'autres que j'ay veus; mais aussi où est leur ame? et M. de Burie est mort en lieu et reputation d'un fort homme de bien. J'en parle encor ailleurs, car cecy est peu pour un tel grand capitaine.

DISCOURS SOIXANTE-SIXIESME.

M. DE SANSAC.

Monsieur de Sansac, pour le troisiesme de nos trois que j'ay dict, a esté aussi un bon, vaillant et sage capitaine, fors une imperfection qu'il avoit, car il commandoit tousjours en toutes les colleres et furies du monde, ausquelles n'y entroit pas seulement quand il avoit le cul sur la selle, et aux combats, mais estant en particulier et en devis, fut ou au conseil ou parmy ses amis en discourant du faict des armes; aussi disoit on de luy que jamais il ne se mettoit guieres en colere, si non quand il parloit des armes et des oyseaux, et quand il estoit à la guerre et à la vollerie : et s'il aymoit les armes, il aymoit bien autant les oyseaux, et l'un et l'autre l'aydarent fort à advancer; car M. le connestable, qui estoit lors en credit, luy avoit donné ses oyseaux; et puis il eut ceux du Roy à gouverner lors qu'il se commença à se faire cognoistre à la Court; et tant qu'il a vescu il a aymé cet exercice par dessus tous autres apres les armes.

Il eut cet heur, estant dans Fossan lors du siege, d'estre despesché vers le Roy pour luy porter les nouvelles du siege et de la capitulation, et d'en rapporter la response de son Roy, et commandement et congé de l'accepter, ne pouvant la secourir dans le temps convenu.

Il a esté en reputation d'estre un des meilleurs chevaux legers de son temps, et autant digne d'y commander; aussi, lors et tant que M. d'Aumalle fut pri-

sonnier du marquis Albert, sa charge de couronnel de la cavalerie-legere luy fut donnée, et l'exerça très dignement durant sa prison, qui fut longue. Et s'est veu cedict M. de Sansac commander aux princes du sang, comme messieurs d'Anguien, Condé, de Nemours, et une infinité d'autres princes et grands seigneurs, qui avoient des chevaux legers; car alors les plus grands pour leur commencement de guerre se jettoient tous à la cavalerie-legere.

Voylà donc l'honneur, qui n'estoit pas petit, que ce M. de Sansac a eu de commander à ceste belle principauté et noblesse françoise; et tous luy obeyssoient tres bien pour sa suffisance, encor que aucuns n'approuvassent guieres sa façon rubarbarative et son parler et commandement trop rude: ce qui est une grande imperfection à un capitaine, car les parolles douces et courtoises sont plus agreables et plaisent plus, et en profite on davantage, si ce n'est en cas qu'il en faille user de braves et rudes.

Nous en avons une infinité d'exemples de ceux qui ont esté courtois, qui se sont tres bien trouvez. Je n'en veux dire que deux, Cæsar et feu M. de Guise. Je nommerois bien deux autres François qui ne s'en sont pas mieux trouvez de leurs rudesses hautaines et outrecuydées paroles, que je ne nommeray point.

Pour tourner encor à M. de Sansac, il acquit beaucoup d'honneur au siege de La Mirande, qu'il soustint longuement, et s'en fit loüer estant lieutenant de roy; pour ce le Roy l'honnora de son Ordre: marque qui se devoit alors pour un acte signalé.

Il eut encor cet honneur d'estre esleu avec le bon homme M. de La Brosse, gentil chevalier et digne ca-

pitaine, duquel je parleray en temps et lieu, pour se tenir pres de la personne du petit roy François ordinairement, non comme gouverneur, car ce nom ne luy eut pas pleu, estant en assez bon aage et marié, mais comme quasy conseiller, et se tenant pres de sa personne.

En nos guerres civilles il a plusieurs fois mené nos armées en aucunes expeditions comme lieutenant de roy, comme es sieges de La Charité et Vezelay, et autres factions. Bref, ce seigneur a esté honnoré de plusieurs belles charges, et est mort en titre de mareschal de France, non proprement qu'il en ait esté jamais pourveu; mais il en avoit l'estat, les gages et la pention, comme d'un vray mareschal de France. En quoy plusieurs disoient à Lyon, lors que M. de Montluc fut faict mareschal de France à la barbe du bon homme M. de Sansac qu'y estoit, qu'on luy avoit faict tort de ne l'avoir esté, puisqu'il y avoit long-temps qu'il en tiroit l'estat, et l'autre non. Je sçay bien à quoy il tint (ce que je diray ailleurs), et ce que M. de Sansac m'en dict touchant son mescontentement; car madame de Sansac et moy estions fort proches parens, et si le bon homme m'aymoit fort: et de ce pas là se retira en sa maison, et oncques plus ne vint à la Court; et quelque deux ans apres (s'il me semble) il mourut chez soy.

Voylà le discours le plus bref que j'ay peu faire de la sympathie de ces trois precedens bons chevaliers et capitaines et de leur fortune, mais non de leur mort; car M. d'Esse mourut sur le haut d'un rempart, et les deux autres moururent dans leurs licts. Ils moururent tous trois pauvres de biens, du leur ou d'acquis, fors

d'honneur, des biensfaicts du Roy, de leurs estatz et pensions et biens d'eglise pour leurs freres et parens, fors M. de Burie qui en eut peu.

Tous trois espousarent des femmes de bonne maison. M. d'Esse espousa ceste fille, fort belle et honneste, de la maison des Adretz, comme j'ay dict, bonne maison, non de Dauphiné, mais d'Anjou ou du Mayne ou de Vandosmois; je ne le puis pas bien assurer.

M. de Sansac espousa la sienne de l'antique maison de Montberon en Angoumois, sœur de M. d'Ausances, et qui a esté en son temps, jusqu'à l'aage de soixante dix ans qu'elle est morte, une tres belle et agreable dame.

M. de Burie espousa une fille de la maison de Languilliers, belle fille portant le nom de Luxembourg.

M. d'Esse laissa un seul filz de luy, esgal à luy en vaillance seulement, mais non en si belle façon ny bonne grace. Il mourut jeune, à la deffaicte des Provençaux en Perigord.

M. de Sansac laissa aussi apres soy un seul filz, aussi tres beau, agreable et honneste autant que gentilhomme de France, et brave et vaillant. Il mourut aussi jeune, à ce dernier siege de Chartres, de maladie et de misere qu'il souffrit là devant.

M. de Burie mourut sans lignée et n'en eut jamais. Sa femme, qui estoit naïfve et libre, disoit qu'il n'avoit pas tenu à luy ny à elle, car ils en avoient bien faict le devoir pour en avoir; mais que son mary avoit eu d'autresfois aux guerres un coup d'espée ou de masse-d'armes sur la nucque du col, qui luy empeschoit le conduict de la semence, si bien que la vraye cresme n'y pouvoit passer ny couler, sinon quelque petite es-

pece d'eau claire dans sa matrice, qui ne servoit nullement pour engendrer ny concevoir.

Ceste femme avoit en soy une naïfveté naturelle et une liberté de parler naïfvement, sans y songer autrement à mal; si que l'on en a faict d'elle en Xaintonge des contes plaisans, dont je feray cestuy cy pour en rire, toute ma parente qu'elle fut, cousine germaine de mon pere. Lors que le roy Charles vint à Bourdeaux pour l'entrevüe de Bayonne, madame de Burie, quelques deux ans avant, ainsy que son mary M. de Burie y faisoit faire quelque reveüe de gens de guerre, en passant par les rues il y eut quelque mauvais harquebuzier qui lascha son harquebus mal à propos, qui perça à ladicte dame le bras de part en part, tirant vers l'espaule. Elle estant venue à Bourdeaux pour faire la reverance au Roy et à la Reyne, ainsy qu'elle estoit dans la chambre de la Reyne, ayant faict toutes reverances accomplies, M. de Cypierre, lors gouverneur du Roy, l'ayant aussi saluée, la convia de s'asseoir tous deux sur un coffre; et tous deux portoient un bras en escharpe, M. de Cypierre pour les gouttes dont il estoit fort tourmenté, et madame de Burie pour son harquebuzade. M. de Cypierre, ne sçachant point que ce fut un coup, mais quelque goutte comme luy, se mit à luy dire fort naïvement: « Madame, il faut « que nous nous consolions tous deux de nostre mal, « car il n'y a icy que nous deux qui portons le bras « en escharpe. — Non, monsieur, luy respond ma- « dame de Burie; mais il y a bien de la difference du « subject et du mal, car vous la portez pour l'amour « de la goutte, et moy pour une harquebuzade. » Qui fut estonné? ce fut M. de Cypierre, oyant parler de

ceste harquebuzade, ainsi qu'il en vint aussi tost faire le conte à M. de Nemours, que j'ouys moy-mesme. Parquoy, se levant d'aupres d'elle, et en riant froydement : « Vrayment, madame, c'est raison, et vous « m'avez bien estonné. C'est bien le monde renversé « cestuy-cy, et de vous voir plaindre de vostre harque-« buzade que je n'eusse jamais pensé que vous eussiez « eue : c'est bien signe que vous avez esté à la guerre ; « je n'en sçaurois monstrer pour à ceste heure autant ; « vous estes en cela plus heureuse que moy ; et peu « m'a servy pour y avoir esté tant de fois, et tant de « fois m'estre mis aux hazards, et n'avoir dequoy main-« tenant vous damer d'une pareille marque, encor que « j'en aye bien sur mon corps, et qu'au lieu que je « vous deusse dire que je porte mon bras en escharpe « pour une harquebuzade et vous pour le gouttage, il « ne se peut. Adieu donc, madame ; Dieu vous donne « donc guerison de vostre harquebuzade, et à moy de « ma goutte : jamais le monde ne joüa mieux à l'envers « que ce coup icy. » Puis, s'estant enquis à d'autres comment ceste femme avoit esté ainsy à la guerre et blessée, il en fit son conte ; mais il se faut imaginer de la façon que M. de Cypierre le disoit, qui l'a bien cogneu ; car c'estoit l'homme du monde qui faisoit mieux un conte et le sçavoit mieux representer avec la meilleure grace et les plus belles parolles qu'on eust sceu dire, tant il estoit bien accomply en tout. J'en vis bien rire la Reyne mere mesme, quand elle songeoit, disoit-elle, à l'estonnement que M. de Cypierre eut quand il ouyt parler de ceste harquebuzade, comme voulant penser et dire : « Mort-Dieu, ceste femme s'est « voulu advantager de cela sur moy, que nous n'es-

« tions nullement esgaux de nos maux, car le sien es-
« toit bien beaucoup plus honnorable. »

Voylà mon conte faict, soit bon ou mauvais; je ne suis pour plaire à tous. Bien crois-je que l'on me pourra reprocher que je me pourrois bien passer de mettre par escrit force petites nigoderies qui ne servent de rien: je le croy, mais je veux passer mon temps et rire quelquefois.

DISCOURS SOIXANTE-SEPTIESME.

M. LA ROCHE DU MAYNE.

Monsieur La Roche du Mayne a esté un vieux, bon, brave et vaillant capitaine de son temps; il fut lieutenant de cent hommes d'armes de M. d'Alançon, grand marque pour lors de sa suffisance et valeur: ce qui luy vint à bien, car à la bataille de Pavie le capitaine fut fort accusé d'avoir mal faict, et le lieutenant tres bien, et vaillamment en combattant pris prisonnier: aussi apres sa mort il eut la moitié de sa compagnie; quelque temps apres il eut l'Ordre. Les Espagnols, parmy leurs histoires, le loüent fort, et le nomment *Humeno Rocha*: de telle façon que l'Empereur le voulut fort entretenir apres le siege de Fossan, où il se trouva et fit fort bien.

M. du Bellay, dans ses *Memoires*, en faict un seul conte de ses causeries qu'il fit avec l'Empereur, dont c'est dommage qu'il n'en a faict plusieurs, car il disoit et racontoit des mieux. La premiere fois que je le vis

jamais, ce fut à Amboise, la Court y estant; il estoit fort bien habillé, moitié à la vieille françoise, moitié à la moderne, et avoit un bonnet d'escarlatte avec des fers d'or à l'entour et une belle enseigne, et le portoit fort penchant sur l'oreille; il pouvoit bien avoir à lors soixante-dix ans ou plus; et se mit dans la bassecourt. Ainsy qu'il voulut monter sur sa mulle pour aller à la ville entretenir M. de Richelieu, j'estois avec luy, à qui il demanda qui j'estois; il me nomma par mon nom de Bourdeille le jeune. Soudain il se tourna vers moy en me disant : « Hé! mon petit cousin, mon « amy, que je te donne l'accolade. Vostre pere et moi « avons esté si bons parens et amys; et teste Dieu « pleine de reliques (c'estoit son serment)! que nous « en avons faict de bonnes de là les Monts d'autres-« fois de nostre jeune aage! » et m'en alla faire des contes qui levoient la paille, et m'en entretint pres d'une grosse demi heure; et puis, s'en voulant aller, il demanda sa mulle, qu'il appelloit tousjours madame sa mulle, qui avoit plus de trente ans, tant sage et si bien faicte au montoir que rien plus; si bien, quand je le vis monter, je luy dis : « Monsieur, que vostre « mulle est sage et bien aisée au montoir! — Pourquoy « ne le seroit elle, teste Dieu! mon petit cousin? Elle « a pres de quarante ans; elle a bien appris sa leçon « sous moy; elle me sert fort bien : je monte à l'aise « sur elle quand je veux. Que pleut à Dieu j'en peusse « faire de mesmes sur toutes les dames de ceste Court, « et qui fussent aussi aisées au montoir! Vous en se-« riez bien aise, petit cousin, qui jà estes un jeune es-« telon pour elles. Adieu, mon petit cousin, mon amy « (car j'estois fort jeune à lors). Si tu veux venir soup-

« per avecques moy, nous causerons des follies de ton « pere, et de moy et de tout. » Je n'y allay pour le coup, mais une autre fois où il triumpha de dire; mais quand il falloit parler de la guerre, de choses hautes et serieuses, il le faisoit beau ouyr.

Aux premieres guerres civiles les Huguenots luy prirent son chasteau de Chinon par surprise (1), comme ils firent d'autres de la France, qu'on ne se doutoit de rien, dont il estoit capitaine, luy n'y estant point. Quand on luy en apporta les nouvelles; « Et teste Dieu pleine de reliques (dict il), faut il « que *Pere eternel* gaigne *Pater noster*? je les « en chasserai bien. » Ce qu'il fit, et jura encor un bon coup que, s'il y eut failly et n'y fut rentré, il eut tenu Dieu pour huguenot, et ne l'eut jamais servy de bon cœur.

Les Espaignols, en leurs livres, le loüent fort, parlant de ceste bataille de Pavye, par telz motz : « Le « seul capitaine Alançon, pour porter la nouvelle en « France d'une si grand perte et route, s'enfuit sauve « avec un grand escadron d'hommes d'armes, lequel, « pour venture, seroit digne d'une loüange singuliere « de prudence, si l'on n'eust creu et jugé qu'il voulust « plustost se delivrer et luy et ses gensd'armes de peril, « sans respandre sang, qui pour l'amour de son office « et sa charge le suivoient, que sauver une bande de « vaillans hommes pour secourir la France toute des-« poüillée. Toutesfois ledict Alançon mort en peu de « jours apres de la grande douleur qu'il en receut en

(1) « Ce fut lui-même (La Roche du Maine) qui rendit ce château, et cela à la vue d'une seule compagnie de gens d'armes, » dit d'Aubigné sur l'an 1562. (S.)

« son esprit, La Roche du Mayne, lieutenant de sa « bande, deffendit par un honnorable tesmoignage la « renommée de ce faict, parce que luy, estant homme « valeureux et pratiq és choses de la guerre, quand il « vist que la victoire estoit desesperée, en despit de « son capitaine, qui ne voulut en aucune maniere con-« sentir en cela, il demeura ferme, et luy sembla plus « beau qu'il se conformast, avec son roy et ses autres « compagnons vaincus, à la necessité; et fut pris com-« battant vaillamment. »

Voylà la belle loüange que luy ont donné les Espaignolz, et ce que pour ce coup j'en puis dire de ce bon et grand capitaine, qui ne fit jamais que bien, ainsy qu'il fit à la bataille de Sainct-Quantin, qui, tout vieux qu'il estoit, ayant plus de soixante ans, combattit jusques à l'extremité de ses forces foibles, son filz tué pres de luy, s'efforçans de tout leur courage brave se secourir l'un l'autre; en fin le filz mort devant lui, il fut pris prisonnier; et vesquit quelque temps apres, sans avoir laissé grande lignée, dont c'est un tres grand dommage, car la race en estoit tres belle et bonne.

Sur la capitainerie de ce chasteau de Chinon, ne se faut esbahir si ces vieux et grands capitaines se sentoient bien honnorez d'avoir ces capitaineries de chasteaux des roys, et combien ces dignitez le temps passé estoient honnorables et portoient grande qualité.

Feu messire André de Vivonne, seneschal de Poictou, mon grand pere, parmy ses nobles qualitez, apres ses seigneuries, places et terres qu'il avoit grandes, il se mettoit seneschal de Poictou, gouverneur de M. le Dauphin, qui estoit M. le dauphin François qui

mourut à Tournon, chambellan du Roy, et capitaine du chasteau de Poictiers.

M. le mareschal de Brissac, parmy ses beaux titres et hautes qualitez, se mettoit aussi capitaine du chasteau d'Angers et de Falaize.

J'ay veu semblable qualité de M. d'Archiac, ayeul de madame de Bourdeille ma belle sœur, qui parmy ses grandes seigneuries et places et qualitez il se mettoit capitaine du chasteau de Chinon, ainsy que j'en ay veu plusieurs titres en son tresor, et force lettres des roys de son temps, qui luy mettoient : *A monsieur d'Archiac, capitaine de mon chasteau de Chinon.*

Entr'autres j'y en ay veu deux de madame de Bourbon, sœur et regente du roy Charles VIII, son frere, en son adolescence, qui disoit ainsy en ces propres mots que je n'ay voulu changer :

« MONSIEUR D'ARCHIAC,

« Je me suis oubliée vous escrire qu'il faut quatre « chambres au chasteau de Chinon pour les capitaines, « une pour M. de Montpensier, une pour M. de Van- « dosme. Aussi faictes habiller la galerie qui est sur « ma chambre, et faictes faire trois licts pour mes « femmes ausdictes galleries : et par tout mon logis « que tout soit garny de chaslicts. A Dieu soyez.

« Escrit à Amboise, ce 27 de janvier. »

Et au bas signé seulement, tant elle estoit glorieuse,

ANNE DE FRANCE.

Une autre lettre pour ce mesme effect porte :

« Monsieur d'Archiac,

« J'ay sceu par vostre homme la bonne diligence « que vous avez faicte à la reparation du chasteau de « Chinon. Je vous envoye par memoire les gens qu'il « faudra qui soient logez au chasteau, qui sont, une » chambre, un retraict (1) et une garderobbe pour le « Roy ; une chambre pour M. de Grasville (2) ; une « chambre pour M. de La Trimouille, une pour M. de « L'Isle, une ponr M. de La Solle, une pour M. le « baillif de Meaux. »

Pensez qu'aucuns de ceux là estoient de ses mignons de couchette.

Au bas :

Anne de France.

Et au dessus : *A monsieur d'Archiac, capitaine du chasteau de Chinon*, simplement. Si que plusieurs autres lettres se treuvent de force grands qui mettoient : *A monsieur d'Archiac, conseiller chambrelant du Roy, et capitaine du chasteau de Chinon.*

Le roy Charles mesmes ne luy mettoit que : *A monsieur d'Archiac, capitaine de mon chasteau de Chinon*, comme j'ay veu force lettres qu'il luy escrivoit.

Nottez un peu ces lettres, et mesmes ces premieres,

(1) Non pas un *privé*, mais ce que l'Italien appelle *ridotto*, c'est-à-dire un *réduit* propre à se *retirer* en son particulier. Rabelais a employé le mot *retrait* dans cette signification. (L. D.)

(2) Louis Mallet, seigneur de Graville, amiral de France sous le règne de Charles VIII. Voyez son éloge dans l'histoire de ce prince, page 544. (L. D.)

où vous verrez que lors les logis des roys n'estoient si bien accommodez comme aujourd'huy, et que les dames n'y estoient si bien logées ny assorties de leurs licts et commoditez comme sont aujourd'huy.

Faut aussi noter que le temps passé aucuns gouverneurs des provinces donnoient les capitaineries des places, ainsy que j'en ay veu une lettre au tresor de nostre maison, que feu M. de Lautreq, gouverneur de la Guyenne, escrivoit à M. d'Archiac, petit fils de celuy que je viens de nommer, et pere de madame de Bourdeille ma belle sœur, qui porte ainsy, sans rien changer :

« Mon cousin,

« Afin que cognoissiez qu'il m'est souvenu de vous, « et pour vous tenir promesse, je vous envoye mes « lettres patentes de la capitainerie de Blaye, que je « vous donne. J'escris presentement à M. de La Roche, « qui est audict Blaye, qu'il vous baille et delivre la- « dicte place, et vous obeisse entierement ; et pour ce « qu'il est tres homme de bien, et qu'il entend les af- « faires dudict Blaye mieux qu'autre, je veux et vous « prie qu'il soit vostre lieutenant et luy laissiez les ar- « chers à morte paye qu'il a ; et vous me ferez grand « plaisir ; car je luy ay escrit qu'il sera traicté tout « ainsi que du vivant du feu sieur d'Estissac, duquel « je voulus qu'il fut lieutenant, comme je fais mainte- « nant de vous. J'ay advisé que le tresorier qui paye « l'estat de Blaye, ne commencera à vous payer que « du jour que vous ferez le serment ; parquoy, et pour « ne vous donner la peine de venir devers moy, je « mande au capitaine Sainte Coulombe, que j'ay faict

« mon lieutenant au gouvernement de Guyenne, le-
« quel est à Bourdeaux, qu'il prenne de vous, à mon
« nom, le serment en tel cas accoustumé, et iceluy
« pris vous mettre en possession de ladicte capitaine-
« rie, comme plus au long est contenu en mesdictes
« lettres patentes : et pour ce que ledict capitaine
« Saincte Coulombe s'en voudra aller chez luy voir sa
« femme, vous en viendrez le plustost que pourrez
« audict Blaye, pour prendre la possession, et donner
« ordre à la place, et advertirez ledict Saincte Cou-
« lombe du jour que vous y viendrez, afin qu'il s'y
« treuve pour prendre vostre serment : priant Dieu,
« mon cousin, qu'il vous doint ce que desirez.

« A Sainct Germain en Laye, ce 19 de septembre.

« Vostre bon cousin,

« Odet de Foix. »

Voylà donc belle confirmation pour montrer les capitaineries estre jadis données par les gouverneurs de Guyenne, mesmes que de mon temps, du commencement du regne du roy Henry III, je vis nostre grand roy Henry IV d'aujourd'huy donner la capitainerie du chasteau de Bergerac, vacante par le seigneur de Bellegarde, de Perigord, à M. de Saincte Coulombe, capitaine de sa garde et gouverneur de la citadelle de Metz.

Je ne sçay si autres gouverneurs de provinces en ont faict de mesmes; mais je suis assuré de ce que j'ay dict, et que M. de Lansac, despuis la mort de M. des Roye, l'eut du Roy, et M. d'Ervaux, à qui Lansac la résigna, mais il n'y entra jamais; et puis

M. de Lassan. Il a fallu que le Roy aye tousjours parlé.

Pour parler encor de ce chasteau de Chinon, après M. de La Roche du Maine M. de Chavigny eut ceste capitainerie, lequel en son temps a esté un tres bon, brave et sage capitaine; il l'a monstré en nos guerres de Piedmont et en nos guerres civiles, lieutenant de M. de Montpensier en ses gouvernemens et armées. J'en parle ailleurs. Je ne sçay qui en est à ceste heure gouverneur, c'est le moindre de mes soucis; mais c'est un bel estat et belle marque de chasteau, de qui on dict, *la ville de Chinon, petite ville et chasteau de grand renom*, quand ce ne seroit que pour nostre bon maistre Rabelais, qui a esté natif de là.

DISCOURS SOIXANTE-HUITIESME.

M. LE MARESCHAL DE TERMES.

Monsieur le mareschal de Termes a esté un très-grand capitaine, lequel apres la partance de M. d'Esse fut envoyé en Escosse pour tenir sa place et le mesme rang qu'il y tenoit, et tres bien s'en acquitta; et nottera on en luy que possible gentilhomme de sa qualité n'a esté plus souvent lieutenant de roy que luy. Au partir d'Escosse, le roy Henry estant bien adverty des menées que faisoit le pape Jules III, l'envoya en ambassade vers Sa Saincteté à Rome; si que le Pape, se doubtant, dict: « Comment! le Roy ne m'a point en-» voyé icy un ambassadeur, mais un capitaine, le

« meilleur des siens. Il faut prendre garde à moy, car « il a mieux la mine de me faire la guerre que de me « faire une ambassade. » Aussitost après, le Roy l'envoya son lieutenant general avec le duc Octavio dedans Parme, où il fit si bien, qu'après un long siege fourny de grandes forces et du Pape et de l'Empereur, il falut qu'il se levast sans autre plus grand effect. Il fut aussy lieutenant de roy dans Sienne avec M. le cardinal de Ferrare, et y acquist beaucoup d'honneur en la revolte et en la conqueste pour le Roy. Les Espagnols luy en attribuent beaucoup, et les Siennois s'en contenterent beaucoup, pour la bonne assistance qu'il leur fit.

De là il fut lieutenant de roy en Corsegue, où il fit aussy bien qu'aux autres coups, et la reduisit en l'obeissance du Roy, et y soutint plusieurs guerres et combats que les Imperialistes et Genois, forts voisins et seigneurs de l'isle, luy livrerent. Enfin, il la conquesta et garda si bien, que quand le roy Henry la rendit par le traité de paix il la rendit entiere et en l'obeissance du Roy. Puis fait lieutenant de roy en Piedmont en l'absence et par provision, non sans mescontentement et mutinerie d'aucuns grands et moyens; mais tout s'apaisa (M. de Montluc en parle dans ses *Memoires*, et force vieux capitaines le peuvent dire).

Et pour la cinquiesme fois il fut lieutenant de roy dans Calais, et de toute la comté d'Oye, et en l'armée qui luy fut donnée pour entrer en Flandres et y faire le dégast; où la fortune le favorisa un peu au commencement, pour avoir pris Bergue et Donquerques; mais aussitost, venant à changer, le comte d'Aiguemont, le

plus hazardeux pour lors et le plus vaillant capitaine qu'eust le roy d'Espagne, luy livra bataille et l'emporta ; ce ne fut toutesfois sans que le bon-homme n'en rendist bon combat, tout malade qu'il estoit il y avoit huict jours, et mesmes ce jour là bien fort : en quoy n'en fut nullement à blasmer, car en tel estat de maladie et en bien combattant il fut pris prisonnier en homme d'honneur, et blessé, comme j'ay ouy dire à feu M. le connestable. Quiconque soit le capitaine ou le general d'une armée, et qu'il perde une bataille, un combat ou une rencontre, mais qu'il y meure ou qu'il y soit prisonnier (j'entens de la bonne façon), encor que la perte soit de consequence, mais sa mort ou sa prison expie tout.

Ce ne fut pourtant que plusieurs en France n'en murmurassent que tout-à-coup, apres une si grande perte de bataille de Sainct Quentin, cette-cy de Gravelines vint seconder l'autre, et la France s'en cuyda aucunement effrayer; mais M. de Guyse l'assura par la fiance qu'on avoit en sa valeur et par une armée qu'il avoit surbout, et par la prise de Thionville, la plus forte place (ce disoit on alors) qu'eust le roy espaignol, là où mourut ce grand mareschal Strossy; et le Roy en bailla l'estat à M. de Termes pour ses anciens services et merites.

Pour la sixiesme et derniere fois il fut ampres lieutenant de roy à Paris, au commencement des premiers troubles, là où l'on dict que, voyant prescher en ceste ville, la principale du royaume, et plusieurs insolences qui s'y faisoient, et considerant plusieurs preparatifs qui s'y dressoient pour ruyner la grandeur de ceste grande France et invincible qu'il avoit veu de

son temps, il mourut de regret, et d'autre maladie qu'il avoit de longue main (dont M. de Montluc en parle en son livre) luy ayda bien; en mourant, comme sage et prevoyant capitaine, il y predit beaucoup de miseres que nous avons veu despuis.

Ainsy mourut ce grand capitaine, couronné en sa vie de si belles charges et de beaucoup d'honneurs, plus certes que de biens, car il est mort pauvre, mais gentil homme de bonne part et de bon lieu de Gascongne, et fort homme de bien. En ses jeunes ans, ainsy que j'ay ouy dire à ses nepveux de Bellegarde et Boisjordan, il tua un gentil homme à la Court, aymé du Roy; pour cela falut vuider et le royaume et tout. Le malheur fut pour luy que, s'estant mis sur mer pour aller trouver M. de Lautreq au siege de Naples, et au retour de la desroutte de l'armée tournant encor par mer, il fut pris par quelques fustes de corsaires, et demeura long temps à la chaine, où il endura beaucoup de maux; car depuis il ne fut jamais bien sain, et apres il fut rachapté et se mit aux guerres du Piedmont, esquelles il se fit si bien signaller partout où il se falloit trouver, qu'à la bataille de Cerisoles il fut conducteur et principal chef de la cavallerie legere, qu'il conduisit si bien, et la mena si à propos à la charge, que l'on en vist l'effect que les histoires en content sans que j'en parle, et y fut prisonnier. En cette carte que j'ay dict cy devant (où est portraicte ladicte bataille) avoir veu au cabinet du feu roy d'Angleterre, il y a en un endroict, pres d'un bois, ce mot d'escrit : « Icy estoit le sieur de Termes, qui, rendant un grand « combat avec sa cavallerie legere, est porté par terre « et faict prisonnier. » On disoit de luy en Piedmont :

« Sagesse de Termes et hardiesse d'Aussun. » L'Espagnol de mesmes en disoit autant : « Dieu nous garde « de la sagesse de M. de Termes et de la proüesse du « sieur d'Aussun, » qu'on tenoit des ce temps là un tres vaillant et fort hardy et hazardeux capitaine.

Sur ce, j'ay veu faire des demandes à la Court parmi nous autres, ausquels d'eux on eust mieux aymé ressembler, et ce qui est plus souhaittable, ou la sagesse ou la hardiesse, en un homme de guerre. Certainement en un jeune homme la hardiesse est plus convenable que la sagesse, car jamais jeune homme sage, et qui a voulu poiser les hazards et dangers, n'a esté tant estimé comme un fol, hardy et hazardeux; mais apres qu'il a passé ses fœux et premieres furies, il est bon qu'il se fasse sage, s'il veut estre estimé capitaine et se rendre capable d'avoir des charges de son roy. Toutesfois si ne faut il pas qu'il face tant du retiré et du sage, qu'il n'aye de reserve quelques vieux coups du passé, de follie et hardiesse, pour les entremesler avec la prudence et sage conduitte au besoin; autrement la guerre n'en vaudra rien.

Voylà pourquoy les Romains estoient heureux en leur guerre contre Anibal, d'avoir l'espée et le bouclier, Fabius Maximus et Marcellus ensemble. Mais plus heureux sont estez les empereurs, les roys et les grandes republiques, qui ont eu en leurs lieutenans generaux la sagesse de Maximus et la hardiesse de Marcellus en un mesme corps; car autrement, combien en avons nous veu et leu, qui, ayant ces deux qualités separées et disjoinctes d'un mesme corps, n'ont faict de si grandes expeditions comme bien joinctes et assemblées! Nous en avons force exemples des anciens,

qui nous en crevent les yeux, et des modernes encore autant. Sans les chercher ailleurs, vous en trouverez en ce livre parmy ces capitaines que j'ay nombrez; et par ainsy je veux conclure que la sagesse de M. de Termes ne luy a empesché nullement qu'il n'eust beaucoup de hardiesse, et qu'il ne la mist en œuvre lors qu'il falloit, comme l'a bien monstré.

DISCOURS SOIXANTE-NEUVIESME.

M. D'AUSSUN.

Aussy M. d'Aussun, qui ne laissa de se monstrer sage capitaine en la necessité d'un grand affaire et d'un combat, avec sa grande hardiesse, mais non pourtant comme son compagnon. Voylà ce qu'on en disoit à la Court et au camp lors qu'il mourut, qui fut à la bataille de Dreux, où il estoit l'un des mareschaux de camp, choisy quelque temps avant par le roy de Navarre, qui le sçavoit suffisant, et l'aymoit pour estre de Bigorre son vassal, encor que j'en sçay quelques uns des principaux de l'armée qui ne l'y vouloient recevoir pour ne l'avoir jamais veu faire ce qu'il sçavoit; car il n'avoit jamais guieres bougé des guerres du Piedmont, où il avoit pourtant si bien faict, que, par sa valeur et hardiesse, il estoit parvenu peu à peu à de beaux grades.

Il fut premierement capitaine d'une compagnie de gens de pied au royaume de Naples, où il monstra belles preuves de son hardiesse; puis aux conquestes

et la garde de la Savoye et du Piedmont; puis eut des chevaux legers et une compagnie de gens d'armes, chevallier de l'ordre du Roy, gouverneur de la ville et chasteau de Thurin : belles recompences certes, dignes de son hardiesse; laquelle il monstra à sa mort encore plus belle et grande qu'en sa vie, car, le malheur luy estant arrivé de faire en ceste bataille une retraicte plus viste et fuyarde qu'il ne falloit, et dont il n'avoit jamais donné subject à la fortune de la luy prester telle ce coup, puis qu'elle ayde tousjours aux vaillans et hardis, estant revenu à soy, et ayant repris ses esprits, conceut un tel crevecœur en soy, qu'il en mourut et esclatta de despit et regret; dont il n'y eut aucun de l'armée qui ne le regretast fort, comme je le vis, et ne le loüast plus que s'il fust mort dans le champ de bataille : j'en vis dire de belles parolles à M. de Guyse. Bel exemple certes, dans lequel se doivent mirer les grands capitaines et vaillans hommes de guerre, quand ils font de telles fautes! mais il y en a beaucoup qui ne s'en soucient guieres, car il n'y faut qu'une heure malheureuse.

Un autre vieux capitaine et ancien chevalier, et qui d'autresfois avoit tres bien faict, mais là tres mal, et qui avoit fait comme d'autres, et le publioit-on divulguement, estant en la table de M. de Guyse, un jour ampres qu'il fut de retour, non de la chasse, mais de la fuitte, ainsi qu'un gentilhomme (car je vis cela) discouroit à M. de Guyse de quelques incidens particuliers qu'il avoit veu, et en disoit tres bien, ce vieux capitaine fut sy impudent de luy dire : « Mon gentil-« homme, vous en dictes trop : dont il me semble que « vous estes plus amusé à voir joüer l'esbat que le joüer

« vous mesmes, car vous en parlez trop bien. » Le gentilhomme respondit : « Monsieur, sans vous faire tort, « j'ay faict l'un et l'autre. » Dont M. de Guyse, qui estoit fort sage, baissant un peu la teste, changea de propos; mais ceux qui estoient devant cogneurent bien que volontiers il eust dict : « Et que veut dire cet « homme là? je croy qu'il n'a point de sentiment. »

D'autres y eut il qui ne fuyrent pour peu de chemin, mais de six à sept lieux, voire plus (au diable l'un, qui en est mort de deuil); mais ont faict aussi bonne et hardye troigne et contenance comme s'ils eussent gaigné eux seuls la bataille. Aucuns sont morts depuis; d'autres vivent encor, qui, se fians au temps, qui consomme et efface toutes choses, croyent fermement qu'il n'en fut jamais parlé et que cela ne fut jamais, et par ainsy se pavannent et piaffent comme roys des poix pillez, aux jeux et farces de jadis, faites en l'hostel de Bourgongne à Paris.

A la bataille de Coutras, faicte de nos jours tout frais, il y en eut force aussy, des plus fringans et fendeurs de naseaux, qui en firent de mesmes, et qui leur sembloit advis qu'ils n'y seroient jamais assez à temps avec leurs courtes journées et courtes traictes, menassans les Huguenots, bravans, faisans des rodomontades plus que ne fit jamais le capitan Ruyna à l'endroit de Zanny ou Pantalon; et des la premiere charge ils prindrent si bien la chasse et la fuitte, que deux heures apres ils arriverent aucuns à Aubeterre, lieu de seure retraicte, aussi estonnez que trepassez, à ce que m'ont asseuré force personnes qui les recueilloient et leur faisoient le bien-veniat; encor ne s'y pouvoient-ils assurer, tant le poux de la peur les battoit.

D'autres se sauvarent en d'autres places, lesquels n'estoient pas plus asseurez les uns que les autres (au diable l'un, qui en a esclatté de regret), mais laissans couler tout doucement la rougeur.

M. d'Alençon, tout grand qu'il estoit (car les grands ont ce privilege de passer mieux ces fautes que les petits), n'en fit pas ainsy après la bataille de Pavie, que le regret, par semblable faute, gaigna de telle façon qu'il l'emporta à la mort, dont il en fut fort loué. Son grand et brave ayeul le comte d'Alençon, à la bataille d'Azincourt, qui, estant en la meslée, se poussa sy advant qu'il rua un grand coup d'espée sur l'armet du roy d'Angleterre, et du coup luy abattit une grand partie de sa couronne, en criant : « Je suis le comte « d'Alençon! » Mais il fut incontinent environné des archers du corps du roy anglois Henry, qui, contre la volonté de leur maistre, le mirent à mort. C'estoit un traict, celuy là, digne de gloire. Ah! que l'honneur d'un chevalier, d'un capitaine et d'un homme de guerre est precieux! A quoy doivent bien regarder nos gens de guerre quand ils sont aux batailles, aux combats et aux rencontres, et aux gardes des places qu'on leur donne, qu'ils ne les combattent opiniastrement, et les deffendent comme ils doivent, et ne les abandonnent, ou ne les laissent par quelques capitulations bien à propos.

Le vicomte d'Uza, qui commandoit à l'armée de mer à La Rochelle, lequel mourut de tristesse pour avoir veu de ses yeux entrer cette barque chargée de poudre qui fut la perte pour nous de cette ville, car ils n'en avoient plus; et toutesfois ledit vicomte n'y avoit nul tort ny faute, car il n'y a si prevoyant qui n'y

fust esté trompé. J'en feray ailleurs le compte et de la valleur de cedit vicomte.

Venons des grands aux petits exemples, comme fit à Rome, il y a bien trente ans, un brave et tres bon tireur d'armes qu'on appelloit Bartholomée d'Urbin, en un traict qu'il fit, dont j'arrivay à Rome pour la seconde fois un an apres, qui me fut raconté, et lequel est encor aujourd'huy en vulgaire aux vieux qui les y voudra interroger. Ce Bartholomée d'Urbin donc fut en son temps, en Italie et à Rome, un tres bon tireur d'armes, et si bon qu'il emporta la vogue par dessus tous les autres d'Italie. Il vint à si bien apprendre et rendre sy bon maistre un jeune gentilhomme milannois, qu'estant en telle perfection il s'en retourna en son pays, où estant se mit à tirer des armes et faire des assauts contre un chascun, qu'il emporta le prix, et nul plus n'osa tirer contre luy; adjoustant à ce qu'il avoit appris quelque chose de plus de luy par son esprit gentil et continuel exercice et experiences qu'il faisoit tous les jours; dont il en prit une telle presomption et outrecuydance, que, ne se contentant de se battre contre l'un et contre l'autre et emporter l'honneur, il projecte (tant il est glorieux) de se battre et tirer contre son maistre; et pour ce, part de Milan un an apres, et s'en va à Rome; et arriva si à propos un jour que l'on faisoit assauts et jeux de prix fort solemnels à l'escole de son maistre, où tout le monde est receu. Il se propose de tirer contre son maistre, qui le prend au mot; et tous deux, ayans faict trois assauts, la fortune fut si grande pour le disciple, qu'il donne au maistre deux estocquades franches, dont de despit il rompt son espée, la jecte contre terre, se maugrée,

deteste ciel et terre, conçoit en soy opinion de ne plus vivre, songe quelle mort se doit donner. Puis, comme forcené et hors de sens, on le voit de sang froid, mais pourtant tout colere et transporté, prendre sa cappe, et sortir de sa maison, plusieurs de ses escolliers le suivant loing, gronder et murmurer qu'il n'estoit desormais plus digne de porter armes, veu que son disciple l'avoit battu, ny de plus vivre puis qu'il estoit deshonnoré; et, quelque consolation qu'on luy donnast, sans faire semblant de rien, et ses escolliers et amis qui estoient aupres de luy n'y prenant garde, en prononçant ces dernieres parolles, qui furent : « Non, je ne « veux plus vivre, adieu, » il se precipite du haut du pont de Sixte en bas du Tybre; et le vit-on miserablement noyer. Quelle humeur, quelle resolution et quel courage d'homme! Ce traict ne tient pas du Chrestien : car il ne nous est permis de partir de la garnison de cette vie sans le congé du grand capitaine, qui est nostre souverain Dieu; et pour ce ne devons loüer sa mort : mais le courage et l'ame genereuse sont dignes de toutes loüanges.

Nous avons veu en nostre France quasy un pareil traict du capitaine Hautefort, gentil homme de Perigort, dont je parleray encore ailleurs, frere du feu Hautefort qui mourut à Pontoise en ces dernieres guerres. Ce capitaine Hautefort donc, au voyage d'Allemaigne, vint à avoir une querelle contre un gentilhomme nommé Perelongue, gascon, et vindrent à mettre la main à l'espée dans le quartier de la compagnie de M. le connestable, où ledict Hautefort l'estoit allé chercher; qui estoit par trop de presumption lors d'aller chercher son ennemy en son cartier; mais

il y eut quelques honnestes gentils hommes qui les separerent. Toutesfois le malheur fut si grand pour ledict Hautefort, fust ou d'autres qui le separerent, ou de son ennemy, qu'il fut un peu blessé le moins du monde en une main, et avec cela falut qu'il se retirast soudain. Il le fit appeller par le capitaine Bourdeille mon frere, parce qu'ils estoient grands cousins, grands amis et grands confederez des le Piedmont, d'où ils estoient les rodomonts. M. le connestable le sceut, qui, sur la vie, fit faire deffence à l'un et à l'autre de ne se battre, et le fit tant pour une regle de guerre que parce qu'il soustenoit Perelongue, qui estoit son gendarme, ou qu'il ne le croyoit si bon tireur d'armes que Hautefort, ny si adroict comme on disoit, ainsy qu'il en avoit faict preuve en Escosse, comme je l'ay conté en un coing de ce livre. Le capitaine Hautefort, pour sa blessure et pour la deffence faicte, voyant que sur le coup il ne pouvoit avoir raison de son homme, il prend en soy un tel desdaing, il ronge en son cœur et en son ame un tel despit et chagrin, que, quasy transporté de son bon sens, se desmet de ses beaux habillemens (car il alloit tousjours brave), et prend ceux d'un de ses moindres valets, et, ny plus ny moins que nous lisons de Rolland le Furieux, lors qu'il devint tel, qu'il fuit les compagnies, hante les champs, vagabonde parmy les bois; et quand ses amis luy pensoient remonstrer ce qu'il faisoit, et l'appelloient capitaine Hautefort : « Qui, moy? respondoit-il, je ne suis point le « capitaine Hautefort; je suis le plus grand maraut de « cette armée. Le capitaine Hautefort n'a jamais esté « sans ses armes : à ceste heure vous ne m'en voyez plus « (car il les avoit jettées) pour me croire indigne de ja-

« mais n'en porter, puis qu'un tel, impareil à moy, « m'a blessé et n'en puis avoir raison. » Ces verruës luy durerent quelques jours, jusqu'à ce que le temps ayant faict son debvoir à les faire à demy passer, un jour le capitaine Bourdeille, son grand amy, vint à luy, qui les luy fit passer toutes, luy remonstrant (à mode que la belle Bradamante se vist remonstrer à son bon esprit lors qu'elle se voulut tuer pour l'amour de son Roger) qu'il valoit mieux qu'ils allassent tous deux attaquer une belle escarmouche devant Yvoy, où ils estoient, et se monstrer à son roy en brave estat de luy faire service, et y recevoir ou une belle playe ou une mort honnorable, que de faire cette vie fantasque en attendant le jour de sa raison. Il creut mon frere. Tous deux montarent à cheval, vont attaquer leur escarmouche, se battent et se meslent; dont Hautefort fut tué et mon frere blessé, et son cheval tué entre ses jambes. Il se retira tellement quellement, avec un grand regret d'avoir perdu son bon cousin et compagnon d'armes. J'ouys faire apres ce conte à mondit frere au retour de ce voyage, qui s'estoit faict porter en lictiere à Paris pour une autre grande harquebuzade qu'il avoit receu en la ville de Cimay dans une espaule, dont il cuyda mourir. J'estois lors fort petit au college; et retins fort bien ce compte, et l'ay ouy confirmer depuis à plusieurs autres gentils hommes et capitaines. Voilà de terribles humeurs de personnes, lesquelles on ne sçauroit tant blasmer qu'on ne loüe d'advantage leurs cœurs genereux et nobles ames, pour ne vouloir consentir ny souffrir en elles nulles taches salles de leur honneur : ce sont des coups de bastelleurs que tout le monde ne fait pas.

En ce discours j'ay ouy faire une demande et dispute, à sçavoir mon, s'il est permis de punir des poltrons qui ont fuy des batailles, combats, et rendu des places par peur et poltronnerie; dont j'en ay veu discourir à des plus grands theologiens, qui disoient que, s'il faut regarder à Dieu, ils n'estoient nullement punissables; pour quant au monde, ils s'en rapportoient à ce qu'il en pourroit dire; « car, disoient ils, Dieu ne tient il « pas les cœurs des hommes en sa main, ausquels il « met et imprime la vaillance, le courage et la peur « comme il luy plaist? Pourquoy veut on donc faire « un homme plus vaillant que Dieu ne l'a faict? Ou « que si Dieu l'a faict vaillant de sa nature et nais- « sance, bien souvent pour ses fortfaicts et fautes luy « oste le cœur et ceste hardiesse; si que cela s'est veu « assez ordinairement que les plus vaillans hommes « du monde, et qui avoient tres bien faict, estre aban- « donnez de Dieu, tellement que, saisys d'une peur, « pechoient et failloient en une extrême poltronnerie « (ainsy que j'en ay veu et allegué des exemples): et « en cela sont les miracles et volontez de Dieu de les « punir ainsy, car aucuns y en a il aussy qui sont sy « presumptueux de leurs vaillances et de leurs bras, « qu'ils leur attribuent toute la gloire, et non à Dieu. « Ainsy, par telle maniere, Dieu les punist : enquoy « telles gens se doivent tousjours bien recommander à « Dieu, qu'il leur veuille maintenir tousjours ce don de « vaillance; et trouve on qu'il n'y a gens au monde qui « se doivent tant recommander à Dieu et le prier que « les gens de guerre, au moins ceux qui ont attaint « quelque grade et perfections; car il n'y a honneur « au monde qui soit tant subject à se casser et moins à

« se remettre que le leur. Davantage, si l'on veut bien « prendre au pied la saincte Escripture, il est à presumer que Dieu n'ayme pas tant les vaillans et hardis « que l'on diroit bien, puis qu'ils ne sont destinez et « proffez que pour tirer sang et tuer; ce qu'il abhorre « fort, et que luy mesme a voulu et dict que *quand « on te touchera à une joüe, pare l'autre pour en avoir « de mesmes*. L'homme vaillant ne sçauroit faire ce « traict, et son ame hardye ne le sçauroit permettre, « ouy bien la poltronne et paureuse. Aussy Dieu, en « tels effects et expeditions de guerre, prevoyant les « grandes cruautez et meurtres qui se fairoient, retire « la bride par la peur aux trop grandes vaillances, afin « qu'elles ne facent leur execution cruelle. Tant d'au« tres secrets de Dieu y a il que nous ne sçavons pas, « lesquels nous voyons à plusieurs faire des poltron« neries; et, pour ce, c'est à luy de disposer des « hommes, de leurs corps et de leurs ames, et de les « punir à sa mode et selon son vouloir, et non au vou« loir des hommes. Davantage, ce n'est point un com« mandement de Dieu ny de son Eglise que de com« mander la vaillance en l'homme, comme d'autres « biens et vertus, ausquels, si l'on peche, ils sont pu« nissables et de Dieu et des hommes, mais non pas « pour avoir failly en vaillance et vouloir contraindre « un homme à estre plus vaillant qu'il n'est; car Dieu « ne dict pas *tu seras vaillant*. Cela sent son Turc et « barbare, qui envoyent leurs soldatz et gens à la « guerre à coups de baston. C'est donc mal faict de les « traicter ainsy; la façon en est deffendue de Dieu, et « la punition. Bien est il vray que si un general ou un « autre chef d'armée, un capitaine ou un soldat, com-

« met une trahison à son prince, il est punissable, car « il manque de sa foy, il use de perfidie, il fauce son « serment, mect en proye et au cousteau son prince, « sa province et ses gens : c'est un acte tres meschant ; « Dieu l'haborre, et ordonne aux hommes la vangeance « et la punition tres rigoureuse. »

Tant d'autres raisons ay je veu alleguer d'autres fois à ces theologiens sur le subject de quelqu'un que j'ay veu une fois en telle peyne, dont je me passeray pour ce coup d'en mettre icy par escript davantage.

Pour quand au monde, certainement ils sont punissables, car il ne faut qu'un poltron, ou deux, ou trois en une bataille, qui du premier choc de la charge prendront l'espouvante; et se mettant à fuyr cryeront que tout est perdu, les autres s'enfuyront : voylà une desroutte grande et une bataille perdue. Si les grands chefs ou aucuns chefs particuliers et capitaines en font de mesmes, encor pis, car chascun suit son chef et capitaine, comme on l'a veu en plusieurs batailles de nostre temps; et ceste bataille perdue, possible tout le royaume ou tout l'Estat du prince pour qui elle se jouoit, perdu. De mesme en est il de ceux qui ont les places en garde et les villes d'importance, quand ils les rendent par poltronnerie et par peur, d'autant qu'il ne faut qu'une place bien soustenue pour soustenir tout l'effort d'un grand empereur ou roy, et l'envoyer à neant, comme fit M. de Guyse celuy de l'empereur Charles devant Metz; que s'il fust esté pris la France eust eu beaucoup à souffrir. Tant d'autres et infinies raisons alleguent les grands sur les punitions, que je n'aurois jamais dict.

C'est pourquoy le grand roy François fit punir et

desgrader des armes le capitaine Franget, qui rendit sy mal à propos Fontarabie, apres que M. du Lude l'eust sy bien et sy long temps conservée et deffendue.

Le roy Henry fit aussy punir M. de Vervin pour Boullongne; fut pourtant apres sa mort donné un arrest pour son innocence; cependant il en pâtit, à tort ou à droict, cela s'est disputé long temps: aussy le capitaine Sallignac pour le Castellet; mais celuy n'endura que la prison et la honte, et se sauva pour un peu de faveur de M. le connestable (ce disoit on alors). M. le mareschal d'Estrozze, apres sa routte, fit trancher la teste au seigneur Alto, comte, pour avoir rendu, et mal à propos, sans coup frapper, au marquis de Marignan, la ville de Lusignano en Toscane, de pusillanimité et faute de cœur. Il fit aussi pendre le guydon de la compagnie de l'Admirande, pour avoir le premier tourné le dos le jour de la bataille, et avoir esté la premiere et principale cause de la perte de ceste miserable journée, parce qu'il estoit le premier à la teste et premiere poincte de la bataille, et tournant teste en arriere, fut cause que toute la cavallerie se desbanda, dont s'ensuivit la totalle perte de la bataille: car elle combattit tres mal et fuist fort, pour pratiquer là le proverbe italien, *un bel morir tuta la vita honora* (1).

Nostre roy Henry dernier troisiesme, par la sollicitation de la Reyne sa mere fit constituer prisonnier le sieur de Saincte Souline, pour avoir manqué au secours de son general, M. d'Estrozze, à Sainct Michel et à La Terciere, et son procez s'en alloit faict, et en danger de mort, sans la faveur de ses amis, par les-

(1) C'est-à-dire, une belle mort illustre toute la vie. (S.)

quels il se purgea. J'ay ouy conter à M. l'Admiral le Grand que s'il eust tenu sur la chaude colle celuy qui rendit le chasteau de Luzignan aux troisiesmes troubles par une simple sommation, la plus forte place de France, qu'il luy eust faict trancher la teste; lequel j'ay veu despuis faire aussy bonne mine que s'il l'eust tenue un an entier : disant mondict sieur l'Admiral qu'il le falloit traicter ainsy pour servir d'exemple à ceux qui, ne pouvans estre induictz par l'honneur à bien faire, qu'ils le fussent par la contraincte du supplice, ou du deshonneur, ou du desgradement des armes.

Aussy dict on qu'il n'y a vaillance et resolution plus grande que d'un poltron, quand on luy a une fois mise et bien avant enfoncée dans l'ame, ainsy que j'en ay veu deux ou trois à ma vie, lesquels estoient si poltrons, qu'ils aymoient mieux recevoir et endurer toute injure et deshonneur, que venir au combat contre leurs ennemis; mais, de force de crier apres eux et de leur mettre le cœur dans le ventre, se resolurent si bien qu'ils firent rage et vainquirent leurs ennemis, ny plus ny moins que l'on voit un canon ou une arquebuze, quand sa charge est bien battue et pressée de sa baguette, fait plus grand effort, et faussée, que quand elle est par trop gaye. Il y a plusieurs de tels complexionnés, qui de leur naturel ne sont pas trop hardis ny vaillans à faire bien, mais veulent estre matinnez, poussez, menassez et contrainctz; et apres ont le diable dans le corps. . . . . .

Il n'y a pourtant que les proüesses et actions qui procedent de l'honneur naturelle. Voylà pourquoy je loüe fort ces Egyptiens, qui, ayant esté preschez et enivrez sur l'immortalité et beatitude de l'ame par leur philo-

sophe, en furent si ravis et curieux de sentir l'effet, le plaisir et la joye, que la plus grand part d'eux (pauvres fatz qu'ils estoient!) se tuoient pour en venir là; sy bien que le pays s'en alloit quasy despeuplé, sans pouvoir trouver remede de les en empescher, jusqu'à ce qu'on alla faire une loy et ordonnance que quiconque se tueroit ainsy, aussi tost seroit apres sa mort pendu ignomigneusement, et serviroit de spectacle vilain au peuple par telle penderie; dont ils se desistarent : et ce que toutes les menaces et deffences n'avoient sceu faire, l'aprehention de l'honneur taché et vilipendé le fit.

Les Espagnols, si bons maistres de la guerre, font bien punir aussi les leurs qui font de ces poltronneries; comme fit le duc d'Albe et Alvaro de Sando, qui fit pendre les principaux chefs qui avoient rendu au mareschal de Brissac Montcalvo mal à propos, et en Flandres aucuns des principaux du Terze de Sardaigne, qui furent cause de la route du comte d'Arambergue. Tant d'autres exemples y a il. Je ne parle point des Turcs, car, s'ils faillent, ils sont coustumiers à perdre aussi tost la teste, voire la porter eux mesmes au Grand Seigneur pour la leur faire voller.

DISCOURS SOIXANTE-DIXIESME.

M. DE MONTLUC;

Avec une Digression sur le Baron des Adretz, et une sur le Mareschal de Bié.

Or c'est assez s'estre egaré de son grand chemin; j'y retourne, et le bats et le trace comme devant. Je parleray un peu de M. de Montluc, encor que son livre qu'il a composé l'exalte assez, en racontant tant de beaux actes qu'il a faicts en son temps, et que ce soit chose superflue d'en escrire davantage; mais pourtant, d'autant que j'ay veu plusieurs grands capitaines le blasmer de quoy il se loüe si fort qu'on diroit que c'est luy qui a tout faict aux guerres où il s'est trouvé, et les autres rien, jusqu'à dire qu'il n'est pas possible qu'il en ait tant faict, je dis qu'il se peut faire qu'il se soit sy bien acquitté de tout ou en partye de ce qu'il dict; car il estoit un gascon, brave, vaillant et bouillant; et qui est de cet humeur, il ne peut estre autrement qu'il ne face tousjours bien s'il ne meurt à my-chemin: sur quoy j'allegueray le tesmoignage de feu M. de Guyse le Grand, sur un compte que je vays faire de luy, que j'ouys, et y estois present.

Aux premieres guerres civiles, messieurs de Caumont, quatre freres, estoient de la religion et à couvert, sans porter autrement les armes, comme aucuns faisoient de mesmes, et les appelloit on Huguenots realistes; d'autres les appelloient poltronnesques, et qu'on regardoit de mauvais œil plustost que les meneurs

de mains et qui faisoient les factions: tant la vaillance a en soy de vertu de se faire aymer de soy mesmes! Ces quatre freres donc favorisoient fort les Huguenots et les retiroient en leurs maisons; d'où sortoient tousjours quelques insolences, desquelles M. de Montluc impatient les visita, comme il en parle en son livre: surquoy M. de Caumont l'aisné vint à la Court pour s'en plaindre au Roy et à la Royne, et le peindre pour le plus grand larron, volleur et massacreur qu'il en fust point; et en demandoit la raison, laquelle Leurs Majestez remettoient tousjours de jour à autre, jusqu'à ce que M. de Guyse, après la bataille de Drenx, vint à Blois pour baiser les mains au Roy, où Sa Majesté se rendit aussy. Un jour entre autres, ainsy que M. de Guyse eut disné publicquement en sa table de grand maistre, avec force vieux capitaines, grands et autres gentils hommes, voyci M. de Caumont qui luy vint dire qu'il luy vouloit dire un mot s'il luy plaisoit. M. de Guyse, se doutant de quelque chose, se leva et luy dict si c'estoit quelque chose qu'il voulust que tout le monde le sceust, ou de secret. L'autre luy respondit qu'il ne s'en soucyoit pas que tout le monde le sceust et l'ouyst: et pource, M. de Guyse approchant de la fenestre de la salle, il dict à ceux qui estoient là presens: « Approchez-vous, messieurs; » et puis presta fort librement l'audience à M. de Caumont. Il commença à luy demander raison comme lieutenant de roy, et à dechiffrer M. de Montluc comme il voulut, et de plusieurs sortes d'ainjures, et mesmes de ses volleries, rançonnemens, pilleries, meurtres et cruautez. Il y eut M. de Charry qui ne se peut tenir, et dict: « Monsieur, je suis icy pour maintenir M. de Montluc, et

« comme la maison de Caumont, passant par deux « fois devant avec mon regiment, m'a faict tirer sept « ou huict mousquetades, et m'ont tué et blessé de « mes gens. » Ainsy que M. de Caumont luy voulut respondre, M. de Guyse soudain dict à Charry : « Tai- « sez vous, Charry, je sçay comment prendre la parolle « d'un homme de bien et serviteur de Roy, comme « Montluc, en son absence. Poursuivez, monsieur « de Caumont; » qui, apres avoir allegué force calumnies contre ledict sieur de Montluc et demandé raison de luy, se teust : à qui M. de Guyse respondit seullement : « Monsieur de Caumont, je m'estonne com- « ment vous demandez raison d'une chose dont vos « desportemens vous jugent et condamnent, lesquels « le Roy et moy avons bien sceu ; et toute la raison en « cela que le Roy vous pourroit faire, ce seroit vous don- « ner la punition que vous desirez tirer de Montluc si « vous estiez creu. Je mestonne de mesme comment « vous osez dire tant de mal de luy, qui est un tres « bon serviteur du Roy, comme il a tousjours monstré, « et qui de plus est un des bons et braves capitaines de « son royaume, et qui a faict couler plus de ruisseaux « de sang en servant tous les roys ses maistres, que vous « et vos trois freres n'avez faict de gouttes; car un cha- « cun sçait, et l'a-t-on veu, que vostre espée, que vous « avez là (en la luy monstrant du doigt), et celles de « vos freres, n'ont jamais saigné homme; et toute la « difference qu'il y a entre Montluc et vous autres, est « qu'il merite beaucoup et vous autres peu, et que vous « autres estes plus riches de biens que luy, et luy plus « riche d'honneur. Par quoy vous devriez avoir honte « d'avoir mis en avant toutes ces calomnies contre luy

« que venez de dire; et pour ce, une autre fois corri-
« gez vous en. » Et là dessus M. de Guyse brise et s'en va trouver la Royne. Il entendoit par les trois freres de M. de Caumont, M. l'abbé de Clerat, qui, despuis la mort de son frere, quicta la robbe longue et prit l'espée, et espousa madame la mareschalle de Sainct André, qui pourtant estoit un fort honneste gentilhomme; l'autre estoit le seigneur de Feuillet, marié avec madame de Brisambourg en Xainctonge, honneste gentil homme aussy; et le quart, M. de La Force, qui espousa madame de La Force en secondes nopces, vefve de feu M. de La Chastaigneraye mon oncle, esgal en biens à mondict oncle, mais inesgal certes en vaillance, courage et beaux faicts, encor qu'il fust bien mettable gentil homme. Il fut tué au massacre de Paris, et son fils aisné avec luy, dont madame de l'Archant, leur demy sœur, fut iniquement et injustement accusée, et cestuy-cy, qui vit aujourd'huy, laissé pour mort pres de luy; mais il se sauva dans l'arsenac chez M. le mareschal de Biron : et fut esté grand dommage, car il est un honneste gentil homme et bien advancé en grades pres de son roy, tout huguenot qu'il est.

On s'estonna fort des paroles que mondict sieur de Guyse proffera ce coup là audict sieur de Caumont, car c'estoit le seigneur du monde le moins injurieux et offençant; et luy mesmes le dict bien le soir apres, et qu'il avoit ainsy parlé en despit de luy et contre son naturel; mais il luy faschoit fort d'ouyr ainsy parler et detracter d'un sy homme de bien que M. de Montluc, et pour ce coup varia de son naturel. D'autres s'estonnerent aussi de M. de Caumont, que, nonobstant que M. de Guyse l'eust ainsy accommodé, montant à che-

val des l'heure mesme pour aller devant Orleans l'assieger, M. de Caumont l'alla conduire une lieuë loing, et, en prenant congé de luy, l'asseura qu'il luy estoit serviteur; et M. de Guyse l'en remercia bien honnestement, et s'offrit à luy, et qu'il estoit à son commandement. Et en s'en tournant à Blois, un quart de lieuë apres avoir laissé M. de Guyse, il rencontra le capitaine Hautefort, avec force autres capitaines ses compagnons, qui suivoient M. de Guyse : ledict Hautefort soudain mit la main à l'espée, et luy donna un grand coup sur la teste, et sur ce mesme subject dont il avoit parlé, que ses maisons n'avoient point faict la guerre; et Hautefort disoit que si, comme Charry l'avoit dict, et qu'on luy avoit tiré et blessé de ses gens en y passant aupres. M. de Caumont dict apres qu'il avoit esté blessé par supercherie, et ledict Hautefort le nya; dont, et pour le coup et pour les parolles, en sortit si grande querelle qu'enfin Hautefort tua Caumont dans sa maison, par l'intelligence et menée du capitaine La Pezie, tres vaillant soldat et determiné perigordin.

Voylà le bon office que M. de Guyse fit à M. de Montluc en prenant si bien la parolle pour luy. Aussy l'aymoit il fort; mais il le tenoit trop bizarre et incompatible, et qu'il ne le falloit guieres hanter qui le vouloit aymer (disoit-il), comme je luy ay ouy dire. Il servit pourtant très-bien le Roy en ses premieres guerres civilles : aussi y gaigna il tres bien la piece d'argent; et luy, qui auparavant n'avoit pas grandes finances, se trouva à la fin de la guerre avoir dans ses coffres cent mille escus; dont pour ce ne voulut avoir la totalle extermination des Huguenots (disoit-on), d'autant qu'il tenoit cette maxime, qu'il ne falloit ja-

mais abattre du tout ou desraciner un arbre qui produisoit de beaux et bons fruicts. Il fut fort cruel aussy en cette guerre, et disoit on qu'à l'envy ils faisoient à qui le seroit plus, luy ou le baron des Adretz, qui, de son costé huguenot, l'estoit bien fort à l'endroit des Catholiques; et disoit on qu'il y apprenoit ses enfans à estre tels et se baigner dans le sang, dont l'aisné, qui depuis fut catholique, ne s'espargna pas à la Sainct Barthelemy, et un autre jeune qui fut page du Roy. L'aisné mourut au siége de La Rochelle, en contrition du grand sang qu'il avoit respandu.

DIGRESSION

SUR LE BARON DES ADRETZ.

Aucuns alors faisoient comparaison dudict M. de Montluc et M. des Adretz, tous deux tres braves et vaillants, tous deux fort bizarres, tous deux fort cruels, tous deux compagnons de Piedmont, tous deux fort bons capitaines; car, si peu que le baron fit la guerre pour la religion, il fit de tres beaux et bons exploicts de guerre soubs luy: il fit trembler le Lyonnois, le Forest, Vivaretz, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, la Provence un peu, bref ce pays de par delà; et le craignoit on plus que la tempeste qui passe par de grands champs de bled, jusques là que dans Rome on apprehenda qu'il armast sur mer, qu'il la vinst visiter, tant sa renommée, sa fortune et sa cruauté voloient partout. Et ne fit jamais si mal pour sa reputation que, puis qu'il s'estoit mis en ceste dance, bonne ou mauvaise, qu'il ne la continuast jusques au bout, sans

changer de party et se revolter à l'autre; dont mal luy en prit, car, ainsy qu'il y branloit et qu'il fut descouvert, il fut pris prisonnier par messieurs de Montbrun, de Mouvans, de Sainct-Auban et autres siens compagnons, qui pourtant tous luy obeyssoient et defferoient paravant pour sa suffisance : et là fut la diffinition de sa reputation, car depuis il ne fit jamais si bien pour le party catholique comme pour le party huguenot. Voyez comme la fortune porte faveur à aucuns subjects plus qu'aux autres ! Il surpassa en cruauté M. de Montluc, quand ce ne seroit que celle qu'il exerça à la tour de Montbrison : ayant pris dedans cent ou six vingts tant soldats qu'autres par composition et sur sa foy, il les fit ampres tous precipiter du haut en bas et acravanter. Cela est escript. Ils s'excusoient tous deux qu'il falloit estre un peu cruel, et que la guerre le permettoit ainsy. Si ce baron eust faict pour le Roy comme pour les Huguenots, il fust esté mareschal de France, comme je l'ay ouy dire à la Reyne, aussi bien que M. de Monthic, lequel, par ses grands services qu'il avoit faict à la France et à ses roys, le fut à Lyon lorsque le Roy tourna de Poulloigne, qui, voulant tendre à la guerre et point à la paix, envoya le mareschal de Rays en son gouvernement de Provence pour y faire la guerre et aider à M. d'Uzaiz pour la faire en Languedoc. M. le mareschal de Bellegarde, nouvellement faict, aussy fut envoyé à Livron en Dauphiné. Tous deux n'y firent grand broüet. Le mareschal de Montluc en Guyenne, sur la valeur duquel le Roy se fiant, et sur ses beaux faicts du passé, creut qu'en un rien il auroit exterminé les Huguenots de par de là, comme de faict il avoit promis d'y faire tout ce

qu'il pourroit de rage, et pis que jamais. Le cœur estoit bien encore entier et vigoureux en ce bon vieillard; mais ce bon bras et cette belle force de jadis y failloit du tout : si bien que le Roy luy ayant envoyé douze cens reistres et le regiment de M. de Bussy, qui montoit à deux mille hommes, et tres bons, il s'excusa de les prendre ny de faire la guerre, pour sa vieillesse, indisposition et aage caduc; et le vis quand il le manda au Roy et à la Reyne, et enchargea M. de Bourdeille mon frere, qui, en pensant faire quelque bon service au Roy, le regiment de M. de Bussy se revolta soubs main, par la menée de son mestre de camp Bussy, mal content qu'on l'avoit failly de tuer à la Court, et qui voyoit Monsieur n'attendre que l'heure de partir de la Court pour prendre les armes; et pour une nuict ce regiment avoit complotté de couper la gorge à tous les reystres et les piller : et tout cecy conduisoit Sainct Seval, grand favory de M. de Bussy, depuis tué à Anvers, un tres digne et tres habile homme de guerre; mais, par le moyen du sergent major, dict le capitaine Page borgne, le tout fut descouvert à mon frere, lequel le revela aux reistres, maistres et capitaines principaux; qui, despitez, voulurent mettre tout ce regiment en pieces ainsy qu'il marchoit; mais mon frere ne le voulut point et l'en destourna; et, pour les contenter et obvier à tout, il prit des principaux capitaines autheurs de l'entreprise, comme le capitaine Vintamille, le capitaine Maigret, le capitaine La Coste et quatre ou cinq autres, et les donna prisonniers à M. de Montpensier, à qui le Roy avoit commandé de luy mener toutes les forces; car Monsieur estoit desjà sorty de Paris, et estoit en campagne armé. Toutesfois ils n'eurent point de

mal, sinon les prisons de Poictiers, qu'ils garderent un mois; et moy je suppliay la Reyne de les en delivrer, par la priere de mon frere, qui ne leur demandoit rien pour son interest, sinon pour celuy du Roy. Les autres capitaines et soldats, apres avoir remercié mon frere de la vie, se debanderent, qui deçà qui delà, dont aucuns allarent trouver leur maistre de camp, et d'autres non; car il y en avoit qui n'estoient nullement de consente, ains bons partisans du Roy. Voylà pourquoy mondict frere fut fort loüé de n'avoir voulu ainsy deffaire et mettre en pieces totallement ce regiment, lequel fut donné à M. de Lancosme, brave gentilhomme, auquel M. de Bussy portant despit et envie, luy fit la guerre, et un jour le surprit et luy deffit quelques gens parmy lesquels se trouva le capitaine Page, et fut pris et mené à M. de Bussy, qui, le voyant, apres l'avoir appellé cent fois traistre et infidelle, luy voulut donner de l'espée dans le corps; mais il en fut empesché par quelques capitaines des siens, et par ledict capitaine Page mesmes, qui le pria de luy donner la vie au nom de la personne du monde qu'il aymoit le plus. Bussy, frappé au cœur de ce mot: « Va donc, dict-il, chercher par tout le monde la plus belle princesse et dame de l'univers, et te jette à ses piedz, et la remercie, et dis luy que Bussy t'a sauvé la vie pour l'amour d'elle. » Tout cela fut faict.

J'ay faict ceste digression pour monstrer comme M. de Montluc, s'excusant sur son indisposition, remit toutes les forces entre autres mains, et oncques puis ne se mesla de guerre, et puis mourut au bout de deux ans, aagé de quatre vingts ans et en aussi bon sens qu'il eut jamais. Il fut en l'aage de soixante onze ans

blessé d'une harquebuzade au nez, ainsi que luy mesmes alloit à l'assaut à Rabastain, faisant du jeune en cela comme lorsqu'il n'avoit que vingt ans. Quel cœur genereux qui ne se rendit jamais! Je luy ay ouy dire que s'il n'eust eu cette blessure, qui estoit grande, il eust pensé estre invincible jusques à cent ans; mais elle l'avoit bien miné et fort gasté sa santé, et le disoit à M. de Guyse au siege de La Rochelle un soir, dont j'en feray ce conte, car il est plaisant.

C'estoit donc le soir et la nuict que nous commençasmes à bastir le fort Sainct Martin, qu'on nommoit Sainct Martin à cause que le capitaine Sainct Martin Brichanteau le gardoit avec quatre compagnies qu'il avoit à luy. Ainsy donc qu'on y travailloit se presenta un soldat gascon sur le rempart, qu'on vit un peu à la lueur de la lune, qui commença à causer en son gascon, et demander s'il n'y avoit point là quelqu'un de son pays à qui il peust parler. Tous les princes et seigneurs, pensans que l'ennemy sortist pour empescher la besoigne, et qu'on y meneroit les mains, l'on avoit commandé expressement que nul parlast ny respondist. Toutesfois ce compagnon, pour parler et demander incessamment, importuna tant, que moy, estant pres de M. de Guyse, je luy dis qu'il fist parler le Bernet, gentil soldat parmy nos bandes, qui n'estoit encor capitaine, et qui sçavoit bien parler et rendroit bien le change à l'autre, et que ce seroit autant de plaisir. Ils commencerent donc s'entresaluer et s'entreparler à qui mieux mieux; car celuy de la ville parloit tres bien et toujours son gascon; lequel, de prime abord, apres quelques menus propos, luy alla demander ce que nous batissions là; si ce n'estoit point la

tour de Babel. Du depuis en apres nous prismes, au moins aucuns, mauvais augure sur ce mot de nostre siege, et qu'il iroit en confusion et ne fairions rien qui vaille, pour se confondre en trop divers advis et factions; et allegasmes souvent le dire prophétiq de ce soldat, qui, poussé par je ne sçay quel destin ou instint, le profera. En apres il demanda quels seigneurs et princes il y avoit là, et si M. de Montluc y estoit. l'autre luy respondit que ouy. Soudain il repliqua : Et lou naz de Rabastain, comment va? L'autre luy respondit que bien, et qu'il estoit encore assez gaillard pour faire la guerre à tous les Huguenots, comme il avoit faict. Ah! dict l'autre tousjours en son gascon, nous ne le craignons guieres plus en son toure de naz; car le bon homme en portoit tousjours un, comme une damoiselle, quand il estoit aux champs, de peur du froid et du vent qu'il ne l'endommageast d'avantage. J'estois pres de luy quand l'autre parla ainsy, et dict à M. de Guyse que ce coup luy avoit bien porté du dommage, et luy fit le conte de sa blessure de ce siege de Rabastain, et que sans ce coup il estrilleroit les Huguenots aussy bien que jamais. Puis l'autre continuant ses propos, il va loüer fort M. de Guyse, qui, apres avoir tué son ennemy M. l'Admiral, s'estoit contenté, et puis s'estoit monstré fort humain envers aucuns Huguenots à la Sainct Barthelemy et en avoit sauvé plusieurs. Il loüa de mesmes fort aussi M. de Longueville; et en entrant plus advant en raisons, il va representer les changemens du monde et de la fortune, en disant : « Il n'y « a rien que nous avions le roy Navarre, ares il est « pour vous autres; nous avons eu le prince de Condé, « ares il est pour vous autres; et, qui plus est, nous avons

« eu la carraque, ares elle est pour vous autres. Quel « revers de fortune ! » Et disoit cela si naifvement en son gascon, que, sy je le pouvois bien mettre par escrit par bonne ortographe comme je le parlerois, il fairoit bon l'ouyr. Ceste carraque estoit une nauf venitienne, la plus belle et la plus grande qui s'est peu veoir, car elle estoit de douze à treize cens tonneaux, avec cela tres bonne voyliere. Le capitaine Sore, normand, l'un des bons hommes de mer et des capitaines pentionnaires de M. l'Admiral qui fust de ce temps, voyre qui a esté depuis, il la prit, l'ayant trouvée qu'elle avoit passé le destroit de Gibartal, et tiroit vers la cotte d'Angleterre. Elle estoit plus armée en marchandise qu'en guerre, et fut menée à La Rochelle et en Brouage ; qui ayda fort aux Huguenots puis ampres à la prendre, pour avoir mis sur la hune, qui estoit tres ample et large, quelque piece qui endommageoit fort ceux qui deffendoient la bresche. Elle fut par ampres toute desarmée et laissée là dans le port, qu'on trouva fort à propos pour boucher l'entrée du port de La Rochelle, où estant remorguée par les galleres, fut là eschouée et mise à demy fond, et chargée de quelques pieces d'artillerie qui endommageoient fort l'entrée dudict port; et nous servit beaucoup contre ceux qui vouloient entrer dedans, fors deux fois que deux barques conduictes par le capitaine Arnault, bon marinier, entrarent chargées de pouldre bien à propos, et au proffict des Rochelois, car ils estoient au tapis pour les poudres. Voylà la comparaison ridiculle que faisoit ce soldat gascon de cette carraque avec ces grands princes, qu'autres ne trouvarent bonne et s'en offençarent, d'autres en rirent. Ainsy finit le parlement de ces deux

soldats, qui dura long temps et donna grand plaisir à toute l'assistance qui estoit là; et toujours s'entre envoyoient quelques harquebuzades, en se disant l'un à l'autre qu'il n'en falloit point avoir de peur, car il n'y avoit point de balles, et que c'estoit salve de plaisir; mais il y en avoit de bonnes et qui siffloient fort bien à l'entour de nos oreilles. Je sçay qu'il y a plusieurs qui diront que je faicts beaucoup de petits fatz comptes dont je m'en passerois bien; ouy bien pour aucuns, mais non pour moy, me contentant de m'en renouveller la souvenance et en tirer autant de plaisir.

REPRISE DU DISCOURS

SUR M. DE MONTLUC.

Pour retourner encor à M. de Montluc, il servit fort bien à ce siege, car il estoit un fort digne homme de siege, pour en avoir veu beaucoup en son temps, dont il n'en pouvoit oublier les façons; mais pourtant, apres prou de peine, la ville ne fut prise; je diray en son lieu pourquoy. Ce bon homme fut fort heureux en lignée et tres malheureux à la garder.

Il eut Marc Anthoine son fils aisné, brave et vaillant jeune homme, qui mourut à l'assaut d'Ostie pres Rome; il avoit esté nourry page de madame de Guyse, depuis madame de Nemours, laquelle j'ay veu se glorifier de si belle nourriture.

Le second fut le capitaine Perot, tres vaillant aussy, courageux et ambitieux; il fut tué à Madere, isle de Portugal; l'ayant pris par force et assault, et voulant forcer le chasteau, il receut une grande arquebuzade dont il mourut, et fut là enterré: et les François qui

estoient là s'en retournarent, dont ils furent fort blasmez d'avoir laissé là le corps, et de quoy ils ne l'emportarent avec eux; car apres qu'ils furent partys, les Portugais le desenterrarent et luy firent force vilainies et oprobres, à celuy, dis je, qu'ils n'osoient auparavant arregarder au visage. Les François s'amusárent un peu trop à faire leur butin et pillage (ce disoit on), et adviser à leur prompt retour, sans songer à la conservation de l'honneur du corps mort de leur general. J'estois à la Court lors, venu de fraiz du secours de Malte, quand les nouvelles y arrivarent: beaucoup en blasmarent plusieurs capitaines françois, enquoy ils ne firent pas de mesmes comme firent ces braves capitaines et soldats espagnols qui emportarent le corps de leur M. de Bourbon avec eux, quand ils se retirarent de Rome, et tres officieusement, par une grande pieté, le mirent dans Gayette en toutte seureté, comme j'ay dict cy devant (1). Si ce capitaine Perot eust vescu, il eust faict de grandes entreprises et prises sur l'Espagnol et Portugais, car il y avoit de grands desseins. Il m'en conta aucuns lors que je m'en alois en Espagne, et le trouvay à Bayonne en passant; il faisoit construire deux fort beaux navires. On me parla fort de luy, et l'attendoit on en Espagne et Portugal en bonne devotion, s'il y fust allé lors, pour luy donner la touche. Mais il tarda son voyage pres d'un an; car, qui veut dresser tels voyages il faut qu'il soit bien fondé de moyens ou appuyé de quelques grands; autrement il ne tient pas long temps, comme je pense, et n'eust faict cestuy là. Je sçay bien ce que je luy en dicts à mon retour d'Espagne et Portugal, et ce qu'on

(1) Tome I, discours xx. (S.)

disoit de luy. M. le vicomte d'Orte y estoit present, qui nous donna à soupper à tous deux, l'ayant encore trouvé là, par fortune, qu avois passé il y avoit sept mois. Pour fin, ce fut un tres grand dommage de cet homme là, car, quoy qu'il en fust, son brave courage le poussoit à attenter beaucoup. Il laissa un fils fort jeune, lequel n'a rien degeneré en valeur au pere; il l'a tousjours bien monstré par tout où il s'est trouvé, depuis que fort jeune il a commancé à porter les armes, et pour sa fin en ce siege d'Ardres, où, apres avoir faict plus qu'un Cæsar en une saillye qu'il fit sur l'Espagnol, deffaict deux ou trois corps de garde, nettoyé une grand part des tranchez et traisné quelques pieces dans le fossé, fut emporté d'une canonnade, au moins ses deux cuisses; et mourut en telle opinion, qu'un chacun a dict depuis que, luy vivant, la place ne pouvoit estre prise, comme depuis elle a esté fort aysement. Grande gloire pour luy, qui luy demeure engravée sur sa sepulture!

Le tiers fils de M. de Montluc fut le chevallier de Montluc, fort gentil, le plus beau et le plus adroict de tous et en tous exercices, dameret, et avec cela tres brave et vaillant comme ses freres. M. le grand maistre l'estimoit fort : lorsque nous en partismes, il demanda son congé à mondict sieur le grand maistre, qu'il luy donna mal aysément, parce qu'il n'avoit encor servy et faict son temps ; mais il le dispensa, et luy dict, lors qu'il prist congé de luy : « Allez, faictes mes « recommandations à M. de Montluc vostre pere, et « quand vous serez en vostre pays, arrestez moy une « cinquantaine de gentils cadetz gascons, jeunes et « deliberez comme vous, afin que, quand je vous man-

« deray, me les amenez. » Voylà la bonne opinion qu'avoit ce grand maistre de luy. Il ne fit jamais guieres bien son profict depuis que M. de Montluc luy eut osté l'espée pour le faire evesque et tenir l'evesché de Condon, qu'il ne vouloit pas perdre, mais la mettre entre bonnes mains comme les siennes, car elle valoit beaucoup. Il la tint quelque temps, ayant pourtant tousjours son cœur plus au monde qu'à l'office de Dieu, et puis mourut de maladye.

Le quatriesme et plus jeune fils fut Fabien, dit M. de Montesquiou. M. de Montluc son pere luy donna le nom de Fabien, pour l'amour de feu mon oncle de La Chastaigneraye, qui estoit son parrin, et parce qu'ils s'entr'aymoient fort. M. de Montluc porta impatiemment sa mort, et changea de nom à son fils qui s'appelloit François, et luy bailla nom de Fabien du nom de son parrin mon oncle; d'autant, disoit-il, qu'estant une fois de là les Monts, il avoit veu et cogneu un jeune gentil homme italien qui se nommoit Fabien, et avoit vengé la mort d'un sien parrin tué par un autre; et par ce, par bizarrerie et opinion, il cuydoit que son fils, portant le nom de Fabien, luy serviroit de bonne augure, et vangeroit la mort de son parrin M. de La Chastaigneraye; mais rien de tout cela ne s'ensuivit, car, pendant que l'enfant croissoit, le temps, pere d'oubliance, emporta au vent l'amitié et la souvenance de mon oncle, et se rendit grand amy de M. de Jarnac. Quelquesfois il n'est pas bon de tant promettre. Ce Fabien fut, comme ses freres, un tres brave et vaillant gentil homme; il l'a monstré en force endroicts signalez. Il fut, comme le pere, fort blessé à l'assaut de Rabastain d'une grande

arquebuzade à la bouche, dont il en cuyda mourir; mais il s'en guerit, avec un peu de difformité à la bouche, laquelle pourtant se passa, et s'en remit à sa premiere beauté, car il estoit beau et agreable : et, quelques années apres, estant encore renouvellée la guerre des Huguenots, il fut tué, dont ce fut grand dommage. Il laissa de luy deux honnestes, gentils et braves enfans, l'un dict le seigneur de Montesquiou, et l'autre dict le seigneur de Pompignan, tous deux tres braves et vaillans gentilshommes, ne degenerans nullement à leur brave et valeureuse race : grand dommage du seigneur de Pompignan, qui, accompagnant en Hongrie ce brave M. de Nevers, y mourut de maladie; mort peu digne de sa valeur, qui l'appelloit à une plus honnorable : telle estoit sa destinée; qu'y feroit on?

Voylà la lignée illustre du pauvre M. de Montluc, laquelle il a veu devant soy toute mourir avant sa mort, qui fut une grande desolation pour luy, avoir si bien engendré ses enfans, nourris, eslevez, poussez et agrandis, et tous se perdre au plus beau de leur aage et fortune.

Il eut deux freres, l'un, M. de Lyoux et qu'on appelloit le jeune Montluc, qui fut aussi un brave gentil homme et fort habille. Mais qui l'a esté plus que les deux freres, c'a esté M. l'evesque de Valence, fin, deslié, trinquat, rompu et corrompu, autant pour son sçavoir que pour sa praticque. Il avoit esté de sa premiere profession jacobin, et la feue royne de Navarre Margueritte, qui aymoit les gens sçavans et spirituels, le cognoissant tel, le deffrocqua et le mena avec elle à la Court, le fit cognoistre, le poussa, luy ayda, le fit employer en plusieurs ambassades; car je pense

qu'il n'y a guieres pays en l'Europe où il n'ayt esté ambassadeur et en negotiation, ou grande ou petite, jusques en Constantinople, qui fut son premier advancement, et à Venize, en Polongne, Angleterre, Escosse et autres lieux. On le tenoit lutherien au commencement, et puis calviniste, contre sa profession episcopalle; mais il s'y comporta modestement par bonne mine et beau semblant : la reyne de Navarre le deffrocqua pour l'amour de cela. Ce n'a pas esté le premier qu'elle a deffrocqué, tesmoing son dernier predicateur, qui estant jacobin on l'appelloit frere Girard, après maistre Girard, et puis elle le fit evesque d'Olleron. De ces temps il y eut quelques evesques d'une vollée soubçonnez sentir un peu mal de la catholicque; M. de Montluc, evesque de Vallance; l'evesque de Uzays, de la maison de Sainct Gelais, tous deux gentilshommes; M. de Marillac, evesque de Vienne; M. l'evesque de Bayonne, lymosin, de la maison de.... et noble, long temps ambassadeur en Allemagne; et puis l'evesque d'Olleron, maistre Girard (1); tous sçavans et grands personnages en tout pourtant.

Or, c'est assez parlé de toute ceste race bonne des Montlucs; si feray je, avant finir, cette digression sur luy, et diray comme je discourois un jour avec un grand capitaine de par le monde, et prince, du livre de M. de Montluc, lequel m'en dict de grandes loüanges, tant de sa vaillance que de sa suffisance et de ses beaux effectz de guerre, le me disant pourtant par

(1) Il oublie ici les deux plus connus, Jacques Spitame, évêque de Nevers, décapité à Genève, et Antoine Carracciol, évêque de Troyes, qui se déclara ouvertement protestant, et dont il a parlé ci-dessus tome I, discours LI. (S.)

trop vantard, bien qu'il eust faict plusieurs fautes en ses factions, dont il m'en remarqua deux fort grandes qu'il fit au siege de Sienne: l'une, dequoy il s'y opiniastra jusques à l'extremité, que luy ny les siens n'en pouvoient plus, et que certainement c'estoit un acte d'un tres vaillant et genereux simple capitaine et soldat, mais non d'un general ny d'un guerrier consideratif et politiq; car, puisque le Roy luy avoit mandé expressement, par M. de La Chappelle des Ursins, d'adviser bien à ne reduire à l'extremité sa ville, ny au dernier morceau, ny à la discretion de ses ennemis et perte de l'honneur et la reputation du Roy (comme luy mesmes confesse avoir failly en cela), il y devoit autrement adviser qu'il ne fit; car sy M. le marquis et le duc de Florence fussent estez aussy cruels et sanglantz comme ils furent gracieux et courtois, ou qu'il eust eu affaire à de grands capitaines qu'on a veu severes, rigoureux et poinctilleux, comme un M. de Lautrec et d'autres, ou bien au pape Jules, vers lequel les Siennois ayant envoyé pour leur capitulation, ils en eurent fort mauvaise responce, leur reprochant leur obstination, et qu'ils se retirassent au duc de Flourence et luy baillassent la carte blanche; enquoy ne faut doubter que, s'il ne fust mort deux jours apres, M. de Montluc et tous les Siennois estoient vendangez ou bien fricassez, quoy qu'il avoit resolu de donner la bataille dans la ville. Cela est bon, si le marquis n'eust sceu ses necessitez, famine et pauvretez, et les eust voulu emporter et assaillir de force; mais, les sçachant perdus et à la veille de la faim et de la mort, il n'avoit garde de combattre des gens desesperez qu'il tenoit la corde au col et à sa misericorde: voylà pourquoy il ne de-

voit se mettre ny luy ny ses gens sy au bas, et eust mieux faict et acquis plus d'honneur advant que combattre la fain; cependant qu'il estoit en force et en vigueur, il devoit capituler ou entre ouvrir quelque parler d'accord, et voyr la composition qu'on luy eust presenté, ou bonne ou mauvaise, et selon cela l'accepter, ou du tout joüer à la desesperade, faire une furieuse sortie sur l'ennemy, selon l'opinion de plusieurs grands anciens capitaines et modernes, qu'il vaut beaucoup mieux de s'advancer et tenter fortune où elle peut favoriser, que de ne la tenter point, et veoyr devant ses yeux sa destruction toute apparente et certaine. C'estoit ce que devoit faire M. de Montluc, ainsy que fit en ce mesme temps le capitaine Bernardin, corse, lequel, estant assiegé par André Dorié dans Sainct Florent en Corse, avec d'autres tant François qu'Italiens, et ayans tenus jusques à la totale extremité de fain et toute necessité, vinrent à composition avec ledit prince Dorie, qui leur promit toute bonne guerre de bagues et vies sauves, fors au capitaine Bernardin, qu'il vouloit resolument avoir pour en faire à son plaisir. Ce que voyant, desesperé de sa vie, il se resolut, avec une trentaine de ses meilleurs et resolus soldatz, de sortir les armes en main, et de se sauver ou mourir bravement: ce qu'il fit; car, ayant combattu et forcé trois corps de garde l'un apres l'autre, et tué force ennemis, ils eschapperent, bien senglants pourtant et couverts de force playes, et se sauverent la plus part où estoit M. de Termes, lieutenant de roy, qui ne peut assez admirer la valleur et le courage de ces gens de bien. Ainsy devoit faire M. de Montluc, ce me disoit ce grand prince, ou du tout sans venir à

ce dernier poinct de la necessité ou de la misericorde; car lors qu'on respiroit bien encor bravement il est à presumer que luy et les Siennois en eussent obtenu plus advantageuse capitulation, par octroy de quelque espece de leur liberté et de leurs privileges, ainsy que moy-mesmes je l'ay ouy ainsy dire dans Sienne à plusieurs honnestes seigneurs et dames de la ville; et aussy que la loy de la guerre le porte ainsy, de donner plustost misericorde et faire grace par pitié aux perdus et abbatuz, qu'à ceux qui sont debout et ont encor les armes en main. Certainement, sy M. de Montluc fust esté assuré de quelques secours, ou du Roy ou de M. d'Estrozze, cela alloit bien, et ceste opiniastreté eust porté grand coup, et eust esté tres utile et honnorable : mais, en estant desesperé, il falloit se contenter de la raison, et se resoudre qu'une utile composition, lors qu'elle estoit à bon marché, eust mieux mis à son aise et en liberté ceste honneste republicque.

Nous lisons que ce grand capitaine Marius, lors qu'il fut envoyé contre les Teutons et Ambrons, au lieu de les combattre de prime abord, il se retint coy, contre son naturel pourtant, et temporisa, endura force bravades et injures de ses ennemis, et force parolles picquantes des siens propres pourquoy il ne les menoit au combat. « Tout beau, leur dict-il; nous « ne sommes pas icy pour gaigner des triomphes, des « victoires et des gloires particulieres, mais pour sau- « ver la republique romaine et toute l'Italie; à quoy « faut plus adviser qu'à vos dires et genereux cou- « rages; lorsqu'il faudra donner nous donnerons. » M. de Montluc de mesmes ne devoit tant adviser à sa gloire particulliere, qui fust grande certes, comme à

sauver la republique de Sienne par une plus utille et commode capitulation que celle qui se fit par ampres, plus par pitié qu'autrement, et mesmes apres avoir rendu de si beaux combatz et faict de si belles escarmouches et soustenu force grands assauts, et princippallement celuy du fort de Camolia, où les ennemis furent si bien frottez, et y ayant perdu deux fois plus de gens que nous. C'estoit alors qu'il falloit parler d'accord, et, les armes braves en la main, capituler; sy que l'ennemy possible en fut esté aussy aise d'y entendre que de s'amuser plus au siege, sans plus tenter fortune ny les hazards à si mauvais marché; et alors ce fust esté le coup de la bonne capitulation : et ce fut ce que M. le mareschal de Tavanes conseilla à Monsieur, frere du Roy, apres la bataille de Montcontour, comme j'ay dict ailleurs : « Nous les avons bien frottez, « dit-il, à l'heure faictes la paix. »

Mais M. de Montluc ne se voulut contenter de la raison, ains voulut retenter fortune, tant il estoit avide d'ambition et de gloire; ainsi qu'il y a eu et a tous les jours de grands capitaines qui ayment mieux un pouce d'honneur pour eux qu'une coudée de bien et de gloire pour autruy : bien contraires à Catulus, collegue et compagnon de Marius en ceste guerre des Cymbres, lesquels, ayant passé les Alpes et s'estans monstrés aux Romains, grands, hauts, effroyables et horribles, ils en eurent si grand peur sur le passage de la riviere de Lade, sy qu'ils se mirent en fuitte et quictarent le camp d'effroy maugré luy; si que, voyant un tel desordre, il alla prendre l'enseigne de l'aigle d'entre les mains de celuy qui la portoit, et luy mesmes marcha devant la portant, afin que la honte

de ceste retraicte ou fuitte tombast toute sur luy, non pas sur son pays, et qu'il semblast que les Romains suivissent leur capitaine et ne fuissent pas. Il repara puis apres cette honte, car il gaigna la bataille et les defit, où il eut bonne part de la gloire et victoire avec Marius, voire meilleure.

Il n'y a plus aujourd'huy de ces capitaines qui voudroient rougir et recevoir un tel affront pour le general. Ceux aussy qui ont cogneu M. de Montluc brave et vaillant, et cupide d'honneur, voudroient bien jurer avec moy qu'il eust mieux aymé crever de cent mille morts que faire ce traict, et eust plustost choisy de joüer le personnage d'autres braves capitaines romains qui ont osté les enseignes aux fuyards et les ont portées au milieu du plus fort de la meslée et du combat. Il y en a eu, et s'en trouve tous les jours, une infinité de simples et grands capitaines qui ont choisy et choisissent plustost ce party que celuy de Catulus.

Je vous laisse donc à penser sy M. de Montluc eut toutes ces considerations à se deffaire de son honneur pour en garnir autruy : en tout pourtant il y a du *medium;* car on peut faire et l'un et l'autre. En quoy s'estonnoit ce prince dequoy le roy Henry ne luy en fist une reprimande, ou bien M. le connestable quand il le vist; car c'estoit un grand capitaine qui consideroit et pesoit bien toutes choses; et mesmes qu'il ne faut jamais attendre le dernier coup de la fortune adverse, ny de la prospere non plus; car gare le revire marion. Car il falloit, comme j'ay dict, joüer à la desesperade, sortir et mourir les armes en la main (possible qu'on en eust tué d'eux autant qu'eux des nostres), ou bien capituler de bonne heure.

Venons à la seconde faute, qui est de n'avoir voulu faire la capitulation de la ville, et l'avoir laissé faire à messieurs les Siennois; et s'estonnoit ce prince de son humeur bizarre, scrupule et ceremonie qu'il voulut observer en cela; car il faisoit tord à son roy et à luy qui le representoit, et se devestoit de sa charge pour en vestir messieurs de Sienne; et mesmes qu'estans subjects du Roy, puis qu'ils s'estoient donnez à luy et les aymoit et les tenoit pour tels, il les faisoit parler et taire le Roy; il les faisoit composer, et luy son general demeuroit muet; il les rendoit superieurs, et luy inferieur à eux; bref, il leur rendoit l'honneur qui luy appartenoit. Et ne fut sans cause que le roy Henry, lors qu'il luy discouroit cette capitulation, luy dict qu'il s'estonnoit que le marquis ne l'avoit defaict à la sortie, inferant par là que ses subjects ne pouvoyent parler ne composer pour luy son lieutenant present, comme le sceut tres-bien dire M. le marquis en faisant ceste capitulation, que ny M. de Montluc ny ses gens n'estoient point aux Siennois, mais au Roy, et n'avoient nul pouvoir de capituler pour eux. Mais M. de Montluc, tout ambitieux de son honneur particulier, respondit qu'il aymoit mieux que les Siennois capitulassent pour luy, et que le nom de Montluc ne s'en trouveroit jamais en capitulation. A quoy M. le marquis sceut tres bien respondre qu'il avoit bien rendu en son temps deux forteresses avec la raison; que pour cela il n'en avoit esté repris de l'Empereur, ny moins estimé, et ne laissoit se servir de luy en d'honnorables charges.

Mais quoy! il falloit que ce coup là M. de Montluc se gouvernast par caprice, et se laissast aller à l'am-

bition et à son honneur; enquoy il n'observa pas ce qu'il sceut reprocher à M. de Terride apres son desastre d'Ortez, comme verrez dans son livre, le redarguant d'une vaine gloire, que luy, foible, battu et presque deffaict, se tenoit sur le haut bout, et encor à l'endroict de celuy qui estoit pour luy sauver la vie et l'honneur. Possible, si M. de Montluc fust esté aussi rompu en matiere d'Estat et pratiq comme il fut despuis, il n'eust pas tant bravé M. le marquis comme il fit.

Une autre raison qu'il allegua au roy Henry pour n'avoir capitulé au nom du Roy, fut que cela luy servoit beaucoup à ses pretentions qu'il pouvoit tousjours avoir pour recouvrer encores Sienne. Ceste raison est fort foible; car, pour avoir perdu Naples et Milan, qu'il allegue, et autres places, soit par forces, par capitulations et traictez de paix, comme le Piedmont, Savoye, ou autres accidens, comme la conté de Rossillon et Nice, pour cela les droicts et pretentions que nos roys y ont dessus ne se perdent, et sont tousjours sur leurs piedz de les attraper quand ils voudront, en quelque façon que ce soit: car les plus belles pretentions et plus grands droicts que les roys et des hauts princes souverains ont, sans tant poinctiller sur la justice ny sur l'honneur, consistent sur la poincte de leurs espées; et qui a la meilleure il gaigne la moitié de la partie, voire toute bien souvent; et, comme disoit le bon duc Philippes de Bourgogne, les royaumes appartiennent de droict à ceux qui les peuvent avoir par force d'armes ou autrement: à quoy sont fort subjets les Gaulois ou François, selon Tite Live, qui dit qu'ils portent leurs droicts sur la pointe de leurs espées.

Ceste raison donc, alleguée de M. de Montluc pour cela, n'estoit valide non plus que celle de sa vaine gloire et obstentation; car et combien y a il eu de bons, braves et grands capitaines qui ont rendu des places par capitulations bien à propos? sont ils estez pour cela deshonorez le moins du monde? ainsy que firent, du temps de nos peres et de nous, M. de l'Escu pour Cremone, M. de Vendenesse pour Come, messieurs de La Palice et Montpesac pour Foussan, le comte Sanserre pour Saint-Ysier, M. de Montmorency pour Theroüane, le senor Pietro Colomno pour Carignan, Cæsar de Naples pour Vulpian; tant d'autres que je laisse pour la briefveté ont ils perdu pour cela l'honneur? faisoient ils capituler les habitans des places? C'estoient eux qui, en leur nom et celuy de leurs maistres qu'ils representoient, faisoient le tout comme la raison vouloit; ce fust esté autrement une vraye mocquerie et une grand honte, car c'estoit proprement contrefaire ceux qui portent des moumons, lesquels n'osent parler et font parler d'autres.

Certainement, si M. de Montluc et ses gens ne fussent esté au Roy, à ses gages ny à sa paye, et que les Siennois les y eussent appellez et soldoyez, ou que d'eux mesmes fussent allez à eux comme gens volontaires et mercenaires, comme il en advint à ceux de La Rochelle en leur siege et autres lieux que je nommerois bien, il estoit tres raisonnable que les Siennois parlassent et capitulassent pour eux; mais là où le nom du Roy sonne et s'escoute, il faut, sans aucune consideration, que Sa Majesté aille devant, et qu'elle seule se face ouyr, mesmes parmy une si belle republique que celle de Sienne, et qu'il fust dict par grand honneur que ce

fust esté le Roy qui l'eust preservée, par son nom et sa capitulation, d'une totalle ruyne, à laquelle l'extremité du siege l'avoit reduit, non pas Sienne eust sauvé les gens du Roy ny son lieutenant, n'estant raison, comme j'ay dict, que les subjects parlassent pour le Roy, et le fissent passer par leurs loix, voulontez et capitulations; ce qui depuis a porté coup, car j'ay veu dans Sienne aucuns et aucunes de la ville se prevaloir de cette gloire et en faire trophée. Par telle capitulation, et à perpetuité, cela se dira et se lira, à la honte des François, comme j'ay dict cy devant.

Une autre chose que je trouve fort mauvaise, et en laquelle trouva fort à dire ce prince, dequoy M. de Montluc tarda si long temps à chasser tant de bouches inutilles à l'extremité, et que du commencement il ne les chassast, tant pour avoir mangé leurs vivres inutillement, qui eussent beaucoup servy, que pour les avoir jectez à la boucherie, à la fain, aux coups, aux forcemens de femmes et de filles; car si du commencement il l'eust faict, avant que l'ennemy eust sarré la ville à l'estroit, toutes ces bouches s'en fussent allez au loing, et eussent cherché et pris party sans aucun danger : et en telles choses, certes, il y a de la conscience et de l'ire de Dieu.

Feu M. de Guyse, à son noble siege de Metz, ne fit pas ainsy, car du premier commencement il y mit si bon ordre qu'il n'y resta que les bouches utilles. Ce brave prince estoit en tout consideratif, et faisoit bien parestre qu'il craignoit Dieu, qui le favorisa possible plus pour ce subject que pour autre; car et quelle plusgrande pitié pouvoit on voir, que ces pauvres creatures ainsy exposez à toutes sortes de miseres, comme

le livre le dict, et que le roy Henry deplora fort? Messieurs de La Rochelle en leur siege n'en chasserent aucunes, bien qu'ils fussent pres par de là le pain : aussi Dieu les assista, comme la fin s'en ensuivit, jusques là que beaucoup de pauvres gens, et hommes et femmes, qu'on n'eust jamais pensé, mirent la main à l'œuvre et aux armes, et leur servirent beaucoup, comme j'en parle ailleurs.

Pour les lansquenetz, de mesmes il les falloit chasser des l'abord, car il voyoit bien que ce sont gens mutins quand ils viennent à la disette du pain et du vin, et qu'ils sont meilleurs pour la plaine que pour un siege, comme j'en parle ailleurs, qui peurent faire un grand desordre en la ville si l'on n'y eust remedié à leurs despans, car il en mourut beaucoup.

Certes, pour excuser M. de Montluc, ne faut point doutter que sy du commencement il eust eu loisir de mettre ordre à tout cela, il l'eust faict, tant il estoit prevoyant et pratiq capitaine; mais il ne fut pas quasy arrivé dans Sienne, que le voylà assiegé : sy qu'il n'eut le temps de respirer ny mettre ordre, non pas seulement d'adviser aux vivres, mais plustost à la guerre. D'advantage sa grande maladye, qui luy dura long temps, le destourna de toutes considerations; encor fit il tout ce qu'il peut, et plus que ses forces n'y bastoient, ny que jamais fit Martin à danser, comme l'on dict.

D'une autre chose s'estonna bien fort ce prince, dequoy M. de d'Estrozze ne fist souvant des courses, ne donnast des allarmes, des camisades, et enlevast des logis, enfonçast des tranchées au camp du marquis, mesmes sur le declin du siege; dont il en eust eu bon

marché, car il estoit fort harassé et ne bastoit que d'une asle, comme on dict, tant pour la longueur du siege, de la fatigue, du froid, des longues veilles et corvées de combatz, jusques à la fin; car bien souvant les munitions failloient à venir, ou bien fort tard : sy bien que M. d'Estrozze, s'il les eust souvant visitez, esveillez d'allarmes, de camisades, de forcement de trenchées et enlevement de logis, ayans estez ainsy combattus par le devant des Strozziens, et de ceux de la ville par le derriere, ils eussent bien songé en eux autrement qu'ils ne firent, et la capitulation possible s'en fust elle ensuivye meilleure pour les pauvres Siennois; et principalement que ledict sieur Estrozze estoit si pres d'eux à Montalsin, et ayant encor assez de jollyes forces, non pour donner bataille, mais *para hazer arremeditas* (1), comme dict l'Espagnol, et fatiguer et importuner l'ennemy à le mettre fort bas; car, pour la cavallerie, il estoit aussy fort, ainsy que M. de Montluc le dict. Le marquis n'avoit que cinquante chevauxlegers, quasy mourans de fain et hors des fourrages; M. d'Estrozze avoit la belle compagnie de M. de Sipiere, conduitte par ce brave Serillat, et encor avoit quelque autre cavallerie italienne, qui eust fort endommagé l'ennemy : mais rien de tout cela; sy que l'on eust dict que vers Montalsin il y avoit suspension d'armes; dont j'en ay veu fort se mescontenter depuis les Siennois dans Sienne, comme firent ceux de Luzignan en leur siege de M. de La Nouë et des Huguenots du dehors, qui ne les assistarent jamais par aydes et moyens tels que je viens de dire : j'en parle ailleurs.

(1) Pour faire des attaques. (S.)

Ne faut doubter que d'un costé et d'autre n'y ait eu force raisons pour excuser celles de M. d'Estrozze : M. de Montluc les dict au Roy. Celles de M. de La Noue, il les a dict tres pertinentes à plusieurs, et mesmes à moy ; car, de faute de courage et de valleur, il en avoit prou et à revandre.

Je vis au siege de La Rochelle l'heure et le jour que, s'ils fussent venus cinq cens chevaux et cinq cens bons harquebuziers, mesmes sur le declin, ils eussent bien estonné le monde.

Or, pour fin de ce discours, M. de Montluc a esté un tres grand, brave et bon capitaine de son temps : et il le faisoit beau ouyr parler et discourir des armes et de la guerre, ainsy que j'en ay faict l'experience, moy ayant esté sur la fin de ses jours un de ses grands gouverneurs, et mesmes au siege de La Rochelle, et à Lyon, lors qu'il fut faict mareschal de France. J'estois fort souvant avec luy et m'aymoit fort, et prenoit grand plaisir quand je le mettois en propos et en train, et luy faisois quelques demandes de guerre ou autres choses ; car je ne suis jamais esté sy jeune que je n'aye tousjours esté fort curieux d'apprendre; et luy, me voyant en ceste volonté, il me respondoit de bon cœur et en beaux termes, car il avoit une fort belle eloquance militaire, et m'en estimoit davantage. Dieu ait son ame. Notez sur cette fin de discours que ce grand prince allegué n'en a tant dict que moy.

DIGRESSION

SUR LE MARESCHAL DE BIÉ.

Monsieur de Montluc, en un recoing de ses *Memoires*, parlant de la guerre de Boullongne et comté d'Oye, parle en bonne façon de M. le mareschal du Bié, et mesmes lors que, voyant une fois sa cavallerie faire mal et abandonner l'infanterie, il mit pied à terre, tout mareschal qu'il estoit, et avecques une picque au poing se met à la teste pour l'assister et courir sa fortune. Ce discours est gentiment escrit de M. de Montluc. Ce bon et brave chevallier avoit bien besoing d'un tel escript et publiement de sa vertu et valeur, car il a esté peu favorisé de ceux qui ont escript de son temps; je croy que ce fut pour la disgrace qu'il eut à cause de la redition de Bouloigne par son gendre : et disoit on lors qu'il fut esté luy mesmes en grand peyne ; sans qu'on eut esgard à son honnorable vieillesse et à ses services passez ; mais sur tout, disoit on, le Roy luy avoit faict grace, d'autant qu'il avoit esté faict chevallier de sa main, comme le roy son grand pere de celle de M. de Bayard. Ce ne fust pas esté beau au Roy sy son parrin eust esté traicté de cette façon ; si fut il condempné à une prison, voire à la mort, disent aucuns. On disoit qu'on luy avoit faict tord. Je m'en rapporte à ce qui en est ; mais il avoit esté en son temps un noble chevallier : la succession qu'il receut de M. de Bayard en fit quelque preuve, car le roy François, apres sa mort, luy donna la moictié de la compagnie de cent hommes d'armes de M. de Bayard. C'est

un grand heur et honneur à toutte personne, quand elle succede en la place d'un autre tout remply de vertus et valeur: et cette compagnie ne fut mal tombée à ce seigneur là, car il l'employa bien. Apres qu'il fut mort M. de Sansac en eut la moictié. Voylà comme de main en main elle tomba en bons lieux.

DISCOURS SOIXANTE-ONZIESME.

ARTICLE I.

M. LE MARESCHAL DE BRISSAC.

Il faut que je parle à ceste heure du grand mareschal de Brissac, messire Charles de Cossé. M. le mareschal de Brissac fut noble en tout, de vertu et de race. J'ay ouy dire que ses predecesseurs estoient du royaume de Naples et vindrent en France, et le bon roy René de Sicile les y mena (autres disent le roy Charles VIII), et les ayma et favorisa fort; sy bien que, de succession en succession, et de pere en fils, sont esté tousjours gouverneurs du chasteau d'Angers, la plus belle forteresse de France, fors depuis cette guerre de la Ligue, que le comte de Brissac, aujourd'huy mareschal de France, la perdit de la façon qu'on la trouve aux histoires de nostre temps.

Ce grand mareschal dont je veux parler fut nourry et eslevé avec messieurs le Dauphin et d'Orleans, enfans de France, desquels madame de Brissac, une tres sage et vertueuse dame, estoit gouvernante en leur enfance et de Mesdames. Sur tous les deux il fut fort

aymé de M. le Dauphin, sy bien qu'à venir croistre grand, et l'estat de sa maison dressé, il fut son premier gentil homme de sa chambre, d'autres disent son premier escuyer, qui estoit lors bien plus grand estat et plus estimé qu'aujourd'huy. La chanson le confirme :

Mon escuyer Brissac, je la vous recommande.

C'estoit une fille de la Court, belle et honneste, et de bonne maison, comme j'ay dict ailleurs, que je ne nommeray point, encor qu'il n'y ait point de danger, car il ne l'aymoit qu'en honneur; la chanson le porte ainsy :

Brunette suis, jamais ne seray blanche:
Monsieur le Dauphin malade en sa chambre,
Sa mye le va voir, bien triste et dolente:
« Sy vous mourez, monsieur, à qui me doibs-je rendre?
— Mon escuyer Brissac, je la vous recommande. »

Voylà ce qu'en dict la chanson.

Estant donc M. le Dauphin mort, cet escuyer Brissac, ayant avec grand regret laissé le corps mort de son maistre en son cercueil, part droict vers le camp d'Avignon, resolu de venger la mort de son maistre sur les ennemis de tout ce qui pourroit tomber à la mercy du trenchant de son espée, et pardonner à peu, tant qu'il auroit jamais de vie au corps.

Ce malheur luy servit, car possible il se fust amusé par trop pres de son maistre et à sa faveur, comme j'ay veu aucuns; sy qu'il ne fust jamais esté ce brave capitaine qu'il a esté despuis.

Ce desir donc de vengeance, avec son cœur brave et ambitieux, le poussa si bien aux perils de la guerre, les cherchant et recherchant en tant de hazards, que

bien tost il acquist le renom parmy les François d'un tres brave et vaillant gentil homme françois; si bien que, guydé aussi de la fortune, il eut beaucoup de belles et honnorables charges les unes apres les autres.

Il eut une compagnie de chevaux-legers, de gensdarmes, fut couronnel general de la cavalerie legere en France, fut couronnel de l'infanterie françoise devant Parpignan. Il luy arriva certes quelques disgraces à Victry, sur la deffaicte, desordre et fuicte de ses chevaux legers; mais il s'en sceut fort bien desmesler et faire sa retraicte de loup, tournant tousjours visage, ainsy que M. du Bellay le dict en ses *Memoires*, lequel il faut plustost croyre en ce faict que Paulo Jovio, qui en parle en ces propres mots : « Brissac, « s'estant d'un ardant courage combattu sur la caval-« lerie de Francisque d'Est, et ne pouvant soustenir « l'impetuosité de la foule des ennemis, quand le com-« bat incontinent fut commencé, se prit à refuyr vers « ses gens, et fut sy tres fort pressé, qu'il fut contrainct « de rompre l'ordonnance de ses gens de pied par tu-« multueuse course, sans retenir la bride à son cheval; « par laquelle advanture tout le bataillon des François « fut dissipé en un moment de temps : que si San-Petro « Corso ne se fust presenté avec ses arquebuziers et « n'eust faict teste, Brissac mesmes eust esté acablé au « gué de la riviere. » Certes la route et le desordre y fut grand, mais non tel que le dict Paulo Jovio, et faut plustost croyre M. du Bellay.

Tant y a, en toutes les charges qu'il a eues il s'en est sy bien acquitté qu'on le tint despuis pour un vaillant capitaine; ses memorables actes en firent la preuve, lesquels je ne m'amuseray point à escrire, car on les

void assez en nos histoires françoises, et sur tout dans les *Memoires de M. du Bellay* et *de M. de Montluc*. « Il y a eu le sieur de Beauvein, l'un de ses intimes, qui en a faict un fort beau livre de luy, qui le loue et l'exalte un peu trop, attribuant qu'il avoit tout faict, sans en deferer que peu ou partye à la prise de Cazal faicte par M. de Salvoyson; mais, avec touttes ses louanges et vertus, il luy faict tord de le rendre sy importun à demander sy assyduellement argent au Roy, veu que le revenu de Savoye et du Piedmont vaut aujourd'huy plus de seize cens mille escus, qui estoit assez bastant d'entretenir toutes les compagnies qui estoient en Piedmont, avec quelque cent mille escus que le Roy eust peu envoyer davantage (1). » Ses actes pourtant ont esté tels et si haults, qu'ils le firent mareschal de France et lieutenant de roy en Piedmont, non sans bonne faveur pourtant que je ne dicts pas; et là il s'acheva à se parfaire un tres grand capitaine, et tel qu'on l'a renommé parmy nous et les nations estranges. Il y garda tres bien et tres sagement ce que son roy luy mit entre ses mains; ce qui est advenu tres rarement à nos capitaines françois en nos conquestes de dela les Montz : mais fit bien mieux, car il en alla prendre sur l'autruy et le joignit au nostre, encor que durant sa charge il y ait eu de grands capitaines de l'Empereur, ses lieutenans à Milan et Piedmont, ausquels a bien faict teste, et des meilleurs capitaines particuliers et soldats, car la fleur des Imperialistes s'y accouroit, comme des nostres s'y accouroit aussy.

(1) Ce qui est entre deux guillemets manque dans les éditions précédentes.

Les trois grands capitaines furent Ferdinand de Gonzague, le duc d'Albe et le duc de Sesse, sans en conter d'autres. Vertu contre vertu se faict bien plus parestre. Il ne les a jamais craints ny laissé ses entreprises pour eux, et leur a donné beaucoup d'affaires.

Quand la guerre de Parme s'entreprit, don Fernand estoit lors gouverneur de l'Estat de Milan. On l'accusoit pour lors que c'estoit luy qui fit l'entreprise sur la mort et la penderie de Pierre Louys Farneze. Ce fut une terrible estrette.

C'estoit un homme qui entendoit bien les tours de passe passe, non de maistre Gonnin, mais de Machiavel. Il fit attrapper les braves soldats que M. de Brissac envoyoit et faisoit couler file à file au commencement de ceste guerre, qui s'alloient jecter dans Parme et dans Lamirande, et les fit tous assassiner et jecter dans l'eau ou assommer, selon qu'on les rencontroit, encor que ce fust en bonne paix; dont il en fut fort blasmé. Toutesfois pour ses raisons il alleguoit qu'il n'est pas permis, soubs tiltre de bonne paix, faire acte d'hostilité, encor qu'il soit caché et en cachette mené. Il ne le garda guieres sans qu'il luy fut bien tost rendu; car, estant empesché devant Parme, le Roy mande à mondict sieur le mareschal d'ouvrir la guerre à outrance en Piedmont, pour faire desmordre Parme.

Il ne demanda pas mieux, car il luy en vouloit dès la mort de M. le Dauphin son maistre, de laquelle il estoit fort accusé, comme j'ay dict. Parquoy, aussitost commandé aussytost faict, et luy raffle Quiers et Sainct Damien en un rien; ce qui fit desmordre et sauver Parme; car ledict don Fernand, en ayant esté adverty, et que s'il ne venoit en Piedmont M. le mareschal le

luy prendroit tout, voyre Milan, pour un besoing, comme on dict, il s'en tourna, ayant pourtant laissé devant Parme quelques gens de guerre soubs le marquis de Mus et autres capitaines, tant papistes qu'imperiaux, qu'on ne craignit guieres pourtant; et fallut quitter tout : par ainsy Parme fut en repos et seureté. De ce qui se fit apres entre M. de Brissac et don Fernand, j'en remetz les curieux au livre de M. de Montluc et autres.

Tant y a que l'autre n'emporta rien sur M. de Brissac, mais luy beaucoup sur l'autre, tant la fortune luy fut heureuse de bien garder le sien et d'en prendre encor sur l'autruy, ainsi qu'il fit quand il prit quelque temps apres Yvrée, passage tres oportun pour entrer au duché de Milan et Italie, et qu'il conquesta le val d'Auste et la ville de Bielle, dont les habitans se rendirent à luy de peur et volontairement, ayant sceu la prise d'Yvrée, en luy priant de vouloir entretenir leurs privileges et franchises; ce qu'il leur accorda fort liberallement, et fit bien mieux, car, au lieu que les Espagnols leur faisoient payer tous les ans vingt mille escus de tribut, il les en deschargea de dix, et les quicta pour les autres dix; ce qu'ils promirent avec tres grand aise, et luy jurerent toutte fidelité.

Ainsy faut il traicter doucement ses subjects nouvellement conquis, comme fit le roy Louys XII ceux de Milan, et le roy Henry à ceux de Sienne; les Siennois, dis je, qui luy garderent aussi toute fidelité jusques à l'extremité.

Ceste conqueste de M. de Brissac ne fut pas petite à son maistre; non moins fut aussy celle de Cazal et du marquisat de Montferrat, comme de Sainct Salva-

dor, Valence et force autres places; et, qui plus est, venant le duc d'Albe là dessus, et menaçant et promettant de reprendre dans un rien une grand partye du Piedmont, M. de Brissac s'y opposa sy bien, et y mit un si bon ordre à tout son pays et ses places, que l'autre, ayant une armée de plus de trente mille hommes, n'y peut rien gaigner, mais desmordre Sanjac qu'il tint assiégée trois sepmaines, tant ce mareschal y avoit bien pourveu, et de bons et vaillans hommes et de toutes autres munitions de guerre, mieux certes, et plus prudemment et sagement que quelques gouverneurs de provinces que nous avons véu, qui, par faute d'ordre, ont perdu à leurs maistres de tres bonnes places, comme nous avons veu vers ces temps.

Ampres que le duc d'Albe desassiegea Sanjac, M. le mareschal ne fut pas plus heureux au siége de Conis; si bien que, si les François leur reprochoient Sanjac, ils nous reprochoient Conis: à beau jeu beau retour; et ainsy ils se rendoient la jument. Mais on disoit alors que Conis estoit une place fatale contre les François, qui du temps du roy François avoit esté assiegée fort et ferme, et faillie; et si n'y avoit que gens de la ville et des environs, car ils s'estoient faicts neutres; et de mesmes du roy Henry (1).

Par ainsy ce que les astres ont predestiné, les humains, avec leur grand effort, n'y peuvent rien. Il y a aussy des places qui sont aussy, par le ciel ou le destin, fatalles contre les puissances humaines, comme furent jadis les murailles de Troyes, qui tindrent dix ans contre toute la Grece bandée à l'encontre d'elle.

(1) Sous Louis XIII, le comte d'Harcourt prit cette place en 1641. (S.)

D'autres places et villes y a-il qui d'elles mesmes sont sy mal basties de la fortune, et si malheureuses, qu'ordinairement elles sont subjectes à prises et reprises, sacs et ruynes.

Qui sera curieux contemple et considere un peu combien de fois, aux guerres de Lombardye, Pavye a esté battue, rebattue, prise, reprise, saccagée et ruynée; en nos frontieres de Picardye la ville et chasteau de Hesdin; tant d'autres qui me seroit aysé specifier s'il n'estoit que j'en veux donner le plaisir aux curieux de les rechercher eux mesmes, qui possible mieux que moy les pourront esplucher et cribler.

Or M. le mareschal ayant pris Valence la fit desmanteller; mais l'Espagnol, pour l'importance de la vicinance qu'elle avoit pres de Milan, la reprit et fortifia sy bien par amprès, que M. de Guyse, tirant vers l'Italie avec son armée et celle de M. de Brissac qui estoit aussi en personne, eut quelque peine de la reprendre; dans laquelle M. de Brissac mit Francisque Bernardin, gentil capitaine, avec une bonne garnison qui fatiguoit fort et Alexandrie qui en estoit prés, et Milan non guieres loin. Et ainsy que M. le mareschal estoit sur le poinct d'executer de belles entreprises sur les places de l'Estat de Milan, voyre sur Milan mesmes, voyci le desastre venu de la bataille de Sainct Quentin; alors falut à M. le mareschal envoyer au Roy la moictié de ses meilleures forces, tant françoises que suisses et allemandes, pour secourir le plus pressé et le plus important.

Voylà comment l'occasion belle se perdit de tomber sur Milan; la paix s'ensuivit. Apres, tous beaux desseins de guerre prindrent congé de ce grand capitaine,

qui, au lieu de conquerir des places, en falut rendre aucunes qui nous avoient tant cousté; et au lieu d'en fortiffier, en fallut demolir et abattre aucunes, qui furent de grandes pitiez et commiserations à luy.

Je passay lors en Piedmont qu'il faisoit demanteller Villianne, et luy allay faire la reverence, le trouvant sur le grand chemin; et, me monstrant cette demolition, il me dict quasy la larme à l'œil: « Voylà les « beaux chefs-d'œuvres où nous nous amusons main« tenant, apres tant de peynes, de travaux, de des« panses, de morts et de blessures, depuis trente ans. » Je tiens de feu M. le comte de Brissac son fils, qu'ampres la mort du roy Henry, si ce fust esté en consideration d'autre que de madame de Savoye, il n'eust jamais faict ceste restitution; mais il l'aymoit et honnoroit sy tres tant (pour beaucoup de raisons que je dirois bien), qu'il banda les yeux et à son ambition et au bien public. De là en hors il s'en vint en France, où il fut honorablement recueilly du roy François II, qui estoit lors à Rambouillet, où je le vis arriver, et fut recompensé du gouvernement de Picardie et puis de l'Isle de France et Paris, où il mourut (1), non tant chargé d'années, car il n'avoit pas que cinquante sept ans, comme cassé de maladies, et surtout de gouttes qui le tourmentarent plusieurs années avant que mourir. Encor le vis-je devant Orleans apres la mort de M. de Guyse, que le Roy et la Reyne avoient envoyé querir pour commander à l'armée qui estoit là, avec tous ses maux tenir ceste mesme grace et façon de grand capitaine qu'il s'estoit sy bien acquise; et le

(1) Le dernier de décembre 1563. *La Popelinière*, tom. I, f. 375, a. (L. D.)

faisoit encor tres beau veoir à commander; mais le temps ne luy en dura guieres, car aussi tost la paix se fit.

C'est grand dommage quand ces grands capitaines s'envieillissent et meurent, et tels je les accompare aux beaux espics de bledz, lesquels, quand au beau mois de may ils sont verds et vigoureux en leur accroissance, vont orgueilleusement haut, eslevant leur chef et sommet; mais quand ils viennent à meurir et jaunir, le vont penchant et bessant, comme n'attendant que la faucille qui leur oste la vie. Ainsy sont ces grands et braves capitaines, qui, en la fleur et verdeur de leurs ans, haussent la teste, bravent, triomphent, rien ne leur est impossible; mais venant sur l'aage, tourmentez de maux et maladies, declinent et tombent peu à peu dans leurs fosses, ne leur restant rien, si non leurs beaux noms et renoms qu'ils se sont acquis. Encore, si, à mode du bled, ils pouvoient renaistre et se renouveller en ce monde, ce seroit une tres belle et tres douce attente pour eux. Il est vray que la resurrection heureuse que Dieu nous a promis satisfaict à tout.

J'ay veu discourir à plusieurs honnestes gens qui disoient que si M. le mareschal a faict de si belles choses en Piedmont, et que s'il y a acquis le nom et tiltre de grand capitaine, qu'il faut bien qu'il en remercie aussi l'assistance des bons et grands capitaines qu'il avoit avec luy, comme sa valeur et prudence : ny plus ny moins qu'un banquier ou marchant signallé; il a beau d'estre habile, prompt d'esprit, entreprenant, remuant et remply d'intelligences et invantions, s'il n'a des facteurs habilles et sublins pour faire valoir, qui deçà, qui delà, le talent de leurs bancques et de leurs

bouticques, il ne peut rien faire, car un seul ne peut fournir à tout. Il est vray; mais un chef brave, vaillant et prudent, peut beaucoup aux factions de guerre, comme cela s'est vu en plusieurs histoires, et comme la fable nous monstre d'une bande de cerfs conduicts par un brave lyon et courageux, leur chef deffit une trouppe de lyons conduicts par un cerf. Mais que devoit faire M. le mareschal? luy chef et lyon, commandoit à une armée de lyons qu'il a eu tousjours avec luy, et à eux commandé, comme à messieurs de Vassé, de Chavigny, de Terride, d'Aussun, de La Mothe Gondrin, de Gourdon, de Montluc, de Francisque Bernardin, de Salvoyson, de Gordes, de Bellegarde pere et fils, de Renouard, le comte de Hesne, de Briquemaut, de Tande, Bedene albanois, messieurs de Sautal les deux freres, et l'evesque et tout (1), qui avec sa crosse et mytre tenoit rang de bon capitaine; de Maugiron, de Gordes, d'Annebaut, de M. d'Anville, couronnel de la cavallerie-legere; de Clermont, de Biron, de Vantadour, de messieurs de Bonnivet et vidasme de Chartres, couronnels de l'infanterie françoise; de Furly, de celle des Suisses; de Caillat, maistre de l'artillerie, des Biragues le seigneur, qui estoit fort creu en conseil; Ludovic-Charles, et M. le president, depuis chancelier et cardinal, qui de ce temps valoit bien un homme d'espée; le capitaine Moret callabrois, Jehan de Thurin, San Petro Corso, couronnels; bref, une infinité d'autres sy tres bons et braves

(1) Je crois qu'au lieu de *Sautal* il faut lire *Seulal*, et que cet évêque est l'abbé de Manne, depuis évêque de Fréjus. Peut-être est-ce aussi Soleillas, auquel cas cet évêque seroit le jeune Oraison, d'abord évêque de Riez, puis mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie. (L. D.)

capitaines, qui tous seroient aujourd'huy dignes d'estre generaux d'armées, non pour garder ou conquerir un Piedmont, mais tout un grand royaume : si je les voulois nombrer, je n'aurois jamais faict, sans compter force autres capitaines particulliers, tant de chevaux legers que gens de pied, comme les capitaines Sainct-André, les deux Molle freres, les deux Richelieux freres, les deux Isles freres, les deux Villemaignes et Taix cousins, de Gourdan, de Montinas, les capitaines Bourdeille, Autefort, Roquefeuil, Aunous, les deux Rivieres, Puitallier, Muns, Buno, Estanges, Bacillion, Cobios, La Chasse, Montluc le jeune, M. le baron d'Espic maistre-de-camp; bref, une milliasse d'autres que je n'aurois jamais achevée à compter, lesquels capitaines estoient suivis et accompagnez de sy bons soldats, si braves et vaillans, qu'on n'eust sceu lesquels trier parmy les uns parmy les autres, tant la fleur du grain y estoit belle et nette. Je metz à part les princes et grands seigneurs, comme messieurs d'Anguien, de Condé freres, de Nemours, d'Albœuf, de Montmorency, d'Aumalle et autres grands, qui accouroient en poste aussi tost en ce Piedmont, quand ils sçavoient que ce mareschal devoit faire quelque journée, comme dict l'Espagnol : lesquels tous, comme j'ay veu, tant grands que petitz, rendoient si grand honneur, obeyssance et respect à ce general comme si ce fust esté un prince du sang ou autre. Aussy luy s'en faisoit bien acroire, et s'en prevaloit un peu par trop sur eux; car il tenoit si grand rang et auctorité, que j'ay veu plusieurs s'en mescontenter et dire que le Roy ne la tenoit sy grande et leur estoit plus familier, et que, pour un simple gentilhomme c'estoit trop. Aucuns disoient

qu'il falloit qu'il le fist ainsy, estant en pays estrange, et que parmy les estrangers il falloit ainsy faire valoir et auctoriser son Roy, afin qu'ils y prissent exemple à le mieux respecter, et aussy qu'il en voyoit faire de mesmes aux lieutenans de l'Empereur ses voysins, et qu'il n'estimoit pas moins son Roy qu'eux leur Empereur.

Sy avoit il sy belle façon à tenir ainsy sa reputation et sa prosopopée, comme l'on dict, que plusieurs ne s'en mescontentoient point; car il estoit tres-beau seigneur, de fort bonne grace en tout ce qu'il disoit, commandoit et faisoit; parloit bien, mais peu, ce qui desplaisoit fort à aucuns.

J'ay ouy dire à ceux qui l'ont veu que bien souvant on les a vu joüer aux eschectz, M. de Bonnivet et luy, depuis le disner jusques au soupper, sans profferer une vingtaine de parolles. Voylà une grande taciturnité!

Tout cela luy changea quand il fut en France et à la Court; car il se rendit plus accostable, plus familier et affable. Aussy j'ay ouy dire à feu M. de Lansac, qui estoit un vieux registre de la Court, que le feu roy François I disoit que tels grands de son royaume, quand ils arrivoient à la Court, ils y estoient venus et receus comme petits roys, c'est à dire qu'il n'y avoit que pour eux du premier jour à estre reverentiez, honnorez, carressez, recherchez, tant des grands que d'un chacun de la Court; le second jour, qui estoit le lendemain, comme princes estoient venus, commençans un peu à decliner en leurs recueils, honneurs, respectz et caresses; le troisiesme jour ils n'estoent plus que gentilshommes, qui descheoient du tout de leur

grand bien veniatis et de leurs honnorables entrées, et estoient reduits et reglez au petit pied comme le commun des gentilshommes. J'ay veu souvant telles experiences, et s'en voit tous les jours; les courtisans, qui l'ont praticquée et veu praticquer, m'en sçauroient bien que dire.

Je vis arriver mondict sieur le mareschal à la Court, qui estoit lors à Rambouillet, comme j'ay dict cy-dessus, qui fut fort bien receu du roy François II, et bien embrassé et carressé et respecté de M. de Guyse, qui lors gouvernoit tout, et de tout le reste de la Court, tant de seigneurs que dames, fort honnoré et admiré; et luy, sans s'estonner, faisoit fort bonne mine et monstroit grand grace, comme il avoit certes; mais pourtant, au bout de quelques jours, il esprouva le proverbe du roy François que je viens de dire : car la Cour a cela, que de ne faire cas que des grands favoris; et les autres ont beau estre accomplis de toutes les valeurs, vertus et honneurs du monde, *niente*. Sy bien que ce grand mareschal, qui estoit le premier en Piedmont, falut qu'il endurast en France et à la Court beaucoup de compagnons pres de soy, encores bien-aise.

Il arriva fort bien accompagné de force gentils hommes, capitaines du Piedmont, bien faschez d'avoir quicté où ils se trouvoient le mieux. Il les faisoit tous bon veoir, et estoient fort braves et bien en poinct, mais non si proprement que les courtisans, qui d'eux mesmes sont inventeurs de belles façons de s'habiller, ou bien merveilleux imitateurs de celles qu'on leur porte (je parle autant pour les gentils hommes que pour les dames). Voylà pourquoy nous trouvions un peu grossierement habillez ces courtisans piedmontois,

et sur tout trouvions fort à redire sur les hautes et grandes plumes en leurs bonnets.

Ils voulurent faire au commencement la mine d'estre rogues et bravasches et hautz à la main; mais bientost cela leur passa : dont il me souvient que, trois mois apres leur arrivée, un jour à Orleans, où les Estats se preparoient, estans dans un jeu de paume deux gentils hommes de M. de Randan, dont il en avoit nourry un page qui s'appelloit Pusset de la Beauce, et n'y avoit que six mois qu'il l'avoit jetté hors de page, arrivarent deux capitaines de Piedmont estans là avec M. de Brissac, qui, estans entrez là dedans, dirent par une arrogance piedmontoise aux autres que c'estoit assez joüé, et qu'ils vouloient joüer. Les autres firent response qu'ils vouloient achever leurs parties, qu'ils ne quitteroient point le jeu. Surquoy le jeune La Riviere Puitailler, qui estoit l'un des deux, voulut mettre l'espée au poing; les autres deux, Pusset et son compagnon, coururent à leurs espées qui estoient soubs la corde : ce Pusset entreprit La Riviere, et le mena et pourmena sy bien et si beau, qu'il le laissa sur la place, blessé de trois ou quatre coups d'espée sans en recevoir aucun, dont il en avoit deux sur la teste, qui luy parurent toute sa vie : l'autre chasse l'autre hors du jeu de paume, qui estoit couru au logis de M. de Brissac pour avoir secours de quelques uns qui menaçoient de tuer tout; mais ils ne trouverent personne, si non La Riviere blessé, dont ses compagnons furent bien marris et se mirent apres à la chasse des autres. M. de Randan, en ayant eu le vent, alla à eux tres bien accompagné quasy de la pluspart des gallants de la Court (car il gouvernoit paisiblement messieurs de Guyse), arriva à eux, qui les

fit retirer plus viste que le pas en leur logis; dont n'en fut autre chose.

Nous allasmes le soir, quatre ou cinq que nous estions, voir soupper M. de Guyse, où il y avoit M. de Nemours, M. de La Rochefoucaud, M. de Randan son frere, messieurs de Givry, Genlis, et force autres gallands de la Court, et qui disoient des mieux le mot. M. de Randan en fit le compte en plaine table, et luy, qui estoit des mieux disans et de la meilleure grace, ne sceut point enrichir le compte de malheur.

Je vous jure que je n'ay jamais veu homme foüetter comme ce La Riviere et les capitaines bravaches du Piedmont le furent ce coup là de parolle, et comment de jeunes pages les avoient estrillez, et que les autres avoient là oublié leur pallestrine piedmontoise. De rire, on ne vit jamais tant rire, ny de dire mieux le mot, à l'envy l'un de l'autre; madame de Guyse et autres dames avec elle en ryoient bien aussy.

M. de Guyse, qui estoit sage et modéré, ryoit bien aussi un petit soubs son bonnet, et blasmoit fort les deux capitaines du Piedmont de leur temerité d'avoir voulu chasser deux gentils hommes de leur jeu; ce qu'un prince n'eust pas voulu faire, ny luy-mesmes. Par ainsy se passa la souppée aux despens des capitaines de Piedmont.

Ce capitaine La Riviere despuis se rendit un tres bon capitaine, et tel qu'aux troisiesmes troubles, estant capitaine des gardes de Monsieur et capitaine de chevaux legers, fit fort la guerre en Xainctonge aux Huguenots de là, et eut belle reputation et fortune. Mais, apres leur avoir fait beaucoup de maux, ils l'attraparent pres de Xaintes, dans les taillis du Doüiet, en une am-

buscade qu'ils luy avoient dressée, et fut tué d'une grande harquebuzade.

Pusset, qui l'avoit si bien estrillé, fut ampres aux premiers troubles l'un des enseignes couronnelles de M. de Bandan, où il se fit beaucoup signaller; et quelque temps apres se battit en estaquade à Joinville (qui est à M. de Guyse) contre le seigneur de Guermand, breton, qu'il blessa fort heureusement d'un grand coup sur la teste, et luy point. Ce seigneur de Guermand estoit un jeune gentil homme brave, vaillant et des riches gentils hommes de Bretaigne, lequel se noya dans la Seyne pres Paris, en se baignant avec M. de Guyse, qui se pensa noyer luy mesme le pensant sauver, estans tous deux fort jeunes.

Pour retourner encor à M. de Brissac, il faut notter de luy une chose digne à poiser, qu'en Piedmont, parmy sa grand grandeur et ses grands respects, jamais par tout il ne se fit appeller *Monsieur*, sans queuë, comme nous avons veu plusieurs en France, qui, abusans un peu de leurs grandeurs, permettoient fort bien, voire le commandoient, qu'ils ne fussent appellez que *Monsieur*, simplement, en leurs gouvernemens et lieux où ils avoient authorité. Par tout le Piedmont on ne disoit ordinairement que *monsieur le mareschal*; bien est il vray qu'en sa maison aucuns y estans disoient bien *monsieur* seulement, comme en demandant : Que faict *monsieur?* ou bien : Où est *monsieur?* et autres interrogations qui se font; mais hors de son logis tousjours ce mot se proferoit, *monsieur le mareschal*. Aussy faut il ainsy parler; car à nul appartient d'estre appellé en France simplement *Monsieur*, que le premier prince du sang ampres le Roy.

Messieurs de Guyse et connestable de Montmorency l'ancien ont faict tout de mesmes; car il se disoit tousjours, *monsieur de Guyse, monsieur le connestable;* et à leurs imitations force autres princes et seigneurs en faisoient de mesmes. Nous avons veu de tout cela les experiences.

Pour fin, mondict sieur le mareschal acheva en France et à la Court ses jours caducs et maladifs, tousjours en grandeur, comme il se l'estoit acquise; car il entroit toujours aux affaires et conseil, et faisoit on grand cas de ses opinions. J'ay veu la Reyne mere, de son temps encor vigoureuse, qu'elle avoit ses bonnes jambes et qu'elle aymoit ces longs pourmenoirs, elle tousjours aller à pied et faire aller mondict sieur le mareschal tousjours à cheval, sur un petit cheval fauve le plus doux et posé et beau que je vis jamais, et plus propre pour cela, et luy estant tousjours pres d'elle et à ses costez, elle parlant à luy et luy demandant ses advis. De mesmes en faisoit elle à M. le connestable: qui estoit un grand honneur à eux, et une grande bonté à elle; car les gouttes de l'un et de l'autre ne pouvoient accompagner la belle disposition de la Reyne; lesquelles gouttes à la fin emportarent ce grand mareschal au trepas, comme j'ay dict.

Il eut une belle et honneste femme, qui estoit madame la mareschalle, heritiere de la maison d'Estellan, grande, bonne et riche maison de Normandye, laquelle il aima et traicta fort bien, mais non de telle façon que j'ay veu plusieurs dames tenir cette maxime, n'estre bien traictées de leurs maris quand ils vont au change et leur ostent le tribut qu'ils leur doivent pour le donner aux autres; si bien que j'ay veu sou-

vent faire plusieurs et folles interrogations entre-elles: « Son mary la traicte il bien? » ou bien dire : « Son « mary la traicte tant mal! » Ceux qui oyent ces interrogations, qui n'entendent point leur jargon, disent et respondent : « Jesus! ouy il la traicte tant bien; il « l'ayme fort, et jamais la frappe ny ne bat. » Ce n'est pas cela, de par le diable, qu'on veult dire ny qu'on entend, c'est à sçavoir s'il ne va point coucher avec d'autres. Ainsi ay je veu jargonner plusieurs de nos dames sur ce point; de sorte qu'il faut tenir cette maxime entre dames, que quiconque le mary soit, qui.... sa femme, sans aller au pourchas ailleurs, il est tres bon mary, encores qu'il la traicte tres mal d'ailleurs de quelques autres façons; car le manger et l'honneur qu'on leur fait n'est tant leur vie comme...., ny plus ny moins qu'aux chevaux... est plus que le foin et avoine. Voylà pourquoy M. le mareschal de ceste façon ne traictoit pas bien sa femme; mais pour tout en tout autre traictement d'honneur, de respect et bonne chere, il n'y manquoit point. Et quand elle venoit en Piedmont luy rendoit tout bon traictement; et puis, quand elle estoit grosse, il estoit fort ayse qu'elle s'en retournast soudain en France faire ses couches; car il y avoit fait plusieurs belles amyes, comme en Piedmont la beauté ny manque, entre autres la senora Novidale, l'une des belles dames, à mon gré, qui fust de par de là, et de la meilleure apparence et grace; et d'autant qu'elle se voyoit amie du general et lieutenant de roy, d'autant se faisoit elle valoir et monstrer quelque majesté plus que les autres : aussy pour telle, et pour quasy princesse, M. le mareschal la faisoit paroistre, tant en respects, honneurs, qu'en pom-

pes d'habitz et autres sumptuositez, jusques aux dances et musiques : si bien qu'il avoit sa bande de violons, la meilleure qui fust en toute l'Italie, où il estoit curieux de l'envoyer rechercher et la tres bien appoincter; desquels en ayant esté faict grand cas au feu roy Henry et à la Reyne, les envoyarent demander à M. le mareschal pour aprendre les leurs qui ne valoient rien et ne sentoient que petits rebecs d'Ecosse au prix d'eux; à quoy il ne faillit de les leur envoyer : dont Jaques Maryo et Baltazarin estoient les chefs de la bande; et Baltazarin depuis fut vallet-de-chambre de la Reyne, et l'appelloit on M. de Beaujoyeux, comme j'en parle ailleurs.

Pour en parler vray, ce mareschal se monstra grand et somptueux en tout en son gouvernement; car enfin un lieutenant general du Roy, il faut qu'il soit universel et general en tout. Il eut de cette belle Novidalle une fille tres belle comme la mere, laquelle fille fut vouée à Dieu et voillée d'un voile à cacher sa grand beauté pour n'en faire envie au monde; mais jamais ne s'est elle pu cacher sy bien qu'on ne la voye et reconnoisse pour tres belle, et que ses yeux clairs et luisans ne transpercent tout, ne plus ny moins qu'on void le soleil percer de ses rayons et entrer dans une chambre quoy qu'elle en ait les fenestres bien closes et serrées de vitrages, jusques aux antres, grottes et cavernes des profonds obscurs rochers, tant est grande la transparence du soleil; tout de mesmes est celle de la grande beauté d'une tres belle dame.

Mondict sieur le mareschal eut aussy une autre fille naturelle, je ne sçay de qui, laquelle nous avons veue à la Court, qu'on nommoit Beaulieu, belle et hon-

neste damoyselle. Il eut aussy un fils bastard devant qu'aller en Piedmont, lors qu'il estoit à la Court : on m'en a bien nommé la mere, que je ne nommeray point, car elle est de trop grand estoffe (1). Il le fit evesque de Coustance, et estoit un tres honneste et agreable prelat, et d'esprit et de sçavoir. Il succeda à cette evesché à son oncle, frere dudict M. le mareschal, et mourut ainsy qu'il s'en alloit estre cardinal. Il estoit aussy un tres sage et honneste prelat, et de fort belle apparence et bonne grace, comme son frere aisné, et de ceste mesme beauté et taille. Je parle ailleurs de ces deux messieurs ses fils et mesdames ses deux filles, et de leurs vertus.

ARTICLE II.

M. LE MARESCHAL DE COSSÉ,

FRERE DU PRÉCÉDENT.

En la beauté et bonne grace dudict sieur mareschal ne le ressemble pas le mareschal de Cossé, troisiesme frere, car il estoit fort petit comme son pere, qu'on appelloit aussy le petit Cossé. Voyez nos histoires et celles de Naples, d'un Cossé favory fort du roy René, dont sont sortis ceux cy, dict on ; aussy du temps du roy François on l'appelloit le petit Cossé.

Il ne laissa, pour sa petitesse, à estre un bon, sage et advisé capitaine, comme il l'a faict parestre en plusieurs bons lieux. Il eut deux gouvernemens de places l'un apres l'autre, fort escabreux, et sur lesquels l'Em-

(1) Voyez ci-dessus, page 75. Ces deux endroits pourroient se servir mutuellement de commentaire. (S.)

pereur jecta l'œil incessamment, qu'estoit Metz et Mariambourg; dont bien luy servit d'estre ce qu'il estoit, et mesme à Mariambourg; car il estoit là bien à l'escard, et donnoit bien de la peyne à le secourir et d'hommes et de vivres. Il avoit la teste et la cervelle aussi bonne que le bras, encore qu'aucuns luy donnerent le nom de mareschal des bouteilles, parce qu'il aymoit quelquesfois à faire bonne chere et rire et gaudir avec les compagnons; mais pour cela sa cervelle demeuroit tousjours fort bonne et saine, et le Roy et la Royne se trouvoient bien de ses advis, ce disoient ils. Aussy l'advançarent ils, car ils le firent surintendant des finances, où il ne fit pas mal ses affaires, et mieux que les miennes, ce disoit on. Aussy sa femme, qui estoit de la maison de Puy-Greffier en Poictou (1), mal habile pourtant et n'estant jamais venue à la Court, sinon lors qu'il eut cette charge des finances, lors qu'elle fit la reverence à la Royne, elle remercia d'abord Sa Majesté de l'intendance des finances qu'elle avoit donné à son mary : « Car, ma foy, nous estions « ruynez sans cela, madame ; car nous devions cent « mille escus. Dieu mercy, depuis un an, nous en « sommes acquictez, et si avons gaigné de plus cent « mille escus pour achepter quelque belle terre. » Qui rit là dessus, ce fut la Royne et tous ceux qui estoient en sa chambre, sans son mary, qui bien fasché dict assez bas qu'on l'ouist : « Ah! par Dieu, « madame la sotte, vous vuiderez d'ici, vous n'y vien- « drez jamais; qu'au diable soit elle! me voylà bien

(1) Françoise Bouchet, dame de Puy-Greffier, femme d'Artus de Cossé, maréchal de France. Ce conte au reste est de l'année 1567. (L. D.)

« accoustré! » La Reyne l'ouyt, car il disoit fort bien le mot, qui en rist encor bien davantage. Des le lendemain il luy fit plier son pacquet et vuider.

Du despuis il espousa une seconde femme plus habille, la seneschalle d'Agenez, et fit on de luy un vers, faisant alluzion sur son nom de Gonnort; car on l'appelloit ainsy devant qu'il fust mareschal. Le vers est tel :

Nam nec habet famulum, regnat cum cardine turpi.

C'est-à-dire :

Carnavallet regne avec Gonnort.

L'allusion faict sur Carnavallet en disant, *nam nec habet famulum*, et de Gonnort, par *cardine turpi*. C'est une alluzion bien sentant son rebus de Picardye(1).

Ampres cette intendance des finances, il fut faict mareschal de France. Pour sa premiere curée il fut donné par la Reyne pour conseil principal à Monsieur, frere du Roy, son lieutenant general, au voyage de Lorraine, où ledict mareschal fut fort blasmé de quoy on ne donna la bataille aux Huguenotz à Nostre Dame de l'Espine en Champagne, car on en eust eu tres bon marché, comme gens qui se retiroient en grands desordres et longues traictes; mais là, les ayant attaints, on leur donna temps et loysir de s'esloigner et tirer de longue, par un sejour de deux jours que l'on fit mal à

(1) Brantôme a bien raison : car, pour trouver quelque ombre de sens à ce *cardine turpi*, il faut le traduire par *gond ord*, mauvais rapport à *Gonnort*. Quant à *nam nec habet famulum*, rendu par *car n'a valet*, autre mauvais rapport à *Carnavalet*, on ne sçait ce que cela veut dire ici. (S.)

propos sur la maladie dudict mareschal, qu'aucuns disoient apostée, autres à bon escient : tant y a que l'occasion s'eschappa belle sur ces bandes huguenottes, tant pour leurs retraictes que parce qu'elles estoient foybles, et celles du Roy belles et fortes, et augmentez des forces de Guyenne de beaucoup, que M. de Terride avoit menées, montant à douze cens chevaux, tant gensdarmes que chevaux legers, et huict mille hommes de pied que nous estions arrivez tous frais, victorieux des trouppes de Poncenat, qui avoit cinq cens chevaux et plus de cinq mille hommes de pied, que nous deffismes en Auvergne soubs la conduicte de ce brave et vaillant M. de Montsallez, le jeune Tilladet, maistre de camp des legionnaires de Gascoigne, fort brave et vaillant capitaine, qui nous menoit, et n'estions pour lors que trois cens chevaux et autant d'arquebuziers à cheval, à cause de trois grandes journées qu'il nous fallut faire pour aller à eux en ces aspres montagnes d'Auvergne, et laissasmes le gros derriere : où je ne sçay à quoy tint que nous ne donnasmes cette bataille à Nostre Dame de l'Espine ; mais j'en vis, ce jour que l'on faillit ce coup, M. de Nemours bien en collere, car il menoit en ce voyage l'advant garde avec M. de Montpencier, et le comte de Brissac avec son infanterie, à qui ne tint que son oncle ne combatist, car il avoit desjà commencé à deffaire quelques gens dans un village.

Pour excuse dudict M. le mareschal, l'on disoit qu'il avoit commandement de la Royne de n'hazarder point la bataille ; sur tout craignant qu'il n'en mesadvint à Monsieur, son mieux aymé fils, qui, jeune et tendrelet, ne faisoit que venir à une si grande et grosse charge,

dangereuse trop pour luy en un grand choc de bataille.

Voylà comment en fut l'excuse dudict mareschal, lequel, cinq mois apres, ne se voulant ayder d'aucunes excuses, fut commandé d'aller en Picardye lieutenant de Roy, et deffaire le sieur de Coqueville, qui avoit assemblé pres de douze cens harquebuziers françois congediez à cause de la paix de Chartres, qui estoient des bons, et quelques chevaux. Nous deffismes tout cela en un rien, et forçasmes Sainct Valery, où ils s'estoient retirez, avec peu de perte des nostres; car nous n'y perdismes que le capitaine Gouas, le second des trois freres; qui fut dommage, car il estoit un tres brave et vaillant gentil homme : il a son fils, aussy brave et vaillant, qui est aujourd'huy en Provance, gouverneur d'Antibes soubs M. d'Espernon.

Ces trouppes deffaictes, qui vouloient aller en Flandres contre le duc d'Albe, ou, pour mieux dire, pour remuer encor en France avec le prince d'Orange, qui venoit d'Allemagne avec une grosse armée, le capitaine Coqueville fut pris et mené à Paris, où il eut la testé tranchée, ayant parlé plus qu'on n'eust voulu du costé des principaux chefs des Huguenots.

Ce prince d'Orange donc, venant en Flandres avec une grosse armée, ce grand duc d'Albe alla au devant de luy, et la rendit par sa sagesse si inutile à celuy qui l'avoit menéé à l'encontre, qu'elle ne luy servit de rien ; et elle voulant venir tomber sur nos bras, le mareschal de Cossé, encor en Picardye, y pourveut si bien qu'elle ne nous put nuyre; falut qu'elle s'en retournast encore en Allemaigne, comme elle estoit venue, sans aucuns effectz, ayant accueilly les seigneurs de Mouy, de Genlis, d'Antrincourt, et autres

gentils hommes françois de la religion, montant à cinq ou six cens chevaux, et quelque douze cens arquebuziers des bons, tous de la religion, qui n'avoient peu se joindre avec messieurs les princes et Admiral lorsqu'ils vindrent en Guyenne, et demeurarent tousjours en Allemagne, vivans de gré à gré, qui est à notter, à ce que me dirent aucuns deux despuis, jusques à ce que le duc des Deux Ponts emmena son armée en Guyenne, où estoit aussy le prince d'Orange, non en grand chef de charge, mais en privé, luy et le comte Ludovic. Le mareschal de Cossé eut grand honneur, pour ce coup, d'avoir ainsy destourné cet orage de l'armée de ce prince d'Orange, voulant tomber en Picardie, et aussy qu'il osta (j'y estois) le sieur de Bouchavanes Dourlans (1), lieutenant de M. le prince, dont il estoit gouverneur, et brave gentil homme; il n'y avoit en Picardye autre espine que celle là qui peust picquer pour les Huguenots contre les Catholiques.

Tous ces exploicts fit ce mareschal fort heureusement et avec peu de trouppes, qui estoient les compagnies des garnisons delà, qu'il fit sortir, dont la mienne, qui estoit dans Peronne, en estoit une; et parce qu'elle estoit assez bonne et belle, il la prit pour sa garde.

Les batailles par ampres de Jarnac, Montcontour et d'Arne le Duc, s'ensuivirent, où ledict mareschal acquist beaucoup de reputation, tant pour sa valeur que pour sa conduicte et conseil; mais M. de Tavannes faisoit le dessus au siege de La Rochelle. Lors que M. le comte de Montgoumery y mena le secours d'Angleterre, mondict sieur mareschal luy seul fut la principalle cause de quoy il n'y entra; car ce fut luy qui conseilla

(1) De Dourlens, apparemment. (S.)

et ordonna de mener les pieces de canon sur le bord de la mer, dont il y en eut une qui donna si à propos un coup dans l'admiral, où estoit ledict sieur comte, qu'il le perça tellement qu'il faillit s'enfoncer, sans que quasy tous ceux du navire y accoururent et s'y amusarent; tellement que, sur ceste allarme et empeschement, la marée vint à faillir, et furent contraincts de tourner à main droiçte et aller mouiller l'ancre à une demye lieuë de là, et faire bonne mine tout le reste de ce jour et tout le lendemain, mais non sans estre salluez de nos galleres, qui les allarent escarmoucher et appeller au combat; mais, n'en voulant taster, levarent l'ancre le lendemain et reprindrent leur mesme route d'où ils estoient venus. Ceux qui estoient dedans du despuis dirent que sans ce coup, pour le seur, l'admiral et tous les autres vaisseaux entroient dedans, ainsy qu'à veoir leur brave contenance et furie altiere à leur venir le pouvoit on bien conjecturer. Que s'ils y fussent entrez, c'estoit une grande honte pour nous; car il nous eut fallu, ou lever le siege, comme desjà aucuns en murmuroient, ou, nous y opiniastrans, nous y eussions perdu deux fois plus d'hommes que nous n'y perdismes, encor que de bon compte faict nous y perdismes vingt deux mille ames, dont il y avoit deux cens soixante six capitaines, lieutenans, enseignes et maistres de camp.

J'ay veu que j'en avois le roolle, qu'un soldat d'esprit par nos bandes fut curieux de le faire, et bien au vray, ainsy que M. d'Estrozze, le couronnel, en le lisant le sçut bien confirmer, et j'y estois present.

Voilà le bon service que fit lors mondict sieur mareschal à son Roy, qui depuis, huict mois ampres, le fit

prendre prisonnier avec M. de Montmorancy au bois de Vincennes, et puis espouser la Bastille pour seize ou dix sept mois, jusques à ce que Monsieur les en fit sortir. De cela j'en ay parlé ailleurs.

Du depuis mondict sieur mareschal s'affectionna au service de Monsieur pour cette obligation, plus qu'en celuy du Roy; mais pourtant, Monsieur le voulant mener en Flandres à l'avitaillement de Cambray, le Roy, voyant que cela ne raisonneroit pas bien qu'un mareschal de France seroit en la compagnie de Monsieur pour faire cette guerre, et que le roy d'Espagne le prendroit à mal, luy fit commandement de n'y aller point et le venir trouver, à quoy il obeyt : ce qui tourna depuis à grande gloire à Monsieur; car ce voyage luy fut fort heureux, tant à lever le siége de Cambray et à s'en rendre paisible, qu'à prendre autres places : et disoit un chascun, voyre Monsieur le premier, que sy le mareschal de Cossé fust esté avec luy, tout le monde eust dict que c'estoit le mareschal de Cossé qui avoit tout faict, à cause de sa grande expériance, conduicte et sagesse de guerre, et luy eust on donné tout le los et la gloire, et peu à Monsieur, au lieu que Monsieur la participoit en tout. Je vis la Royne mere un jour à Saint-Mor en dire de mesme, et qu'à Monsieur, son fils, et à luy seul, estoit deu le triumphe de cela.

Pour faire fin de mondict sieur le mareschal, il mourut, comme M. le mareschal de Brissac son frere, dans son lict, du tourment des gouttes, desquelles je l'ay veu quelquefois desesperé; dont il me souvient qu'une fois, aux premiers estatz à Blois, M. d'Estrozze et moy l'allasmes un jour veoir qu'il estoit

malade; ainsy que M. d'Estrozze luy demanda : « Et « bien, monsieur, que faictes vous? — Ce que je « faicts, monsieur, mon grand amy, par Dieu, je « me recommande à trente mille paires de diables, « qu'ils me viennent querir et guerir, puis que Dieu « ne le veut pas. » Et puis, ampres s'estre un peu allegé et revenu à sa gaye humeur, nous dist : « Mort « Dieu! vous autres qui estes mes bons amys, ne me « voulez vous pas ayder à avoir raison de ces bour- « reaux medecins, qui ne me veulent pas laisser boire « du bouru? Et par Dieu! j'en boiray tout à ceste heure « avec vous, en despict d'eux. Qu'on en aille querir; « vous estes de mes meilleurs amys; s'ils viennent, « vous les chasserez. » Et puis, le bouru venu, nous en beusmes chascun un bon coup, et vous assure que ce ne fut pas sans bien rire; mais le malheur fut que, deux jours apres que nous tournasmes le revoir, il nous fit ses plainctes du mal que le bouru luy avoit faict sentir du depuis, à ce que luy faisoient croire ses marauts medecins, mais qu'ils mettoient là dessus leurs excuses et asneries qui ne le sçavoient guerir; et puis nous dict : « Or bien, il faut prendre patience. »

Un jour, devisant avec Monsieur famillierement, et luy disant quelques-unes de ses petites veritez, il luy dit : « Mort Dieu! vous autres roys et grands princes, « vous ne valez rien tres tous; Dieu vous fairoit rai- « son, vous meritteriez d'estre tous pendus. — Com- « ment pendus! dict Monsieur, c'est à faire à des ma- « rautz, villains et bellistres. — Ah! par Dieu, res- « pondit le mareschal, il y en a eu de meilleure mai- « son cent fois que vous qui l'ont bien esté. — De meil- « leure maison que moy? replicqua Monsieur, il n'y

« en eut jamais. — Et sy a, par Dieu ! respondit le ma« reschal ; Jesus Christ n'a t il pas esté pendu, et qui « estoit de meilleure maison que vous ? » Ce fut à Monsieur à rire et à s'appaiser, estant irrité de quoy l'autre luy avoit dict qu'il y en avoit de meilleure maison que luy au monde, comme celle de France par dessus toutes l'emporte.

J'ay parlé cy devant de plusieurs bons et grands capitaines qui ont assisté M. le mareschal de Brissac en Piedmont, en ses belles guerres qu'il y a faictes ; si je me vouloiz amuser es gestes de tous, et à descrire leurs valeurs comme j'ay faicts d'aucuns, je n'aurois jamais faict et entreprendrois une œuvre par trop grande et impossible à moy : voylà pourquoy ils m'excuseront si je ne les repasse particullierement les uns apres les autres sur leurs loüanges, encor qu'ainsy qu'il viendra à poinct, je ne les veux oublier tousjours par quelques traictz de plume. Voylà pourquoy pour à ceste heure je les laisse pour prendre en main M. de Vassé.

DISCOURS SOIXANTE-DOUZIESME.

M. DE VASSÉ.

Monsieur de Vassé fut un tres bon et vaillant capitaine. Il eut ce bonheur d'avoir rompu la paix en Piedmont par le commandement du Roy, à cause de Parme, comme j'ay dict, par la prise de Sainct Damian, qu'il surprit et prit par une belle advanture : les histoires, et mesmes M. de Montluc, en parlent. Sa valeur fut cause

de son advancement; mais M. le connestable en fut bien cause aussy; lequel, quand il fut defavorisé et retiré en sa maison, jamais M. de Vassé ne l'abandonna, et le visitoit fort souvent; ce que ne firent force autres courtisans, auquel ils estoient obligez. Aussy M. le connestable, retournant à la Cour apres la mort du roy François, l'advança fort et luy fit avoir le gouvernement du marquisat de Salusses, qu'il gouverna et entretint fort sagement, bien qu'il fust haut à la main, collere et bizarre; dont il me souvient qu'aux chevalliers de Poissy, que le petit roy François fit, le maistre de ceremonies, M. de Chemaus, ou de Rode (1), les accoupla tous deux, M. de Montluc et de Vassé, pour aller et marcher ensemble aux cerimonies, et mesmes à l'offrande. J'ouys feu M. de Guyse dire : « Les voylà bien « couplez ensemble, car ils sont autant bizarres, hauts « à la main et colleres, que pas un de la trouppe, mais « pourtant tres braves et vaillans capitaines. » . . . .

Ce M. de Vassé eut une grand querelle contre le capitaine Montmas, tres vaillant et hardy capitaine. La querelle vint que Montmas ayant eu le gouvernement d'une petite place en Piedmont, dont ne me ressouviens du nom, par la faveur de M. de Vassé, qui, ayant trouvé un serviteur ou soldat de M. de Vassé qui questoit avec l'arquebuze une beste fauve, il le batit et l'estrilla sy bien, que, se venant plaindre à son maistre, ainsy que M. de Brissac se pourmenoit sur le pont du Pau, voycy M. de Vassé qui, collere comme il estoit, vint à Montmas et le poussa si rudement qu'il le cuyda porter dans l'eau. Sur ce, ayant esté faict le hola de Piedmont, Montmas, vaillant comme l'espée, demande

(1) Chémant-Errault. (S.)

le combat, qui luy fut refusé de M. le mareschal; et ayant pris la poste, le va demander au roy Henry, qui luy refusa à cause du serment faict de feu mon oncle La Chastaigneraye.

M. de Vassé, sçachant cela, prend aussy la poste, vient à la Court pour se presenter au combat. Le Roy le luy refuse aussy; et, les voulant accorder, il ne peut pour le premier coup; car l'un et l'autre estoient braves et opiniastres.

En fin, un jour le Roy prit M. de Vassé et luy dict: « Pour qui tenez vous Montmas? — Je le tiens, Sire, « pour un des braves et vaillans capitaines que vous « ayez en vostre royaume, et contre lequel si je me « batz et le tue, je me tiendray tres glorieux. » Le Roy, puis apres, fit cette mesme demande à Montmas, qui luy fit mesme response. (Ils n'avoient garde l'un ni l'autre de dire autrement, pour l'advantage de leur honneur.) Alors les prit tous deux et leur dict: « Puis que vous « avez sy bonne opinion l'un de l'autre, vous devez « estre contentz et satisfaicts l'un de l'autre, et ne vous « amuser point à un combat pour sy petit subject qui « ne vaut pas le parler. Parquoy je veux que vous « soyez bons amys. » Et ainsy les fit embrasser, avec commandement de ne s'entre demander jamais rien. Mais Montmas luy dict qu'il ne trouvast mauvais s'il ne parloit jamais à luy ny le saluoit.

Au bout de quelque temps, la fortune voulut que Montmas, ayant eu quelque don du Roy au pays du Mayne, pres la maison de M. de Vassé, il y envoya un homme pour y faire cette affaire. M. de Vassé le sceut, auquel il fit tres bonne chere, et luy assista fort en ce cas.

Au bout de quelque autre temps aussy, M. de Vassé eut une affaire en Gascoigne pres la maison de Montmas, pour un mesme subject de don; Montmas luy rendit la pareille à son homme : et ainsy se rendirent les courtoisyes l'un à l'autre; pourtant ne se parlarent jamais.

Du depuis, Montmas quicta le Piedmont, et fut en France maistre de camp de l'infanterie françoise, tres renommé pour estre brave et vaillant, et digne de son estat, qu'il ne garda guieres, comme j'en parle ailleurs.

M. de Vassé le survequit long temps apres, ayant laissé apres luy une brave lignée d'enfans et tres vaillans, desquels j'en parle ailleurs.

Il ne faut point doubter que si ces deux braves et vaillans capitaines fussent entrez en camp, qu'il n'y eust eu du sang bien respandu.

J'ay ouy faire ce compte precedent à deux capitaines tres honnestes et gallants, qui estoient de ce temps en Piedmont.

DISCOURS SOIXANTE-TREIZIESME.

M. DE SALVOYSON.

Or parlons à ceste heure de ce brave M. de Salvoyson, qui a esté en son temps un aussy bon, vaillant, sage et fortuné capitaine que roy de France ait eu, et s'il ne fust mort si tost comme il fit, il eust faict beaucoup parler de luy, et à gorge bien desployée.

Il estoit tel, que, pour les belles et hautes entreprises qu'il concevoit et executoit, et les belles choses qu'il

faisoit, plusieurs François, Espagnols et Italiens disoient de luy, et le croyoient fermement, qu'il avoit un esprit familier qui luy dressoit tous ses memoires et desseins, et les luy conduisoit si bien, qu'aucuns en ay je veu en Piedmont qui ont creu et affermé que le diable le vint presser de la mort et l'emporta. Mais ce sont abus. Son gentil esprit et entendement grand, son sçavoir, sa vigillance, sa promptitude, sa sagesse, son bon cœur et bon heur, ont esté son seul vray demon et esprit familier, et n'en eut jamais d'autres. J'en ay veu dire de mesmes et de M. l'Admiral et de plusieurs autres grands capitaines, qui ont faict des choses par dessus l'ordinaire de l'humanité; et le vulgaire ignorant va tout convertir et aproprier à cet esprit familier. . . . .

Pour quant à sa mort, il mourut comme un autre, et bon chrestien, mais pourtant desesperé de regret qu'il ne survivoit à ses beaux desseins, qu'il eust bien voulu mettre avant mourir en bonnes executions, comme il pensoit et s'en assuroit, sur plusieurs villes de Lombardie, et principalement sur Pavye, qu'il alloit en peu de temps empieter par le Thesin, dont il en avoit la porte marchandée, ne s'en cachant à aucuns de ses plus privez, ains leur disant qu'il vouloit aller querir et ravoir le chappeau ou bonnet du roy François, qu'il y laissa après sa prise, dont aucuns disent que ce fut à Genes, ce qu'on tient le plus vray.

Ce comte fabuleux est tel, que, lorsque ledit roy fut pris, on le mena passer dans Pavye, et y accourant tout le monde en presse pour le veoir, il leur dict : « Et « bien, messieurs, que voulez vous? Voulez vous de « moy quelque chose? Pour le present je ne vous peux

« rien donner que mon chappeau que voylà. Je le vous « donne ; gardez le bien jusques à ce que je retourne, « ou que je l'envoye querir par quelqu'un des miens. »

Voylà pourquoy M. de Salvoyson disoit qu'il vouloit avoir le chappeau du Roy, que M. de Lautrec, lorsqu'il prit cette place, avoit oublié et ne l'avoit retiré; mais luy n'y faudroit pas. Aussy disoit il à ses soldats, quelques jours avant : « Compagnons, courage, devant « qu'il soit long temps, je vous feray aulner le velours « avec la picque. » Le malheur fut qu'il mourut sur cette belle entreprise, et sa mort fut telle : Ampres qu'il eut pris Cazal, dont j'en parleray cy ampres, il faisoit fort la guerre aux Espagnols qui estoient aux garnisons des environs, et les endommageoit fort; sur quoy ils s'advisarent de s'assembler en grandes trouppes et d'aller fortifier une vieille ruyne de chasteau qui avoit esté ruyné autresfois, entre Vallence et Cazal, qu'on nommoit le Castellet, et estoit pres de Cazal : ils travaillarent et remuarent terre sy bien qu'en moins de rien ils le rendirent en deffence et seureté.

M. de Salvoyson, ne trouvant pas bon ce voisinage, aussy tost assemble les garnisons de Vallence, Verue et Cazal, et faict un gros, et vint trouver l'ennemy; et avant qu'il eust loisir de se fortifier davantage força le fort et le prit d'assaut, et tua la plus grand part de ceux qui estoient dedans, et prend prisonnier le capitaine, qui estoit espagnol et s'appelloit le capitaine Fornas, qui fut fort blessé au visage. C'estoit au mois d'aoust, que les chaleurs d'esté sont là les plus vehementes.

M. de Salvoyson travailla et peina tant à cette faction, et à la retraicte qu'il luy fallut faire à cause

des garnisons d'Ast, Cressentin et autres, qui estoient assemblez et en grandes forces pour luy donner en queuë; mais il se retira si bravement et sagement, qu'il mit tous ses soldats, tant François que Suisses, sous la charge du capitaine Fusberq, que l'ennemy ne leur sceut rien faire, si non qu'il y prit un gros vilain purisy (1) et une fiebvre chaude, dont il en mourut au bout de six jours, en l'aage de trente sept ans, qui n'estoit que sa fleur et sa vigueur pour exploicter de grandes choses.

Ceste mort peut bien faire taire ceux qui ont dict que le diable l'ayt emporté. Je ne dicts pas que ceste fiebvre chaude ne luy causast force frenaisies à la teste, et beaucoup de despits, maudissant en soy et desespoir dequoy il mouroit en tel aage, et sur le poinct de faire de grands services au Roy; ce qui a donné occasion à aucuns de parler sinistrement de sa mort. Je ne dicts pas aussy que luy, qui estoit curieux de sçavoir tout, qu'il ne s'aydast autant du naturel que du supernaturel, pour mettre affin ses hautes entreprises: comme de vray il y a des secrets cachets en la nature que, qui les peut descouvrir et bien sçavoir, il peut faire beaucoup de choses admirables et paroissantes impossibles au monde; et luy qui estoit ambitieux, qui, pour eriger et entretenir son ambition, n'y employast toutes les herbes de la Sainct Jean, comme l'on dict.

Voylà pourquoy on avoit opinion qu'il avoit un esprit familliet; mais de croyre qu'il se fust donné au diable, c'est une vraye imposture et vray abus. Je pense que ceux qui liront ce discours riront bien dequoy je raconte la mort plutost que la vie; mais à moy tout

(1) Pleuresie. (S.)

est de guerre et de pardon, qui ne fais profession de coucher bien par escrit ny disposement; mais, ainsy que ma memoire, mon esprit, mon humeur et ma plume me pousse, j'escris.

Pour venir doncques à quelques traictz de vie dudict M. de Salvoyson, vous devez sçavoir qu'en ses jeunes ans il fut dedié à l'eglise, et mesme que j'ay ouy dire qu'il eut quelque prebende en l'eglise de Cahors. Il estudia si bien aux universitez, et mesmes à Tholoze, qu'il se rendit proffond aux sciences; et avec ses estudes il ne laissa d'estre desbauché, et à porter l'espée, et à ribler le pavé, comme y font ordinairement les escoliers des grandes universitez: si qu'on n'eust sceu dire de luy, si non qu'il estoit aussi bon homme d'espée que de lettres, car il sçavoit fort bien la praticque des deux. Le cours des lettres pourtant le faschant, et se presentant le voyage d'Escosse soubs M. d'Esse, il se desbaucha et s'en va en la compagnie de M. de Negrepellice cheval leger, où pour le commancement de ses armes il se fit fort parestre, sy bien qu'en un combat qui se fit un jour, il y alla si avant, qu'il fut pris prisonnier des Anglois, lesquels le trouverent sy suffisant et sy capable en touttes lettres, et sy agreable en ses discours, qu'aucuns en firent grand cas au petit roy Edouard, qui, tres sçavant prince qu'il estoit, l'envoya querir et le voulut veoir, ainsy qu'un chascun ayme son semblable. Il l'araisonna, et le trouva tel qu'on luy avoit dict, et sy fort à son gré, qu'il luy presenta un fort beau party s'il vouloit demeurer avec luy: mais luy, s'excusant sur le serment et affection qu'il portoit à son roy et à sa patrie, le supplia de le mettre à rançon et luy donner congé; et que, son hon-

neur sauve, jamais il ne luy seroit autre que tres humble serviteur en tous endroicts qu'il luy commanderoit. Le Roy, amprès l'en avoir remercié et rendu la pareille en honnestes parolles, le renvoya sans rançon.

Partant de là, il s'en alla en Piedmont, où il n'y fit grand sejour qu'aussi tost il ne se fist cognoistre par ses vertus et valeurs.

Il fit entreprise sur le chasteau de Milan, par le moyen du seigneur Ludovic de Birague, et president de Birague depuis nostre chancelier, qui estoient de la ville, mais qui, seuls depuis la perte, avoient parmy nous demeurez tousjours tres fidelles à la couronne de France : surquoy il me convient d'en dire ce petit mot, qu'aux premiers Estats à Blois, et encor beaucoup avant, aucuns, voire plusieurs, crioyent qu'il falloit chasser les estrangers italiens de la France, parmy lesquels y rangeoient ledit chancellier et les Biragues. Le Roy, en devisant avec aucuns en sa chambre, dict : « Il faut donc que je quicte mon droict de la duché de « Milan, qui est mon patrimoine aussy bien que la du- « ché de Normandie, Bourgoigne, la Guyenne et au- « tres de mon royaume? Que sy ceux de Milan sont « estrangiers, les autres sont de mesmes. Voylà pour- « quoy ils ne le sont, et dois aymer et cherir les Mi- « lannois, les Biragues par consequent, qui ont quitté « tous leurs biens qu'ils avoient dans Milan, pour de- « meurer en France bons et loyaux serviteurs de la « couronne de France. » Et disoit bien mieux, que ses Biragues avoient faict serment de ne se baptiser jamais que dans Milan, quand il seroit françois. Ils en disoient de mesmes de leur posterité. C'estoit un commun dire,

et point croyable pourtant; car ils sont esté très bons chrestiens, catholicques et gens de bien.

M. de Salvoyson donoques, par la congnoissance et intelligence qu'avoient les seigneurs de Birague dans Milan, trouva moyen d'y gaigner une maison, où peu à peu y envoyoit assez facillement armes et gens, les uns apres les autres.

Le jour de l'execution venu, luy le premier y conduisit ses gens dans le fossé comblé d'eau (n'ayant esté bien sondé par un sergent siennois que Birague avoit gaigné) jusques à plus de demy corps, et gaigna le pied de la muraille, là où furent cramponnez les eschelles de corde, si mal pourtant, que, quelque effort qu'ils fissent pour monter, elles tournoient tousjours de costé; sy que jamais ne s'en purent ayder, non pas seulement pour un seul soldat qui peust monter et rabiller les crampons en haut: enquoy ils consommarent une si grand longueur de temps et de la nuict, que, venant à passer la ronde, elle ouyt murmurer et grenouiller dans l'eau, sy bien que, l'alarme s'estant donnée grande, se sauva qui peut (d'autres disent l'entreprise autrement que nos François), et M. de Salvoyson fut pris dans le fossé.

Le cardinal de Trente, de la maison grande de Madruzze en Allemagne, que j'ay veu à Rome un fort honneste et digne prelat, et bon compagnon, à mode du pays, pour faire trinque, qui estoit pour lors gouverneur de l'Estat de Milan pour l'Empereur (ou Ferdinand de Gonzagues ayant mesme charge, cela se peut reputer aysement), voulut avec la justice cognoistre de ce faict; et pour ce les fit condempner et sentencier, et M. de Salvoyson et tous ceux qui furent pris avec luy, à la mort.

Mais M. de Salvoyson, comparant devant luy en cette sentence, va debattre sa cause sy bien et sy beau, et par de sy belles et doctes raisons, par lesquelles prouvoit ny luy ny ses compagnons n'estre dignes de mort, puis qu'ils estoient en guerre, et soldoyez de leur roy pour la faire en toutes formes, et en appella devant l'Empereur et la chambre imperiale, prouva son appel sy bien, que ses dires ayant esté mis par escrit, et ayants esté poisez et admirez par M. le cardinal et son conseil, qu'ils ne procedarent plus avant, ayans remords de consciences, et gaignez par le beau dire, tant bien coloré d'argumens, d'exemples et de raisons, dudict sieur Salvoyson; et pour ce surcearent la sentence, et en envoyarent tout le procez verbal à l'Empereur, qui, l'ayant faict voir et monstrer à son conseil, et luy present, trouva le plaidé de M. de Salvoyson sy beau et sy admirable pour un homme de guerre, qu'il en demeura tout ravy, et luy et son conseil; et fut arresté que M. de Salvoyson et ses François ne mourroient point, ouy bien les Italiens et les consentans de la ville.

Ainsy M. de Salvoyson se sauva et les siens par son sçavoir, et en tres grand estime et des nostres et des estrangers. Son sçavoir luy servit bien là au besoing. Que s'il fust esté un asne, il estoit mort et pendu : à quoy doivent regarder les gens de guerre d'estre sçavans s'ils peuvent.

Apres ceste entreprise faillie, il ne s'en detourna point tant qu'il ne fist celle de Versel, qu'il ne faillit pas celle là; mais il fut si fort pressé de la faire qu'il n'eut que le loisir d'y appeller M. le mareschal de Brissac; et s'il l'eust peu dilayer que l'armée de l'Empereur se fust un peu reculée plus loing, l'entreprise

fust esté du tout absolue, car il n'y eut que la ville et le chasteau qui furent pris, et ce fut tout ce qu'on peut faire que de les piller et saccager à bon escient; et la citadelle ne peut estre prinse, car elle fit bonne et asseurée contenance : dont Ferdinand de Gonzague en ayant ouy le vent et pris l'alarme, car il n'estoit guieres loing de là avec ses forces, s'achemina aussi tost, mais non si-tost que M. le mareschal n'eust quelque peu de loisir, à sa teste et à sa veue, se retirer en grand capitaine, sans la perte d'un seul soldat, avec son butin de luy et les siens, qui fut beau et bon. Dans le chasteau fut butiné ce beau et riche cabinet de M. de Savoye; M. de Brissac eut pour sa belle part cette belle et rare corne de licorne : aucuns disent qu'il eut aussy le beau et riche escoffion de la duchesse, tout garny de grosses perles et pierreries; mais aucuns disent que ce fut M. de Salvoyson, comme la raison le vouloit, puis qu'il avoit conduict l'œuvre, et qu'il eut aussy une planchette d'or (1) qui estoit à l'hasquenée de la duchesse quand elle chevauchoit dessus.

Tant y a que son butin valoit bien de quarante à cinquante mille escus; et apres sa mort ses heritiers partagearent cette riche despouille, qui furent le capitaine Gironde, son lieutenant, et le capitaine Melfe, son enseigne, et un sien jeune frere cadet, qu'on appelloit M. Geoffroy, qui n'estoit venu voir son frere que six mois avant qu'il mourust; dont bien luy en prit, car les autres luy en eussent bien faict petite part. Ils ne luy trouvarent pas d'autres plus grands biens, ny moyens, ny argent, car il estoit fort ambi-

(1) Espèce d'étrier, ou plutôt de marche-pied, sur lequel posoient les pieds des dames qui alloient à cheval. (S.)

tieux, et pour entretenir son ambition il despendoit fort, et surtout en espions; et c'est ce qui faict valoir un grand capitaine et le pousse bien avant; aussy jamais avare capitaine ne fit beaucoup.

Versel pris, la renommée de M. de Salvoyson volla par tout; et pour ce le Roy luy donna une compagnie de gens de pied, qui estoit grand cas de ce temps là, car elles estoient de trois cens hommes, et bien payées, et point communes. Mais le Roy luy fit une faveur par dessus tous, et peu ouye ny veue, car il luy donna permission de la faire et amasser dans l'armée de M. le mareschal de Brissac, et y battre le tambour comme si c'eust esté dans les champs et villes, et congé à tous soldats de s'y venir enroller sans encourir punition des autres capitaines, ny qu'ils les en peussent empescher ny rechercher, ampres le mois achevé cela s'entend. Voilà une grand faveur! Aussy sa reputation luy fit une si belle compagnie, qu'il eut des gens plus qu'il ne vouloit, et tous y accouroient à l'envy les uns les autres, et des meilleurs du Piedmont; car, soubs ce nom des entreprises de M. de Salvoyson, ils n'en pensoient estre jamais pauvres.

Il fut gouverneur de Verue, place sur le Pau, importante à cause de Cressentin, sa prochaine voisine, que les Espagnols tenoient; et s'entrefaisoient bien la guerre: mais M. de Salvoyson emportoit tousjours le dessus, comme il le fit parestre en la surprise de la ville de Cazal, principalle ville du marquisac de Montferrat; et certe ceste entreprise et prise est par trop belle pour la taire.

M. de Salvoyson donc, gouverneur dudit Verrüe, guieres loing dudict Cazal, avoit, par sa liberalité et

industrie, gaigné quelques uns de cette ville qu'il avoit muguetée et veillée de long-temps, de sorte qu'ils alloient et venoient vers luy et luy donnoient advis de toutes choses, et èn tira d'eux si bonne langue, et principallement d'un foucterol, les uns disent un maistre d'escolle, qu'il trouva fort propre de faire son faict un jour de nopces solemnelles et d'estoffe qui s'y faisoient, ausquelles y eut grandes assemblées de seigneurs et dames, tant du pays que d'Espaignols, et par consequent force dances, festins, courrement de bagues, masquarades, tournois, combatz, que don Loppez de Figarot, gouverneur de la ville, et force capitaines espagnols et seigneurs italiens, avoient dressé en grandes magnifficences. La nuict estant venue, que tout le monde estoit las et endormy, M. de Salvoyson, qui ne dormoit pas, voulut avoir part de sa livrée; et, pour ce, ayant mandé à M. le mareschal quelques jours avant (à qui il avoit confié son entreprise) qu'il luy fist couler sept ou huict cens soldats des mieux choisis, le plus secrettement et coyement qu'ils pourroient, et arrivassent la nuict, et que cependant il se tint prest avecques de bonnes forces au matin à sept ou huict heures aux portes de Cazal, pour le favoriser à son escallade et entreprise s'il trouvoit resistance; à quoy M. le mareschal ne faillit. Mais voicy le meilleur: Afin que ceux de Verrüe ne se doubtassent de quelque chose, et les espions s'en advisassent, il contrefit du malade, et en diligence envoya querir les medecins à Cazal pour le secourir, faignant estre en grand danger de sa personne. Les medecins estant arrivez sur le tard, leur visite fut remise au lendemain, les priant d'aller soupper et reposer; et cependant qu'ils sont dans le

lict, reposent et dorment bien, il part avec ses gens et eschelles, et avec le moindre bruit qu'il peut tire vers Cazal prendre sa medecine, où il se trouve une heure apres minuict precisement, que ceux de la ville et garde, las du jour, dormoient leur premier et plus proffond sommeil. Il commença donc à faire dresser ses eschelles le plus coyement qu'il peut; et les premiers qui descendirent dans le fossé fut le capitaine Cluzeau, de Sarlat en Perigord, et le capitaine Pont-d'Asture, dudict lieu de Pont-d'Asture, ausquels M. de Salvoyson se fioit fort, pour estre braves et vaillans et advisez, lesquels avoient plusieurs fois avant sondé le fossé et faict un tres bon rapport.

Ceux là donc sont les premiers qui entrent et mettent les eschelles avec leurs gens, et si prestement et tout bellement tuent les sentinelles, que le corps de garde n'en sentit rien jusques à ce que le reste, avec M. de Salvoyson montans à la haste, fut sur eux, et à tüer qui peut, les uns dormans, les autres à demy veillans et my dormans. Sy bien que les François estans maistres de la muraille et du rempart, le bruict s'esleva par la ville; l'allarme se donne, l'on se rend en la place en armes qui peut; mais ils y trouvent nos François bravement campez, et desjà pris leur lieu de combat.

Don Loppez, qui estoit là auprès logé, pensant que ce fussent quelques yvrongnes qui se battissent, sans avoir loisir de s'habiller autrement, ne prend que sa robbe de nuict et une halebarde au poing, et va pour estriller ces gallands; mais qui fut estonné? ce fut luy, quand il ouyt cryer : *France! France! tue! tue!* Enfin les nostres, menant les mains de touttes parts,

et combattans bravement et repoussans les Espagnols, ils furent maistres, et suivirent leur victoire jusques au chasteau, où s'estoient jettez ceux qui avoient peu, et mesmes don Loppez.

M. le mareschal, de son costé, joüe sy bien son jeu, qu'à poinct nommé (comme advisé et vigilant capitaine) il arrive à la porte, qui luy fut ouverte par nos gens, où estant entré se rendit maistre absolu de tout le reste de la ville, et assiegea aussy tost le chasteau, et sur tout la citadelle, et le batit si promptement et furieusement, que don Loppez se rendit par composition, combien que le capitaine Sallines, parti d'Ast, où estoit sa garnison, pour le secourir, parust en criant, pour donner courage : *A qui sta el capitan Salines con su bandera* [1]! Mais M. le mareschal et M. de Salvoyson y avoient mis si bon ordre, qu'il ne fit que cela et puis s'en aller.

Par ainsy cette belle ville, et à mon gré des belles de ce quartier, assise sur le Pau, le roy des fleuves de par de là, et qui avoit tousjours esté si bonne françoise, fut remise en son premier et desiré estat; et M. de Salvoyson (comme la raison vouloit) en fut gouverneur, et les capitaines Cluzeau et Pont-d'Asture du chasteau, et chacun d'eux recompensez de mille escus, comme on leur avoit promis avant le coup s'il se faisoit : qui estoit peu certes pour tel hazard et peril de vie; mais de ce temps l'avarice n'estoit sy grande parmy nos gens de guerre, l'honneur les maistrisoit du tout. Le capitaine Cluzeau me l'a ainsy compté, qui estoit de ma patrie et mon voysin, et qui est mort peu riche.

(1) C'est-à-dire : voici le capitaine Salines et son enseigne. (S.)

J'ay ouy compter que, lors que le roy Henry et M. le connestable sceurent cette prise, qu'ils dirent que M. de Salvoyson s'y estoit bien autrement et plus dextrement gouverné que M. de Burie n'avoit faict du temps du roy François en ceste mesme ville, laquelle ayant prise par l'intelligence d'aucuns habitans qui ne pouvoient encore oublier le nom françois, et la tenant fort bien, mais n'ayant pourveu à prendre le chasteau, il la reperdit aussi tost et fut pris prisonnier et mené en risée à Milan : dont le roy François l'en reprit et ne l'en estima tant; car s'il eust descouvert son dessein au seigneur Guy Rangon, brave et vaillant capitaine, qui n'estoit guieres loing de là avec de belles forces, et qu'il l'eust appellé, il se fust rendu maistre absolu du tout; mais il s'en voulut luy seul rendre glorieux : aussy luy seul fut rendu mocqué, comme dist le Roy, ou bien qu'il n'eust pas l'advis et la prevoyance pour y mettre le bon ordre.

M. de Salvoyson ne fit pas ainsy (dict M. le connestable), car, ou de soy, ou s'estant faict sage et prevoyant à l'exemple de M. de Burye et de son bon conseil, il y appella M. de Brissac son general, auquel il faut tousjours defferer, quelque ambition qu'on aye, car bien souvant il en arrive de grandes fautes; et par ainsy tout alla comme il falloit.

Voilà doncques comme cette belle ville fut prise. Les plus grands partisans de M. de Brissac en donnent la principalle gloire à luy, tant de l'entreprise que de la prise, laquelle totalle il la faut attribuer à M. de Salvoyson, et à M. de Brissac du grand achevement et perfection, à cause des prises du chasteau et de la citadelle, où il se porta en grand capitaine. Elle fut ren-

due quelque temps apres par la paix, faicte au grand regret des François et des habitans aussy; dont j'ay ouy à M. le mareschal de Brissac qu'il n'y avoit point d'ordre ny raison de la rendre, ny le marquisat non plus, tant pour le droict que le Roy y avoit que pour ne donner à entendre ny à inferer à aucuns que le Roy l'eust faict pour achepter paix, comme sy le Roy eust crainct le prince qui le demandoit; et le disoit sur le propos qu'il n'y avoit point raison d'avoir rendu ledict marquizat, ny la Corsegue, ny la Toscane, qui appartenoient à quelques petits princes que le Roy eust mangé et avallé avec un grain de sel, par maniere de dire, s'ils eussent songé le moins du monde de les vouloir repeter par les armes. Et disoit que jamais ces articles de paix ne furent bien debattus quand on les proposa; car le roy d'Espagne n'eust laissé, pour ces petits princes, de faire la paix avec un si grand roy, qui avoit plus de moyen de luy nuire en un jour que tous les autres princes mal contentz en vingt ans, quand il les eust laissez et plantez là pour raverdir; et sy le Roy et le roy d'Espagne eussent esté bien servis de leurs serviteurs en ce faict là, ils les eussent faicts tres bien s'entendre ensemble, et eussent faict leurs affaires sans se mesler de celles d'autruy, ains les laisser en crouppe.

Quant à la Savoye ou au Piedmont, certes disoit encor mondict sieur le mareschal (mais à regret) qu'il y avoit quelque raison de faire la restitution, à cause de madame de Savoye, sœur du Roy, qui meritoit, pour son rang, ses vertus et l'affection que le Roy son frere luy portoit, quelque gracieuseté, voyre bien grace et ample; et que de l'autre part le roy d'Espagne

affectionnoit le duc de Savoye son cousin, et que pour beaucoup il ne l'eust jamais laissé en blanc ny mescontenté. Voylà pourquoy les deux roys ne se devoient opiniastrer nullement sur ce subject.

Mais pour quant aux autres petits princes, ils n'y devoient nullement toucher, et que de grand à grand il n'y a que la main, mais non de grand à petit, et que les grands font les lois et les parts aux petits, et faut qu'ils passent soubs eux, et que jamais on n'avoit veu les grands estre facteurs des petits. Tant d'autres raisons amenoit mondict sieur le mareschal, lesquelles bien debattues, le roy Catholique ne se fust jamais formalisé pour ces restitutions, ny le roy Chrestien non plus les devoit quitter, et sur tout de ce marquisat de Montferrat; si bien que le Roy ne le devoit jamais rendre, et le garder à jamais, et le joindre avec le marquisat de Saluces, avec quelques villes du Piedmont qu'il se fust reservé pour se donner bon et libre passage de l'un à l'autre; et par ainsy eust eu tousjours un bon pied en Italie, comme le roy d'Espagne. Mais, sans aucun respect, nous rendismes tout en demye douzaine de lignes d'escriture: qui fust une grand honte à nous d'avoir sceu tres bien conquerir, mais non l'avoir sceu bien garder, à nostre vieille mode et ancienne coustume de nous autres François. Que sy l'on veut le prendre de loing, comment nos ancestres conquirent bravement la Palestine et la perdirent ils apres quelques quatrevingt neuf ans? Le royaume de Naples, Sicille et l'Estat de Milan, apres les avoir gaignez, nous les perdismes. La Savoye, le Piedmont, le marquisat de Montferrat, Corsegue et Toscane, nous n'en fusmes que petits gardiens, comme les tenants en depost;

nous rendismes tout. Voylà donc pourquoy il ne faut point que les François se proposent plus de conquestes, puis que nous ne sçavons garder mesme ce qui est nostre; tesmoing Cambray, Calais, Ardres, Dorlan, La Capelle et Amyens, que nous avons veu perdre devant nous, mais par la paix retirées; sy que je croy que si nous eussions conquis les Indes, elles ne seroient à nous il y a long-temps. Ah! que les Espagnols sarrent bien mieux les mains quand ils tiennent quelque chose! ils sont bien de plus dur desserre; nous en voyons les exemples : sy bien que je croy avec quelqu'un qui me dict une fois que, sy nous eussions conquis lesdicts Indes comme les Espagnols, jamais nous ne les eussions gardez, non plus que la Fleuride.

Or, pour revoller encor à M. de Salvoyson, estant gouverneur de Cazal guieres ne chauma qu'il n'y fist bien la guerre et de beaux combatz, entre autres deux. La compagnie de chevaux legers de M. de Clermont ayant esté deffaicte, bientost il en eut sa revanche; car quelques jours apres il monta à cheval et s'en alla deffaire deux cens chevaux legers de l'ennemy tout aupres des portes d'Ast. L'autre fut la deffaicte pres du Pont d'Asture, qui fut telle, qu'estant la coustume de M. le mareschal de Brissac de remuer les garnisons des villes les unes des autres et les renouveller, M. de Salvoyson attira des espions, dont il n'en avoit jamais faute, et de doubles et de simples et de fidels et de touttes sortes, ausquels fit courir le bruit et donna langue comme dans un tel jour assigné le remuement se devoit faire. Par quoy ceux d'Ast, Cressentin, Pont d'Asture et autres places circonvoisines, advisarent de s'assembler et faire un petit gros de douze

cens hommes de pied, tant Espagnolz, Italiens, que Tudesques, et cinquante chevaux seulement, et se mirent sur les advenuës que les nostres devoient passer. M. d'Anville, couronnel de la cavallerie legere, estoit lors en garnison dans Cazal, comme la plus proche de frontiere de l'ennemy, avec sa compagnie de cent chevaux legers qui estoit fort belle et bien complette, ne faut dire comment, puis que son pere gouvernoit tout. M. de Salvoyson le prie de sortir aux champs et venir avec luy, et qu'il luy fairoit acquerir de l'honneur; ce qu'il fit aussitost, car il ne demandoit pas mieux, comme tout courageux jeune homme qu'il estoit. M. de Salvoyson pour gens de pied ne prend que sa compagnie, qui estoit tres belle, bonne et bien complette aussy, et la moictié de celle du capitaine Montluc le jeune; et ne voulut, sur la vie, qu'autres soldats sortissent de la ville, y ayant mis bonne deffence et bon ordre; et mit comme enfans perdus soixante jeunes cadets, qu'il appelloit ses esbarbatz, et en vouloit tousjours avoir en sa compagnie, disant qu'il les feroit tousjours jetter dans le feu, puis qu'ils estoient de feu mesmes et n'avoient point peur qu'autre feu les endommageast. Il aymoit fort aussy les jeunes escolliers qui avoient un peu riblé le pavé des universitez, mais pourtant qu'ils n'eussent rien delaissé de leurs estudes; car il disoit qu'il n'y avoit au monde si bon esmery pour faire bien reluire les armes, que les lettres; il en parloit par l'experience qu'il en faisoit en luy, et non en autruy.

M. de Salvoyson donc ayant commandé à son lieutenant d'aller attaquer l'escarmouche avec ces cadetz esbarbatz et quelques vieux soldats meslez parmy eux,

estant attaquée et un peu eschauffée, il cogneut aussytost, à la contenance de l'ennemy (aucuns disent que son petit esprit famillier le luy predist, mais un grand capitaine sans cet esprit le pourroit bien cognoistre comme luy), qu'ils n'estoient point assurez. Estant à cheval pres M. d'Anville, luy dict : « Donnons, mon- « sieur, pour le seur ils sont à nous. » Parquoy, tous donnarent sy à propos et de telle furie sur leur cavallerie, l'ayant chargée la premiere, qu'en un rien elle fut deffaicte et mise en routte, et l'infanterie de mesmes; dont il en demeura de morts sur la place plus de cinq cens, et tous quasy espagnols naturels, et un grand nombre de prisonniers. M. d'Anville y acquist un grand honneur, et les nostres y perdirent peu de gens.

Force autres belles choses a faict M. de Salvoyson, qui seroient trop longues à descrire, et pour lesquelles le Roy le tint en tel estime, qu'apres la mort de M. le baron d'Espic, mort à l'assaut de Conis, il luy avoit donné l'estat de maistre de camp en Piedmont, luy donna une place de gentilhomme de sa chambre, et une compagnie de chevaux legers qu'il vouloit dresser de ces jeunes cadets esbarbatz, disoit il ; mais il mourut, comme j'ay dict, sans entrer en possession de ses charges : de quoy ce fut une tres grande perte, car il avoit en son esprit de tres belles et hautes entreprises, desquelles il en pensoit venir à bout, et n'en doubtoit pas moins. Il en avoit sur une douzaine des bonnes et principalles villes d'Italye; il en avoit jusques en Turquie sur deux, et sur Sarragousse, qu'il tenoit fort facille : et avoit pour son homme M. le mareschal de Brissac, qui, grand et ambitieux capitaine qu'il es-

toit, l'aymoit, et luy eust bien tenu la main en tout. Le capitaine Sainct-Martin, de Tholoze, qui estoit avec luy, et un de ses confidens, m'en a compté beaucoup de choses. . . . .

Ce capitaine Sainct-Martin estoit un tres habille homme, et que j'ay cogneu fort familierement. Il sçavoit beaucoup de secrets, et naturels et supernaturels: je croy qu'il les avoit appris de son capitaine. C'estoit l'homme du monde qui contrefaisoit mieux toutes escritures et signets, tant vieux que nouveaux. Pour cela, il en fut une fois en grand peine de la vie, qu'on luy vouloit faire perdre; mais M. le mareschal, cognoissant son meritte, son sçavoir et ses secrets, le fit sortir de prison à Thurin: j'en ferois bien le compte, mais il est un peu trop long. Du depuis nous l'avons veu à la Court avec le baron de Vantenac, l'un de mes grands amis, et luy avoit ouvert l'entreprise de Sarragouse, et l'allarent descouvrir. Et trouvé ledict baron à Venise lors que je tourné de Malte, qu'y alloit, et en tourna, et trouva le tout facille; mais il falloit qu'un grand s'en meslast, à quoy ne peut entendre à cause de la guerre civille, dont ce fut grand dommage, car la chose estoit facille. Sy M. de Salvoyson ne fust mort, dans un an il l'executoit; car il avoit son homme, M. le mareschal, qui luy aydoit, ainsy que me le dict Sainct-Martin, qu'il faisoit bon ouyr parler. Il n'avoit qu'un œil; mais il eust leu une lettre de dix pas, dont pour ce le feu prince de Condé l'en cuyda mettre en peine aux premieres guerres.

Bref, ce Sainct-Martin s'estoit faict bon maistre soubs M. de Salvoyson; qui me fit penser que le maistre qui l'avoit apris estoit plus que le vulgaire, et qu'il

tenoit beaucoup du ciel. C'est grand dommage quand tels gens meurent avant le temps qu'ils n'ayent au moins produict de beaux fruicts que leurs belles fleurs nous promettent. Sy faut il que je face ce petit compte de luy, et puis plus.

La renommée de sa vaillance et art de guerre et son sçavoir, avoit sy bien raisonné par l'Italie, qu'il y eut un dame de Milan, de bon lieu et d'un grand sçavoir aussy, tentée de la curiosité, comme sont les personnes d'esprit. Il luy prend envie de veoyr ce M. de Salvoyson, dont l'on bruyoit tant; et pour ce, demande un jour congé au gouverneur de Milan, et un passeport pour aller jusques à Cazal; elle envoye en demander de mesmes à M. de Salvoyson, et l'un et l'autre le luy octroye fort librement : elle se met donc en chemin, et arrive à Cazal. M. de Salvoyson luy avoit faict apprester son logis en une maison bourgeoise (car c'estoit une dame de qualité), et commandement faict expres à un capitaine de la garde de la porte, quand elle arriveroit, de l'y mener; à quoy il ne faillit. Bientost apres, elle arrivée, M. de Salvoyson luy alla baizer les mains, et s'enquerir d'elle quelle affaire l'y menoit, et enquoy il luy pourroit servir, et qu'il s'y employeroit de corps et d'ame fort volontiers. Elle, qui estoit une belle honneste dame, et fort habille femme, et sur tout fort sçavante, luy alla dire que rien ne l'avoit amenée là, si non sa belle renommée et l'envye qu'elle avoit de le veoir et l'araisonner. M. de Salvoyson cogneut aussitost, par sa grace, sa facon, son esprit, son beau parler, que c'estoit quelque esprit divin, et pour ce se met sur son beau dire et beau discours à l'exalter, et luy à s'abbaisser; mais, tous deux tombans de propos.

en propos à l'envy l'un de l'autre, s'entreadmirent en telles admirations, qu'ils en demeurerent tous deux ravis, et à qui donneroit la gloire à son compagnon. Leur entretien ne fut pas pour ce jour seul et ceste heure; mais il dura bien huict jours, pendant lesquels ne chaumarent de s'entretenir et discourir de toutes sortes de sciences, voyre d'amours; et puis apres ces discours et plusieurs festins que luy fit M. de Salvoyson, elle s'en partit et retourna vers Milan, où elle se mit à loüer M. de Salvoyson par dessus tous, et à publier ses valeurs et vertus. M. de Salvoyson en fit de mesme de la dame, et par ainsy demeurarent tres bien satisfaicts l'un de l'autre.

Telle curiosité fut jadis à plusieurs d'aller veoir Scipion l'Affricain expres en sa maison de l'Iterne, dont les reliques insignes et vieilles paroissent encore sur le grand chemin de Rome à Naples, le long de la marine; et tous passans aussy alloient veoir et luy porter honneur, jusques aux corsaires et brigans, qui, posans leurs barbares cruautez et leurs armes à part, l'alloient en toute humilité reverencier, veoir et admirer ses valeurs et vertus. Telle fut aussy celle de la reyne de Saba pour veoir Salomon et contempler sa sapience tant celebrée.

Or c'est assez parlé de ce grand capitaine M. de Salvoyson : il en faut parler à ceste heure d'un autre.

DISCOURS SOIXANTE-QUATORZIESME.

M. LÉON STROZZE,

PRIEUR DE CAPUE,

SES TROIS FRERES ET LEUR PERE.

OR, d'autant que cy-devant j'ay allegué les bons capitaines de mer que l'Empereur et le roy d'Espagne ont eu, j'en veux icy de mesmes alleguer aussy aucuns que nos grands roys François I, Henry II et leurs enfans ont eu; et commenceray par le premier au seigneur Léon Strozze, prieur de Capuë, lequel, peu de temps apres que le fils bastard de M. d'Estrozze fut tué au Port Hercule, fut tué à Escarling, avec un grand regret qu'il eut de ce nepveu bastard, et ce en recongnoissant ladicte place d'Escarling, par un paysan qui estoit caché derriere une haye, qui luy tira une harquebuzade à l'advanture, tellement quellement, car il n'estoit trop adroict harquebuzier; mais le malheur fit qu'il porta. Quelquefois tels gens mallotrus font des coups dangereux qu'on ne penseroit jamais : ainsy fut tué M. de Bourbon par un prestre ; ainsy le prince d'Orange devant Sainct-Dizier par un prestre : ainsy nostre grand roy Henry III par un moyne. Dieu guyde aussy bien les mains de ces gens-là comme d'autres.

Ce prieur de Capuë a esté un aussy grand capitaine de mer comme son frere de terre, de sorte que tous les ports, les costes et les mers de Levant raisonnent de luy, tellement que son nom les remplit encores : et n'ay veu guieres mariniers, matelots, pilottes, patrons,

commites, forçatz, esclaves, capitaines et soldatz, qui ne l'ayent dict le plus grand capitaine de mer de son temps; et bien heureux estoit celuy (comme j'ay veu en plusieurs endroicts du Levant) qui pouvoit dire: « J'ay navigué et combattu sous le prieur de Capuë: » et encores qu'il n'en fust rien, plusieurs le faisoient accroyre par obstentation, et pour ce en estre plus estimez.

Quand nous allasmes au secours de Malte, on ne sçauroit croire combien de telle maniere de gens en ces costes venoient aborder, saluer et honnorer M. d'Estrozze son nepveu, par la seule memoire de ce grand oncle; à quoy il prenoit un tres grand plaisir, car il l'aymoit et l'honnoroit plus que son pere, à ce qu'il m'a dict souvant, parce qu'il estoit plus doux, et desiroit plus luy ressembler qu'à son pere; estant jusques-là si jaloux et envieux de la gloire qu'on donnoit à son pere, qu'il en estoit quasy marry, voyre encore jusques là de dire qu'il avoit esté plustost capitaine que son pere soldat, d'autant qu'il avoit esté dedié à l'Eglise, et que advant dans l'aage il avoit pris les armes, et luy les avoit portées fort jeune : mais en cela il s'abuzoit, et y avoit bien de la difference; car M. le mareschal sçavoit plus de la guerre en son bout de doigt que le fils en tout son corps, encor qu'il soit mort en reputation d'un bon capitaine, et que je l'ay cogneu tel. Et pour l'aage, ce n'est rien, car il y en a qui profitent plus en un morceau de guerre que d'autres en cent repas; car il n'y a que l'esprit et la pratique, et l'aage n'y sert de rien.

Pour parler donc de ce M. le prieur de Capuë, son premier advenement fut lors qu'il vint servir la

France, quand Barberousse vint en la mer de Provance et qu'il assiégea la ville de Nice, là où il alla bravement à l'assault avec sa trouppe de Florantins bannis d'un costé, et les Turcs de l'autre; lesquels, encor qu'il y eust parmy eux meslez force janissaires, les meilleurs et plus aguerris soldats qu'ils ayent, ne firent point de honte aux chrestiens, et à ces Florantins conduicts par ce brave prieur; car ils entrarent les premiers par leur bresche.

Du depuis le roy François le prit en grand opinion et amitié, et aussy que son humeur luy plaisoit fort, car il estoit froid, taciturne et de fort douce conversation, et pour ce le Roy l'aymoit plus que le seigneur Strozze : et le roy Henry tout au contraire, car il aymoit plus M. d'Estrozze, à ce que j'ay ouy dire à un grand seigneur et à une grand dame de la Court pour lors. Ledict roy Francois le renvoya puis ampres ce voyage avec Barberousse en ambassade vers sultan Sollyman, avec dix galleres. Sy fit aussy quelque temps apres le roy Henry, là où il fit fort son proffit, et pour s'en servir puis ampres qu'il fust desapoincté du Roy; car il y avoit si bien recogneu et remarqué les costes, les mers, les ports, les terrains, les isles, les caps, et mesme ceux de l'Archipellago, qu'il y porta bien ampres du dommage et de l'ennuy.

Le roy Henry venant à la couronne, mondict sieur le prieur eut la charge de passer dix galleres, par le destroit de Gibartal, de la mer de Levant en la grande mer Oceane, pour aller faire la guerre en Escosse, là où il la fit fort bien avec ses vaisseaux ; et sur tout fit tres bien quand il prist le fort chasteau de la ville de Sainct André, là où il vengea l'assassinat de cet homme

de bien de prelat, M. le cardinal de Sainct André, et fit pendre tous ces maraux qui l'avoyent si miserablement assassiné.

Il se fit fort craindre en ceste contrée, et ces grands vaisseaux et ramberges d'Angleterre ne luy firent grand peur ny mal, encor que ceste mer leur fust plus favorable qu'aux galleres. Sur quoy je m'estonne (il faut que je le die en passant) de quoy les douze galleres du roy d'Espagne, estans dans l'escluze, ne firent plus d'effort et d'effect sur Ostande et leurs vaisseaux qui entroient tous les jours à leur aise, qu'ils ne firent: je ne veux pas parler durant l'hiver, car elles y pouvoient perdre leur latin et savoir et force; mais l'esté, durant les calmes et bonnaces qui surviennent, qu'il n'y a galleres lors qui ne batte à son ayse six et sept vaisseaux ronds, comme j'ay veu ailleurs qu'à La Rochelle, où je vis l'armée du comte de Montgoumery, montant à cinquante vaisseaux, faire la cane à six galleres, qui, les allant de pres canonner par le commandement de nostre general, au diable si les autres osarent bouger.

La fortune luy rist fort bien en ceste mer aussy bien qu'en l'autre, jusques à ce qu'il eust un tres grand subject de se mescontenter de son roy. Je n'en raconteray point le subject, car on le sçait assez et qui en fut l'auteur, et le tord qu'on luy fit d'usurper sa charge pour un autre qui ne la sçavoit sy bien que luy. Pareil traict fut faict à André Doria. Par quoy, rongeant doucement son mal talent, son despit et sa rage, songe de ne s'en venger contre son roy ny la France, prend resolution de quitter tout et de s'en aller à Malte servir sa religion contre les ennemis de la foy, contre eux vosmir son venin; et pour ce, par un matin dict adieu

à tous ses amis et capitaines du Roy, la larme à l'œil, part du port de Marseille avec deux de ses galleres qui estoient à luy, et prend la volte de Malte. Tour certes par trop genereux pour un mal content et despité! car, pour vengeance, il pouvoit faire du mal de s'emparer de plus de galleres de celles du Roy, ravager les costes de France, voyre faire quelque mauvaise venuë à Marseille, s'emparer de quelqu'autre bon port, comme à la desesperade, de faire au pis, comme le plus barbare corsaire de Barbarie; mais il ne fit rien de tout cela, considerant qu'il n'estoit beau ny honneste de se servir des moyens et des places de son roy et maistre, qu'il luy a donné en garde, pour luy faire par ampres un faux bon et une fascheuse guerre.

Voylà pourquoy aucuns ont bien blasmé André Doria d'avoir faict comme cela; car auparavant faire la guerre à son roy il la luy devoit annoncer, ampres s'estre despouillé de toutte sa charge et rendu ses prisonniers qu'il avoit, en ce pourtant que le Roy l'eust satisfaict de ce qu'il luy devoit. Aucuns le dechargent pourtant beaucoup. Je m'en rapporte à leurs decizions: je pense que j'en parle ailleurs (1).

Durant ces guerres de la Ligue, plusieurs se sont aydez des places que le roy dernier leur avoit données en garde, et de ses moyens et finances, pour luy faire la guerre et joüer fauce compagnie, comme nous avons veu : ce qu'il sçavoit bien dire et reprocher, et le tord qu'ils s'estoient faicts et à leurs consciences et honneur, plutost que ceux qui estoient privez et n'avoient nulle charge publicque; et à tels ne leur en sçavoit il tant de mal comme aux autres. Aussy plusieurs en ont

(1) Tome I, discours XXXV. (S.)

faict tout de mesmes à M. du Mayne, et l'ont quicté et donné les places au Roy, qui luy appartenoient; dont aucuns disent qu'ils se sont faict tord; d'autres tiennent que non; car, pour le service et la recognoissance de son roy il ne peut commettre aucune chose reprochable ny vituperable. Je m'en rapporte aux bons discoureurs; aussy qu'il estoit ainsy predestiné du ciel que celuy à qui il appartenoit devoit estre absolu monarque de la France, ainsy que jadis Octave Cæsar le fut de l'empire romain.

J'ay veu fort louer le seigneur de Montespan, tres brave et vaillant gentil homme de Gascoigne, d'un traict qu'il fit en ceste Ligue, lequel ayant pris conclusion comme les autres de se rendre à son roy et le recongnoistre, alla trouver M. de Nemours, duquel il estoit lieutenant au pays qu'il tenoit, et luy gardoit trois ou quatre bonnes places. Ampres luy avoir remonstré sa resolution d'aller trouver le Roy, et qu'il le voyoit resolu de ne le cognoistre point, qu'il le prioit de ne trouver point mauvais qu'il le quictast, mais non pourtant qu'il luy voulust faire faux ny lache tour de trahison pour ses villes, car il les luy remettoit touttes entre ses mains : ce qu'il fit avant que partir; et puis ayant pris congé honnorablement de luy, il s'en part sans aucun reproche, et avec beaucoup de loüanges que M. de Nemours luy donna, et belles offres qu'il luy fit. Ceste memoire d'honneur luy durera pour jamais, et m'asseure que le Roy l'en a estimé davantage, comme il faict, se servant de luy tres bien en ces guerres espagnoles.

Le gouverneur de Vienne ne fit pas ainsy à l'endroict dudict M. de Nemours, qui l'avoit nourry page, eslevé

et avancé; car il le trahist, rendit la ville qu'il luy avoit donné en garde, au Roy : et sy fit bien pis, car il le fit empoisonner, ce dict on (1); car il en a l'ame bourellée de cent mille gesnes, et tousjours en danger de la vie et attente qu'on ne luy rende la pareille; et sy pour cela n'en est plus estimé. Si feray je ce comte de moy, pauvre chetif que je suis.

Au commencement des troisiesmes troubles, j'estois en garnison dans Peronne avec ma compagnie de gens de pied : j'eus quelques petits mauvais contentemens de mon roy. M. le Prince et M. l'Admiral le sceurent. Ils m'envoyerent M. de Theligny (parce qu'il estoit mon tres grand amy) me presenter beaucoup de bons et honnorables partys, si je voulois me mettre avec eux et gaigner Peronne pour eux, dont j'en serois ampres gouverneur, et qu'ils me fourniroient force gens pour m'y rendre le plus fort et la garder, comme ils n'avoient faute d'hommes. Alors je fis response que j'aymerois mieux mourir de cent morts que de faire un sy lasche et vilain party à mon roy que de luy trahir une ville qu'il m'avoit donnée en garde et garnison, ny de m'en ayder pour luy faire la guerre. Le Roy le sceut quelques jours apres, qui m'en sceut un tres bon gré et m'en ayma plus que jamais. Voylà comment il se faut acquicter des charges qu'on a du Roy, quelques mescontentemens qu'on aye de luy.

Nous voulons bien que nos concierges, nos metayers, nos valetz de chambre, quand ils sont mal contens de nous et nous veulent quitter, qu'ils nous rendent

(1) Ce gouverneur étoit un Italien nommé Visconti (Vincentius). Selon M. de Thou, ce ne fut pas celui-ci, mais un Français nommé Disemieu, qui empoisonna le duc de Nemours. (L. D.)

compte de ce qu'ils ont en main, nous donnent les clefs, nous remettent tout par bon compte entre mains. Que s'ils font autrement, nous les faisons chastier. A vostre advis donc, ce que doivent faire nos roys envers nous qui leur tenons leurs places? Il se fairoit un beau discours sur ce subject et bien enrichi de beaux exemples, que possible l'espere je faire en la vie du feu roy Henry (1).

Et pour retourner à M. le prieur de Cappuë, j'ay veu une lettre dans le cabinet de M. d'Estrozze, qu'il escrivit à sa partance à ses freres, laquelle, pour l'avoir trouvée tres belle, j'ay advisé de la mettre et inserer icy.

« Messieurs mes freres, j'ay esté forcé de quicter le « service du Roy pour des raisons que vous pouvez « scavoir, et que vous entendrez mieux par Jehan Cappon, présent porteur, et desquelles je ne vous ay « peu advertir plustost qu'à cette heure, ayant eu à « grand peine les moyens et le loisir de me retirer. « Quand bien je n'aurois autre considération que de « me vanger du tord qui m'a esté faict, j'eusse bien eu « de beaux et grands moyens de ce faire; mais je n'ay « voulu rien ravir de l'autruy, ains plustost laisser du « mien. Avec nostre gallere donc et d'une autre, que « j'ay gaignée durant cette guerre, que Sa Majesté « m'a octroyé, je me retire où je suis obligé de faire « service; prest toujours pourtant à rendre compte de « ce qui me sera demandé, affin que tout le monde « cognoisse quel je suis, et que vous, mes freres, de- « meurez avec tel contentement d'esprit que meritte « l'honneur de nostre maison, à laquelle est seant que

(1) Henri III. On n'a point cette vie. (S.)

« tout le monde soit informé de nostre raison et jus-
« tice, afin que ne soyons oppressez par ceux qui
« m'ont voulu deshonnorer et nuire à ma personne,
« sans avoir esgard à la fidele servitude et loyalle affec-
« tion qu'ay tousjours portée au service de nostre
« maistre, contre lequel je proteste n'attenter jamais
« rien qui vous puisse porter dommage ny desplaisir,
« ny à moy blasme ou reprehension quelconque.
« J'emmaine avec moy le capitaine Mont. Ma delibe-
« ration est de faire la guerre aux Infidelles pour le
« service de ma religion. A Dieu, mes freres, je le prie
« de bon cœur de vous donner en France meilleure
« fortune que la mienne. Ce XVIII de decembre 1551. »

Qui lira bien cette lettre la trouvera tres belle; elle estoit en italien. Ainsy qu'il le dict là, ainsy s'en alla il à Malte, où certes il fit de belles choses contre les Turcs, quand il alloit en cours, ainsy que j'ay ouy encores compter à plusieurs braves chevalliers et soldats qui estoient avec luy, et qui le loüoient extremement, et porta grand proffict et richesse à sa religion, et à luy et tout : car (comme j'ay dict) il avoit si bien congneu et remarqué les terres et mers du Turc lors qu'il estoit au service de nos roys, qu'il en sceut bien faire son proffict et bonne praticque.

Par ampres la guerre de Sienne et Toscane survint, et pour ce, le Roy, le connoissant d'un tres grand service, l'envoya prier de tourner à luy; lequel, oubliant tout serment et injure passée, retourna fort volontairement; car il aymoit et honnoroit fort le Roy, non pas aucuns de ses officiers.

S'il ne fust mort sy tost, le seigneur Estrozze, son frere, et luy, eussent faict de bons services au Roy; car

ces deux freres s'entendoient, s'entreaymoient et s'entresecondoient tres bien ; sy que la guerre s'en fust ensuivye plus heureuse qu'elle ne fut.

Ce fut luy le premier autheur de cette forteresse du Port Hercule, qui se veoid encor aujourd'huy tres belle : aussy les Espagnols y ont un peu adjousté du leur. De raconter tous les beaux faicts qu'a faict ce grand capitaine, m'en seroit longue et ennuyeuse; je n'en diray que cestuy cy entre tous ses plus beaux, lors qu'il faillit à prendre Barcelonne, luy estant en charge de service du Roy.

Parquoy, un jour il part de Marseille avec quelques dix à douze galleres, faict semblant d'aller en Levant par commandement de son Roy, les chargeans des meilleurs soldats, mariniers et capitaines qu'il peut choisir et qu'il cognoissoit bien, dist adieu pour quelques mois, affin que les espions de l'ennemy luy rapportent ainsy, et qu'il faict voylle vers la volte de Levant; mais, estant en plaine mer et hors de toute veuë, tourne prouë vers Espagne, ayant eu bon advis que dans Barcelonne n'y avoit ny galleres ny gens de guerre que fort peu, car tout estoit allé en une expedition; et me semble que c'estoit en celle de la ville d'Affrique, comme j'ay ouy dire, ou bien je me trompe : et pour ce, observant bien le temps et la saison que les galleres d'Espagne à plus pres devoient tourner, il accommode et desguise sy bien ses galleres à l'espagnolle, avec bandieres, armoiries et toute autre sorte d'armement, qu'elles ressembloient du tout galleres imperialles; et ainsy par un beau jour d'une feste vint parestre devant Barcelonne, moictié à voyle, moictié à rame, que ceux de la ville, pensans que ce fussent

leurs galleres, accoururent sur le port et le long de la marine, et dedans et dehors, pour leur faire la bien venuë tournans de leur guerre, ainsy qu'est la coustume. Mais le malheur fut qu'en aprochant du port et faisant bonne mine il fut recongneu et descouvert par quelque indiscret, comme il y en a tousjours; dont l'alarme s'ensuivit, le port fermé, tout le monde en deffence, sy bien que l'entreprise se faillit. Sy ne se retira il pas qu'il ne fist quelque coup et rafflade; car aussitost, voyant son entreprise faillie, il fit jetter les esquifs et fragattes en mer, et en terre, le long de la coste, ils prindrent une infinité de cavalliers, de dames et marchans, qui se promenoient le long de la mer et ne peurent gagner assez à temps la ville. Il garda les prisonniers pour en tirer rançon, et, comme tres honneste et courtois, il laissa aller les dames, congnoissant en son cœur genereux qu'il n'est pas bienseant de faire desplaisir aux dames.

De mesme courtoisie usa M. d'Estrozze son frere, au voyage d'Allemagne, à l'endroict d'une honneste dame, femme du capitaine et gouverneur de Danvilliers; ce qu'il sceut très bien remonstrer au marquis de Marignan en la guerre de Sienne, d'autant qu'aucuns de ses chevaux legers avoient pris prisonniere une dame siennoise, gentile femme, qui s'appelloit la seignore Lucresse; et pour ce de mesme ses soldatz avoient pris une damoiselle fleurentine, femme d'un capitaine Coroque, que soudain il avoit faict delivrer; et pour ce, le pria de faire delivrer de mesme cette dame siennoise, pour le respect que l'on doit aux dames, à leur user de touttes courtoisies, sans autre forme de capitulation. M. le marquis luy envoya la seignore

Lucresse, et consent tres bien avec M. d'Estrozze de ne faire point la guerre aux dames ny les rançonner aucunement; mais bien luy reprocher comment du temps du roy François, ayant son armée vers Parpignan, aucuns capitaines servans le Roy, et mesmes un seignor Francisque Vimercat, prindrent plusieurs dames espagnolles prisonnieres, les devallisarent et puis les rançonnarent estrangement; ce qui ne fut beau ny honneste. Pour lors on disoit qu'aucuns de ces capitaines estoient de la suitte de M. d'Estrozze; sur quoy il sembloit que ledict marquis l'en taxast sourdement et luy jettast cette pierre dans son jardin tout bellement; dont M. d'Estrozze, s'en doutant, ne luy fit autre response, sinon luy mander que si cela estoit advenu du temps de ce roy François, on n'en sçauroit trouver aucune de ce regne du roy Henry qui n'eust esté traictée que tres courtoisement et nullement rançonnée; tesmoing, au voyage d'Allemagne, la damoiselle de Bourlemont, de grand maison, qui fut prise en un chasteau et menée à la Royne pour estre l'une de ses filles et y estre nourrie en sa court, où elle ayma mieux estre qu'en son pays; et y a esté tousjours nourrye et bien traictée, comme honneste fille, belle et agréable, qu'elle estoit, et l'ay veue telle jusques à ce qu'elle fut mariée en la maison de Bonneval, grande maison de Lymosin. Je croy qu'elle vit encore.

Voylà comment ces deux grands capitaines dirent gentiment leurs raisons les uns aux autres : dont je m'estonne que ce marquis s'allast souvenir de ces dames espagnolles et les alleguer, puis qu'il y avoit si long temps de ce voyage et que cela estoit arrivé; mais il s'en alla ce coup tres bien souvenir, pour s'en

servir ainsy à poinct; car quand on vient à ces choses, il faut songer toutes les raisons et argumens que l'on peut pour faire sa cause bonne.

J'ay faict cette digression sur les courtoisyes que fit aux dames de Barcelone M. le prieur de Cappuë. Il faillit aussy une fort belle entreprise à surprendre Zara en Barbarye, distante de la mer douze milles, y estant allé avec quatre galleres de la religion et deux des siennes, chargées d'une eslite de braves chevalliers et vaillans soldats : mais le malheur fut que le soir mesme de la nuict qu'ils allarent à Zara y arriva Salarais Turon, qui avec quelques chevaux, en chemin faisant et passant, tirant vers Alger et y estans logez, survinrent les chevalliers, qui, estant descouverts, furent avec une grand alarme et force repoussez et perdirent leur dessein; sy bien que sans cette malencontre eussent pris la place et pillée.

Or j'acheve la loüange de ce grand capitaine de mer, m'estant efforcé de le loüer pour les plus briefs motz que j'ay peu, et mesmes par le tombeau que luy fit M. du Bellay (comme à son frere) en latin [1], dont la substance est telle :

« Moy, ce grand capitaine Leon Strozze, je ne giz « icy dans ce vaze; car un si petit vaze ne scauroit « comprendre un sy grand homme : la terre ne « me comprend non plus; mais une gloire plus « grande que la terre m'a enlevé au ciel comme un bel « astre pour les nautonniers, affin que, comme jadis « les eaux ont porté et soustenu mes vaisseaux et ployé « soubs moy, maintenant il me plaist estre dieu de la

[1] La même épitaphe se trouve en français dans un sonnet de Joach. du Bellai, f. 329 de ses OEuvres, Rouen, 1597. (L. D.)

« mer. Allez donc, vous autres qui viendrez ampres « moy et qui aurez ma charge, allez hardiment sur les « eaux, car je vous y prepare et dresse un bon che- « min et tres seur. »

Ces deux freres eurent autres deux freres, non tant pareils aux deux premiers, mais pourtant leur approchans, qui furent le seigneur Robert Strozze et M. le cardinal, bons, honnestes et habiles seigneurs. Aussy tous quatre furent ils fils d'un brave pere, le seigneur Philippe Strozze; lequel, encor qu'il n'ayt monstré par plusieurs preuves, comme ses deux premiers enfans, qu'il fust sy grand capitaine comme eux, sy a il esté un tres habille homme, brave et tres courageux, ainsy qu'il le monstra à sa mort : car, ayant esté pris durant les guerres et tumultes de Florance, ausquelles il s'estoit entremis, plus par la persuasion et quasy contraincte de son fils Pierre Strozze (ce disent aucuns qui en ont escript, et que je l'ay ouy dire mesme à des anciens dans Fleurance), qui estoit un homme actif, violant, mouvant et brave, et luy cryoit à toutte heure qu'il se falloit esmouvoir pour la patrie; mais estant, de malheur, pris sur ce faict et detenu prisonnier dans le chasteau de Fleurance, plustost que d'endurer des cruelles gesnes pour confesser ses secretz à la ruyne de ses amys, et encourir une mort indigne de luy et de son parentage, autant genereusement que patiemment se mist contre la gorge (aucuns disent contre l'estomach) une espée qu'un Espagnol de sa garde avoit laissé par mesgarde, et fut trouvé mort sur le carreau, tout sanglant, ayant laissé sur sa table un petit billet escrit, qui disoit : « Puis que je n'ay sceu bien vivre, « c'est bien raison que je sçache bien mourir et que je

« mette fin à ma vie et à mes miseres par un cœur gene-
« reux. » Et au plus bas mit encor cet escript (que ceux qui ont faict mention de sa mort ne le disent point pourtant; mais M. d'Estrozze dernier, son petit fils, et duquel il portoit le nom de Philippe, me l'a ainsy assuré), ce vers de Virgille, prononcé par Didon à l'heure de son trespas :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

C'est-à-dire,

« Qu'il puisse sortir quelque brave de mes os et de mon sang, qui
« vengera ma mort. »

Ainsy que fit Anibal long temps par ampres contre les Romains, descendus de leur perfide Œneas, et les mena beau jusques à sa destinée preffixe. Qu'il y en a eu depuis ce vers prononcé qui l'ont bien praticqué de peres en fils au monde! ce qui est un des grands secrets de Dieu qui soit. De mesmes ont faict messieurs les enfans dudict seigneur Philippes sur la vengeance de sa mort, et sur tout les seigneurs Pierre et Leon Strozze, qu'au lieu de quelques gouttes de sang qu'espandit le pere ils en ont faict couler des ruisseaux, et de celuy des Espagnols, Florantins, et de plusieurs autres leurs adversaires.

M. d'Estrozze dernier, son petit fils, pour l'amour de son jeune aage n'eut grand temps à en faire de mesmes, à cause, quand la paix fut faicte des deux roys Chrestien et Catholique, il estoit fort jeune et peu pratiq aux armes, encor qu'il les eust un peu portées. Toutesfois ne faut douter que si les guerres eussent duré, ou survenu comme des guerres civiles, qu'il ne se

fust espargné nullement à nuyre à ses ennemis anciens; car il hayssoit mortellement le grand duc Cosme, et ne luy ay veu tant desirer chose, si non deux bonnes galleres et un petit port en Provance pour luy faire du mal et à ces costes, encor que la Reyne mere l'avoit pris en bonne amitié, et telle, qu'elle luy fit faire ses obseques à Nostre Dame de Paris, toutes telles qu'on a accoustumé faire aux empereurs, aux roys et aux grands princes, comme je vis, dont M. d'Estrozze en desesperoit. Je sçay bien ce qu'il m'en dict : aussy le grand duc le craignoit autant qu'il fit jamais son pere; car je le sçay. J'en parle ailleurs.

Pour parler encor de ce grand Philippe, ainsy que j'ay veu son portraict en plusieurs lieux, il avoit bien la vraye mine de faire ce coup de sa mort, et aussy qu'il avoit la creance legere (ce disoit on) et approchante d'aucuns anciens Romains, de ces braves qui, pour immortaliser leur nom, ne craignoient de se desfaire eux mesmes. Aussy a on dict de luy et escript qu'il sentoit un peu mal du paradis et de l'enfer, et se mocquoit tout ouvertement des preceptes de la foy chrestienne, et que de là on croyoit qu'il s'addonnast sans scrupulle fort à faire l'amour aux nonnains, ne faisant nulle difficulté de les debaucher. Du reste, il estoit liberal, magniffique, fort aymé de ses concitoyens, et fort sçavant; et voylà pourquoy ce grand sçavoir luy nuisist à sa creance, estant un instrument fort dangereux pour la mettre à mal si l'on ne le gouverne bien, tout ainsy qu'à un petit enfant un espée en sa main.

On dict que feu M. d'Estrozze son fils luy ressembloit un peu en cette foy ; je n'en sçay rien; mais il

estoit homme de bien et d'honneur. Bien est vray que la Reyne, qui l'aymoit et son ame et tout, apres l'avoir souvent pressé et importuné de lire dans la Bible, et qu'il y trouveroit chose leans qui l'edifieroit de beaucoup, et en auroit fort grand contentement, apres plusieurs refus, le tenant un jour en sa chambre, luy monstra ladicte Bible pour y lire au moins un chappitre qu'elle luy monstra, pour l'amour d'elle; ce qu'il fit et le list : et y ayant trouvé un passage qui ne luy pleust, il ferma aussy tost le livre, et dict à la Reyne que ce passage luy faisoit perdre le goust de lire les autres. Je ne nommeray point ledict passage, de peur de scandalle. Je l'ay ouy compter ainsy à personne de foy.

Sur ce je finis le parler de ces messieurs d'Estrozze; aussy que j'en parle ailleurs (1).

DISCOURS SOIXANTE-QUINZIESME.

M. LE BARON DE LA GARDE.

Or, d'autant qu'en parlant de M. le prieur de Cappuë, grand homme de mer, il m'est entré en pensée d'en parler d'autres bons que nos roys ont eu à leur service : j'en veux donc parler de deux qui ont estez generaux des galleres de France, qui sont estez M. le baron de La Garde et M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, frere à feu M. de Guise.

D'autant que le baron de La Garde a esté le pre-

(1) Tome I, discours LII.

mier, j'en parleray donc de luy le premier, et diray comme à son commencement on l'appelloit le capitaine Poulin, et ce nom luy a duré long temps. Feu M. de Langeay, estant lieutenant du Roy en Piedmont, l'esleva et l'avança, pour le congnoistre homme d'esprit, de façon et de belle valeur et apparence; car il estoit beau et de belle taille, et pour le congnoistre de bon service.

Il le fit congnoistre au roy François, apres les mortz de Rinçon et Fregouze, par plusieurs voyages qu'il luy fit faire vers Sa Majesté; sy que, le sentant digne de le bien servir, il l'envoya en ambassade vers le grand seigneur sultan Soliman, pour negocier avec luy à prester quelque grosse armée de mer à faire la guerre aux mers et aux costes de l'Empereur. Il eut en cette negociation de grandes peines, où il luy fallut bien desployer ses esprits et se monstrer quel il estoit; car il luy fallut combattre contre les secrettes menées de l'Empereur qu'il faisoit à Constantinoble, contre les fermes resolutions des Venitiens, contre les mauvaises volontez des bachas, et, qui plus est, contre l'arrogance et inconstance de Soliman, qui maintenant luy promettoit, maintenant se dedisoit; mais il alla il vira, il trotta, il traicta, il monopola, et fit sy bien, et gaigna si bien le capitaine des janissaires de la Porte du Grand Seigneur, qu'il parla au Grand Seigneur comme il voulut, l'entretint souvant, et se rendit à luy si agreable, qu'il eut de luy enfin ce qu'il voulut, et emmena Barberousse avec cette belle armée que plusieurs encore qui vivent ont veue en Provance et à Nice.

Mais à quel honneur, s'il vous plaist, ledict capi-

taine Poulin mena il cette armée, luy qui ne s'estoit veu, n'avoit pas long temps, que simple soldat et capitaine Poulin ? ce fut que le Grand Seigneur, au departir, commanda à Barberousse d'obeyr du tout en tout au capitaine Poulin et se gouverner par son conseil à faire la guerre aux ennemis du Roy, selon son vouloir; en quoy il s'en sceut tres bien faire acroyre, car Barberousse n'osa jamais attaquer ny faire mal à aucuns chrestiens, bien que ce fust sa vraye proye, par où il passa, et mesmes à toutes les terres du Pape, comme au port d'Hostie et autres, qui trembloient de peur, et Rome et tout, et tous les cardinaux encor qui y estoient, car le Pape n'y estoit pas, estant lors à Bouloigne : mais le capitaine Poulin leur manda qu'ils n'eussent point de peur, et qu'on ne leur fairoit aucun mal, ny à pas un chrestien qui fust amy et confederé du Roy.

J'ay veu plusieurs vieux capitaines qui ont veu tout le mystere de ce voyage de Provance et du siege de Nice : mais c'estoit chose estrange à veoir comme ce capitaine Poulin se faisoit obeyr et respecter parmy ces gens, plus certes que ne faisoient de plus grands que luy qui estoient là. Je lui ai veu discourir une fois de ce voyage et negociation ; mais il faisoit beau l'en ouyr parler, et la peyne qu'il y eut ; dont, entre autres particularitez, il dist qu'il estoit venu en vingt un jour de Constantinoble à Fontainebleau, où estoit le Roy, qui estoit une extrême diligence.

Je luy ay ouy dire aussy qu'il avoit veu au Grand Seigneur un pannache de plumes de phenix, et qu'il luy avoit faict monstrer par grand speciauté : et quand

moy et d'autres luy remontrasmes qu'il n'y avoit qu'un seul phenix au monde, et que luy mesme se brusle quand vient sa fin, sy bien qu'il estoit mal aisé de recouvrir son pennache, il respondit qu'il n'estoit pas inconvenient qu'il n'en eust trouvé des plumes, par une grande curiosité qu'on y pouvoit rapporter pour en chercher et trouver aux pays et aux lieux où il habite et branche, et mesmes lorsqu'il mue en sa saison, comme font des autres oyseaux qui en font fort ainsy tomber de leur corps. Il y peut avoir là de l'apparence, et aussy qu'à la curiosité d'un sy puissant et grand seigneur rien ne pouvoit estre impossible; car d'un seul clin d'œil il estoit obey fort exactement.

J'ay ouy dire à M. de Lansac le jeune qu'à ce grand et superbe edifice l'Escurial, le roy d'Espagne, pour y mettre et appendre ses armories en eternelle memoire, il y fit engraver ses armoryes dans une pierre de foudre sy grande, qu'à plain et à ouvert elles y sont gravées, et luy cousta deux cens mille escus, ayant esté curieux de l'envoyer rechercher jusques en Arabie, et l'achepter. Le grand Turc en pouvoit faire de mesmes de son panache.

Or, par ses services, ce capitaine Poulin fit sy bien, que son roy le fit general de ses galleres. Mais, s'estant un peu trop emporté rigoureusement en Provance contre les heretiques de Merindo et Cabrierez (car il hayssoit mortellement ces gens là), il encourut la malle grace de son roy, dont il en garda la prison long temps l'espace de trois ans. Aussy en partant de là il disoit qu'il pensoit passer maistre és artz, y ayant faict son cours l'espace de trois ans. Et sans ses

bons services il fust esté en plus grand peyne; mais ampres le Roy, le sentant tres capable pour le servir en ses mers, le remit encor general des galleres.

Aussy servit il bien aux guerres de Toscane et de Corse, là où un jour il fit un brave combat, tres hazardeux et heureux; car, tournant de Civita-Vechia avecques deux galleres (aucuns disent six), s'estant eslevé un orage et une tourmente si terrible, fut contrainct de se jetter sur la plage de Sainct-Florant en Corsegue, attendant que la furye de la mer s'appaisast; durant laquelle vindrent passer à sa veuë unze grandes naves bien armées en guerre et chargées de six mil Espagnols qui s'en alloient en Italie et descendre à Gennes. Mais M. le baron de La Garde les alla attaquer aussy-tost avecques ses galleres en cette mer haute, qui estoit en fort peu d'avantage pour luy, et grand pour les vaisseaux rondz, et les combattit. M. le marquis d'Espinola, s'il eut tenté tel hazard devant Ostande, il en fust esté encore plus estimé. Sy-bien qu'ayant entrepris le plus grand et le plus brave, le cannona et le mit à fondz, et ampres en fit autant à un autre; sy-bien que les autres, voyant le miserable estat de leurs compagnons, se mirent à la fuitte, combien que les galleres les suivissent; mais la mer estoit si grande et sy desavantageuse pour les galleres, qu'elles ne les peurent attaindre, ayant gaigné la haute mer, et se perdirent aussitost de veue. En ces deux perdues il y avoit quinze cens Espagnols, dont la plus part furent tous noyez, et sy peu de ceux qui en eschapparent furent mis aux fers. Ceux qui sçavent que c'est des combats de mer ballanceront bien à dire si celuy là fut plus heureux que valeureux, ou plus valeureux et hazardeux que heureux.

Quand à moy, je dicts et l'un et l'autre; car ce M. le baron de La Garde estoit tres-brave et vaillant de sa personne, comme il a monstré tousjours.

Je le vis une fois à la Court, estant à Paris, au commencement du regne du petit roy Charles IX, faire appeller le jeune La Molle à se battre contre luy; mais il avoit grand envie de se battre, et mal aisement se peut il accorder; et pour venir là il avoit quitté l'Ordre et ne vouloit point qu'il luy servist de rien là, comme de ce temps les moins vaillans s'aydoient de ce privilege; dont il fut fort estimé de plusieurs; car je le vis: il n'estoit point pour lors general, car M. le grand prieur l'estoit.

Il a esté tres-malheureux en cette charge, car plusieurs fois il y a esté et dedans et dehors; dont aucuns, apres la mort de M. le grand prieur, et que M. le marquis d'Elbœuf eut succedé en cette charge, dirent à la Court qu'on avoit faict grand tort à cet honnorable vieillard et capitaine, qui avoit tant bien servy la France, et mesmes pour si peu de jours qu'il avoit à vivre, et que M. d'Elbœuf s'en fust bien passé, car il estoit assez riche, grand et chargé d'autres charges d'ailleurs, sans prendre celle là, à laquelle il estoit novice, pour n'avoir veu ny praticqué de mer.

Enfin ampres la mort dudict M. le marquis, ainsy qu'il est raison que toutes choses retournent en leur premier estre, M. de La Garde rentre en sa premiere charge, laquelle il a gardée sans aucun reproche jusques à sa mort: et la vieillesse ne luy en a faict aucun qu'il n'ayt tousjours bien faict, mesmes sur ses plus vieux jours au siege de La Rochelle, là où il garda et empescha bien l'entrée du port, et aussy quand le se-

cours de M. de Montgommery y vint, qui ne peut entrer, et fut contrainct de se mettre au largue; qui fut cause que le lendemain il alla avec ses galleres l'appeller au combat avec coups de canon; mais il n'y voulut point venir. C'estoit un homme qui entendoit bien son mestier de marine.

Ce fut luy qui fit faire ceste belle gallere qu'on appelloit *La Realle*, et qui l'arma à galoche et à cinq pour banc, dont paradvant on n'en avoit veu en France. Depuis cette mode a continué, qui est bien meilleure que l'autre vieille, qu'on a laissé il y a longtemps par tout le Levant. Celle que André Doria avoit faict pour l'entreprise de Tunes à y recevoir l'Empereur, n'estoit que de quatre, et fut trouvée de ce temps tres belle et superbe. Ceste gallere realle, qui jadis fut sy bien faicte et commandée par le brave general, qu'elle a duré et servy d'ordinaire plus de trente ans, encore qu'elle eust eu un tour de reings soubs feu M. le grand prieur; et pour ce, sur ce patron feu M. le marquis d'Elbœuf en fit faire une tres belle et toutte pareille, qu'on appelloit *La Marquize*, de son nom. Le conte de Rais l'achepta depuis, et dure encore, mais meilleure voylliere. Elle servit de generalle luy vivant; et rendit à M. de La Garde sa reale, qui luy servit encor assez de temps de generalle; mais, ne s'en pouvant plus servir, non plus que d'un vieil cheval qui n'en peut plus, il en fit faire une encore plus belle et meilleure que ny *La Reale* ny que *La Marquize*; tant cet homme s'entendoit bien en son estat, et l'aymoit. Outre cette suffisance, il estoit tres honnorable, magnifique, splandide, grand despensier en sa charge, tres liberal, et trop, car il est mort pauvre, encore qu'il

eust faict de beaux butins en son temps; mais il despensoit tout, tant il estoit magnifique.

Ampres que Monsieur (depuis nostre roy Henry III) eut combattu les Huguenotz en ces deux batailles rangées de Jarnac, Montcontour et autres lieux et sieges, sa renommée volla par tout de luy et de ses proüesses, sy qu'il se fit un pourparlé de mariage d'entre luy et la royne d'Angleterre; je diray en sa vie à quoy il tint qu'il ne se conclud : mais les paroles et les choses en alarent si advant, que nous demeurasmes quelque temps tousjours en suspens à dire, de mois en mois : « Nous « partons pour aller en Angleterre et à Londres; » et devoit Monsieur y estre porté par les galleres de France, qui estoient encor en cette mer Oceane. Mais M. de La Garde en fit un si superbe appareil de ses galleres et aprestz d'ornement, qu'on dict qu'il luy cousta plus de vingt mille escus : entre autres, le plus beau fut que tous les forçatz de sa Realle eurent chascun un habillement de velours cramoisy, à la matelotte (M. le grand prieur de Lorraine, duquel je parleray, avoit eu ainsy les siens habillez long temps); la pouppe et la chambre de pouppe toutte tapissée et parée de mesme velours, avecques une broderie d'or et d'argent large d'un grand pied, avec pour devise une palme en broderie d'or et d'argent, soufflée et agitée de tous vents, avec des motz grecz qui disoient : « Bien que je sois et « aye esté agité bien fort, jamais je n'ay tombé ny « changé. » Comme de vray il n'a jamais faict, et a tousjours esté bon et loyal. Les lictz, couverts, orillers, bancs de chambre et de poupe de mesmes; les estandardz, flambantz, banderolles, moictyé de mesmes et moictyé de damas, tous frangez d'or et d'argent.

Bref, c'estoit une chose tres magnifique à veoyr; et en tel superbe appareil devoit entrer avec les autres gal-leres, qui pouvoient monter jusques à dix, dans la riviere de la Tamise à Londres. Je vous laisse à penser la superbetté d'entrée que ce fust esté, sans tant d'autres magnificences et grandes compagnies de braves gentilshommes. Et tout cela ne servit de rien à ce pauvre seigneur du baron de La Garde, si non despense pour luy; et quelquesfois il en faisoit parer sa chambre de poupe, que j'ay veu ainsy; et moy indigne me suis couché et dormy en ses beaux licts, où il faisoit tres bon.

Enfin il est mort ayant laissé plus d'honneur à ses heritiers que de biens, et en l'aage de plus de quatre vingts ans; et sy ne se monstroit trop vieux, retenant encor quelque belle et bonne grace et apparence du passé, qui le faisoit tres admirer à tout le monde, avec ses beaux comptes du temps passé, de ses voyages, de ses combats, qui ont estez si frequens et assidus, que les mers de France et d'Espagne, d'Italye, de Barbarie, de Constantinoble et de Levant en ont longuement raisonné : encor croy je que les flotz en bruyent le nom.

Quand à moy, encor qu'il me fist perdre une fois un butin de douze mille escus qu'un navire que j'avois en mer m'avoit faict, et ne le trouvant de bonne guerre ny de prise, me le fit rendre, dont il m'en fit force excuses, j'en diray à jamais ses vertus. Sy diray je encor ce mot de luy, comme je luy ay ouy dire, et d'autres avecques moy (car il ne s'en faignoit point, et en faisoit gloire) : qu'estant extraict de bas lieu, les guerres de Milan et Piedmont esmeües, il y eut un caporal d'une compagnie passant par le bourg dudict Poulin,

et s'appelloit La Garde, du depuis il en voulut porter le nom, le voyant jeune enfant, gentil et tout esveillé d'esprit avec bonne façon, le demanda à son pére pour le mener avec luy : le pere le luy reffuza; mais il se desroba du pere, et s'en va avec le caporal, et le servit de goujat environ deux ans; et puis, le voyant de bonne voulonté, luy donna l'harquebuze, le fit sy bon soldat qu'il parut tousjours pour tel; puis fut enseigne, et lieutenant, et puis capitaine. Ah! qu'il s'est veu sortir de tres bons soldatz de ces goujatz!

DISCOURS SOIXANTE-SEIZIESME.

M. LE GRAND-PRIEUR DE FRANCE.

Ampres qu'il fut desappoincté de sa generalité des galleres, pour raison que j'ay dict, M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, frere à ce grand duc de Guyse, l'eut pour sa valeur et meritte; car, ampres avoir faict son premier apprentissage de guerre soubs M. son frere au siege de Metz et à la bataille de Ranty, où il fit monstre de ce qu'il estoit et qu'il seroit un jour, s'en alla à Malte servir sa religion; où estant, par son illustre race et par sa valeur et vertu, il fut faict general des galleres de sa religion.

Et d'autant que la noble coustume est là de ne les entretenir ny de les annichiller en osivetté dans le port, ordinairement elles vont en cours, comme j'ay veu et y suis esté. Parquoy un jour entre autres, ledict M. le grand prieur y estant allé avec quatre gal-

leres seulement, et ayant battu la mer long temps sans aucune rencontre, et se faschant d'un retour inutille, il luy prend fantaisie (contre l'oppinion pourtant des plus vieux capitaines et mariniers) d'aller se presenter devant le port de la ville de Rodes, et là appeller au combat les galleres qui y sont pour la garde; lesquelles apres avoir assez attendu, en voylà sortir six de nombre seulement, et venir à luy, lesquelles n'estoient des pires choisyes, mais tres bien spalverades et armées de forçatz, mariniers et soldatz, janissaires et Turcz, et des meilleurs; pensez qu'ils ne les avoient pas oubliez.

Sans autre temporisement l'on vient au combat, et à s'investir de telle furye, que la victoire demeure ambigue. Enfin, apres grand turie et deffaicte d'un costé et d'autre, la victoire demeure au prince, n'ayant estez pourtant separez que pour l'obscurité de la nuict; et sy le combat commença depuis huict heures du matin aux grands jours, et dura jusques à la nuict brune, que rien ne se veoyoit que les canonnades et harquebuzades.

Le prince y perdit de bons hommes et de nobles chevalliers, avecques une gallere des siennes, qui fut mise à fondz; mais il demeura victorieux par la fuitte de trois, et une emmenée en triomphe et pour butin, et deux mises à fondz, dont l'une y fut mise par un acte tres genereux d'un chevallier gascon, duquel j'ay oublié le nom, à mon tresgrand regret, et m'en veux mal, car il devoit estre congneu par tout le monde et gravé en lettre d'or. . . . .

Ce brave et vaillant chevallier donc, ayant sauté dans une des galleres ennemyes avec aucuns de ses compagnons, et ayant forcé le prouë et la rambade,

et demeuré maistre du tout jusques à l'arbre, il trouva là un renfort de poupe de ceux qui tindrent ferme, et repousserent aisement les nostres, d'autant qu'ils estoient en peu de nombre; de sorte qu'ils furent contraincts de se retirer et ressauter dans leur gallere. Mais ce chevallier gascon, resolu et determiné de mourir par un faict genereux, vint au fougoun, et là prend un tison de feu, et soudain descend en bas dans la chambre de la munition, et mit le feu dans les poudres; sy qu'en se perdant il perdit et gallere et tout ce qui estoit dedans, et tout alla à fonds et à tous les diables. C'est bien un acte romain de ceux du temps passé; mais pourtant ne s'en trouvera il pas une douzaine de pareils.

Une dame de Cypre, un de ces ans apres la conqueste faicte par les Turcs, estant emmenée esclave, en fit de mesme, mettant le feu dans la gallere où elle estoit; laquelle la fit perdre par ce traict genereux, plustost que d'estre à jamais miserablement esclave.

Voylà donc M. le grand prieur qui se retire victorieux, mais avec un tres cher marché de victoire, et blessé de deux fleschades grandement; et n'eut guieres de ses gens qui ne fussent morts ou blessez, et ses galleres fort percées et fracassées, et quasy ayant perdu forme de galleres; et fit ainsy son entrée triomphante dans le port de Malte : dont un chascun, en ayant sceu le discours du combat, ne peut assez le loüer et admirer ; et m'estonne que ceux qui ont escript de ce temps là n'ont mis cette journée tres memorable.

Je l'ay ouye raconter ainsy à M. le grand prieur, mesmes à force autres chevaliers qui estoient avec luy, lesquels il faisoit beau ouyr raconter. Lors que mondit

sieur le grand prieur tourna de Rome, où il avoit mené son frere, M. le cardinal de Guyse, pour l'eslection du pape Pie IV, il passa à Gennes, et là prit port et terre; car lors la paix estoit. Il alla veoir le seigneur André Doria, qui vivoit encor, mais tres vieux et cassé, non pourtant qu'il n'eust le jugement et la parolle tres bonne et belle, et la façon et tout. Il fit un grand honneur à mondit sieur le grand prieur, et le festina, et le loüa fort de ce combat que je viens de dire, qu'il mit en avant expres pour le loüer et dire que c'estoit un des beaux combatz qui s'estoit faict en ceste mer pour si peu de vaisseaux qu'il y avoit, et mesmes en allegua plusieurs des siens beaux qu'il avoit faicts en son temps.

Mais il n'allegua pas (dict ampres et à part à M. le le grand prieur un vieux capitaine de mer) la faute qu'il fict à Saincte-Maure de sa retraicte; ayant tant de fois appellé Barbe-Rousse au combat, et voyant qu'il sortoit hors du golphe pour aller à luy, se retira à force de rames et voylles, non pourtant sans perdre quelques vaisseaux (dont Ferdinand de Gonzague, lors vice-roy de Scicille, estant en cette armée, cuyda desesperer), et lors aussy qu'il fit perdre ces braves soldats espagnols dans Castel Novo, encor qu'il eust eu ces deux fois deux des plus belles armées qu'il avoit jamais eu.

Ceux qui l'excusoient disoient qu'il ne vouloit rien hazarder, et en un coup perdre sa reputation, son avoir et celuy de l'Empereur son maistre, qui luy avoit deffendu de ne rien hazarder que bien à propos; ceux qui le blasmoient disoient qu'il y avoit quelque sourde intelligence entre Barberousse et le seigneur

André Doria, d'autant que la gloire de l'un estoit celle de l'autre, et qu'autrement leurs maistres ne fairoient cas d'eux.

Aussy, parmy leurs esclaves, le proverbe couroit que le corbeau ne crevoit jamais les yeux à un autre corbeau, et aussy encor que *corsario à corsario no ay que gannar que los barilles d'agua*; c'est-à-dire, « que « corsaire à corsaire il n'y a rien à gagner que les ba- « rilz des forçatz, » comme j'ay dict ailleurs.

Voylà comme ces deux grands capitaines, et les plus grands de toute la mer de Levant, faisoient leurs affaires, l'un aux despens des chrestiens, et l'autre des infidelles, ce disoit on alors : tant y a d'hypocrisye et de fictions au monde!

Ce M. le grand prieur, dont je parle, ne flattoit pas ainsy le dé à l'endroict des ennemis de sa religion; car il les hayssoit mortellement. Je me souviens que, lors que le roy François l'envoya à Marseille querir les galleres pour venir en la mer Oceane, et de là faire la guerre en Escosse, je le vis cent fois maudire cette occasion, et cent fois aussi les guerres civiles qui vindrent quelque temps ampres en France; car il avoit resolu de se bannir pour un temps de la France, aller à Malte, en prendre la bandiere, et executter une entreprise qu'il avoit sur Rodes, et qu'il tenoit tres facille; et s'assuroit de l'emporter, à l'ouyr discourir, mais non pas qu'il en descouvrist les plus grands secretz.

Il prenoit une douzaine de ses galleres, et emmenoit une infinité de tres belle noblesse de France, avec une fleur de bons soldatz. Il m'avoit faict promettre que j'yrois avecques luy; je n'avois garde d'y faillir, car je n'ay jamais aymé en mon jeune aage qu'aller.

Il avoit trouvé une fort belle invention pour armer ses galleres en combat, que je n'ay point veu ny ouy parler. Bref, il avoit là un beau dessein.

Le matin du jour de la bataille de Dreux, ainsy qu'il desjunoit et tous nous autres qui estions avec luy, je luy ouys dire que s'il mouroit en cette bataille, qu'il ne regrettoit en rien tant sa mort, sinon qu'il perdoit l'occasion de faire son entreprise de Rodes advant mourir; qu'il la pensoit infailliblement emporter, et puis, cette entreprise executée, qu'il ne se soucioit jamais plus de mourir. Mais le malheur, qu'ayant combattu ce jour tres vaillamment, et s'y estant par trop eschauffé, et retournant tout suant le soir qu'il faisoit un froid extreme, et son page escarté ne l'ayant peu trouver pour lui donner sa louviere [1], il fut contrainct de boire ainsy sa sueur qui se refroidissoit sur son corps; et pour ce en engendra un faux purizy qu'il garda plus de six sepmaines, dont enfin il en mourut, par un tres grand dommage, et plus qu'on ne le sçauroit exprimer; car, n'ayant pas encor trente ans, il se fust rendu un des grands personnages de mer qu'on eust sceu veoir; car il y estoit brave vaillant, et hazardeux : il y estoit bien autant expert et tres bon marinier, sy que bien souvant il reprenoit les meilleurs pilottes, comites, argousilz et mattellots, ce que j'ay veu moy mesme, et les rasseuroit et enseignoit : comme j'y vis lors que, comme j'ay dict en la vie de la royne d'Escosse [2] que nous nous approchasmes de l'Escosse et que ce grand brouillard nous faisoit qu'un chascun s'en estonnoit, luy ne perdit jamais cœur ny jugement, rasseura tout et opina ce qu'il failloit, contre l'oppi-

[1] Manteau de fourrure de loup. — [2] Tome V, discours III.

nion des mariniers, pilottes et comittes, dont l'on se trouva bien; et là je le vis aussy bien opiner et bien dire que le meilleur pilotte qui fut jamais. En retournant les galleres d'Italye, car il estoit allé mener son frere M. le cardinal de Guyse, comme j'ay dict ailleurs (1), toutes les galleres, et la sienne premiere, s'alloient perir, sans luy et son advis et hazard, dans le golphe de Ligourne. De mesmes ramenant ses galleres de Levant en Ponant, elles estoient perdues, sans luy, aux asnes de Bourdeaux, là où il courut tres grand fortune : car il n'envoyoit jamais devant pour tenter la risque ou pas, ou l'advanture, mais alloit tousjours le premier devant, ainsy qu'est la coustume qu'il faut que la generalle ou la realle tousjours aille devant touttes les autres : ce qu'il faict tres beau veoir certes, soit ou à combattre ou à faire voyage, avecques sa belle bandiere ou estendard general et son grand fanal.

Il s'est veu par un coup commander à quarante galleres, et c'est ce que nos roys de France ont eu jamais de plus en mer, ou quelques deux ou trois davantage; ce qui faisoit fort parestre leur general, en quelque part qu'il fust ou allast, pour la belle suitte que je luy ay veu ordinairement de gentils hommes, de capitaines de galleres et de soldats, de chevalliers et autres plusieurs honnestes gens, outre qu'il estoit tres magniffique et d'une tres belle despense, et beau joueür.

Il y avoit M. de Carses, son lieutenant general, qui estoit un tres sage, brave et vaillant, riche et magniffique seigneur, et beau joüeur aussi comme son general, et qui avoit fait belle preuve de sa valeur en Pied-

(1) Ci-dessus, page 149.

mont, commandant à deux enseignes de gens de pied, et estoit grand seigneur de moyens et de grand despense.

Les deux lieutenans de ses deux galleres estoient M. le chevallier de Tenance, et M. de Beaulieu-Chastaigner, de Poictou, frere de M. Chastaigner qui avoit esté gouverneur dudict M. le grand prieur, au gouvernement duquel il avoit eu tres grand honneur; car ces deux messieurs de Tenance et Beaulieu estoient fort mettables et bien choysis.

Il y avoit le seigneur de Basché-Martel, tres bon homme de mer, lequel ampres la paix le grand duc retira à soy, et le fit general de ses galleres.

Il y avoit M. le comte Fiasque, seigneur d'honneur, de vertu et valeur, et de grande fidelité à la France, qu'il a tousjours inviolablement gardée, sy que, pour ses vertus, le roy Charles et le roy Henry III le firent chevallier d'honneur des reynes leurs femmes, ayant esté avant ambassadeur vers cet empereur Maximilian, où il traicta le mariage de nostre tres illustre Ysabelle d'Austriche.

Il y avoit aussy le seigneur Cornelio Fiasque, son parent, un tres bon et grand capitaine, et vaillant.

Il y avoit aussy le capitaine Pierrebon, dict M. de Meuillon, tres bon capitaine, qui pour sa suffisance fut gouverneur de Marseille et du fort de Nostre-Dame de la Garde; le capitaine Maurice son lieutenant, fort brave.

Il y avoit aussy M. le chevallier de Charlus, de tres bonne et ancienne maison d'Auvergne, qui estoit un tres bon, brave et vaillant homme de mer, et qui avoit beaucoup veu et retenu.

Il y avoit aussy le capitaine Albize, bon et ancien capitaine.

Bref, ce me seroit trop grande longueur et importunité sy je voulois dire et speciffier tous ses capitaines des galleres, qui estoient tous gens de merite, qu'il faisoit tous beau veoir aupres de leur brave general, qui leur donnoit toute pareille lueur que la lune à ses estoilles.

Ce n'est pas tout ce qu'il faut notter en luy; car, s'il estoit bon homme de mer, il estoit aussy bon homme de terre. Se trouvant en des combats, il s'en acquittoit tres bien, en toutte valeur et honneur. Il estoit un tres bon homme de cheval, et que peu ou jamais s'est veu qu'un homme de marine fust bon homme de cheval, ainsy que je l'ay veu par experience, comme chose plaisante à veoir, que ces gens maritimes monter à cheval et les picquer. M. le grand prieur y estoit fort adroict, de tres belle assiette et de fort belle grace.

Je le vis une fois à Amboise, à un courement de bague qu'y fit le roy François II, la debattre contre M. de Nemours, qui estoit des meilleurs hommes de cheval de France, dix fois l'un apres l'autre; enfin, M. le grand prieur l'emporta pour l'unziesme fois.

Il estoit monté sur un barbe, habillé fort gentiment en femme egiptienne, avec son grand chappeau rond ou capeline sur la teste, à l'egiptienne, sa robe et cotte tout de velours et taffetas fort bouffante: en son bras gauche avoit, au lieu d'un petit enfant, une petite singesse qui estoit à luy, et plaisante, emmaillottée comme un petit enfant, qui tenoit sa mine enfantine ne faut dire comment, et qui donnoit fort à rire aux regardans. Elle luy donna pourtant de la peyne et de l'incommodité à

faire ses courses, à cause de l'emotion du cheval à courre; de sorte qu'il fut contrainct, apres en avoit faict quatre courses en tel estat, de la laisser et poursuivre ses courses, toujours masqué.

M. de Nemours estoit habillé en femme bourgeoise de ville, avec son chapperon et robbe de drap noir, et à sa saincture une grand bource de mesnage, avec un grand clavier de clefs où pour le moins il y avoit plus de cent clefs pendantes avec la grosse chaisne d'argent, tousjours masqué aussy. Il fit son entrée de camp sur un tres beau roussin, qu'on appeloit le Real, que le seigneur Jule, escuyer de M. le vidasme, et puis à M. de Nemours, avoit dressé à aller à deux pas et un sault mieux que ne fit jamais cheval, et qui alloit le plus haut, car c'estoit un des plus fortz roussins et des plus beaux, bay, obscur; de sorte qu'en cette allée du mitan du jardin d'Amboise il ne fit que cinq sautz, tant il se lançoit bien, jusques à la fin de la carriere, M. de Nemours s'y tenant sy bien et de sy bonne grace, qu'il en donna grand admiration à tout le monde, tant hommes que dames. Aussy y avoit il là une dame qu'il servoit et aymoit fort, aussy elle luy. Et ce qui estoit plaisant, c'estoit que le clavier, avec la multitude des clefs, faisoit un bruict comme sy ce fussent esté des sonnettes, pour l'amour des sautz du cheval, qui, en mesme temps que luy saultoit en l'ayr, et tintinoient ainsy. Je vis tout cela, et ce fut la premiere fois que je vins à la Court, venant d'Italye.

A propos de ce cheval Real, il faut que je face ce compte, que, deux ans avant, le roy Henry fit une partye, le jour du mardi gras, avec les jeunes seigneurs, princes et gentilshommes de sa court, d'aller en masque par la

ville de Paris, et à qui fairoit plus de follies. Ils vinrent tous au palais. M. de Nemours, estant sur le Real, monta de course (car ainsy le falloit) par le grand degré du palais (cas estrange, estant aussy precipitant), entra dans la gallerie et grand salle dudict palais, fait ses tours, pourmenades, courses et folies, et puis vint descendre par le degré de la Saincte Chapelle, sans que le cheval jamais bronchast, et rendit son maistre sain et sauve dans la basse court. Force autres de ses compagnons de la masquarade entrarent bien dans la salle, et en sortirent; mais ce fut par le petit degré. Mais ce traict de M. de Nemours fut estrange et miraculeux, tenu et conduict par la main de Dieu; sy que jamais ne se vit tel miracle.

Pour tourner encor à ce M. le brave grand prieur, je diray cecy de luy, que, s'il monstroit en jeu sa vertu, valeur et son adresse, il le monstroit encores mieux à bon escient et en guerre, comme il fit aux batailles de Ranty (estant tres jeune) et de Dreux, et force autres combatz et deffaictes.

Il avoit d'ordinaire sa grand escurie de dix ou douze pieces de grands chevaux, comme s'il n'eust bougé de terre, et une vintaine de beaux courtaudz; et quand il alloit sur mer, il laissoit tout en sa maison; et quand il tournoit il les reprenoit, tant il estoit magniffique et splandide, et force pages et lacquais à l'equipolent, et ordinairement tres bien et richement vestus; car, sy ceux de la Court estoient vestus ou de bandes de velours ou en broderie, les siens avoient tousjours de l'or et de l'argent par dessus les autres, et tousjours blanc et incarnat, portant et ayant ces couleurs pour l'amour d'une belle et honneste dame que je congnois; et d'elle

et d'autres il estoit fort aymé : aussy y avoit il bien de quoy en luy à se faire aymer, car il estoit tres beau de visage, blond, doux, courtois et gratieux et respectueux, de fort belle, haute et tres grande taille, et avec cela, comme disent les tireurs d'armes d'Italie, *con bel corpo denodato et di bella vita* (1) : car il y a force grands qui sont grands landores et langoyrans, tant mal bastis et adroicts que c'est pitié; mais cestuy rien moins : il avoit les armes tres bien en la main, et de tres bonne grace et adresse.

Je le vis une fois à Paris, au fauxbourg Sainct Germain, au commencement du roy Charles IX, entreprendre un combat à la barriere avec le seigneur Avaret, qui estoit grand aussy et de mesme taille, et des gallants de la Court, et mourut huguenot, dans Orleans, de peste. Tous deux estoient les deux tenans, et tindrent contre plus de cinquante venans, sans jamais se rendre ny demander ayde. Mais on ne vist jamais mieux faire de sy belles demarches, et mieux portans la picque, mieux la rompre, mieux combattre à l'espée et mieux frapper, ny de meilleure grace; et ce grand M. de Guyse, qui estoit le parrain de son frere, qu'il faisoit tres beau veoir à servir son frere et filleul. Enfin, ces deux emportarent et le prix et la voix du Roy, des princes, des reynes et des dames qui estoient là, encor qu'ils furent assaillis de tres braves combattans.

Pour fin, ce M. le grand prieur estoit bon à tout; et faut dire de luy ce que l'on dict le temps passé des enfans d'Israël retirez dans la ville de Hierusalem, où ils furent là contraincts, par les assauts que leur don-

(1) C'est-à-dire, de corps bien découplé et de belle disposition. (S.)

noient les ennemis et les empeschemens de bastir et remparer la ville, de l'une des mains tenir l'espée et combattre, et de l'autre l'estruelle et bastir, sy que l'on disoit d'eux qu'ils estoient *ad utrumque parati* (1). Aussy pouvoit on dire de ce M. le grand prieur, *ad utrumque paratus*.

Quand nous tournasmes d'Escosse et vismes la royne d'Angleterre, elle luy fit un grand recueil et le tint en grand estime, et dança une fois ou deux avec elle; car il dançoit des mieux et de la meilleure grace, et de toutes sortes de dances, et en pourtoit tousjours quelque nouvelle à la Court quand il venoit d'un voyage. Ceste reyne luy monstra beaucoup de familiaritez, comme il le merittoit pour le rang de sa maison et de ses vertus. Je luy vis souvant dire : « Monsieur, mon « prieur (ainsy usoit elle de ce mot), je vous ayme « fort, mais non pas M. vostre frere, qui m'a ravy ma « ville de Callais. »

Or c'est assez dict pour ce coup de ce grand prince, jusques à un autre endroict. Cependant, pour avoir eu cet honneur de luy qu'il a esté de mes bons seigneurs et maistres, et des premiers, et que je l'ay suivy en Italie, en Escosse par mer, et en France par terre, et qu'il m'a aymé fort et faict plus d'honneur que je ne merittois, à jamais je luy offre, à ses cendres et à son honnorable memoire, un torrant de mes larmes, aussy bien à ceste heure comme le jour qu'il mourut.

(1) C'est-à-dire, préparés à l'un et l'autre. (S.)

DISCOURS SOIXANTE-DIX-SEPTIESME.

M. DE NEMOURS.

Et puis que je viens icy devant de toucher un peu de M. de Nemours, j'en vays parler sans attendre à une autre fois. Ce prince, dit Jaques de Savoye, fut en son temps un des plus parfaicts et accomplis princes, seigneurs et gentils hommes qui furent jamais. Il faut librement avec verité franchir ce mot sans en estre repris; ou, sy on l'est, c'est très mal à propos. Qui l'a veu le peut dire comme moy. Il a esté un tres beau prince et de tres bonne grace, brave, vaillant, agréable, aymable et acostable, bien disant, bien escrivant, autant en rime qu'en prose, s'habillant des mieux, sy que toutte la Court en son temps (au moins la jeunesse) prenoit tout son patron de se bien habiller sur luy; et quand on portoit un habillement sur sa façon, il n'y avoit non plus à redire que quand on se façonnoit en tous ses gestes et actions. Il estoit pourveu d'un grand sens et d'esprit, ses discours beaux, ses oppinions en un conseil belles et recepvables. De plus, tout ce qu'il faisoit il le faisoit sy bien, de sy bonne grace et si belle addresse, sans autrement se contraindre, comme j'en ay veu qui le vouloient imiter sans en approcher, mais sy naifvement, que l'on eust dict que tout cela estoit né avec luy.

Il aymoit touttes sortes d'exercices, et sy y estoit sy universel qu'il estoit parfaict en tous. Il estoit tres bon homme de cheval et tres adroict et de belle grace, fust ou à picquer, ou rompre lance, ou courir bague, ou

autre exercice pour plaisir et pour la guerre; bon homme de pied à combattre à la picque et à l'espée, à la barriere, les armes belles en la main: il jouoit tres bien à la paulme; aussy disoit on les *revers de M. de Nemours;* joüoit bien à la balle, au ballon; sautoit, voltigeoit, dançoit, et le tout avec si bonne grace, qu'on pouvoit dire qu'il estoit tres parfaict en touttes sortes d'exercices cavalleresques : sy bien que qui n'a veu M. de Nemours en ses années guayes, il n'a rien veu; et qui l'a veu le peut baptiser par tout le monde la fleur de toute chevallerie, et pour ce fort aymé de tout le monde, et principallement des dames, desquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs et bonnes fortunes plus qu'il n'en vouloit; et plusieurs en a il refusé qui luy en eussent bien voulu departir.

J'ay congneu deux fort grandes dames, des belles du monde, qui l'ont bien aymé, et qui en ont bruslé à feu descouvert et couvert, que les cendres de discretion ne pouvoient tant couvrir qu'il ne parust. Plusieurs fois leur ay je veu laisser les vespres à demy dictes pour l'aller veoir joüer ou à la paume ou au ballon, en la bassecourt des logis de nos roys. Pour en aymer trop une et luy estre fort fidelle, il ne voulut aymer l'autre, qui pourtant l'aymoit tousjours.

Je luy ay ouy raconter plusieurs fois de ses advantures d'amours; mais il disoit que la plus propre recepte pour jouir de ses amours estoit la hardiesse; et qui seroit bien hardy en sa premiere pointe, infailliblement il emporteroit la forteresse de sa dame; et qu'il en avoit ainsy conquis de cette façon plusieurs, et moictié à demy force, et moictié en joüant, en ses jeunes ans.

Au commencement du roy Henry il s'en alla veoir l'Italie avec M. le mareschal de Bouillon, que le roy Henry envoya vers le pape Paul III, se congratuler avec luy de son advenement à la couronne et luy prester obedience, ainsy qu'est la coustume ordinaire de nos nouveaux roys; mais j'ay ouy dire à des François et Italiens sur le lieu, que ce prince estoit admiré et aymé de touttes les dames de ce pays là qui le voyoient, et des filles de joye tres fort, et couru à force.

J'ay ouy conter que dans Naples, une fois dans cette ville, mesmes un jour de Feste Dieu, et en la procession, ainsy qu'il y marchoit luy fut presenté par un ange, de la part d'une dame, un tres beau bouquet de fleurs, lequel ange comparut artificiellement et descendit d'une fenestre, et s'arresta tres bien à propos devant luy, et de mesme luy presenta aussy avec ces mots : « Soit presenté à ce beau et valeureux prince le « duc de Nemours. »

Il fit ses jeunes guerres en Piedmont, par deux à trois voyages qu'il y fit, et en France aux sieges de Boulloigne, de Mets et bataille de Ranty et autres belles factions, en reputation d'un tres brave, vaillant et tres hardy prince, ayant charge de chevaux legers et de gendarmes, et puis en Italie de gens de pied, en estant couronnel de touttes les bandes qu'y mena M. de Guyse : j'en parleray ailleurs. Au retour il fut couronnel general de la cavallerie legere, dont il s'en acquitta tres bien et dignement, et mesmes au voyage d'Amiens, estant logé à Pont-Dormy, pres de l'ennemy, qu'il alloit eveiller souvent; et ne parloit on que des courses de M. de Nemours pour lors.

La paix estant faicte, le roy d'Espagne en fit grand

cas, et sur tout M. de Savoye, son bon cousin, qui le commença à aymer extremement, tant pour ses vertus que pour la privauté qu'il prit aussy tost avec luy, se jouant avec luy comme s'ils n'eussent jamais bougé d'ensemble : et la pluspart du temps alloit tousjours en crouppe derriere luy à cheval; et sans autre cerimonie, sans qu'il se donnast garde, y montoit d'une telle disposition, qu'il estoit plustost monté qu'il en sceust rien; dont il estoit si ayse que rien plus. Aussy, despuis se sont-ils bien aymez tousjours, et se sont tres bien accordez ensemble de leur partage, sans avoir noise autrement; et de plus, M. de Savoye luy donna sur ses jours Montcallier en Piedmont, pour s'y retirer.

Sy M. de Savoye estoit bon espagnol, M. de Nemours estoit tresbon françois, ne s'estant jamais trouvé brouillé sur l'esbranlement de l'Estat de France, encor qu'il ne tint à aucuns qu'on ne luy en jettast le chat aux jambes, comme on dict, à Sainct-Germain en Laye, ampres le colloque de Poissy. Lors que messieurs de Guyse et luy se retirarent de la Court pour veoir la nouvelle religion entrer en fleur, on l'accusa d'avoir voulu debaucher Monsieur, frere du Roy, pour en faire de mesmes et aller avecques eux, dont une femme de chambre de la Reyne, dicte Denise, qui chantoit des mieux, en fut rapporteuse, et à faux pourtant; car, disoit on, le roy de Navarre l'en avoit sollicitée, parce qu'il hayssoit fort mondict sieur de Nemours, à cause de madamoiselle de Roan, que ledict Roy vouloit qu'il espousast. Et de vray, sy mondict sieur de Nemours ne se fust garanti et absenté, il fust esté en peyne, ainsy qu'il parut peu apres par l'emprisonnement de Lignerolles. J'espere faire tout au long ce compte en la vie

du roy Henry III, car je le sçay fort bien pour avoir esté en ce temps à la Court.

Tout cela se passa et n'en fut autre chose, jusques à ce que la premiere guerre vint, et qu'il fut envoyé querir, pour en avoir besoing de sa suffisance à bien servir le Roy; ce qu'il fit : et pour ce fut envoyé lieutenant de roy vers le Lyonnois, Foretz, Masconnois et Dauphiné, là où il empescha fort les Huguenots de par de là à ne faire si bien leurs besoingnes comme ils les faisoient paravant; et fit une grande deffaicte vers la forest de Sillan sur le baron des Adretz et ses compagnons, et les eust encore plus tourmentéz sans une grande maladie qui luy survint, qui le mena tellement et le mit sy bas, qu'on ne vist jamais personne sy proche de la mort; mais enfin, avec beaucoup de peyne, de tant de maux, il se remit et entra en sa convalescence premiere : surquoy la paix entrevint, et fut gouverneur du Lyonnois, Forest et Beaujolois, par la mort de M. le mareschal de Sainct André.

Ampres les seconds troubles arrivarent à la journée de Meaux, où M. le prince de Condé, messieurs l'Admiral, et autres grands de la religion, estoient venus avec quinze cens hommes de cheval et bien armés, pour presenter une requeste au Roy. Quelle presentation de requeste, disoit on lors, le pistolet à la gorge!

Le Roy pour lors n'avoit autres forces avec luy, sinon sa maison et six mille Suisses, qui par cas estoient arrivez bien à propos par la sollicitation mesme de messieurs de la religion, à cause de l'armée et passage du duc d'Albe en Flandres : j'en parle ailleurs. Il y eut pour lors un tres grand et vieux capitaine qui

oppina qu'il falloit que le Roy demeurast à Meaux et envoyast querir secours; mais M. de Nemours debatit fort et ferme qu'il falloit gaigner Paris, pour beaucoup de raisons bien preignantes qu'il allegua, lesquelles je laisse à songer aux mieux discourans sans que je les touche; et pour ce il fut creu, disant que, sur sa vie, il meneroit le Roy sain et sauve dans Paris.

La charge luy en fut aussitost donnée de par le Roy, envers qui M. de Nemours, usant doucement de sa charge (comme le marquis d'el Goüast fit à l'endroict de l'Empereur, à la journée de Thunes, comme j'ay dict en son lieu (1)), le pria de se mettre au mitan de ses Suysses, et luy se mist à la teste, marchans si serrez et en sy bon ordre de bataille, sans jamais le perdre, que les autres ne les osarent jamais attaquer, bien qu'ils les costoyassent tousjours pour en veoir et prendre la moindre occasion du monde pour les charger: et par ainsy, et en telle façon et ordre, le Roy se sauva dans Paris sans aucun desordre; ce qui fit dire au Roy que, sans M. de Nemours et ses bons comperes les Suisses, sa vie ou sa liberté estoient en tres grand bransle. C'est une retraicte celle là, et des belles, en plein jour, non de la façon que M. de Montluc en donna l'instruction à M. d'Estrozze, et à tous gens de guerre, de faire les leurs de nuict!

Voylà pourquoy il faut estimer celle cy par dessus beaucoup d'autres, et mesmes ayant tousjours les ennemis en veuë; mais quels ennemis? des braves, des vaillants et determinez qui fussent en France.

Bientost amprès, la bataille de Sainct Denis se donna, où ce prince fit fort bien, comme il avoit tousjours faict

(1) Tome I, discours XIII. (S.)

en toutes les autres où il s'estoit trouvé. Delà en hors, au voyage de Lorraine, il mena l'advant garde avec M. de Montpensier, et ne tint pas à luy qu'on ne donnast la bataille à Nostre Dame de l'Espine; et sy ce pauvre prince estoit la pluspart du temps tourmenté de ses gouttes; mais son brave et genereux cœur le soustenoit tousjours. Helas! elles l'ont tant tourmenté despuis qu'elles l'ont mis à la fin dans le cercueil: et ne m'estonne pas, si Lucian l'appelle la reyne des maladies, pour la tirannie qu'elle exerce sur les personnes, ainsy que fit celle là sur ce brave prince, et sy tiranniquement qu'avant quelques années qu'il mourust il n'avoit quasy membre des siens principaux qui ne fut perclus, fors la langue, qui luy demeura encor sy bonne et saine, qu'ordinairement on en voyoit sortir les plus beaux mots, les plus belles sentences, les plus graves discours et les plus plaisantes rencontres. Ah! que ce brave Hector estoit bien changé de celuy qui avoit esté autresfois le plus accomply prince du monde! Helas! ce n'estoit pas celuy là qui à la guerre combattoit sy vaillamment et remportoit de sy belles despouilles, victoyres et honneurs de ses ennemis! Ce n'estoit pas celuy là contre qui ce brave marquis de Pescayre, du temps des guerres du Piedmont, qui estoit certes un tres brave et genereux prince aussy, qui, ayant receu la renommée des vaillances et beaux combats de ce prince, se voulut esprouver contre luy pour en augmenter davantage sa gloire; et pour ce, en toutte gentillesse de cavallier, l'envoya deffier un jour, luy et quatre contre autant, et davantage, à donner coups de lance à fer esmoulu, fust ou pour l'amour des dames, ou pour la

querelle generalle. Le combat fut aussi tost accepté et le trompettte pris au mot.

Parquoy M. de Nemours parest devant Ast, où estoit le marquis, qui se presenta à nostre prince en fort belle contenance, laquelle, bien qu'elle fut tres belle, ne paroissoit pas tant que celle de nostre prince. S'estans doncques mis tous deux sur le rang et en carriere, coururent de fort bonne grace et si rudement qu'ils en rompirent leurs lances, et les esclatz s'en allarent fort haut en l'air, sans s'endommager l'un l'autre. Ampres la course, levarent leur visiere et s'entrembrasserent fort courtoisement avecques une merveilleuse admiration de l'un et de l'autre, et se mirent à deviser ensemble, cependant que les autres faisoient leurs courses.

Ce fut M. de Vassé, fils de M. de Vassé, qui courut ampres contre le marquis de Mallespine, lequel rompit sa lance sur le sieur de Vassé, et, en perçant son hausse col, entra bien demy pied de lance dedans, dont le jeune seigneur fut fort blessé, et en mourut quelques jours apres.

Courut ampres le capitaine Manez, lieutenant de M. de La Roche Pouzay, contre lequel courut dom Albe, capitaine espagnol, qui donna un coup de lance au col dudict sieur de Manez, duquel il mourut quatre jours apres.

Le dernier, M. du Moucha, enseigne de M. de Pinars, de l'aage de cinquante bonnes années, courut, contre lequel se vint presenter le comte Caraffe, napolitain, nepveu du Pape pour lors, auquel le seigneur du Moucha donna si grand coup de lance, qu'il luy perça le bras et le corps de part en part, de sorte que la lance

se monstroit outre par derriere plus de quatre pieds, dont le seigneur comte demeura mort sur le champ. Et ainsy se desmesla le combat par victoire doubteuse, et chascun se retira.

Les Espagnols qui en parlent en content d'autre diverse sorte, et disent qu'ils n'estoient que trois contre trois. Il y avoit M. de Nemours, M. de Navaille, basque, son lieutenant, gentil capitaine cheval legier, et M. de Vassé. De l'autre costé estoit M. le marquis dom Georges Maurique de Lara, y el capitan Milort; ce nom denotte qu'il estoit anglois, que les Espagnols tenoient pour un tres bon capitaine.

Ce combat se fit aupres des murailles d'Ast, et advant avoient faict un concert de ne tirer point aux chevaux, et qui en tueroit un en payeroit cinq cens escus à son compagnon. Ceste condition se pouvoit faire et accomplir pour plusieurs raisons que je diray.

M. de Nemours et M. le marquis coururent les deux premiers et firent trois courses. Les Espagnols disent que le cheval de M. le marquis fuist tousjours la carriere et qu'il ne peust faire nulle belle course, sinon qu'une fois qu'il blessa un peu au bras M. de Nemours. Mais c'est au contraire, car ce fust celuy de M. de Nemours qui fuist tousjours la lice, d'autant que M. le marquis s'estoit accommodé d'un fort grand panache à sa sallade, sy couvert de papillottes que rien plus, ainsy que les plumassiers de Milan s'en font dire tres bons et ingenieux maistres, et en avoit donné un de mesmes au chanfrain de son cheval (on disoit qu'il l'avoit faict aposte), si bien que le cheval de M. de Nemours, s'approchant de celuy du marquis, fust umbrageux de ces papillottes qui luy donnoient

aux yeux, à cause de la lueur du cheval, tournoit tousjours à costé et fuyoit tres poultronnement la lice et la carriere. Et par ainsy M. de Nemours, par la poltronnerie de son cheval, faillit aux beaux et bons coups qu'il avoit ordinairement accoustumé faire; comme certes cela est arrivé souvant, et le voit on encor, qu'un cheval poltron faict grand tord à la valeur de son maistre. Aussi quelquesfois un cheval fol, bizare et de mauvaise bouche, faict son maistre plus vaillant qu'il n'est ou ne veut estre; car il l'emporte dans la meslée des ennemis en despit de luy, là où il faut qu'il combatte maugré luy; ainsy que j'ay cogneu un brave gentil homme à qui son cheval, qui estoit un beau roussin blanc, fit un tel traict à la bataille de Dreux.

Pour donc encor tourner à nostre conte, les Espagnols disent que M. de Nemours tua le cheval de M. le marquis, et que, le pasche faict, M. de Nemours luy envoya aussi tost apres le combat les cinq cens escus; mais M. le marquis, comme tres courtois, les luy renvoya : ce qui est faux, car M. de Nemours estoit trop bon gendarme pour faillir l'homme et aller au cheval; aussy qu'il avoit le cœur trop genereux et liberal, s'il en fut onc, pour reprendre les cinq cens escus; il les eust plustost donnez au trompette du marquis.

Voylà pourquoy il se faut rapporter pour toute la verité du combat à ce que les François en ont veu, dict et escript, ainsy que j'en ay veu un petit traicté en espagnol imprimé, et comme aussy aucuns à moy mesmes me l'ont ainsy debattu.

Il n'est non plus rien de ce qu'ils ont dict de M. de Navaille, qui combattit contre Maurique de Lara, lequel

perça de sa lance de part en part l'espaule de M. de Navaille, dont il mourut quelques jours ampres; car il mourut au voyage de M. de Guyse en Italie, pour avoir trop couru la poste, comme j'ay dict ailleurs.

Le capitaine Milort se battit contre le seigneur de Vassé, lequel mourut bien celuy là, comme j'ay dict; mais les Espagnols et François sont discordans du nom de celuy qui le combattit. Voylà comment il y a de grands abus aux dires et escritures des gens; mais il faut que les Espagnols ne perdent point leur coustume de se bien vanter, et qui d'eux mesmes ne se veulent jamais abaisser, et ont tousjours la vanterie et le premier honneur en la bouche.

Surquoy je faray ce conte d'un combat qui fut fait au royaume de Naples, du regne du roy Louys XII, contre treize nobles chevaliers françois et treize espagnols aussy, duquel combat les Espagnols et Italiens s'en donnent tout l'advantage et la gloire, ainsy mesmes qu'ils l'ont escrit; mais les François ne causent pas ainsy.

Le conte est donc tel, qu'apres le combat qu'eust faict M. de Bayard contre Allonzo de Sotto Major, et vaincu, dont j'en parle ailleurs (1), les Espagnols en cuydarent crever de despit, et chercharent tousjours le moyen pour s'en revancher. Parquoy, y ayant trefves faictes pour deux mois, les François et Espagnols s'entre visitoient quelque fois en leurs garnisons ou en la campagne, et causoient famillierement ensemble; mais vous eussiez dict que les Espagnols cherchoient tousjours noise et riotte.

(1) Tome II, discours IX, article III; et tome VI, discours des Duels. (S.)

Un jour entre autres, une bande de cavalliers espagnols, tres bien montez, s'y vindrent pourmener et esbattre vers la ville de Monervine, où estoit la garnison de M. de Bayard; et par cas ce jour aussy M. de Bayard en estoit sorty avec M. d'Orozze, tres gentil et brave capitaine de la maison d'Urffe (1), pour s'aller esbattre et prendre l'air tout à cheval, jusques à une demye lieue, où il vint rencontrer cette noble trouppe d'Espagnols, qui les saluarent tres courtoisement, et on leur rendit la pareille. Entr'eux, il y eut un brave, certes et courageux, qui s'appelloit Diego de Bisaigne, lequel avoit esté de la compagnie de don Allonzo, et luy souvenoit encor de la mort de son capitaine, dont il l'en faut loüer, qui s'advança par sus les autres, et leur dict : « Vous autres, messieurs les François, je ne « sçay si cette trefve vous fasche point; mais à moy « elle m'ennuye fort, encores qu'il n'y ait que huict « jours qu'elle soit commancée. Sy cependant qu'elle « durera il n'y avoit point de vous autres une bande « de dix contre dix, de vingt contre vingt, ou plus ou « moins, qui voulussent combattre sur la querelle de « nos maistres, je me fairois bien fort les trouver de « mon costé : et ceux qui seront vaincus demeureront « prisonniers des autres.» M. de Bayard luy respondit: « Nous avons, mon compagnon et moy, tres bien « compris vos parolles, et que desirez faire armes de « nombre contre nombre. Vous estes icy treize bons « hommes; sy vous voulez, d'aujourd'huy en huict « jours, vous trouver à deux milles d'icy, montez et « armez, mon compagnon et moy nous vous en ame-

(1) François d'Urfé, fils de Jean d'Urfé seigneur de Rochefort, et d'Isabelle de Langeac, dame d'Orose. (L. D.)

« nerons autres treize, dont nous en serons du nombre : « et qui aura bon cœur et bon bras le monstre. » Alors les Espagnols tous d'une voix s'ecrient : *Nous le voulons!* et puis, s'estans tous dit adieu, se separerent.

Messieurs de Bayard et d'Orozze estans à Monervine firent entendre tout cecy à leurs compagnons, lesquels ayant tiré au sort qui seroient les treize, et les treize s'estans bien preparez pour le combat, ne faillirent de se trouver au jour assigné et au lieu arresté. Les Espagnols ne faillirent non plus, et de toutes les deux nations et Napolitains force gens estoient allez là pour en veoyr le combat.

Ils avoient limité leur camp, soubs condition que celuy qui seroit mis pied à terre ne pourroit plus combattre, ny ayder à ses compagnons; et au cas que jusques à la nuict l'une bande n'eust peu vaincre l'autre, et n'en demeurast il qu'un à cheval, le camp seroit finy, et pourroit remmener ses compagnons francs et quittes, lesquels sortiroient en pareil honneur que les autres hors du camp. Voylà des pasches et conditions bien inventées et bien poinctillantes! je ne sçay qui les trouva, mais il est à presumer que ce furent les Espagnols, qui de tout temps ont esté fort subtils, fins et sublins : nos François le temps passé ne l'estoient pas tant, et y alloient à la franche guerre.

Ces conditions donc accordées, les Espagnols se mirent d'un costé de camp et les François de l'autre, et tous, la lance en l'arrest, picquarent leurs chevaux les uns contre les autres : mais les Espagnols ne donnarent point aux hommes, mais se mirent à tuer chevaux; car ils avoient cette maxime: *Muerto el cavallo, perdido l'hombre d'armas.*

Et voylà pourquoy, au combat de M. de Nemours, que j'ay dict cy devant, fut tres bien inventé qui l'inventa, que qui tueroit le cheval de son compagnon, payeroit cinq cens escus. Mais cette peyne est trop legere ; car tel y a il qui ne se soucieroit guieres de tuer le cheval de son ennemy et le payer au double, pour puis apres avoir meilleur marché de son homme : il vaut mieux imposer une peyne de victoire sur l'honneur, ainsy que le temps passé mesmes s'observoit parmy les cavalliers errans, et une honte et diffame à ceux qui s'amusoient à tuer les chevaux, pauvres bestes qui sont innocentes et ne se deffendent, et qui n'en peuvent mais que les hommes, qui font les fautes et noises, combattent et bataillent ; mesmes aux tournois de nos roys, que l'on a veu, il n'estoit nullement beau de porter et donner bas, mais faire tousjours son coup le plus haut qu'on peut; et qui le faict tel est plus digne cavallier. En matiere de batailles et combats generaux, tout est de guerre, et tue on ce qu'on peut, mais non aux deffis.

Les Espagnols pourtant n'observarent cette belle loy ; car, s'estans fort bien amusez à tuer les chevaux, ils en tuarent jusques au nombre de unze, et ne restarent à cheval que messieurs d'Oroze et Bayard. Et cette tromperie ne servit de guieres aux Espagnols ; car oncques puis leurs chevaux n'en voulurent passer outre, voyant les autres chevaux morts, quelques coups d'esperons qu'on leur donnast. A quoy messieurs d'Oroze et Bayard, prenant le temps, ne cessarent de livrer de bons assautz (que l'Espagnol tres proprement dict *arremetidas*, que nous autres François ne scaurions si proprement dire ny tourner en un mot,) à

la grosse trouppe; et, quand elle les vouloit charger, se retiroient derriere les chevaux morts de leurs compagnons, comme derriere un rempart. Et ainsi ces deux braves François amuserent les treize Espagnols l'espace de quatre heures que dura le combat, que la nuict separa sans avoir rien gaigné : et pour ce, chascun se retira, selon ce qu'ils avoient accordé.

Voylà nostre conte achevé, que j'ay appris du vieux roman de M. de Bayard et d'aucuns vieux qui l'avoient ainsy ouy dire. Ce n'est pas donc ce que les histoires estrangeres ont dict, que les nostres furent vaincus. Il appert par là et n'est point inconvenient que la verité ne soit telle, et que ces deux braves, vaillans et adroicts hommes d'armes ne se soient garantis d'une si grosse trouppe, et qu'ils n'ayent donné grosse affaire à la grosse trouppe. Les histoires en sont toutes plaines d'exemples.

Les histoires estrangeres disent encore plus, qu'oncques puis la perte de ce combat les François ne profitarent plus, ny ne firent guieres bien leurs besoignes au royaume de Naples. Je ne veux pas dire que ce soit pour cela, car ils ne furent pas vaincus, comme vous voyez; mais j'ay ouy dire à de grands capitaines qu'il ne fut jamais bon de faire ces deffiets de seul à seul, ou de nombre contre nombre, parmy les armées, et que cela en attire malheur, ou bien s'en ensuit une grande consequence, car chascun par ampres en parle comme il veut et selon les passions et affections qu'il possede, et faict voler et raisonner la renommée comme il luy plaist; et chascun flatte sa nation et son party, dont la gloire en demeure aux uns et le vitupere aux autres, selon que l'on s'imprime en l'ame et en la bouche : et nottez qu'il n'y eut jamais combat general

ny particullier que l'on ayt jamais veu raconter au vray; ce que j'ay observé plusieurs fois : car l'on s'y transporte comme l'oppinion et la passion en prend aux uns et aux autres, tant qu'il n'en peut jamais sortir de ces deffis guieres de bonheur. J'en amplifierois bien ce discours de plusieurs raisons et exemples, si je voulois; mais il seroit trop long. Qu'on considere seulement que les Albans ne profitarent jamais guieres plus despuis le combat des Horaces et des Curyaces, et la ville de Rome crust amprès et se fit grande par la ruyne d'Albe.

A ceste heure, pour parachever à parler de M. de Nemours, je dis que ce fut un tres grand dommage que la santé de son corps ne peust accompagner sa belle ame et son courage : car, outre les belles preuves qu'il a faictes, durant sa belle disposition, de ses valeurs et vertus, il en eust bien faict parestre encores de plus belles s'il eust vescu plus longuement et bien sain; car il n'avoit que cinquante ans quand il mourut. En quoy j'ay notté une chose, que, despuis cent ans (je ne veux point parler de plus haut), tous ceux qui ont porté ce nom et titre de duc de Nemours sont esté tres braves, vaillans, hardis et grands capitaines : tant (ce diroit on) ce nom et titre est heureusement fatal en vaillance et prouësse à ceux qui le portent ! comme les ducs de Bourgoigne, les uns apres les autres, ont esté de mesme des Philippes le Hardy jusques à ceste heure, et ainsi que ledit Philippes, le duc Jean, le bon duc Philippes, et le duc Charles, l'empereur Maximilian, l'empereur Charles cinquiesme et le roy Philippes d'aujourd'huy; tous ces sept ducs consecutivement ont estez braves, genereux, grands, ambitieux et courageux.

De ces ducs donc de Nemours il y eut premierement Louys d'Armaignac, qui mourut au royaume de Naples; Gaston de Foix, qui mourut à la bataille de Ravanne, comme j'ay dict cy dessus; le pere de M. de Nemours, duquel je parle maintenant, qui fut un tres homme de bien et d'honneur et de grand valeur, et tres bon François: aussy estoit il tres proche parent du roy François, qui l'aymoit et prisoit fort, et aymoit mieux suivre le party du Roy que celuy de l'Empereur, dont mieux luy en prist qu'au duc Charles de Savoye son frere; puis M. de Nemours, duquel je viens de parler; et, pour bien finir, M. de Nemours son fils, qui est aujourd'huy, n'a rien degeneré de ses ayeuls, car il est tres brave, et tres vaillant, et de sage conduicte et resolution. Il l'a monstré, sy jeune qu'il estoit, n'ayant que vingt ans, en ceste derniere bataille d'Yvry, où il combattit sy vaillamment et fit sa retraicte des derniers, et au siege de Paris, y commandant en chef comme de raison: car, encor qu'il fust bien assiegé et pressé de la guerre et de la famine, voyre de la peste, dont j'espere en parler en la vie de nostre roy d'aujourd'huy Henry IV (1), jamais ce prince ne s'estonna (ce qu'eust faict un plus vieux et plus pratiq capitaine que luy), mais tient bon et faict teste tres asseurement aux fleaux et de la terre et du ciel (j'en parleray aussy en la mesme vie du Roy): et pour belle recompense on le traicta bien à Lyon, luy, qui, ampres tant de bons services faicts à son party et à sa religion, fut pris et mis prisonnier dans les prisons de la ville, comme un grand malfaicteur; mais, par son gentil esprit et son industrie, il s'en sauva bravement, comme j'espere dire.

(1) On n'a point cette vie. (S.)

Il monstra fort sa vaillance en l'entreprinse qui fut faicte sur luy à Vienne par M. le connestable et le seigneur Alfonce Corse ; car, y estans entrez dedans desjà cinq à six cents hommes, on luy vint dire comme la ville estoit surprise et prise. Soudain, d'un courage assuré, sort de son logis sans s'armer autrement, prend ses gardes et quelques gentils hommes qui se ralliarent à luy, et court où estoit l'ennemy, le charge et le combat, le mene battant et le faict sortir hors d'où il estoit entré. J'ay ouy faire ce conte à gens dignes de foy, qui estoient dehors et dedans : pour le moins la ville gaignée se perdit.

J'ay ouy conter qu'une fois en Bourgoigne on luy vint dire qu'un de ses regimens estoit engagé, voyre assiegé, dans un village par son ennemy. Luy, sans temporiser ny s'armer, prend un autre regiment des siens, se met à la teste sur un petit bidet ; et, faisant faction de maistre de camp, de capitaine de gens de pied et de soldat, charge les assiegeans, les faict desmordre et les estrille bien. Tant d'autres proüesses espere je conter de luy en la vie du Roy, que l'on s'en esbahira. Aussy aimoit il tant à se façonner selon M. de Guyse son frere, qu'il le vouloit imiter en tout ; car à plus parfaict que celuy là ne pouvoit il ressembler, et ce qu'il luy voyoit faire il s'estudioit du tout à le faire, fust il à la Court (comme j'ay veu), et fust il à la guerre, et tout jeune qu'il estoit. N'ayant encor seize ans, aux nopces de M. de Joyeuse, je me souviens l'avoir veu, comme aussy un chascun le vit, à tous les combatz qui s'y firent : il s'en voulut tousjours mesler, et sy donnoit et recevoit des coups que le plus robuste eust sceu faire. Mesme M. de Guyse, qui estoit le plus

rude combattant qui fust point, ne l'espargnoit non plus que le moindre; dont un chascun s'estonnoit des *forces et* de l'adresse de ce jeune prince, fust à pied ou à cheval.

Au reste, il est un des beaux princes du monde; vraye semblance du pere et de la mere. Il est un peu de plus haute taille que ne fut jamais le pere : sa douceur et sa bonté le rendent tres aymable, sur tout aussy sa grand liberalité, pareille à celle du pere; car il n'a rien en luy; ce qu'il prend d'une main il le donne de l'autre, comme de mesmes faisoit fort M. de Guyse son frere. Il a le cœur grand et ambitieux.

Sur-quoy j'ay ouy dire que nostre Roy d'aujourd'huy estant venu au dessus de la conqueste de la *Bourgoigne*, M. de Guyse le vint trouver là, qui s'estoit mis à le recognoistre; il y eut un gentil homme, qui, pour aplaudir, dict au Roy ampres que M. de Guyse luy eut faict la reverence : « Sire, voylà comme « peu à peu on vous recherche et se vient on humilier « envers vous, comme vous voyez. M. de Guyse est « venu; M. du Mayne traicte avec vous; il n'y a plus « qu'à tenir que tout ne soit faict; il ne reste que « M. de Nemours à en faire de mesmes. — Ah! dict « le Roy, celuy là a le cœur trop grand et haut; ja- « mais il ne se sçauroit mettre à servir. Je ne m'attendz « pas qu'il me recognoisse tant qu'il pourra et que son « brave cœur l'y portera. J'ay là un tres dangereux « ennemy et qui fort tard abaissera les armes. » Ces paroles, prononcées de la bouche d'un si grand roy, favorisent à la loüange de ce prince plus que de cent autres qui en eussent voulu parler.

Or, comme j'ay dict, j'en parleray ailleurs, et plus

amplement et moins sobrement que je ne faicts icy, ensemble de M. le marquis de Sainct Sorlin son frere, que je n'ay jamais veu pourtant; mais j'ay ouy dire que c'est un prince tres accomply, et sur-tout fort homme de bien, de bonne ame et de scrupuleuse conscience; ce qui est beaucoup à loüer.

De tous deux fut leur mere cette belle, illustre et vertueuse dame, madame de Nemours, premiere vefve de ce grand duc de Guyse, duquel je vays parler maintenant, et qui se remaria en secondes nopces à M. de Nemours, ce grand prince si parfaict que j'ay dict, pour s'entretenir tousjours en recherche de la perfection des honnestes marys, puis que telle estoit sa volonté de se remarier, ne faisant point comme plusieurs dames que j'ay veu vefves et convollantes, qui de leurs premiers et grands mariages s'abessoient et descendoient fort bas avec des petitz.

DISCOURS SOIXANTE-DIX-HUITIESME.

M. DE GUYSE.

Ce grand duc de Guyse, duquel nous voulons parler, fut grand certes; il le faut appeler grand parmy nous autres, aussy bien que plusieurs estrangers ont appelé des leurs par ce surnom et titre, et ainsy que moy mesme j'ay veu et ouy les Italiens et Espagnols plusieurs fois l'appeller *el gran ducque di Guysa*, et *el gran capitan di Guysa*. Sy que je me souviens qu'à l'entreveuë de Bayonne et grands et petits faisoient

un cas inestimable de feu M. de Guyse son fils, qui estoit encor fort jeune, et ne l'appelloient autrement qu'*el hijo del gran ducque di Guysa*; et entroient aussy en grande admiration de madame de Guyse sa femme, autant pour sa beauté et belle grace que pour porter tiltre de femme de M. de Guyse, et ne l'appelloient que *la muger d'aquel gran ducque di Guysa*, et pour ce luy portoient un grand honneur et respect, et sur tout ce grand duc d'Albe, qui savoit bien priser les choses et les personnes qui le valoient.

Or, tout ainsy qu'on loüe et admire fort un excellent artizan et bon ouvrier qui aura faict un beau chef d'œuvre, mais d'advantage et plus celuy qui en aura faict plusieurs, de mesmes faut loüer et estimer ce grand capitaine dont nous parlons, non pour un beau chef-d'œuvre de guerre, mais pour plusieurs qu'il a faict: et pour les principaux faut mettre en advant et admirer le siege de Mets soustenu, la bataille de Ranty, le voyage d'Italie, la prise de Calais, Guynes et Hames; celle de Thionville, le camp d'Amiens; en la guerre civille, les prises de Bourges, Roüan, la bataille de *Dreux*, et puis le siege d'Orleans.

De vouloir descrire et specifier menu par menu tout cela, ce seroit une chose superflue, puis que nos historiographes en ont assez remply leurs livres: mais pourtant qui considerera la grand force qu'y mena ce grand empereur devant Metz, dont jamais de pareille il n'en peupla et couvrit la terre, la foiblesse de la place, qui n'avoit garde d'estre la quatre partie forte comme aujourd'huy; qui considerera aussi la grande prevoyance dont il usa pour l'amunitionner et y establir vivres, munitions, reglemens, pollices et

autres choses necessaires pour soustenir un long siege, et le peu de temps qu'il eut à faire tout cela avant la venuë du siege ; qui mettra aussy devant les yeux le bel ordre de guerre qu'il y ordonna, la belle obeyssance sur tout qui luy fut rendue d'une sy grande principauté et noblesse, capitaines et soldats, sans la moindre mutination du monde ny le moindre despit; puis les beaux combatz et les belles sorties qui s'y sont faictes; qui considerera tout cela et d'autres choses qui seroient longues à specifier, et puis la belle et douce clemence et benignité qu'il usa envers ses ennemis demy morts, et morts, et mourans de fain, de maladies, de pauvretez et de miseres, que leur avoit engendré la terre et le ciel; bref, qui voudra bien mettre en ligne de conte tout ce qui s'est faict en ce siege, dira et confessera que c'a esté le plus beau siege qui fut jamais, ainsy que j'ay ouy dire à de grands capitaines qui y estoient, fors les assautz, qu'on n'en livra jamais, bien que l'Empereur le voulust fort; et pour ce en fit un jour faire le bandon pour en donner un general, auquel M. de Guyse se prepara si bravement et y mit un si bel ordre, avec tous ses princes, seigneurs, gentilshommes, capitaines et soldatz, et se presentarent tous si determinement sur le rempart à recevoir l'ennemy et soustenir la breche, que les plus vieux, braves et vaillans capitaines de l'Empereur, voyant si belle et asseurée contenance des nostres, luy conseillarent de rompre cette entreprise d'assaut, car ce seroit la ruyne de son armée; ce qui fascha pourtant fort à l'Empereur; mais, pour l'apparence du danger eminent, il creut ce conseil.

A propos de cette clemence, courtoisie, douceur et misericorde usée par ce grand duc à ces pauvres gens

de guerre, voyez de quelle importance elle servit quelque temps apres à nos François au siege de Theroüanne, à laquelle un rude assaut estant donné et nos gens par luy faucez et emportez, estant prests à estre tous mis en pieces, comme l'art et la coustume de la guerre le permet, ils s'advisarent tous à cryer : « Bonne, bonne « guerre, compagnons; souvenez vous de la courtoisye « de Metz. » Soudain les Espagnols courtois, qui fesoient la premiere poincte de l'assault, sauvarent les soldatz, seigneurs et gentils hommes, sans leur faire aucun mal, et receurent tous à rançon. Ce grand duc, par sa clemence, sauva ainsy la vie à plus de six mille personnes. Ce siege fut celebre et notté par cette courtoysie et par la naissance de la reyne Margueritte de France, reyne de Navarre, née le 20e de juin 1553 (1).

Or, sy ceux de dedans Metz n'eurent occasion de monstrer leurs courages et valeurs à soustenir des assautz (fort attristez de n'en recevoir pour mieux monstrer leurs valeurs), ils en prindrent bien d'eux mesmes à assaillir les ennemis; car à toute heure ils faisoient des plus belles sorties du monde, qui valoient bien des soustenemens d'assauts, et donnarent bien à songer et accroire aux ennemis que s'ils fussent allez à eux avecques assautz, autant de perdus y en eust il eu. Ces saillies se faisoient, et à pied, jusques à fausser les tranchées souvant, et à cheval, bien loing encor de la ville, et sur tout sur le camp du marquis Albert, à

(1) *Les Mémoires de la reine Marguerite*, édition de Liége, 1713, dans une note marginale de la page 54, font naître cette princesse le 14 mai 1552; ce qui s'accorde mieux avec le texte de Brantôme, qui la fait naître pendant le siége de Metz, arrivé, comme on sait, en 1552. (S.)

qui M. de Guyse en vouloit pour avoir faucé la foy donnée au Roy et avoir deffaict M. d'Aumale son frere, et pris prisonnier. Aussy le paya il bien, car il ne retourna pas la quarte partie de ses gens; dont l'Empereur ny les Espagnols ne s'en souciarent guieres, pour aymer peu les traistres, aussy qu'il ne s'estoit donné à l'Empereur que par contraincte. Ainsy alla ce siege, qui commença la vigile de la Toussaincts, ainsy que porte la vieille chanson faicte pour lors par un advanturier de guerre françois, qui commance ainsy :

Le vendredy de la Toussaincts
Est arrivé la Germanie
A la belle Croix de Messain
Pour faire grande boucherie.
Se campant au haut des vignes
Le duc d'Albe et sa compagnie,
A Sainct Arnout pres nos fossez,
C'estoit pour faire l'entreprise
De recognoistre nos fossez.

Ce fut ce jour là et à ceste belle croix où fut faicte ceste belle escarmouche qui dura quasy tout le jour, sy bien soustenue des nostres et attaquée par le duc d'Albe et le marquis de Marignan, avec une eslite de trois mille arquebuziers espagnols choisis et d'un bataillon venant apres, de dix mille Allemans qui les soustenoient. Il n'y alla rien du nostre que tout bien, fors quelque petite tuerie et blessure de nos capitaines et soldats. Il ne se pouvoit faire autrement; car en telles festes il y a tousjours des coups donnez et receus, et puis le grand nombre des autres devoit suffocquer les nostres de leur seule halleine.

Ce siege dura depuis ce jour jusques à janvier environ le vingtiesme ou plus. L'Empereur s'en leva de là fort à regret et à grand crevecœur ; car il avoit promis aux Allemans, pour se faire mieux aymer d'eux que par le passé, de remettre Metz, Toul et Verdun à l'Empire, et les y reünir mieux que jamais ; ce qu'ils desiroient plus que chose du monde, car elles leur estoient de bonnes clefz ; mais sa bonne destinée luy faillit là, et ce fut ce que dict tres bien M. de Ronsard parlant de ce siege et ville,

> Où le Destin avoit son *outre* limité
> Contre les nouveaux murs d'une foible cité.

Or, entre autres beaux traicts que j'ay ouy raconter et rememorer qu'aye faict M. de Guyse leans (je metz les combatz à part), ce fut celuy touchant la courtoisie qu'il fit à l'endroit de dom Louys d'Avilla, general pour lors de la cavallerie legere de l'Empereur, à qui un esclave more ou turc ayant desrobé un cheval d'Espagne, se sauva avec luy dans Metz et s'y jetta. Dom Louys, ayant sceu qu'il s'estoit allé jetter leans, envoya un trompette vers M. de Guyse le prier de luy rendre par courtoysie un esclave qui luy avoit desrobé un cheval d'Espagne et s'estoit allé jecter et reffugier dans sa ville, pour le punir de son forfaict et larcin ainsy qu'il le meritoit, sçachant bien qu'il ne le refuseroit, pour le tenir prince valeureux et genereux, et qui ne voudroit pour tous les biens du monde receller ny soustenir les larrons et meschans.

M. de Guyse luy manda, pour luy envoyer l'esclave, il ne pouvoit et en avoit les mains liées par le privillege de la France, de temps immemorial là-dessus intro-

duict, qu'ainsy que, toute franche qu'elle a esté et est, elle ne veut recevoir nul esclave chez soy; et tel qu'il seroit, quand ce seroit le plus barbare et estranger du monde, ayant mis seulement le pied dans la terre de France, il est aussi tost libre et hors de toute esclavitude et captivité, et est franc comme en sa propre patrie; et pour ce, qu'il ne pouvoit aller contre la franchise de la France: mais pour le cheval, il le luy renvoyoit de courtoisye. Beau traict certes, et monstroit bien ce prince et grand capitaine, qu'il sçavoit encore plus que de faire la guerre, comme certes il faut qu'un grand capitaine soit universel.

Vrayement il faut loüer et admirer cette noble franchise, belle et chrestienne de la France, de n'admettre point de telles servitudes et esclavitudes par trop cruelles, et qui sentent mieux son payen et turc, qu'un chrestien; et qui aura veu les esclaves traicter comme j'ay veu, y trouvera de la pitié; car on n'en a compassion non plus que des chiens et des bestes. Mais, dira quelqu'un, comme je vis dire une fois à un comitte de gallere espaignol à un gentil homme qui avoit compassion d'un pauvre esclave qu'il assommoit de coups, comme un cheval et couché par terre, sans qu'il ozast bouger, et luy represantant cette cruauté, l'autre luy respondit seulement : « Si vous aviez esté esclave par« my les Turcs comme moy, vous n'en auriez pitié; « car ils nous traictent cent fois plus cruellement que « nous eux. » Comme il est vray : et, qui pis est, quand ils nous tiennent, nous autres François, ils en font de mesmes qu'aux autres chrestiens, n'ayant nul esgard ny consideration aux franchises qu'ils reçoivent en France, comme j'ay veu; et mesmes dernierement

nous vismes arriver à la Court de nostre roy dernier quelques soixante Turcs et Mores, qui estoient eschappez des galleres de Genes, et se sauvarent en France: le Roy les vist et leur fit donner de l'argent pour leur conduicte et embarquement à Marseille : eux mesmes disoient que, sçachans bien le privillege libre de la franchise de la France, avoient faict ce qu'ils avoient peu pour y gaigner terre, où ils avoient une joye extreme d'y estre, et nous adoroient nous autres François jusques à nous appeller freres. Et Dieu sçait, s'ils nous eussent tenus en leur pouvoir, nous eussent traictez comme les autres. J'ay faict cette digression puis que le subject s'y estoit adonné. Or je ne parle plus de ce siege de Metz, car il est ailleurs assez escrit.

Pour le regard de la bataille de Ranty, c'est une chose assez certaine et publicque, que M. de Guyse en fut le principal autheur de la victoire, autant pour sa belle conduitte et sagesse, que pour sa vaillance. Ç'a esté le premier et seul des nostres qui a commencé à bien recognoistre et estriller les reystres, et M. son fils le dernier et seul.

A cette bataille le comte de Vulfenfourt avoit amené à l'Empereur deux mille pistolliers, qu'on appelloit reistres, parce, disoit on lors, qu'ils estoient noirs comme de beaux diables; et s'estoit vanté ledict comte et promis à l'Empereur qu'avec ses gens il passeroit par dessus le ventre à toutte la gendarmerie et cavallerie de France, ce qui donna à l'Empereur quelque fiance de gaigner; mais il arriva bien autrement, car ils furent bien battus, et fuyrent bien. Possible, sy M. de Guyse fust esté hors de là, qu'ils nous eussent pu donner une pareille estrette que d'autres reystres

nous donnarent à la bataille de Sainct Quentin; car ce furent eux, avec cinq cens lances de Bourgoignons, tous conduicts par le comte d'Aiguemont, qui nous deffirent.

Un peu advant, leur couronnel (je ne me souviens pas bien du nom, mais il estoit grand seigneur d'Allemaigne, et je ne sçay si c'estoit un puisné de la maison de Brunswic) s'envoya presenter avec sa trouppe (qui pouvoit monter à deux mille chevaux) au roy Henry, luy demandant l'appoinctement, tel qu'ont accoustumé tousjours ces gens le demander, qui certes y sont excessifs. M. le connestable le renvoya bien loing, et remonstra au Roy que c'estoient marautz qui ne valoient rien, qui faisoient des encheris, pilloient tout un pays, et au bout du faict ils ne combattoient point, et ne venoient jamais aux mains, et s'enfuyoient comme poltrons, ainsy qu'ils firent à la bataille de Ranty, que trois à quatre cens chevaux de nos gendarmes mirent en routte et en fuyte, et firent pis, mirent en desordre et rompirent tout un gros bataillon de l'Empereur mesmes et de leurs Allemans.

Il y avoit dequoy au Roy et à M. le connestable à considerer. Mais ceux cy firent mieux que les autres à cette bataille de Sainct Quentin, où possible, comme l'on disoit alors, s'ils eussent eu affaire et à parler à M. de Guyse, ils eussent estez de mesme escot qu'à Ranty, encore qu'il y eust là de tres bons, braves et vaillans capitaines; si-bien qu'il y eut là du malheur pour eux et de l'heur pour M. de Guyse, que force gens a lors souhaittoient qu'il fust esté là; car certes, quand l'on a apris et accoustumé à batre quelques gens une fois, deux fois, l'on y est heureux une autre fois,

ainsy que mondict sieur de Guyse le fit aussi de mesme à la bataille de Dreux. Sy que M. son fils, et son vray heritier en tout, herita de luy de ce bon heur de battre ces gens là, tant mauvais et tant redoutables, plus par renommée que par effectz, ainsi qu'il fit à la bataille qu'il donna à M. de Thoré en Champagne, qui en avoit mené deux mille. Il les contraignit jusques là qu'en belle plaine ils luy demandarent bonne guerre et la vie, et leur retour sain et sauve en leur pays, qu'il leur accorda de grace, et eux s'en allarent; et sy peu de nos pauvres François qui restarent du combat et meurtre, fallut qu'ils se sauvassent avec M. de Thoré leur general, comme ils peurent, et s'allarent joindre à Monsieur, frere du Roy, qui lors estoit en armes.

Ce M. de Guyse mesme estrilla bien aussy le baron Done (1) et ses reistres aupres de Montargis, et puis les acheva de peindre et de renverser à Auneau, ainsy que j'espere le descrire en sa vie.

A propos de baron Done, sy faut il que je face ce petit incidant. Nostre grand et brave Roy d'aujourd'huy, durant ces belles guerres et conquestes de son royaume sur les Ligues estant devant Dreux, il desira fort veoir madame de Guyse, sa bonne cousine, et pour ce l'envoya prier qu'elle en prist la peyne qu'ils se vissent, car elle estoit à Paris; ce qu'elle desira fort aussy, car c'est une des honnestes et bonnes princesses qui soit point; et pour ce, le Roy luy envoya un passeport, laquelle sçachant venir, alla audevant d'elle bien accompagné d'une fort belle noblesse qu'il avoyt : lequel, apres avoir recueilly cette honneste princesse en tout

(1) Duna. (S.)

respect et gracieuseté, la conduisit en son logis et en sa chambre; et, venant sur le discours, le Roy luy dict: « Ma cousine, vous voyez comme je vous ayme, car « je me suis paré pour l'amour de vous. — Sire, ou « monsieur, luy respondit elle en riant, je ne vous « en remercye point, car je ne voys point que vous « ayez si grand parure sur vous que vous en deviez « vanter si paré comme dictes. — Si ay, dict le Roy, « mais vous ne vous en advisez pas. Voylà une enseigne « (qu'il monstra en son chapeau) que j'ay gaignée à « la bataille de Coutras pour ma part du butin et vic« toire; ceste qui y est attachée, je la gaignay à la ba« taille d'Yvry. Voulez vous donc, ma cousine, veoir « sur moy deux plus belles marques et parures pour « me monstrer bien paré? » Madame de Guyse le luy advoua en luy replicquant : « Vous ne sçauriez, Sire, « pourtant m'en monstrer une seule de M. mon « mary. — Non, dict-il, d'autant que nous ne nous « sommes jamais rencontrez ny attaquez; mais, si nous « en fussions par cas venus là, je ne sçay ce que s'en « fust esté. » A quoy repliqua madame de Guyse : « Sire, s'il ne vous a point attaqué, Dieu vous en a « gardé; mais il s'est bien attaqué à vos lieutenans, et « les a fort bien frottez, tesmoing le baron Done, du« quel il en a raporté de bonnes enseignes et belles « marques, sans s'en estre paré que d'un beau chap« peau de triumphe, qui luy durera pour jamais. » Mademoiselle de Guyse, toute gentille certes, et tres belle et digne d'un tel pere qu'elle avoit, estant pres madame sa mere, impassiente d'en dire aussy son mot, s'advança là dessus, et luy dict : « Sire, vous n'en « avez aucune parure non plus de M. mon frere. —

« Non, dict le Roy; mais il est assez jeune pour m'en « donner s'il ne se recognoist. » En telles belles et gentilles parolles, quasy en forme de dialogue, se passarent les devis de ce grand roy et de ces belles princesses.

Or ce brave prince M. de Guyse ne se contenta de ce qui resta et qui se sauvoit par la capitulation que le Roy fit avec eux, qui ne les vouloit du tout perdre pour la hayne sourde qu'il portoit à mondict sieur de Guyse : ces messieurs les reystres furent sy bien poursuivis par luy en despit du Roy, et touchez devant luy et coignez, que de cinquante mille hommes que ledict baron Done avoit emmenez, j'ay ouy dire à homme de foy, et de la religion, que quand ils arrivarent à Geneve (où estoit leur reffuge) tres à propos, ils n'estoient pas cinq cens chevaux, tels quels. De plus, rongeant encor son frain de despit, il donna encor dans l'Allemaigne et la comté de Montbelliard, où il fit un tres grand ravage et carnage, et de tres beaux feux, et tout cela avec fort petite troupe; sy que s'il eust eu seullement dix mil hommes frais portez là, il luy bastoit de se pourmener sy advant en Allemagne, qu'il eust faict belle peur en plusieurs endroicts, et ne le faut point douter : et, ainsy que ce prince le dict, il l'eust faict, car son grand courage l'y eust porté fort facillement, et sa grande renommée, qui desjà avoit vollé par tout là, et qui en avoit porté avec elle de la terreur.

Hà! brave prince! tu ne devois jamais mourir, au moins que tu ne te fusses un peu pourmené par cette Allemaigne, et monstré encor à quelque troupe des reystres que s'ils ont faict peur à aucuns, que tu leur

eusses faict à eux toute entiere, mesmes qu'ils se sont rendus d'autresfois à telle gloire, qu'ils se vantoient de donner par tout peur et mort.

J'ay ouy dire qu'un peu advant que mondict sieur de Guyse allast deffaire ce baron Done, il en manda son dessein au prince de Parme, et luy pria de luy prester son espée pour estriller un peu ces mauvais. Le prince luy manda qu'il n'en avoit besoin de meilleure que la sienne, de laquelle, ampres qu'il auroit faict avec ses gens, il le prioit de luy prester plustost la sienne, qu'il tenoit la meilleure de la chrestienté. Voilà comme de grand à grand la flatterie est commune comme parmy les petits, encor que ces propos tinsent plustost du vray que du flattement, à cause de leurs rares valeurs; aussy que M. de Guyse le disoit, d'autant que quelques années advant M. le prince de Parme avoit mis à tel poinct le prince de Cazimir avec neuf ou dix mille reystres qu'il avoit menez aux Estatz, qu'il fallut qu'ils pliassent bagage, et s'en allarent viste, sans avoir que fort peu faict fumer leurs pistolles, autant par contraincte et necessité que par espouvante d'une lettre que leur escrivit le prince de Parme, aussy bravasche que jamais lettre fut escrite.

J'estois lors à la Court quand elle y fut apportée, et le Roy la vist, qui la trouva tres belle, et M. de Guyse me la monstra et me dict que c'estoit de la façon qu'il falloit traicter et chasser ces gens là, non avec de l'argent ny avec peur; lesquels n'estans pas sy tost et seulement entrées en France, il ne falloit que songer aussi tost d'amasser de l'argent pour les reistres, et les renvoyer avec cela : que si l'on eust voulu employer seulement la moictié de celuy qu'on leur donnoit à dres-

ser une bonne grosse armée, on les eust sy bien battus et estrillez, qu'ils eussent perdu l'appetit pour jamais des bons vivres et des beaux escus de la France; et sur tout, me disoit M. de Guyse, pour les deffaire il falloit avoir une bonne trouppe de bons mousquetaires et harquebuziers, ainsy que j'en parle ailleurs, et que c'estoit la sauce qu'il leur falloit donner pour les desgoutter, ainsy qu'il deffit ceux de M. de Thoré, là où sy peu d'harquebuziers qu'il avoit firent tres bien; et sur tout les mousquetaires, qu'ils n'avoient guieres veus ny ouys, les estonnarent fort.

Certainement, qui eust voulu user bravement à l'endroict de ces gens du fer comme de l'or ou argent, on en eust eu la raison; mais aussy eust-il fallu avoir pour chef un de ces deux de Guyses, ou le pere ou le fils, encor qu'à la bataille de Montcontour nostre roy Henry estrilla bien ceux du duc des Deux Ponts, qui estoient venus aux Huguenots : mais aussy M. de Guyse, ce brave fils, y estoit, et à bon escient, car il y fut fort blessé d'une grande pistolletade au bas de la jambe, et en grand danger de la mort. De cela j'en parleray à la vie dudict Roy et de M. de Guyse (1), pour parler un peu de cette lettre bravache du prince de Parme, de laquelle la sustance estoit telle :

« Vous, messieurs les reistres, qui faictes estat de « troubler les princes chrestiens, et qui vous enrichis- « sez de la despouille miserable de tant de pauvres « creatures qui ne vous firent jamais mal ny desplaisir, « puisque vous meritez justement le mauvais party au- « quel vous estes reduicts à present, assurez vous que « vous avez affaire à des personnes qui le sçauront pour-

(1) On n'a point ces vies. (S.)

« suivre jusques au vif et sentiment, assistez de Dieu, « qui ayde tousjours aux armes justes, telles que vous « avez desjà cogneu et senty; et si les François sont « plus courtois que nous à traicter leurs ennemis, vous « n'estes point en France, ny encores moins avons-nous « voulonté de faire sy mal les affaires du Roy nostre « maistre. Vous demandez que nous vous payons pour « vuider le pays; et nous demandons mesme payement « pour vous laisser en aller vos vies sauves; apprestez « vous seulement de veoir le sort des armes le plustost « que vous pourrez, car nostre courrier n'attend seu-« lement que le nombre de morts pour en porter les « nouvelles en Espagne au Roy nostre maistre. »

Voilà des mots bien braves et menaçans, qui portarent tel coup qu'ils s'en allarent grand erre, sans emporter un seul sol du roy d'Espagne, comme ils avoient faict de nos roys : et le meilleur du pot fut que, n'ayans rien faict qui vaille, furent si insolens qu'ils envoyarent demander leur paye à la royne d'Angleterre, qui les y avoit faict venir et promis argent; mais elle, qui est l'une des habilles dames qui oncques porta sceptre et couronne, leur fit une brave response, et digne d'elle et de sa generosité; et addressant sa lettre pour tous au prince Casimir, leur general, elle parla ainsy en brefves parolles :

« Je voy bien que vos hommes ne veulent point de « mon argent, quoyque vous dictes, comme ayant su-« primé nostre contrac, par lequel vous estes tenu de « mener des gens de guerre, laissant mesmes à vostre « jugement combien seront mensongers tous ceux qui « baptiseront d'un tel nom vos trouppes. Je suis marrie « de vostre deffortune, pour à laquelle subvenir je

« vous puis asseurer que vous obtiendrez de moy tout « ce que sçaurez raisonnablement souhaitter, et non « point davantage. »

Ce ne fut pas tout, car ce prince Cazimir, pensant mieux faire ses affaires et de ses gens en personne que par lettre, allá luy mesme trouver la Royne, là où sa presence n'y servit non plus; et elle, qui est une tres habille princesse, et qui sçait parler et tenir majesté, et rabroüer quand il faut, parla bien à luy.

En ce mesme temps que ledict prince estoit là, Monsieur, frere du Roy, avoit envoyé le gentil chevallier Breton vers ladicte Reyne, sur leurs pourparlers de mariage; mais ledict chevallier m'a conté qu'il a veu qu'elle ne faisoit guieres grand cas dudict prince, et plusieurs fois luy a faict tenir la mulle. Cela s'entend qu'il entroit ordinairement dans la chambre de la Reyne, et ledict prince demeuroit en l'anti chambre, et non sans estre brocardé d'elle, comme elle sçait bien faire, et en ryoit avec ledict chevallier. Voilà comment Dieu en cet endroict luy rabaissoit son orgueil et sa temerité passée.

Un autre grand capitaine aussy qui a eu bien la raison de ces messieurs les reistres, ç'a esté ce grand duc d'Albe, par deux fois; l'une contre le prince d'Orange, et l'autre contre Ludovic son frere. Comment il les vous mena et renvoya! J'ay ouy conter à feu M. de Ferrare que ces reistres ne craignent gens tant qu'ils font les Turcs, sy bien que dix mille chevaux turcs ne feront jamais difficulté de frotter dix mille chevaux reistres : ce que je trouve fort estrange, luy dis-je, veu que les reistres estoient armez jusques aux dents, et sy bien en pistolatz pour l'offencive et deffen-

cive, et les Turcs tous nuds, n'ayant pour armes que la lance, la targue et le cimeterre. « C'est tout un, di« soit-il, et rien moins pour cela : » et disoit l'avoir veu par experience lorsqu'il fut à l'armée de l'empereur Maximilian, son beau frere. Et sur le propos qu'on luy demanda pourquoy l'Empereur n'hazarda la bataille ce coup là contre sultan Soliman, puis qu'il avoit plus de trente cinq mille chevaux, dont il y avoit trente mille reistres qui devoient eux seuls mettre en pieces et en fuitte tous ses Turcs ainsy desarmez, bien qu'ils fussent cent mille chevaux, il dict que ces reistres les craignoient tant, qu'ils ne vouloient nullement aller aux mains avecques eux; et disoient encor une raison, que ces Turcs estoient sy couverts, et eux et leurs chevaux, de sy grand quantité de plumes et panaches, et allans à la charge faisoient de si grands crys et hurlemens, qu'avec tout cela les reistres et leurs chevaux en prenoient si grand frayeur, qu'ils ne pouvoient chevir de leurs chevaux, et tournoient teste en arriere.

Dieu vueille que cela n'arrive à ceste heure, que nous sommes sur la veille de veoir de grands maux de ces Turcs sur les pauvres chrestiens de là bas, tant Hongres, Poulacz, Allemans, qu'autres, et qu'il donne la grace à ces reistres allemans faire mieux encontre eux qu'ils n'ont faict; car sy Dieu n'a pitié de nous, et qu'il laisse prendre Vienne en Autriche, la vraye clef de l'Allemagne, elle a beaucoup à patir, tout ainsy qu'elle a faict patir à plusieurs chrestiens, et mesmes à nous autres François, que vous eussiez dict qu'ils avoient pris à prix faict la ruyne de la France; tant ils se sont plus à y faire des voyages et des retours, et à nous piller et tuer, ainsy qu'ils nous firent à la bataille de Dreux. Mais nous

les estrillasmes bien aussy, comme nous fismes aussy à Montcontour que nous gaignasmes la bataille sur eux : aussy avions nous des reistres de nostre costé, qui firent bien avec leur vaillant courronnel, le marquis de Bade, qui fut tué.

Mais sur tout il faut loüer les reistres huguenots de la derniere charge qu'ils nous firent à Dreux ; et comme ils se ralliarent bien avec leurs François, qu'ils les ramenarent bien au combat, et y allarent aussy bien comme ils firent au commencement, conduicts par le brave M. de Mouy ; comme ils firent bien aussy à la bataille de Montcontour, conduicts par le brave comte Ludovic. Mais surtout il faut loüer la belle retraicte qu'ils y firent le soir, lesquels se retirarent resolument sarrez, sy bien qu'il les faisoit beau veoir.

J'ay faict cette digression des reistres, par ce qu'elle m'est venu à propos, encor qu'ailleurs j'en parleray aux vies de nos roys Henry III et IV, desquels je ne veux tant dire mal, que je n'estime bien autant leurs armes et leur façon de guerre que leur vie, qui est par trop desbauchée et insolante. Et j'ay veu un grand capitaine s'estonner avec moy de quoy le roy d'Espagne ne s'en sert point en ses guerres contre nostre roy d'aujourd'huy, Henry IV, et qu'il n'employe un million d'or, luy qui en a tant de millions, pour en avoir quinze mille tout d'un coup, et n'hazarde une bataille contre nous autres, et face joüer le jeu à eux, conduicts par quelques lances bourgouignonnes des vieilles ordonnances napolitaines et autres. Je m'asseure que cela fairoit un grand echet sur nous ; car veoir quinze mille reistres en deux gros ostz, cela monte à beaucoup et effraye, et sy soustient un grand choc si l'on va à

eux, où l'on y perd plus qu'on n'y gaigne; si qu'hasardant ces quinze mille reistres avecques autres milles chevaux, et les faisant perdre et enfoncer sur nous, il n'y a nul doubte que nous serions bien mallades, comme nous fusmes à Sainct-Quentin; et, cela faict, les renvoyer aussi tost en leur pays, car ils consommeroient un gouffre d'argent. Et la bataille gaignée par l'Espagnol, asseurez vous que la France seroit condemnée et fort mallade; et s'estonne on comme le roy d'Espaigne n'a hazardé ainsy une bataille : et cela seroit sans mettre en hazard ses braves soldats espagnols ny les faire combattre, mais seulement faire bonne mine, si non quand ils verroient leur meilleur. S'il eut faict ainsy de l'hazardeux et point tant du retenu, il s'en fust mieux trouvé que par tant de temporisement. Et m'esbahis que pour cela il n'a pris son exemple sur quatre batailles que son pere et luy nous ont données, celle de La Bicoque, de Pavie, Sainct Quentin et Gravelines, qui ont esté leur seul gaing de cause de leur grandeur à l'advancement de leurs Estatz; car, en quatre jours que ces batailles furent données et gaignées, ils ont plus gaigné et nous plus perdu qu'en cinquante ans que nous nous sommes entre faicts la guerre; car en matiere de guerre il n'y a que d'hazarder des batailles, comme je tiens de grands capitaines; mais aussy il les faut bien debattre et estre du tout ou vaincu ou vainqueur.

Voylà pourquoy jadis les Romains s'aggrandirent sy bien, et donnarent les batailles, et les bien debattant, sans tant temporiser. Et ne faut doubter, si Cæsar eust temporisé et retenu la bride à ne venir aux champs des batailles, jamais il n'eust conquis les Gaules, jamais il

n'eust mis fin aux guerres civilles, et jamais ne fust esté empereur du grand empire romain : aussy ne demandoit-il jamais que venir aux mains, et mesme à la bataille de Farsalle, ainsy que tres bien le représente ce grand poete Lucain, par son harangue qu'il fit avant que d'aller au combat, que j'ay traduicte et mise ailleurs (1).

Ne faut donc point doubter que, sur tels exemples, le roy Philippes devoit ainsy hazarder une bataille par ces guerriers mercenaires et estrangers; car c'est leur vraye curée, puis qu'ils se sont mis à ce mestier mercenaire : et voylà pourquoy il les faut les premiers hazarder et les premiers perdre, et leur faire essuyer bien le baston, et, comme j'ay dict, reserver et bien garder ses vieux soldats espagnols, braves, bons et fideles, comme bons medecins pour porter ayde au corps, si de malheur il venoit estre faict malade et blessé.

Aussy, pour dire vray, et comme j'ay ouy discourir un jour au grand M. de Guyse avec ce bon et honnorable vieillard de chevallier, le bon homme M. de La Brosse, ce ne sont pas les gens de pied qui, encor que bien en soient une cause, ne gaignent pas les batailles absolument; il faut que ce soient les gens de cheval qui en facent la victoire entiere et la poursuivent jusques au bout, si ce n'est que la bataille se donnast en lieu si advantageux pour l'infanterie, que la cavalerie n'y peust aysément advenir, ou qu'elle fust fort à la discretion de l'infanterie, ainsy qu'à la bataille de Poictiers du roy Jehan, les gens de pied et archers anglois estrillarent bien nostre gendarmerie françoise dans ces vignes et eschallatz qui l'embarassoient du tout. Au

(1) Tome V. (S.)

Garillan. de mesmes, parmy ces maretz et palus, nos chevaux furent deffaicts, comme qui a veu le lieu comme moy le peut facilement juger tres propre pour l'infanterie espagnolle. Et de frais, et ny plus ny moins, en un chetif petit combat qui fut faict en ces guerres de la Ligue, pres Sainct Yviers en Limousin, où fut tué le comte de La Rochefoucauld, brave et vaillant seigneur certes, avec pres de quatre vingts à cent gentils-hommes, tous vaillans et braves, lesquels, voulans lever le siege de ladicte place, soustenus par le seigneur de Chambret, tres brave et vaillant gentil homme, contre M. de Pompadour, seigneur tout plain de valeur aussy, et chef de ceux de la Ligue, furent deffaicts par l'infanterie et arquebuzerie, pour s'estre perdus et engagez sans y penser dans certains petits maretz et tartres bourbonnoises, là où l'on les tiroit comme à canardz : rencontre certes fort malheureuse, car il y mourut une fort belle et grande noblesse.

Tant d'autres combats allegueroís je pareils, sans emprunter ceux des Romains, desquels les gens de pied legionnaires ont gaigné leurs principalles batailles et les ont faict grands; et à eux estoit tout leur principal recours plustost qu'à leurs gens de cheval, ainsy que parmy les Espagnols leurs gens de pied sont beaucoup plus estimez que leurs gens de cheval.

Finissons cette digression, et retournons encor à ce grand M. de Guyse, François de Lorraine, lequel aucuns ont blasmé d'avoir rompu la trefve si advantageuse pour la France. Mais qui la rompit, si non le pape Paul IV et le roy Henry pour le secourir? On tenoit pour lors que le Pape, de theatin qu'il avoit esté auparavant et grandement austere et reformé, devint si ambitieux

qu'il se proposa d'avoir les biens des principaux seigneurs de Rome, comme des Colonnes et aucuns Ursins; et de faict en fit emprisonner aucuns et se saisit de leurs biens, dont il en sortit une si grande rumeur, qu'eux, ayans recours à l'Empereur, mirent le Pape en tel destroit qu'il fut assiegé une fois dans le castel Sainct Ange, qu'il fallut qu'il le gaignast et à poinct, estant poussé de son ambition par quelque droict pretendu par les papes sur le royaume de Naples et le ravoir, et aussy que de tout temps les Caraffes, dont le Pape estoit, ne sont trop amis des Espagnols.

Toutes ces choses accumulées ensemble animarent le Pape d'envoyer au secours à nostre Roy, et luy envoya son nepveu le cardinal Caraffe (qui avoit esté auparadvant capitaine servant bien le Roy en Toscane) legat, et luy porta une espée et un chappeau : dons que les papes envoyent aux roys pour les gratiffier en demandant quelque chose de meilleur ; dons, dis je, qu'on a observé plusieurs fois estre fataux et funestes, ainsy qu'on le disoit alors, et qu'ils le seroient à nostre Roy, lequel, tout plein de bonne volonté et poussé de cette grande ambition du passé de ses predecesseurs, qui avoient delivrez aucuns papes de leurs oppressions, garanty de la tirannie d'aucuns et remis en leurs sieges, mit une grosse armée sus pied et en fit M. de Guyse son lieutenant general pour un secours si sainct; encor tenoit on que nostre Roy en avoit adverty l'Empereur de se desister à ne donner telle oppression au Pape.

Que pouvoit donc faire M. de Guyse, que d'obeyr à son roy et prendre une telle charge si saincte, luy en estant tres digne, et de plus grande que celle là? Ce ne fut pas donc luy qui rompit la trefve : encor lors

debattoit on que feu M. l'Admiral, gouverneur de Picardie, fut le premier qui la rompit pour l'entreprise qu'il fit sur la ville de Douay, qu'il faillit à prendre et y entrer de nuict une vigille des Roys, qu'on cryoit *Le roy boyt*, sans une vieille qui donna l'alarme et esveilla la garde et le guet à force de cryer. Ayant failly celle là, il retourna en Lanz en Artois, qu'il ne faillit pas, et y entra dedans, où furent commises ses pilleries et paillardises, que les ennemis sceurent bien reprocher, et sur ce prendre subject d'en avoir leur revanche et à faire la guerre à leur tour.

Tant d'autres propos s'alleguoient la dessus pour disputer de cette rouptture de trefve et de qui elle venoit, ou de nous, ou de nos ennemis, que je m'en remetz aux plus clairs voyans et bien sçachans. M. de Guyse conduict donc ce sainct secours bravement et sagement au Pape, et sy à propos, qu'il contrainct le duc d'Albe à luy donner la paix (le Pape pourtant plante là et nostre Roy et M. de Guyse), laquelle aussy vint fort à propos; car, la bataille de Sainct Quentin perdue, M. de Guyse fut envoyé querir pour restaurer la France.

Par quoy, apres avoir long temps sejourné son armée saine et entiere par de là en Italie, et luy avoir faict perdre ce coup là fort bien le nom, que de long temps s'estoit attribué, du cimetiere des François, la rompt et la partage en trois : l'une, il la mene avec luy, et la mieux choisye pour les gens de pied, dans les galleres de France qui le vindrent querir; la seconde, la donne à M. d'Aumalle son frere, pour la retourner avec toutte la cavallerie, qu'il conduisit certes tres bien, tres sagement et tres heureusement par les pays des Grisons, où il acquist tres grand honneur; la troi-

siesme demeura avec M. le duc de Ferrare, dont j'en parle ailleurs.

Ce n'est pas tout que de conduire et avoir des armées, mais il les faut conserver ; et qui les peut rendre et retourner aux logis saines et entieres, le capitaine en est digne d'une tres grande loüange, ainsy que fit ce coup là M. de Guyse, qui, estant aussi tost arrivé en France sy bien à point et non en secours de Pise (comme l'on dict), une joye s'esmeut par tout de luy, et de luy par tout une voix s'espandit telle, qu'on disoit, et l'a ainsy escrit aussy ce grand M. le chancelier l'Hospital dans un de ses poemes latins sur ce subject, et de la prise de Calais :

« Or c'est à ce coup que cet homme nous remet-« tra et restitura la chose toute revirée et contournée « à rebours d'un gond à l'autre, ou du tout cela s'en « est faict, et jamais de nul temps ne verra on la for-« tune de France relevée, et demeurera mesprisée et « pour jamais couchée en terre. » Cela se disoit et escrivoit alors, comme j'ay veu.

Ceste gloire, puis apres ainsy prophetisée de tant de bouches, en demeura à M. de Guise par la prise de Calais, qui fut du tout inopinée à tout le monde. J'ay ouy dire que feu M. l'Admiral fut le premier inventeur de ceste entreprise, et que, durant la trefve, il avoit envoyé recognoistre cette ville par M. de Briquemaut, qui fut deffaict à la Sainct Barthelemy, mort certes par trop indigne de luy et des bons services qu'il avoit faicts d'autres fois à la couronne de France, et que c'estoit un vieux chevallier d'honneur et homme de bien. Il est vray qu'il estoit fort zellé à sa religion, mais pour

cela il ne devoit mourir, ains estre pardonné pour ses grands services.

Luy donc, ayant tres bien recogneu la place (desguisé ce disoient aucuns), en fit le rapport à M. l'Admiral, et la rendit sy facille à prendre que M. l'Admiral en fit là dessus des memoires tres beaux, et en projetta le dessein et en tira le plan, et de tout en discourut au Roy, qui y prend goust et en reserve l'execution à la premiere bonne occasion; sy bien que, M. de Guyse venu, il s'en ressouvint et despesche vers madame l'Admiralle (car M. l'Admiral estoit prisonnier de Sainct Quentin (1)) le petit Fequieres, nourry de feu M. d'Orleans, tres habille, brave et vaillant gentil homme et ingenieux, pour luy faire veoir dans les coffres et papiers de M. l'Admiral s'il n'y trouveroit point tous ces memoires; ce qu'il fit : et les ayant rapportées au Roy, il les confia à M. de Guyse. A quoy M. de Guyse y rapporta une tres grande difficulté, voire du tout une impossibilité et nulle apparance de raison, aller assieger une telle place imprenable, ampres une si grande perte de bataille advenue, et mesmes en plain corps d'hiver et en telle assiette : ce que M. l'Admiral vouloit en ses memoires, d'autant qu'en hiver l'Anglois se fiant en la mer et aux eaux qui regorgent et s'enflent plus lors qu'en esté, ils n'y jettoient grand nombre de gens, et la garnison estoit fort petite au prix de la grosse qu'ils y jettoient l'esté, la voyant foible à cause des eaues basses. Aucuns disoient que M. de Guyse le disoit à fort bon escient, et par raison, et à la verité; autres, pour rendre la chose ainsy difficile, afin que

(1) C'est-à-dire dès la bataille de Saint-Quentin. (S.)

par amprès la prise il en acquist plus de gloire et en triumphast mieux.

On dict aussy que M. de Senerpont, soubs lieutenant de roy en Pycardie, un tres bon et sage capitaine, faisoit la chose fort facille, pour l'avoir bien faict recognoistre. Tant y a que le Roy voulut que M. de Guyse tentast ceste fortune, et luy commanda resolument d'y aller avec l'armée qu'il luy donna; ce qu'il fit.

De dire maintenant la façon, ce seroit chose superflue, puis que nos histoires en disent assez. Mais faut notter et admirer qu'en moins de huict jours il força les deux forts du pont de Nieullay, du Risban, et emporta la ville que nous avions tenue paradvant sy forte et imprenable, que, depuis deux cens dix ans que les anciens François la perdirent, jamais les autres qui vindrent apres nos roys n'osarent pas songer seulement de l'attaquer, non pas de la veoir. Aussy les Anglois furent si glorieux (car ils le sont assez de leur naturel) de mettre sur les portes de la ville que, lors que les François assiegeront Calais, l'on verra le plomb et le fer nager sur l'eau comme le liege.

Leur quolibet manqua là, encor qu'on dist que leur grand prophette et devin Merlin predist qu'il se prendroit lors qu'il viendroit un estranger regner en Angleterre, et qu'une reyne de leur pays se marieroit avec un estranger, et que ce seroit soubs le regne et la force d'un grand roy issu de la race des Valois, qui vangeroit le sang espandu et la deffaicte miserable des François à la bataille de Crecy, soubs Philipe de Vallois, qui la perdit, bien que ce grand chevallier sans reproche et vaillant messire Jean de Vienne la

deffendist sy bien un an durant assiegé, que luy et les siens furent reduicts à manger les ratz, les chatz et les cuyrs de bœufs, encor qu'elle ne fust forte lors de la centiesme part comme elle est aujourd'huy.

Ce fut un roy Philippe qui la perdit sous la reyne sa femme, un roy Henry la prist. Du depuis nostre roy Henry d'aujourd'huy l'a perdue, et le roy Philippe, ce mesme, apres l'avoir perdue l'a regaignée. Et puis apres, en un rien, nostre grand roy Henry la recheust, et en un traict de plume, par le traicté de paix qu'il fit avec l'Espagnol. Il faut bien dire qu'il y ait là (comme en d'autres choses) quelques secrets divins ou fatallitez que nous n'entendons pas.

M. de Guyse demanda au Roy ce gouvernement pour le capitaine Gourdan, et le fit là gouverneur : ce que plusieurs trouvarent estrange qu'il y fust preferé à plusieurs vieux capitaines, grands seigneurs et chevalliers de l'Ordre, et mesmes M. de Senerpont, autheur à demy de l'entreprise, qui s'en fussent tenus fort honnorez et bien contentez; ce qui en fit murmurer aucuns qu'un simple capitaine de gens de pied fust en cela preferé à eux. Mais M. de Guyse proceda en cela en grand et charitable capitaine; car M. de Gourdan y perdit une jambe d'un coup de canon : et estoit bien raison qu'il fust recompensé ainsy, car puis qu'il n'avoit plus les deux jambes saines et entieres pour aller ailleurs chercher fortune, il estoit bien raison qu'il s'arrestast et demeurast là où il y en avoit perdu une. Aussy, pour dire vray, c'estoit un tres bon capitaine, vaillant, et tres sage et tres fidel, homme de bien, ainsy que tant qu'il a vescu il l'a bien monstré en la garde qu'il a si bien continuée jusques à sa mort, que jamais on n'y a rien

sceu entreprendre ny mordre, encor que la reyne d'Angleterre eust une tres grande envye de le corrumpre et de la ravoir, jusques à luy en avoir presenté (durant ces plus grands troubles qu'un chascun faisoit ses affaires, estans maistres comme ratz en paille) cent mille angellots; mais il luy manda qu'il aymoit mieux son honneur que tous ses thresors, et qu'elle les gardast pour d'autres qui les vouloient et aymoient plus que la bonne reputation.

M. d'Espernon en eut aussy grand envye du temps du torrant de sa fortune et que rien ne luy eschappoit de ses mains, mais tout y tomboit. Le Roy luy manda plusieurs fois pour ce traicté, et le manda le venir trouver, comme je vis à Paris : il y vint, mais il n'y voulut jamais entendre, et dict que, puis que le roy son pere luy avoit donné ce gouvernement, et l'avoit preferé à plusieurs grands plus que luy, qu'il le supplioit bien fort qu'il y mourust, puisque sy peu il avoit à vivre. Le Roy ne l'en pressa pas plus, et est mort ainsy qu'il avoit dict, l'ayant laissé à son nepveu avec plus de trente mille livres de rente qu'il avoit là à l'entour acquis et en cette comté d'Oye, et deux cens mille escus en bourse, que tout à coup il a perdu et ville et vie, non pas l'honneur, car il le porta sur le rempart, et y demeura pour jamais haut eslevé en gloire immortelle, et la vie s'en alla en combattant tres vaillamment; ce qui fut le plus grand honneur qui luy eust sceu arriver, pour beaucoup de raisons qui se peuvent là dessus songer; autrement, s'il eust survescu il n'estoit pas bien.

Voylà comme la fortune verse ses tours, à ceste heure pour les uns, à ceste heure pour les autres; à

ceste heure Calais perdu pour nous, à ceste heure gagné par le roy d'Espagne. Que s'il eust été à vendre, il en eust donné de bon et grand argent : sy eust bien faict la reyne d'Angleterre, comme j'ay dict. Et pourtant ledit Roy, en la prenant de la façon qu'il a faict, il en a eu meilleur marché qu'il n'eust eu de beaucoup : et si eust consommé plus de temps à en faire le marché qu'à la prendre, car en autant de temps l'a il prise comme fit M. de Guyse. J'espere en parler en la vie de nostre grand roy Henry IV d'aujourd'huy.

M. de Guyse ayant pris Calais, et voyant que ce n'estoit pas tout et qu'il falloit bien achever la partye de la victoire, il prit par force Guynes, tres forte place, où il y avoit dedans un tres bon et vaillant capitaine le millort Gray, et Hames; conquesta toutte la comté d'Oye; bref, il acheva de chasser les Anglois hors de la France, de long temps si empiettez, qu'on ne les avoit peu chasser ny desplacer aucunement, bien qu'on les eust fort battus souvant et chassez d'ailleurs; sy bien que c'estoit un vieux proverbe parmy nous, quand nous voulions mesestimer un capitaine et homme de guerre, on disoit : *Il ne chassera jamais les Anglois hors de France.*

Quelle gloire donc doit avoir M. de Guyse de les avoir chassez ! Quelque temps apres, il alla assieger et prendre Theonville, ville certes du tout imprenable, autant pour l'artiffice et fortifications qui y estoient que pour le naturel, pour estre entournée des paluz et maretz de la proffonde Mozelle, et pour quinze cens hommes de guerre qu'il y avoit dedans. Qui en voudra veoir la façon comme elle fut assiegée et prise, et en combien peu de temps, lise *les Memoires de M. de*

Montluc. Tellement que j'ay ouy dire, quand les nouvelles en vindrent au Roy, il en demeura tout esbahy, ne le pouvant aisement croire, comme de vray, qui a veu la place comme moy s'en estonnera grandement. Aucuns l'appelloient *Villa Theon*, Ville de Dieu, pour l'allusion du nom, moictié grec, moictié latin, et pour tel nom les Bourguignons la tenoient plus forte.

La seconde secousse de la France, apres celle de Sainct Quentin, vint la routte de Gravellines, qui fut grande et telle, que le Roy et ses subjects jettarent aussy tost l'œil sur M. de Guyse, comme qui demandent estre relevez par luy d'une telle cheute, qui fit teste sy asseurée, que l'ennemy s'arreste court; vint le voyage et camp d'Amiens, qu'on appelloit ainsy pour lors, d'autant que le Roy s'y campa à l'entour avec une fort belle et grosse armée pres de trois mois; et le roy Philippes pres de là avec la sienne tres belle et forte aussy, et la retrancha fortement, et songeant s'il livreroit encor bataille, et sy le sort luy en seroit encore aussy heureux qu'aux deux autres; mais il s'arresta court, diverty par aucuns de ses vieux et sages capitaines que le temporisement en seroit plus expedient que l'hazard, puis que M. de Guyse estoit là, et si coustumier à estre victorieux en tous ses exploicts, que possible il y pourroit estre là de mesmes. Je l'ay ouy ainsy dire à aucuns Espagnols, et que mesmes aussy ils furent tres joyeux, et pensoient desjà estre au dessus de nous, quand ils eurent nouvelle en leur camp qu'il avoit esté tué, ou pour le moins fort blessé du baron de Luxembourg : qui fut un bruict faux; mais pourtant la joye en fut demenée et solempnisée en leur camp.

Ce baron de Luxembourg estoit un des reistres maistres du duc de Saxe, venu au service du Roy avec de grandes forces, et un des principaux, qui estoit brave, et vaillant, et haut à la main, qu'un jour que M. de Guyse faisoit la visite du camp, fut sy outrecuydé, ou, pour mieux dire, tenté de vin, ainsy qu'il le confessa, de luy tenir quelque parole fascheuse, voire de tirer son pistollet; mais M. de Guyse prompt mit la main à l'espée aussitost, et luy en fit tomber son pistollet, et la luy porte à la gorge. Qui fut estonné? ce fut ce baron. M. de Montpesac, qui suivoit lors M. de Guyse et estoit pres de luy, faisant l'officieux, mit aussi tost la main à l'espée pour le tuer. M. de Guyse s'escrya aussitost : « Tout « beau, Montpesac, vous ne sçavez pas mieux tuer un « homme que moy; ne le tuerois je pas sans vous? « Allez, dict il au baron, je vous pardonne l'offance « particuliere que m'avez faicte, car je t'ay tenu en ma « mercy : mais pour cela que tu as faict au Roy, au « general et au rang que je tiens icy comme lieutenant « de roy, c'est au Roy à y veoir et en faire la justice. » Et soudain commanda qu'on le menast prisonnier : ce qui fut faict; et M. de Guyse prend, sans autrement s'esmouvoir, cent bons chevaux et se pourmene par le camp et le quartier des reistres, et advertit sous main les capitaines de cheval et de pied d'estre en cervelle s'il en bougeoit aucuns; mais au diable le reistre qui bougea. Mesmes le duc de Saxe, accompagné de ses reistres maistres, le vint trouver pour savoir de luy en toute douceur que c'estoit, qui en trouva le traict trop insolent et poinct digne d'un homme de guerre, attribuant pourtant le tout au vin qu'il avoit trop beu, que ledict baron luy mesme confessa : dont, sur ce,

fut pardonné, et sortit hors de prison quelques jours apres et renvoyé du camp, qui pourtant retourné en son pays faisoit quelques menaces; mais il avoit affaire à un vaillant homme qui ne s'en soucioit guieres.

Apres touttes ces expeditions et voyages faicts, la paix generale se fit entre les deux roys; et, pour recompense des grands services faicts à la France par ce grand capitaine, le Roy, poussé par M. le connestable et d'autres, qui n'aymoient trop alors la maison de Guyse, avoit resolu de les chasser tous de sa Court et renvoyer en leurs maisons. S'il ne fust mort, cela estoit arresté, car je le tiens et sçay de fort bon lieu. Grand exemple certes pour ceux qui se fient en la faveur des roys et aux grands services qu'ils leur ont faicts, qui, pensans, pour l'amour d'eux, estre bien advant en leurs graces et s'en tenir bien assurez, pour un rien en sont privez et esloignez du tout, et, qui pis est, courent la fortune de leur vie, comme feu M. de Guyse dernier, ainsy que j'espere escrire en sa vie.

Le roy Henry mort, et le roy François II succedé à luy, M. de Guyse, comme oncle de la Reyne, fut mieux que jamais en sa grandeur; car luy et M. le cardinal son frere eurent toute la charge et gouvernement du royaume, comme tres bien leur appartenoit pour en estre tres dignes et tres capables. Ce ne fut pourtant sans de grandes envies et calumnies; car le roy de Navarre Anthoine, comme premier prince du sang, vouloit avoir cette aucthorité. Cela fust esté bon si le Roy fust esté pupil et mineur; mais il estoit adulte et majeur, et pour ce le Roy estoit libre de choisir et tenir pres de soy ceux qui bon luy sembloit, et

mesmes de si proches, et ses oncles du costé de sa femme.

Quant à M. le connestable, luy qui le vouloit faire aux autres, à luy fut faict, et pour ce renvoyé en sa maison, ou plustost que de luy mesmes il s'y en alla sans se le faire dire, ainsy qu'il estoit tres sage et qu'il sçavoit bien congnoistre le temps et s'y accommoder.

Une chose fut trouvée tres mauvaise au commencement de ce regne et gouvernement de ces messieurs de Guyse : c'est qu'il fut crye par deux fois à la Court, à son de trompe, que tous capitaines, soldatz et gens de guerre, et autres qui estoient là venus pour demander recompense et argent, qu'ils eussent à vuider sur la vie. Ce bandon fascha fort et mescontenta plusieurs honnestes gens et autres, dont M. de Guyse et son frere le cardinal en furent fort blasmez et accusez; lesquels pourtant n'avoient sy grand blasme comme l'on diroit bien, car le Roy trouva son royaume sy pauvre et sy endebté qu'il ne sçavoit que faire. Les Venitiens luy demandoient une grande somme et si excessive, qu'il n'y avoit nul ordre de la payer, et croy qu'encor aujourd'huy que je parle on leur en doit la moitié, possible tout. Les Suisses de mesmes demandoient leur paye, ausquels encor on en doibt. Force banquiers aussy demandoient. Je laisse à part les grandes despences et coustz qu'il falut faire et avoit on faict les nopces de la royne d'Espagne et sa conduicte et convoy en Espagne, pour celles de madame de Savoye, et de mesmes les dons et presens grands qu'on donna aux estrangers qui y vindrent. Bref, le royaume se trouva lors si pauvre et diminué de finances et moyens, que

de long temps n'avoit on veu les finances en eaux sy basses.

Que pouvoit donc faire le Roy et ses financiers, sinon que de renvoyer tels demandeurs jusques à une autre fois, lesquels on n'eust sceu rassasier pour dix revenus de la France? car les gens de guerre de tout temps ont eu cela, et mesmes de ce temps là, que, pour une petite harquebuzade qu'ils avoient reçu, ou pour un petit service faict, il leur sembloit que le Roy leur devoit donner l'or à pallées; ainsy que j'en ay veu force faire de ces traicts, se mescontenter, alleguer leurs vaillances, en jurant et reniant et alleguant leurs services; bref, d'une mouche en faire un elephant. Voylà comme l'importunité de telles gens fascha fort au Roy, à ses financiers, voire à toute la Court.

Je ne dicts pas que M. le cardinal de Lorraine, qui s'estoit reservé la surintendance des finances, n'en fust un peu cause de tout, mais non M. de Guyse, qui n'y jettoit que fort peu l'œil dessus, sinon pour les gens de guerre qui estoient entretenus, et pour leurs payes, desquels ils avoient pris la charge et de tous les affaires de la guerre, qu'il entendoit mieux qu'homme de France, luy et M. le connestable. Mais de dire autrement que M. de Guyse eust faict faire le bandon un peu trop criminel contre les gens de guerre, il ne le faut croire, comme je l'ay veu; car il les aymoit trop et les cognoissoit tres bien; et quand ils venoient à la Court, il leur faisoit tres bonne chere, jusques aux plus petits, comme j'ay veu. Et des lors il me souvient l'avoir veu que, plusieurs y venans qui ne sçavoient rien du bandon, ou bien qu'ils le sceussent, il leur disoit privement: « Retirez vous chez vous, mes amis,

« pour quelque temps; ne sçavez vous pas ce qui a « esté cryé? Allez vous en : le Roy est fort pauvre à « ceste heure; mais asseurez vous, quand l'occasion « se presentera et qu'il y fera bon, je ne vous oublie- « ray point et vous manderay. » Comme il fit à plusieurs que j'ay veu.

On dict que ceste belle publication et mescontentement, avec le pretexte de la religion, aida fort à fabriquer la conjuration d'Amboise, de laquelle La Renaudie fut le principal autheur et remueur. Belle recompense certes, qu'il rendict à M. de Guyse pour luy avoir aydé à se sauver des prisons de Dijon, où il estoit en danger de la vie pour avoir faict une certaine fauceté (disoit on) contre le greffier du Tillet, pour la cure de Champniers (1) en Angoulmois, qui vaut six mille livres de rente, qui est un tres grand revenu pour un simple curé. Et d'autant que ledict greffier avoit grand faveur à Paris, ledict La Renaudie eut son evoquation à Dijon, où il fut tres bien et beau convaincu de faucetté et prest à avoir sa sentence de la mort; et le vint on dire à M. de Guyse, qui estoit lors avec son pere; et d'autant que ledict La Renaudie estoit brave et vaillant, comme il le monstra à sa mort, M. de Guyse, qui estoit jeune, brave et vaillant, et qui aymoit ses pareils, avoit veu cestuy cy à la Court et à Paris, comme jeunes gens se font cognoistre aux princes. M. de Guyse, voyant que ce pauvre homme s'en alloit perdu, il advisa et tenta si bien tous les moyens, qu'il le sauva des prisons sy habillement, qu'en plain jour, et jour de procession de la Feste Dieu, il passa par la ville (aussy ay je ouy dire qu'il

(1) Champguière. Election et châtellenie d'Angoulême. (L. D.)

s'ayda de sortilege), et en sortit et se sauva en Suisse et à Berne, où il demeura long temps, et puis vint faire ce beau coup à sa perte, et non des autres qu'il avoit conjuré, comme il pensoit. Voylà une tres belle recognoissance de courtoisie et sauveté de vie! J'ouys un soir conter à M. de Guyse, mesmes à table à soupper, alors de celte conjuration à Amboise, qui fut desmellée par la valeur et sagesse de ce sage prince.

Le roy François vint à mourir à Orleans, là où il monstra qu'il n'estoit possedé de si grande ambition pour s'impatroniser du royaume de France et s'en faire à demy roy, comme l'on crioyt tant de luy par quelques meschantes langues, ou du tout se faire vice roy, et gouverner le Roy et son royaume, et en faire à son bon plaisir; mais il les fit tous mentir. S'il eust voulu cela, il luy estoit plus que tres facille; car il eust peu se saisir du roy de Navarre (le prince de Condé estoit desjà en prison), de M. le connestable et de tous ceux qui estoient là accouruz aux Estats à luy suspectz, et comme il luy eust pleu, car il avoit toutte la Court à sa devotion, comme je le sçay et l'ay veu, que, sept ou huict jours apres la mort du Roy, il alla au pellerinage à Clery et à pied, il emmena quasy toute la Court avec luy et la noblesse, et demeura le Roy si seul et sa Court si seule, que l'on en murmura et entra en jalousie; je le sçay.

De plus, il y avoit quinze à vingt compagnies de gens de pied, tous bons, assurez et eprouvez soldats, tournez du siege du Petit Lict (1), tous à sa devotion, qu'il avoit mis dans Orleans, et entroient en garde tous les soirs, qui eussent faict trembler, non pas la Court seu-

(1) Petit-Leyth. (S.)

lement, mais toutte la France. Qui l'eust donc empesché que, par la fumée des harquebuzades de ces braves soldats, il n'eust disposé du Roy à son bon plaisir, et des autres comme il eust voulu? Par le dehors d'Orleans il avoit mis tout à l'entour et aux environs quasy touttes les compagnies d'ordonnances et des gensdarmes, desquelles il eust disposé aussy comme il eust voulu, fors de quelques unes, comme celles de M. le connestable, de messieurs ses enfans, M. l'Admiral, du roy et prince de Navarre et quelques autres; mais la majeure part qu'il avoit les eust emportez à l'aise; aussy qu'il les avoit logez en tels lieux que, si elles eussent branlé et bougé le moins du monde, elles estoient troussées. Toutesfois il n'y eust eu grand peyne, car la plus grand part des membres des gensdarmes estoient fort à sa devotion, à cause de la religion catholique, qu'ils commançoient à veoir venir en branle pour la nouvelle qui s'eslevoit; et aymoient fort M. de Guyse, parce qu'on le cognoissoit fort bon et zellé catholique jusques à la mort, et qu'ils voyoient bien que sy le roy de Navarre se rendoit regent, qu'on tenoit desjà suspect de la catholique religion, qu'il en arriveroit de grands troubles en France, comme l'on vist apres : car il ne faut point doubter que, si des lors on eust joüé des mains basses en ce lieu d'Orleans, comme il estoit aisé, nous n'eussions veu les troubles et guerres civiles qui se sont veues.

Ces deux moyens donc, l'un du pretexte et deffence de la religion catholique, et l'autre des forces que M. de Guyse avoit à sa disposition, estoient tres grandz pour se faire tres grand et pour attirer toute la France à son party, et par ainsy se fust saisy de la personne

du Roy, et eussions veu possible la France plus heureuse qu'elle n'a esté et qu'elle n'est, ainsy que j'en ay veu plusieurs discourir alors, et depuis force grands seigneurs, grands capitaines et personnes de grandes qualitez; mesmes M. le cardinal son frere l'y poussoit fort : mais il n'y voulut jamais entendre, disant qu'il n'estoit de Dieu et de raison d'usurper le droict et aucthorité d'autruy. Mais pourtant pour chose de telle importance cela se pouvoit faire justement. Ainsy estoit trop conscientieux ce coup là ce bon et brave prince.

M. le cardinal son frere, tout ecclesiastique qu'il estoit, n'avoit pas l'ame si pure, mais fort barbouillée. Que s'il fust esté aussy plain de valeur comme M. son frere, et qu'il en avoit la volonté, il en eust levé la banniere et s'en fust faict chef de party; mais de nature il estoit fort timide et poltron, mesmes il le disoit, et rien ne le fit partir ce coup là de la Court que la poltronnerie, ayant eu pourtant un grand creve cœur et despit quand, sortant de la ville, il oyt cryer parmy les ruës, les boutiques et les fenestres : « Adieu, monsieur le cardinal, la messe est fessée. » Je luy ay ouy dire souvent que s'il eust eu la vaillance et le courage de M. son frere, qu'il fust aussi tost tourné en son logis, et eust faict en cela parler de luy.

Voylà donc comme M. de Guyse fit mentir tous ceux et celles qui le disoient brusler d'ambition, et pretendre à estre roy ou y approcher.

On en disoit bien de mesmes quand il alla en son voyage d'Italie, que, quand il auroit conquis, aux despens du Roy et de ses forces, le royaume de Naples,

qu'il s'en fairoit couronner et intituler roy, et en fairoit la part au roy son maistre.

Telles personnes discouroient, la pluspart par passion que par raison; car, outre la crainte et deffense de Dieu, sa grandeur dependoit totallement de celle de son roy, et jamais de soy mesmes n'eust sceu se maintenir en tiltre de roy sans son roy souverain, bien qu'il eust pretention sur le royaume. D'en demeurer vice roy dans le royaume et d'en jouyr de quelques terres, il eust bien voulu, et son roy ne luy eust jamais refusé; mais de vouloir estre roy, ce sont abus.

L'exemple de Charles Martel et du marquis de Pescaire, par le dire de sa femme, dont j'ay parlé ailleurs(1), doivent faire sages ceux qui veulent estre roys, et se faire par-dessus leurs vrais et naturels roys. Ils se doivent contenter d'estre grands soubs leurs ombres, comme bien souvent, durant les grandes chaleurs, on recherche les ombres des grands arbres.

On murmura aussy, quand il vint d'Italie, qu'il souffrit d'estre appellé visce roy, nom inusité en France. Jamais il ne pourchassa ce tiltre; ce fut le Roy qui luy donna de son propre mouvement et le voulut ainsy; mais il ne le garda guieres, et se pleut davantage d'estre appellé lieutenant du Roy par toute la France, que d'autre nom.

Voylà l'ambition donc de ce prince, qu'on a tant crié apres luy d'en avoir de grandes dans son ame. Il l'avoit comme un courageux prince qu'il estoit, mais non pas qu'il la voulust advancer sur son roy ny sur son auctorité jamais; mais sur d'autres roys et princes

(1) Tome I, discours XII, des Capitaines étrangers. (S.)

il n'en faut doubter : et croy que s'il eust vescu il eust faict belle peur à l'Angleterre, car il luy en vouloit[1] et y avoit de beaux desseins; car je le sçay pour luy en avoir ouy parler sourdement quand il estoit en ses devis plus privez ; non pas qu'il s'en vantast trop, car il estoit tres sobre en vanteries et avoit tousjours plus d'effectz que de vantz : mais on cognoissoit bien, à ses mots prononcez à demy et à ses gestes, et mesmes quand il donnoit de ses doigts sur la main[2], qu'il avoit quelque chose de bon à couver et esclorre.

Là dessus, pour une autre preuve du peu d'ambition qu'eut M. de Guyse sur le royaume de France, et du peu de voulonté qu'il eut jamais de le remuer et brouiller, je feray ce conte, qu'apres le sacre du roy Charles IX il prit congé de luy et de la Royne, qui le pria bien fort de demeurer, et s'en alla à Guyse pour y faire quelque sejour et passer son temps avec ses amis (j'estois lors avec luy), resolu de n'en partir de long temps. Il n'y eust pas demeuré quinze jours, que le Roy et la Royne luy mandarent et priarent fort de tourner, et qu'il estoit là fort necessaire. Il s'excusa fort sur les affaires de sa maison et sa resolution de ne vouloir plus tant faire estat de la Court comme il avoit faict; bien seroit il tousjours prest d'exposer sa vie pour son service, et la luy porter quand il en auroit affaire.

Sur ce, la Feste Dieu s'approche, dont le bruict court, et en donne on l'alarme au Roy et à la Royne,

(1) M. de Rapin l'a fort bien prouvé dans son *Histoire d'Angleterre*, tome VI. (L. D.)

(2) Et de même le cardinal son frère. Voyez l'*Histoire du Tems*, etc 1570, page 207. (L. D.)

que les Huguenotz vouloient ce jour là troubler la feste et procession, et y faire des desordres et insollances grandes; et, pour ce, Leurs Majestez s'en vont à Paris, et logent en l'abbaye de Sainct Germain, parce que le Roy n'y avoit pas encor faict son entrée comme les roys le temps passé observoient cette coustume et scrupulle. Soudain Leurs Majestez en advertirent M. de Guyse, et le prient d'y venir en haste, car elles avoient besoing de sa presence plus que de pas un de la France. Je vis pour un jour arriver trois courriers coup sur coup, l'un apres l'autre; car j'avois lors cet honneur d'estre à la suitte de ce grand prince, qui me faisoit cet honneur (bien que je fusse fort jeune) de m'aymer, pour l'amour de feu mon oncle de La Chastaigneraye. Sur ce, je luy vis dire ce mot : « Si c'estoit pour autre « subject, je ne partirois; mais, puis qu'il va de l'hon- « neur de Dieu, je m'y en vays : et qui voudra y entreprendre, j'y mourray, ne pouvant mieux mourir. »

Enfin il partit en si grand haste, qu'en deux jours sur ses chevaux, et nous sur les nostres, il arriva precisement sur la vigille de ladite feste, sy tard qu'il n'alla point ce soir trouver le Roy, et demeura à coucher à l'hostel de Guyse. M. d'Antragues, gentil cavallier certes, et qui vit encor, qui lors suivoit mondict seigneur, s'en peut bien souvenir, car il y estoit, et moy aussi. Que plust à Dieu fusse je aussi sain et gaillard qu'alors!

Lendemain au matin, le bruit espars par toutte la ville de la venuë de M. de Guyse, le peuple, qui estoit estonné, ne faut point demander s'il s'en esjouist et s'il reprit cœur. La pluspart de la noblesse de la Court, fors que quelque petit nombre de celle du

roy de Navarre, et la grande des Huguenots et du prince de Condé, vint à son lever, et à grande quantité, qu'il faisoit beau veoir, et monstroit bien qu'il estoit encor beaucoup aymé et honnoré en la France. Apres l'avoir toutte saluée et remerciée tres courtoisement (car il estoit tres courtois et tres propre pour gaigner le cœur de tout le monde, outre ses valeurs et vertus), il monta à cheval pour aller au lever du Roy, là où je luy vis avoir une fort belle et assurée façon, et toutte autre que tout autre prince qui fust lors en France. Il estoit monté sur son genet noir, qu'on appelloit le Moret, cheval fort propre pour cela, car il estoit fort superbe, et mesmes sur un pavé, avec une grande housse de velours noir en broderie d'argent; luy, vestu d'un pourpoinct et chausses de satin cramoisy (car de tout temps il aymoit le rouge et l'incarnat, mesmes advant qu'il fust marié; je dirois bien la dame qui luy donna ceste couleur), un saye de velours noir bien bandé de mesmes, comme on portoit de ce temps là, et sa cappe de velours de mesme et bandée de mesme, son bonnet de velours noir avecques une plume rouge fort bien mise (car il aymoit les plumes); et surtout une fort belle et bonne espée au costé, avec sa dague : car ce matin il s'en fit porter de son cabinet trois, et de trois en choisit la meilleure; car je le vis, et luy ouys dire que, pour l'honneur et le service de Dieu, il se battroit ce jour là fort bien. Bref, il estoit fort bien en poinct, et faisoit tres beau veoir ce grand homme et prince parestre parmy trois ou quatre cens gentils hommes, ny plus ny moins qu'on void un grand et espoix chaisne parestre comme l'honneur du bocage parmy les autres arbres.

Passant par la ville, le peuple s'y affouloit avecques une sy grande presse, que demeura pres d'une grand heure avant qu'arriver au logis du Roy, tant la presse empeschoit le chemin; et la clameur et la voix du peuple applaudissoit sa venue par une joye extrême, qui demonstroit la fiance et l'assurance qu'on avoit de luy. Ainsy accompagné entra ce prince au logis du Roy. Et ce qu'on nota là singulierement, ce fut que l'on disoit lors : « Le roy de Navarre, roy et pere des « Gascons, » à cause qu'il estoit marié au pays. Mais M. de Guyse l'emporta ce coup là, car il en avoit à sa suitte deux fois plus, tant gentils hommes voulontaires que capitaines de gens de cheval que de pied, entretenuz et cassez, qui le recongnoissoient encor tous à la Court, comme aux guerres passées, pour leur general.

Pour venir au poinct, les processions de la Court, que de la ville de Paris, se firent et se parachevarent fort devotieusement et quiettement, sans desordre et tumulte ny insolence aucune, à l'accoutumée : et tous disoient d'une voix que, sans la presence de M. de Guyse, il y eust eu des insolances et debordemens, ausquels des le soir et du matin il avoit tres bien pourveu, et parla à messieurs de la ville les principaux, que, sy l'on eust branlé le moins du monde, il y eust eu de la follie, et eust on tres bien joué des mains, et les Huguenotz s'en fussent trouvez tres mauvais marchans.

Le colloque de Poissy s'en ensuivit quelques six mois apres, où ce grand, bon et religieux prince, voyant des nouvelletez estranges pour la religion arriver et s'introduire, s'en alla de despit en ses maisons de Champagne et Lorraine, d'où il ne bougea que la

guerre civille s'accommença à esmouvoir, et ce six ou sept mois apres. Il fut envoyé querir par le Roy et la Royne aussi tost; et, passant par Vassy, arriva l'esmeute et le desordre que les Huguenotz, depuis et alors, ont tant appelé, crié et renommé le massacre de Vassy; ce qui ne fut que peu de chose : je n'y estois pas; mais j'arrivay un mois apres à Paris, où j'en vis parler ainsy à M. de Guyse et à d'autres de sa suite. Ce fut ainsy qu'il voulut ouyr la messe, et que son prestre la commençoit, les Huguenotz, qui estoient là aupres assemblez, vindrent precisement, et quasy à poste, commencer à chanter leurs psaumes. M. de Guyse, qui n'avoit jamais ouy telle note, les envoya prier d'attendre un peu qu'il eust ouy sa messe, et remettre leur chant. Ils n'en firent rien, mais chantarent plus haut, et s'y bravarent. Surquoy il y eut aucuns de ses officiers, pages et lacquais, qui s'en commencerent à despiter et mutiner : et les premiers qui commençarent le jeu fut Cheleque et Klinquebert, deux grands pages allemands, que depuis nous avons veus en nos guerres capitaines de cornettes de reystres, braves et vaillans, et fort honnestes gentils hommes et accomplis, mais sur tout Cheleque, et bien aymé de nos roys.

Ces deux pages portoient, l'un l'harquebuze de chasse, et l'autre les pistollets de M. de Guyse, qui commençarent à tirer, et les autres apres. M. de Guyse, oyant la rumeur, quicte sa messe et sort l'espée au poinct, appaise le tumulte, et ne saigna jamais personne; et sans luy il y eust eu autre rumeur. Mais cela ne fut rien, et ne valoit pas qu'on le criast tant comme l'on a faict, ny qu'on l'appellast *le boucher de Vassy*. Il ne le fut point là ny ailleurs, car je l'ay veu cent fois

plus misericordieux envers les Huguenotz que le roy de Navarre et M. le connestable, qui ne demandoient que pendre; et luy ne vouloit que leur conversion, ainsy que je l'ay veu à l'endroict de plusieurs.

A sa mort il se confessa de ce massacre, priant Dieu n'avoir remission de son ame s'il y avoit pensé, ny s'il en fut jamais autheur, faisant la chose fort petite et legere; mais pourtant, parce qu'il y avoit eu du sang respandu, il s'en confessoit à Dieu et luy en demandoit pardon; car je l'ouys de mes propres oreilles, et plusieurs qui estoient avec moy. Et si ceux (dont fut M. l'evesque d'Eriez (1)) qui ont escrit son harangue qu'il fit à l'heure de sa mort, ont taisé ce traict, ils ont eu tord, pour monstrer là son innocence d'une chose que l'on cryoit tant apres luy.

L'armée du Roy se dressa contre les Huguenotz, là où ne faut point douter qu'il ne s'y espargna non plus qu'aux autres precedentes estrangeres; car c'estoit son gibier, c'estoit sa vraye manne qu'il aymoit le plus, et le plaisir où il se delaictoit autant qu'à la guerre. Quand Bloys, Bourges et Rouan furent pris, les deux de force et l'autre par composition, qui fut Bourges, et la composition tres bien gardée, et les capitaines et soldats qui voulurent servir le Roy tres bien receus et traictez, comme j'ay veu. Pour quant à Rouan, il fut pris d'assaut, là où il y alla luy mesme : aussy a il esté le premier general de nos temps d'armées qui a faict la faction de couronnel, de maistre d'artillerie, de maistre de camp, de capitaine et soldat. Et pour recongnoistre les places il ne disoit jamais : « Capitaine, sergent ou « soldat, allez là, recongnoissez moy cela. » Ou bien,

(1) Lancelot de Carle, évêque de Riez. (L. D.)

s'il les y envoyoit, luy mesmes y alloit apres s'ils ne l'avoient pas bien contenté; mais la plus grand part du temps il y alloit, et luy mesmes menoit les capitaines ou soldats loger ou placer, ou dans les trenchées, les fossez, ou dans les tours, ou sur le haut des bresches, ou en d'autres lieux. Je le vis en ce siége de Roüan un jour commander à M. de Bellegarde, depuis mareschal de France, par ce qu'il le tenoit pour huguenot, et qu'on l'avoit assuré qu'en Piedmont il avoit esté un bravache et mangeur de ravelins; et, pour l'esprouver en ces deux poincts, il luy commanda d'aller recongnoistre un coin d'une tour, pour recongnoistre s'il n'y avoit point un faux flanc caché; et le voyant en queste de casque et de rondelle, il luy presta le sien et la sienne. Certes, M. de Bellegarde y alla bien, et y fut en danger, car en tournant il eut deux harquebuzades dans sa rondelle, qu'il avoit jettée derriere soy, et vint faire son rapport à M. de Guyse; lequel, voyant qu'il ne le satisfaisoit et ne luy faisoit si fidelle rapport et de parolle sy assurée comme il vouloit, guignant et tournant la teste, il dict: « Donnez moy ma rondelle, « il faut que j'y aille; je ne suis pas bien content de ce « que m'avez dict. » Et pour ce, armé de ses armes, il s'y enva si asseurement, bien que les harquebuzades donnassent fort, qu'on ne congneut jamais en luy nul brin d'apprehension ny d'estonnement; advise et recongnoist tout fort bien et à son aise, sans faire sa besogne courte, comme aucuns qui ne la demandent qu'à demy faicte en ces hazards, ou du tout imparfaicte: puis il s'en tourna son petit pas de mesmes dans la trenchée, où nous pouvions estre plus de mille personnes qui vismes tout cela; et puis, s'estant desarmé,

il dict qu'il estoit plus content qu'il n'avoit esté, et recongneu une chose dont il estoit en doubte.

Ce conte est tres veritable, et ay veu ledict sieur de Bellegarde sur ses derniers jours ne le nyer point, mais que M. de Guyse avoit faict ce traict pour luy faire un affront; car mondict sieur de Guyse ne l'ayma jamais guieres comme il aymoit une infinité de braves gentils hommes et capitaines gascons de sa mesme patrie, qui l'adoroient aussy et l'honoroient beaucoup.

L'assaut ampres se donna à cette ville de Rouan, lequel ampres qu'il eut ordonné comme il falloit, luy mesme en personne l'accompagne, l'opiniastre et le combat; sy bien que les capitaines, soldats, gentils hommes, comme M. d'Andoin, brave seigneur, pere de madame la comtesse de Guyche, et le brave Castelpers, jeune seigneur, qui furent tuez pres de luy, et force autres, voyans sy bien faire leur general, et les animer de braves et courageuses parolles, font à l'envy et emportent la place bravement ainsy d'assaut, et poursuivent la victoire furieusement, leur general tousjours à la teste, ayant, apres avoir faussé la bresche, et estant sur le rempart, recommandé trois choses: l'honneur des femmes, la vie des bons catholiques qui leans estoient detenus par force et necessité, et nulle mercy des Anglois, anciens ennemis de la France.

Voylà comme ce vaillant general monstra chemin et exemple à ses gens de bien combattre et de se precipiter aux hasards, et n'espargner leur peau non plus que luy. Aussy depuis a on dict que ç'a esté le premier general de nos temps qui a monstré le chemin à aucuns qui sont venus puis apres luy d'en faire de mesme et se perdre en pareils perils, comme nous avons veu

Monsieur, depuis nostre roy Henry III, aux sieges de Sainct Jean et de La Rochelle, M. son frere et M. de Guyse son fils, au siege d'Issoure et La Charité, et autres places, comme je diray en leurs vies (1), M. du Mayne et nostre Roy d'aujourd'huy en tout plain d'endroicts; où, s'ils ont acquis de la gloire et honneur, ils en doivent cette obligation à ce grand capitaine M. de Guyse, bien plus haut à loüer et estimer cent fois que M. de Lautrec, à qui l'on donna le nom de second Demetrius et grand expugnateur de villes : car, ainsy que j'ay ouy dire à plusieurs grands vieux capitaines, gentils hommes et advanturiers de guerre de ce temps, jamais il ne fit ces factions advantureuses et perilleuses que je viens de dire de M. de Guyse; mais ordonnoit des assaults, des prises de villes, ou dans sa tente ou sur le haut d'un terrier, d'où on voyoit les passe temps; et puis, la ville prise, il y faisoit son entrée comme il luy plaisoit; mesmes que bien souvant il faisoit recongnoistre les places à d'autres, ou, s'il les recongnoissoit luy mesme, c'estoit de sy loing, que bien souvant l'œil le trompoit, et peu souvant alloit aux trenchées; mais, selon les rapports, aucuns bons et aucuns mauvais, ordonnoit de son faict, et luy eust semblé (par maniere de dire) qu'il se fust faict grand tord et desrogé à sa charge, s'il eust faict telles factions tres honnorables et tres glorieuses; et pourtant il eut cet heur d'avoir esté babtisé du nom de Demetrius. J'appelle cela heur, puis qu'il ne mettoit point la main par trop avant à l'œuvre, encor qu'il fust tres brave et tres vaillant, comme j'ay dict en son discours (2).

(1) Ces vies ne se sont point trouvées. (S.)

(2) Tome II, discours XXVII, pages 23 et suiv. (S.)

Mais il y en a qui sont braves et vaillans à cheval, et les autres à pied et non à cheval; les uns bons pour les batailles et rencontres, autres bons pour les assautz et les bresches. Je laisse à discourir lequel est le plus honnorable. . . . .

M. de Guyse estoit et pour l'un et pour l'autre; il n'a doncques faute d'une tres grande gloire et reputation. J'ay ouy raconter à ces vieux advanturiers que je viens de dire, que, lors que ce M. de Lautrec, en allant à Naples, prit Alexandrie, Pavie et le Bosquo par force, il ne bougea jamais de sa tente, tendue sur un terrier et fort ouverte par le devant, à venir faire les batteries, donner les assautz et les forcer. Il me semble que cela tenoit trop d'un grand sattrape, d'un roy, sophy, d'un soudan ou grand sultan devant Rhodes, lesquels s'estudient trop à tenir leurs gravitez et reputations, et à faire des Raminagrobis de guerre, que non pas d'un grand capitaine, qui ne la doit jamais tenir en guerre, si non à estre compagnon à tous ses gens, et tout en tout et par tout, et ne prendre point à poinct d'honneur de s'abaisser parmy eux; car c'est la plus grand gloire qu'ils se peuvent donner; comme fit ce grand marquis de Pescaire parmy les siens, lequel souloit dire qu'un grand capitaine devoit estre en son armée sans charge, c'est à dire qu'il ne fust point obligé et abstraint sy fort à une charge, qu'il n'en deust jamais bouger et n'en faire autre que celle-là, mais que luy seul devoit gouverner tout avec un grand travail de corps et d'esprit, estant present, ores à l'infanterie, ores à la gendarmerie, ores aux tranchées et assautz, ores à l'artillerie, jusques aux vivres, enfin d'avoir l'œil à tout : de maniere qu'un grand et

sage capitaine ne devoit jamais user des yeux d'autruy ny s'en ayder, sinon des siens propres, et que souvant les grands capitaines sortoient vainqueurs des batailles, combats et assautz, lesquels, se deffians de leurs propres, ne refusoient pas de toucher avec la main toute chose, quelque petite qui parust, et le peu d'importance.

Ainsy doivent estre tous grands capitaines, comme, avant ce grand Pescayre, nous en avons eu deux de nos temps, et des nostres, qui en ont faict de mesmes, comme nous lisons, dans le roman de M. de Bayard, de ce vaillant Gaston de Foix, lequel, à la reprise de Bresse, alla bravement à l'assaut du grand retranchement qu'avoient faict les Venitiens au dedans de la ville, où, n'y voulant demeurer des derniers, et d'autant qu'il avoit pleuviné et que la terre estoit fort glissante, luy mesme, pour marcher de pied plus ferme, se fit oster les souilliers et se mit en eschappins deschaussés (1) (le livre dict ainsy, mais je n'entends point bien

(1) Le roman de *Bayard*, cité sur ce fait par Brantôme, dit qu'en cette occasion, *pour marcher plus ferme*, le duc de Nemours et tous ceux de sa troupe se firent *oster les souliers*, et se mirent *en escharpins deschausses*. Brantôme dit qu'il n'entend pas bien ce que c'est que *se mettre en escharpins deschausses* après avoir *osté ses souliers*. Voyons si nous entendrons mieux que lui cette façon de parler qui est effectivement assez obscure. L'habillement de guerre du duc de Nemours, en qualité de chevalier et de général, étoit certainement celui de l'homme d'armes, vêtu de fer, comme on sait, depuis la tête jusqu'aux pieds, et armé de *solerets de fer*, espèce de souliers. En cet état, l'homme d'armes ne pouvoit guère combattre qu'à cheval, surtout à une descente. Ce prince donc, et ceux qui l'accompagnoient à descendre vers les ennemis, se défirent de leurs *souliers de fer*, et marchèrent *déchaus* en simples *escarpins*, comme les anciens aventuriers, qui même, s'ils avoient des bas, les portoient à la ceinture. L'escarpin étoit en effet la

ce mot), et tous les autres en firent de mesmes, donnarent l'assaut; et luy fut tiré une canonnade qui tomba au pres de luy et des siens sans aucun mal: pourtant messieurs de Mollard (1) et Bayard faisant la teste, qui fut fort-blessé d'un coup de picque, forçarent et prindrent la ville. Et nostre vaillant M. de Bourbon, quoy? à la prise de Rome, ne fut il pas le premier à l'eschelle? Aussi tous sur son exemple en firent de mesmes, dont ils la gaignarent. Et pour les grands capitaines estrangers, ce susdit grand marquis de Pescaire, à la prise de Genes, et en une infinité de places forcées par luy, et autres grandes factions siennes, ores il a esté à pied, et ores à cheval, quand besoin le requeroit; bref, portant son corps et son esprit par tout, comme fit aussi ce brave et vaillant prince d'Orange dans le siege de Naples, et au siege de Florance, et ez forts d'alentour.

Nous avons eu aussy dom Joan d'Austriche, le duc de Parme à ceste heure de nostre temps : et

chaussure du fantassin, et tout au plus de la cavalerie légère; témoins ces mots de *Lazan de Bayf*, pag. 16 et 17 de son abrégé *de Re vestiariá*, édition de 1536. *Calceolus*, un escarpin, *levis erat calceus et simplicem tantum soleam habens, qualem solent pedites et milites levis armaturæ gestare*. De là *gentil-homme à simple semelle*, qui, n'étant pas d'une distinction à s'armer de pied en cap, comme un chevalier, combat en simples escarpins parmi l'infanterie, à l'exemple de ce Jacquin Chaumont, qui, pour cette raison, ch. 47 de l'*Histoire du chevalier Bayard*, se traite lui-même de *saute-buisson*, comm l'historien a rendu en françois le mot gascon *saute-barras*, dont avoit usé cet aventurier gascon. Encore aujourd'hui les baladins dansent en escarpins, pour sauter plus légèrement. (L. D.)

(1) Souffrey, allemand, seigneur d'Uriage et de Molart, lieutenant général pour le roi Louis XII en Dauphiné, tué d'un coup de canon à la journée de Ravenne. (L. D.)

ce grand et brave duc de Biron, quoy? Hà! qu'il a bien rempli le rang de ces braves et vaillans preux, comme j'espere de dire en sa vie (1). Ce grand M. l'Admiral en faisoit de mesmes, aussy M. de Montluc, tesmoin son nez de Rabastian, et force autres, tant des nostres que des estrangers de mesmes.

Mais, pour quand à moy, il me semble n'en avoir veu de tous un pareil que nostre M. de Guyse; car il estoit tres universel en tout. Les Huguenots vindrent se planter devant Paris, je ne diray point pour l'assieger, car, hormis la campagne qu'ils avoient libre d'un costé et nous aussy de l'autre, ils estoient aussy à l'estroict et en siege pour la guerre que nous. Toutesfois, je croy bien que, sans la presence de M. de Guyse, comme on le disoit, ils eussent faict quelque grand effort. Et mesmes le jour qu'ils vindrent recongnoistre nos fauxbourg de fort bonne façon (j'en parle ailleurs), ce prince y servit bien lors. Apres avoir faict devant quelque sejour sans grand effort de guerre, car le temps n'y fut tant occupé comme en trefves et parlemens, ils partent par un grand matin et prennent le chemin de Normandie, tant pour joindre quelques Anglois que pour toucher de leur royne quelque piece d'argent pour payer leurs reistres venus nouvellement. Nostre armée les suit deux jours apres, conduicte par M. de Guyse, bien que M. le connestable y fust et en eust la principalle charge, comme à luy deue; mais le bonhomme estoit tousjours mallade, comme j'ay dict parlant de luy. Les Huguenots ne veulent que faire leur chemin, sans s'amuser ny entendre à bataille ny combat; toutesfois M. de Guyse les poursuit et les presse

(1) Ci-dessous, discours LXXXIII. (S.)

tellement, qu'il les y contrainct d'y venir; en quoy il fut fort estimé : car, comme lors l'ouys dire, c'est un traict d'un tres grand capitaine, quand il contrainct et mene son ennemy là de le faire combattre en despit de luy. Aussy, comme j'ay sceu despuis de M. de La Noüe, M. l'Admiral le sceut tres bien dire et en loüer ce grand capitaine; car, bien qu'il n'eust d'autre envye que de gaigner le lieu de sa retraicte, il considéra qu'en la faisant il ne seroit possible que ce grand capitaine le suivant, le pressant, l'importunant et donnant sur sa queüe, que par quelque surprise en desbande des siens il n'en arrivast de la confusion et desordre, comme il arrive souvant en telles retraictes qui se font sy loing comme celle là se devoit faire. Par quoy il trouva le meilleur et le plus expedient de s'arrester, tourner teste et tenter l'hazard de la bataille, laquelle fut au commencement heureuse pour les Huguenotz, car ils forçarent la bataille, prindrent le chef, M. le connestable, mirent à mal M. d'Aumalle qui le secondoit, estant porté par terre et une espaule rompue, menarent le reste au desordre, au meurtre et à la fuitte. J'en descrirois bien l'exploict, mais il est assez amplement escrit par nos historiographes, et surtout par M. de La Noüe, qui estoit des plus advant enfoncez, selon sa coustumiere valeur, qui en dict force gentilles particularitez. Tant y a que, cette bataille perdue, M. de Guyse, qui faisoit tousjours alte et tenoit ferme, en attendant son bien à poinct, gaigna tout ce qui estoit perdu et le restaura et remit en une belle victoire tres signallée.

Il y en eut plusieurs qui s'esbahirent, voire en murmurarent fort, que, lorsque ce grand capitaine vist

M. le connestable et sa bataille perdue, qu'il ne l'allast secourir presentement; ce qu'il ne fit, car il n'estoit pas temps; mais bien, l'espiant et l'occasion, il chargea sy à propos sur le reste des forces huguenottes fraisches qui n'avoient encore rien faict, et mesmes leur infanterie, qu'il fit ressusciter tout à un coup, ce que nous tenions desjà pour tout mort et en terre : car il me souvient, comme y estant, qu'apres qu'il eut veu jouer tout le jeu de perdition de la bataille et le desordre et suitte des nostres, et la poursuitte confuse et vauderoutte qu'en faisoient les Huguenots, luy, qui estoit à la teste, tournant les yeux qui de çà, qui là, il commanda à ses gens de s'entre ouvrir pour passer un peu aisement; et, traversant quelques rangs, il se mit à adviser à son aise, voire se haussant sur ses estrieux, bien qu'il fust grand, de haute et belle taille, et monté à l'advantage pour mieux mirer : et cela faict et congneu que son temps s'approchoit, il retourne, il regarde encore un peu, mais en moins de rien; et puis tout à coup il s'escria : « Allons, compaignons, tout est à « nous; la bataille nous est gaignée. » Et puis, donnant fort hazardeuzement, s'en ensuivit le gain de la victoire. Ce que sceut tres bien dire M. l'Admiral (à la mode d'Anibal) apres qu'il fut maistre de M. le connestable et de sa bataille gaignée, et qu'on s'en applaudissoit; « Hà, dict il, je voy là une nuée qui bientost tombera sur nous à nostre tres grand dommage. » Aussy lors que M. de Moüy, tres brave et vaillant capitaine, commença la premiere charge, il eut commandement de M. l'Admiral de ne donner point à l'advant garde, qu'il sçavoit conduicte par M. de Gyuse, mais de l'essuyer et passer devant, et fondre comme un foudre à la ba-

taille; ce qu'il sceut tres bien faire, car lors qu'on le vit venir, chacun de l'advant garde se douta aussi tost que le jeu y estoit preparé; et M. de Guyse luy mesme le tint pour certain, et s'y mit pres, pour recevoir le choc et donner aussy à eux, et dict : « Les voicy à « nous. » Mais tout à coup nous les vismes fourvoyer de leur chemin que pretendions, et descendre et couler en bas, là où ils firent la rafflade qui y fut, et que voyons à nostre aise de l'advant garde, qu'aucuns disoient qu'il devoit secourir son compagnon en son adversité; mais despuis l'on congneut à plein que tout estoit perdu s'il eust party et branslé; ce que depuis on congneut par l'effect, et que M. l'Admiral mesmes et autres grands capitaines le sceurent tres bien dire.

Mais, pour ne luy vouloir céder tant de gloire comme ils ne vouloient, ils disoient que c'estoit un traict plus d'un fin et rusé capitaine que non pas d'un zellé et curieux de la salvation de son compagnon M. le connestable : à quoy à tout cela sceut tres bien respondre et dire mondict sieur de Guyse, en une harangue qu'il fit à la Reyne-Mere, un mois apres ladicte bataille, à Blois qu'elle y mena le roy Charles; et ce fut le jour apres de leur arrivée que mondict seigneur de Guyse, ainsy que la Reyne vouloit disner et que ce sage et vertueux prince luy eut donné la serviette, il luy demanda sy apres son disner il luy plairoit de luy donner audience. La Reyne, estonnée de ce mot : « Jésus! mon cousin, luy dict elle, que me dictes « vous? — Je le dicts, madame, dict M. de Guise, parce « que je voudrois bien vous representer devant tout le « monde tout ce que j'ay faict depuis mon departement « de Paris, avecques vostre armée, que me donnastes

« en charge avec M. le connestable, et vous presenter « aussy tous les bons capitaines et serviteurs du Roy « et de vous, qui vous ont fidellement servy, tant vos « subjects qu'estrangers, et des gens de cheval et de « pied. » Et en telle compagnie il arrive devant la Royne, qui avoit achevé de disner. Apres luy avoir faict une grande reverance; comme il sçavoit tres bien son debvoir, il luy alla discourir tout le succez de son voyage depuis son partement de Paris; et, venant sur la bataille de Dreux, il la discourut et la representa sy bien et sy au vif, que vous eussiez dict que l'on y estoit encor (à quoy la Reyne y prit un tres grand plaisir); se mit fort sur les loüanges de M. le connestable, de M. d'Aumalle, de M. le mareschal de Sainct André et du bon homme M. de La Brosse, et puis sur tous les autres, tant morts que vivans; loüa les François, loüa les Espagnols, encor qu'ils n'eussent sy grand cas qu'on eust bien dict (1); mais aussy ne fut leur faute, et n'eurent subject de grand combat; mais leur bonne mine et assurée qu'ils firent, toujours tres bien serrez et rangez en leur ordre et discipline vieille millitaire, servit beaucoup. Sur tous, il loüa fort les Suisses, pour leur grand combat rendu, soutenu et opiniastré, et pour s'estre ralliez pour assez de fois apres leur deffaicte et grand perte de leurs compagnons et retournez aux mains : le tout sy bien representant, que ceux qui n'y avoient esté maudissoient de n'y avoir estez, et ceux qui y avoient estez s'estimoient tres heureux d'y avoir estez et estre louez sy bien de leur general.

(1) Voyez les *Mémoires de la Ligue*, tom. 4, pag. 241, et la *Harangue de d'Aubray*, dans le *Cathol. d'Espagne* (S.)

Une chose fit il, que l'on trouva tres estrange, qu'il loua force capitaines et grands que l'on sçavoit tres bien qu'ils avoient gentiment fuy, dont la Royne et aucuns de ses plus privez luy en demandarent apres la cause et la raison. Il dict que c'estoit une fortune de guerre, laquelle possible ne leur estoit jamais advenue ny adviendroit; aussy que, pour une autre fois, ils se corrigeassent et eussent courage de faire mieux : mais pourtant il passoit assez legerement sur leurs louanges, autant comme il pesoit bien celles là de ceux qui avoient tres bien faict; sy bien qu'il estoit tres aysé à juger là où il flattoit et où il disoit le vray.

Son harangue dura assez long temps, qu'un chacun oyoit fort attentivement sans le moindre bruict du monde, et aussy qu'il disoit sy bien, qu'il n'y eut nul qui n'en fust ravy, car c'estoit le prince qui disoit des mieux, et estoit aussy éloquent, non point d'une eloquence contraincte ny fardée, mais naifve et militaire, avec sa grace de mesme; sy bien que la Royne-Mere dict apres qu'elle ne luy avoit jamais veu une façon sy bonne. Cela faict, il presenta tous les capitaines à la Reyne, qui luy vindrent tous les uns apres les autres faire la reverance. Et elle, qui pour lors estoit en ses beaux ans, en ses beaux esprits et belles graces, les receut fort gracieusement, et fit à M. de Guyse sa responce, que, bien qu'elle eust sceu paradvant, par ses lettres et autres qu'il luy avoit envoyé, touttes choses, sy est ce qu'elle avoit encore receu un extreme plaisir par le rapport de sa propre bouche, et qu'à jamais le Roy et elle luy devoient cette grande obligation de bataille gaignée, et à tous ses bons capitaines, qu'elle remercia tous d'une fort bonne grace, comme

elle sçavoit tres bien dire; et les assura d'une tres grande recongnoissance là-où l'occasion se presenteroit, voyre la rechercheroit elle plustost advant. Si bien que chascun se retira tres content de cette princesse et de leur general. Quand à moy, je ne vis jamais mieux dire que dict lors ce prince, et en eust faict honte à M. le cardinal, son eloquent frere, s'il y fust esté.

Deux jours apres, il partit et s'en alla devant Orléans, là où fut sa rencontre malheureuse, pour y estre mort pour l'honneur de Dieu, le soustien de sa foy, de sa loy, et le service de son roy : et ne faut point doubter que, s'il n'y fust esté tué, qu'il n'eust pris la ville, contre l'esperance du Roy, de la Reyne et de tout son conseil, qui le voulurent divertir, pour veoir cette place du tout imprenable, tant pour sa forteresse que pour les bons hommes qui estoient dedans. Mais ils changearent d'opinion quand ils eurent, en moins d'un rien, les deux fauxbourgs forcez et pris, le portereau enlevé, les tourelles gaignées, et nos gens advancez sur la moictié du pont, et les deux isles prestes à estre perdues, et nous y loger à leur dommage et occasion de perte de la ville. Sy bien que j'ouys dire un jour à mondict seigneur : « Laissez faire, advant qu'il soit un « mois nous serons plus pres d'eux qu'ils ne pensent. » Et ne le disoit point pour vanterie, car il n'estoit nullement bavard, ny vanteur. Hélas! sur ce beau dessein, en s'en retournant le soir à son logis, il fut blessé par ce maraut de Poltrot, qui l'attendoit à un carrefour, et luy donne à l'espaulle, par le derriere, de son pistollet chargé de trois balles.

Ce maraut étoit de la terre d'Aubeterre, nourry et eslevé par le vicomte d'Aubeterre lors qu'il estoit fugitif

à Genefve, faiseur de boutons de son mestier, comme estoit la loy là introduicte, qu'un chascun d'eux eust mestier et en vesquit, tel gentilhomme et seigneur qu'il fust ; et ledict Aubeterre, bien qu'il fust de maison, estoit de celuy de faiseur de boutons. Moy, en passant une fois à Geneve, je l'y vis fort pauvre et miserable. Depuis, il fut pris à la sedition d'Amboise, et condemné comme les autres; mais M. de Guyse, par la priere de M. le mareschal de Sainct-André, luy fit pardonner et sauver la vie : ce qu'il sceut tres bien recongnoistre apres, car il suscita, prescha et anima ce Poltrot de le tuer, et le presenta à M. de Soubize son beau-frere, qui estoit gouverneur de Lyon pour les Huguenotz. Tous deux, l'ayant encor à part confessé et presché, le despecharent vers M. l'Admiral : enquoy aussy M. de Soubize fut accusé ingrat de force gens; car, ayant esté defferé par les Siennois de plusieurs choses qu'il avoit faict en Toscane, y ayant charge du regne du roy Henry, et prest à estre en grande peyne, M. de Guyse interceda pour luy.

Ce Poltrot, venu à Orléans apres la bataille de Dreux, et s'estant presenté à M. l'Admiral avec des lettres de M. de Soubize, fut bien receu de luy et depesché. Surquoy mondict sieur l'Admiral fut fort accusé de l'avoir envoyé faire ce coup.

M. l'Admiral s'en excusa fort, et pour ce en fit une *Apologie* respondante à touttes les depositions dudict Poltrot, que j'ay veue imprimée en petite lettre commune, et point comme l'imprimerie commune, là où plusieurs trouvoient de grandes apparences en ses excuses, qui disoient estre bonnes, d'autres les trouvoient fort palliées; et pour la meilleure et principalle, fut

verifiée que ledict M. l'Admiral avoit mandé et adverty mondict seigneur de Guyse, quelques jours advant, qu'il se donnast garde, car il y avoit homme attitré pour le tuer. Il s'excusa fort aussi quand il envoya prier la Reyne de ne faire mourir ce malheureux qu'il ne fust premierement acaré à luy et affronté, pour le faire dedire des menteries qu'il disoit de luy.

Pour fin, jamais ne se peut il tant purger qu'il n'en fust fort accusé et soubçonné; ce qui luy cousta la vie par ampres, comme j'espere dire (1). Aussy que M. de Guyse en sa mort, en son harangue qu'il fit, sans le nommer, il l'en taxa par ces mots : « Et vous qui en « estes l'autheur, je le vous pardonne. » Voulant bien entendre M. l'admiral, disoient aucuns. Un mot aussy luy nuisist fort, quand il disoit souvant : « Je n'en suis « l'autheur nullement, et ne l'ay point faict faire, et pour beaucoup ne le voudrois avoir faict faire; « mais je suis pourtant fort aise de sa mort, car nous « y avons perdu un tres dangereux ennemy de nostre « religion. » Plusieurs s'estonnarent comment luy, qui estoit fort froid et modeste en parolles, il alla proferer celles là, qui ne servoient de rien et dont il s'en fust bien passé.

D'autres disoient que M. l'Admiral avoit sceu par un gentil homme que M. de Soubize luy avoit envoyé devant pour luy en faire l'ouverture : on disoit que c'estoit Chastelier, pourtant (2) grand confident de M. de Soubize, et habil homme, que j'ay congneu privement (je parle de luy ailleurs), qu'on n'eust jamais pris par le bec, à quoy ne faut point doubter n'y prist goust, et qu'il embouchast ledict Chastellier de dire à

(1) Discours suivant LXXIX. (S.) — (2) Lisez Châtelier-Portaut. (S.)

M. de Soubize que cela se tint fort secret, et qu'il luy envoyast le galland, mais non pas qu'il luy dist de sa part qu'il le venoit trouver pour faire le coup, mais seulement pour luy porter ce mot de creance qu'il avoit desir de bien servir la religion, à quoy il n'avoit autre zelle; ainsy que le sceut très bien representer mondict sieur l'Admiral audict Poltrot : car, ampres qu'il luy eust representé ses letres, et que mondit sieur l'Admiral les eust leues devant luy, il luy dict : « C'est M. de Soubize qui m'escrit, et me mande comme « vous avez grand envie de bien servir la religion. « Vous soyez bien venu. Servez la doncques bien. » M. l'Admiral n'avoit garde (disoit on) de ce confier en ce maraut, mallotru et trahistre, car il savoit bien que mal luy en prendroit s'il estoit pris et descouvert, et que tels marautz et trahistres en leur deposition gastent tout et se desbagoullent, et disent plus qu'il n'y en a quand ils sont pris.

Voylà pourquoy M. l'Admiral fut fin et astuc d'user de tres sobres parolles à l'endroict de ce maraut; mais, usant de ceste là, il faisoit comme le pasteur, auquel les veneurs ayant demandé s'il avoit veu le cerf qu'ils chassoient, luy, qui l'avoit garanty dans sa grange soubs bonne foy, il leur dict et cria tout haut, afin que le cerf qui estoit caché l'entendist, qu'il ne l'avoit point veu, en le jurant et l'affirmant; mais il leur monstroit avec le doibt, et par autres signes, là où il estoit caché, et par ainsy il fut pris.

Or ce Poltrot partit d'Orleans, vint trouver M. de Guyse, qui, par un beau semblant (ou pour mieux dire vilain et faux), luy dict que, congnoissant les abus de la religion pretendue, il l'avoit quictée tout à

plat, et pour ce l'estoit venu trouver pour la changer et vivre en la bonne, et servir Dieu et son roy. M. de Guyse, qui estoit tout bon, magnanime et genereux, le receut fort bien et amiablement, ainsy qu'estoit sa coustume, et dict qu'il estoit bien venu, et luy fit donner un logis, le commandant aux fourriers, et mangeoit souvent à sa table; sy que je le vis une fois venir au my disner, que M. de Guyse luy demanda s'il avoit disné; il luy dict que non, et commanda luy faire place; ce qui fut faict.

Touttes ces courtoisies jamais ne luy amolirent le cœur, qu'il n'acheptast un cheval d'Espagne de M. de La Mauvaishiere, qui lors suivoit le camp, gentil homme de bonne part, et fort renommé depuis pour la pierre philosophalle, avec M. de Savoye, qu'il trompa de plus de cent mille escus; il fut vendu six vingts escus, que M. de Soubise luy avoit donnez: on disoit que c'avoit esté M. l'Admiral; mais il estoit trop habille pour faire le coup: aussy ledict Poltrot ne l'advoua pas. Il accompagna souvant M. de Guyse avec tous nous autres de son logis jusques au Portereau, où tous les jours mondict seigneur y alloit, et pour ce cherchoit tousjours l'occasion opportune, jusques à celle qu'il trouva, où il fit le coup; car elle estoit fort aisée, d'autant que le soir que mondict seigneur tournoit, il s'en venoit seul avec son escuyer ou un autre; et cette fois avoit avec luy M. de Rostain, et venoit passer l'eau du pont de Sainct Mesmin dans un petit bateau qui l'attendoit tous les soirs, et ainsy passoit avec deux chevaux, et s'en alloit à cheval à son logis, qui estoit assez loing. Estant sur un carrefour qui est assez congneu, et trop pour la perte d'un sy grand

homme, l'autre, qui l'attendoit de guet à pent, luy donna le coup, et puis se mit à courir et crier : « Pre« nez le! prenez le! » M. de Guyse, se sentant fort blessé et attaint, pancha un peu, et dict seulement : « L'on me devoit celle là; mais je croy que ce ne sera « rien. » Et avec un grand cœur se retira en son logis, où aussi tost pensé et secouru de chirurgiens des meilleurs qui fussent en France; mais il mourut au bout de huict jours.

Sy faut il que je die ce mot, que M. de Sainct Just d'Allegre, estant fort expert en telles cures de playes, par des linges et des eaux et des parolles prononcées et meditées, fut presenté à ce brave seigneur pour le penser et guerir; car il en avoit faict l'experiance grande à d'autres : mais jamais il ne le voulut recevoir et admettre, d'autant, dict il, que c'estoit tous enchantemens deffendus de Dieu, et qu'il ne vouloit autre cure ny remede, sinon celuy qui provenoit de sa divine bonté et de ceux des chirurgiens et medecins esleus et ordonnez d'elle, et que s'en seroit ce qu'à elle luy plairoit, aymant mieux mourir que de s'adonner à tels enchantemens prohibez de Dieu. Voylà la religion saincte et le sainct scrupule qu'avoit ce bon prince à ne vouloir offencer Dieu, aymant mieux mourir que de l'offancer en cela. Je vis tout cela, et me dist M. de Sainct Just, qui estoit mon grand amy, qu'il l'eust guery.

Ce qui est fort à noter, ce bon et brave prince, pour espargner douze cens francs à son roy, cela fut cause de sa mort; car il me souvient que le bon homme M. de Serre (1), qui lors estoit financier en cette armée et

(1) Jean de Serre, commissaire général des vivres et avitaillemens, et

grand commissaire des vivres, secrettaire du Roy et surintendant des fortiffications et magazins de France, un tres habille homme de son mestier, et qui avoit veu touttes les guerres de son temps, de France, Piedmont et Toscane, et que M. de Guyse aymoit fort, et en qui il avoit beaucoup de soulagement; ce bon homme donc, M. de Serre, luy remonstra qu'il devoit faire rabiller le pont de Sainct Mesmin, qui seroit un grand soulagement pour luy en allant et venant du Portereau à son logis, et pour toute sa noblesse qui l'y accompagnoit, au lieu de la grand peyne, fattigue et grand tour que nous faisions d'aller passer au pont d'Ollivet, et que ce ne seroit qu'à l'appetit de quatre à cinq cens escus. M. de Guyse luy dict : « Espargnons l'argent de nostre « Roy, il en a assez affaire ailleurs; tout luy est bien « de besoing, car un chascun le mange et le pille de « tous costez : nous nous passerons bien de ce pont; « et moy, mais que j'aye mon petit bateau, c'est assez : « ces cinq cens escus feront bien besoin ailleurs pour « un autre service du Roy qui importera plus que « celuy là. » De sorte que, sy ce pont fust esté faict à l'appetit de peu, nous eussions tousjours accompagné nostre general par le pont jusques à son logis, et ne fussions allez faire le tour et passer à la debandade à Ollivet; et par ainsy, luy tres bien accompagné, ce maraut n'eust jamais faict le coup, lequel sceut tres bien dire qu'autrement il ne l'eust osé attaquer que par cette occasion, qui certes estoit fort aysée.

Pour fin, il fut pris, ou par la voulonté de Dieu, ou

secrétaire du Roi jusqu'au 2 mai 1567, qu'il résigna en faveur de Vincent Gelée. *Histoire chronologique de la chancellerie de France*, pag. 138. (L. D.)

qu'il n'eust le cœur et l'advis de se sauver, car il courut toute la nuict, et, pensant estre loing du camp pour le moins dix lieuës, il s'en trouva pres de deux. Il confessa tout; et moy mesme je parlay à luy. Il advoua tousjours MM. de Soubise et Aubeterre l'avoir subcité et presché. Pour quant à M. l'Admiral, il varioit et tergiversoit fort, tant en ses interrogations qu'en ses dires de la gesne et de sa mort. Il fut tiré à quatre chevaux.

Sy faut il que sur ce je face ce petit conte de moy, qu'un de ces ans, moy ayant quelque differend et querelle avec le sieur d'Aubeterre, encor qu'il eust espousé ma niepce, M. du Mayne le soustint encore contre moy sur un subject qui seroit long à dire, et que cela ne vaut pas le parler. J'en fis le conte à M. de Guyse, et luy dis que je n'eusse jamais pensé que son frere M. du Mayne eust soustenu Aubeterre (duquel le pere avoit faict tuer son pere) contre moy, qui n'avois esté que son serviteur et de sa maison; et que, lors qu'il fut tué, je portois les armes pour luy, et pleuray et regrettay fort sa mort. M. de Guyse trouva ce traict fort estrange et guieres beau, et me dict que ce nom d'Aubeterre devoit estre pour jamais tres odyeux à la maison de Guyse. Encor depuis, M. du Mayne l'associa avec luy en la Ligue; mais l'autre la luy donna bonne, car dans six mois il le quicta à plat, et se mocqua de luy, et bien employé.

Voylà la vie et la mort de ce grand prince descrite le plus sommairement que j'ay peu; et sy sa vie a esté tres admirable, sa mort a esté autant regrettable par toute la chrestienté; car, des plus grands jusques aux plus petits, elle fut pleurée, regrettée et celebrée de

toutes sortes d'honneurs que l'on doit à un tel et si grand prince chrestien.

J'en descrirois les superbes obseques qui en furent faictes en France, que j'ay veu, et autres pays estrangers que j'ay ouy dire; mais cela ne serviroit de rien. En quoy faut notter que si sa mort fut fort regrettée ce coup, elle fut ampres bien vangée à la Sainct Barthelemy, et bien autrement que celle de M. son fils dernier, dont on ne sçauroit dire une vangeance pour un seul double, ny sur les autheurs, conseillers et executteurs, qui se pourmenent par tout la teste levée dont l'on s'en estonne fort, encores plus qu'il n'y en a aucune apparescence de vengeance, si ce n'est qu'on se veuille ayder de la devise de leur grand bizayeul, le bon et brave roy René de Sicille, qui avoit pour devise pris deux bœufs labourans la terre, avec ces mots : *passo à passo*, comme voulant dire et inferer que pas à pas, et à pas mornes et lentz, on parvenoit enfin à son œuvre et besoigne; ainsy que fit ce coup M. de Guyse, ce brave fils, qui, six ans apres ou plus, se vangea comme il falloit de tout à la Sainct Barthelemy.

Aucuns Huguenotz, les plus passionnez, ne regrettarent point ce bon prince que je dicts, et d'autant plus grande estoit sa gloire envers Dieu et les hommes catholiques. Sy en eut il aucuns Huguenotz d'honneur, et mesmes plusieurs gens de guerre et de braves soldats, qui le regrettarent fort et en dirent grandz biens, comme j'ay veu.

Plusieurs composarent plusieurs beaux tombeaux à son honneur; et le premier qui en fit fut ce grand M. le chancelier Hospital, aussy grand poëte que senateur. Je le vis aussi tost qu'il fut faict. Il estoit donc

tel, en motz fort briefs, mais pourtant de fort grande substance estoient ils pleins.

Quem non bellorum rabies, non hosticus ensis
Abstulit in mediis versantem sæpè periclis,
Hunc infirma manus scelerato perdidit astu,
Æternis justo redimitum Marte coronis.

Il fut ampres ainsy traduict :

Celuy que la fureur des guerres plus cruelles,
Ny le glaive ennemy aux dangers n'a osté,
Par la debile main d'un traistre est emporté,
Couronné justement de gloires immortelles.

Le latin emporte le françois.

Il y eut aussy M. Dorat, grand poëte latin et grec, qui en fit un; mais pour sa prolixité je ne le mettray icy tout au long, si non les quatre premiers vers et derniers, qui sont :

Fortia si fas est sua fortibus acta referre,
Inque suas laudes testibus esse sibi,
Fas mihi Guisardæ, qui bella tot inclita gessi,
Vero quæ feci fortiter ore loqui.

C'est-à-dire :

« S'il est permis aux vaillans raconter aux vaillans ses vaillances, et « en ses propres loüanges estre tesmoing de soy mesme, il m'est permis « à moy, le seigneur de Guyse, qui ay faict tant de guerres et de vail- « lances en mon temps, les proferer de ma bouche tres veritable. »

Et puis il va raconter tout le beau faict en sa vie; et, venant sur sa mort, il dist : « Et lors que j'avois faict « perdre à Orleans sa riviere et son pont, malheureu- « sement j'y fus perdu, non par aucune vertu, car de

« celle là je n'en cede à aucun, mais par derriere de « trois balles l'on me donne la mort; et puis il conclud :

Fraude perit virtus, quia non nisi fraude perire
Vera potest virtus, si tamen illa perit;
Sed non illa perit, cujus laus usque superstes
Fraude vel invitâ vel manet invidiâ.

« Voilà comment la vertu se perit par la fraude, car autrement ne « peut elle perir, si toutesfois elle perit; mais elle ne peut jamais perir « celle là de celuy duquel la gloire demeure à jamais immortelle, en « despit de la fraude et de l'envie. »

« Il y eut la Reyne mere qui commanda au seigneur de Fortron, d'Angoumois, son maistre des requestes, fort sçavant homme, et d'esprit fort aigu et subtil, d'en faire un en prose à l'antique, qu'il fit tel :

Ne sacrum hoc et inviolabile prætereunto monumentum superstites. Hic enim situs est divus ille Franciscus Lotaringius Guisæ dux Galliæ pro Rex magnus sacræ ac regiæ domus magister pater patriæ antiquæ et catolicæ religionis propugnator invictissimus. Qui cum nec Alexandro magno nec Cæsare Julio consimili morte functis inferior post innumerabiles devictis toties hostibus triumphos post quam cæsos fugatos in druidum agro per duelles sacro in bello sub piis Caroli noni regis adolescentis auspiciis castris Aureliæ pontis gallico precesset exercitui nulli quam antea casibus belli eripi potuisset dolo tandem perditissimi unius sicarii a quibusdam principibus factionum premiis exitati in incidiis delitescentis ab urbis obsessæ exploratione redeundo dextera in scapula triplici globo uno ictu adversum publico in itinere trajectus incredibili enim orbis christiani gemitum mœrore consternatis animis interiit (1). »

Or, pour reprendre ces mots de M. Daurat parlant des vaillances de ce grand prince, il ne faut dire autrement qu'il n'en ait esté remply autant que prince du monde,

(1) Ce passage latin et le paragraphe qui le précède manquent dans les éditions précédentes.

ainsy qu'il les a faictes parestre en tous les combats où il a jamais esté, s'y hazardant tousjours plus que le moindre gendarme et soldat du monde : car naturellement il estoit fort ambitieux, tout jeune qu'il fust; et là où l'ambition entre dans l'ame d'un jeune homme, il faut qu'il s'hasarde partout pour la faire valoir : ainsy qu'il fit au voyage et à la conqueste de Luxembourg par M. d'Orleans, là où il fut blessé d'une grande harquebuzade par trop se hazarder; puis à l'assaut de Linars en eut aussy une; à la guerre de Bouloigne il s'advança et s'enfonça sy advant dans la meslée du combat, qu'il eut un grand coup de lance entre l'œil et le nez, et entra si advant qu'elle s'y rompit, et en rapporta un gros tronçon qui estoit sy bien joinct et attaché à la teste, que j'ay ouy dire au bon homme maistre Nicole Lavernan, tres expert chirurgien, qui l'ayda à le penser, qu'il luy fallut mettre le pied contre la teste pour en tirer de grande force le tronçon, dont il en endura beaucoup de douleur et en cuyda mourir, comme de faict on le tint mort long temps; mais avec son bon courage il en eschappa, car il laissoit faire aux chirurgiens tout ce qu'ils vouloient : aussy le pansarent ils sy bien qu'il eut la vie et la vue sauve; qui fut un grand cas qu'il ne la perdist, et l'œil et tout; mais il l'avoit aussi beau et bon qu'auparavant, et jamais ne parust ny en rien a esté jamais difforme, comme certes c'estoit un beau prince, de belle façon et apparence, et qui sentoit bien son grand et vaillant homme de guerre, et qui eust tousjours faict peur à son homme qui l'eust voulu attaquer.

Sur quoy il me souvient qu'à la conjuration d'Amboise il estoit escheu, par sort ou autrement, que le ca-

pitaine Mazieres tueroit M. de Guyse. Ce capitaine là avoit esté autrefois en Piedmont fort renommé et déterminé soldat, et sy bizarre pourtant, qu'on le tenoit pour avoir de l'humeur. Il avoit fort veu et avoit esté avec M. d'Aramont en Levant, et outre il parloit fort bon espagnol; aussy en estoit il de la frontiere et sy en avoit la façon. Sur cette malle détermination il fut pris comme les autres et saisy d'une fort longue espée. Il confessa tout; et comme M. de Guyse luy eust dict qu'il s'estonnoit fort de luy qui avoit veu son monde, sceu et praticquer comme il falloit tuer un homme, de quoy il s'estoit ainsy accommodé d'une sy longue espée, qui en telles factions et presses n'est si propre qu'une courte, qu'on tire et demene plus aisement sans point d'embarras comme d'une grande, avec laquelle on ne peut se tourner et virer comme l'on veut, et que l'on saisit plustost qu'une courte. Le capitaine Mazieres luy respondit : « Monsieur, je sçavois fort bien « ce que vous m'en dites, et l'avois fort en moy consi- « deré plus de quatre fois; mais, pour en parler au « vray, quand je considérois vostre valleur et vostre « brave vaillance et furieuse presence, je perdois aussi « tost le courage de vous attaquer de près, et pour ce « je me resolus d'avoir affaire avec vous de loing. Que « si au lieu de ceste espée j'eusse peu apporter une « picque, je l'eusse faict, tant l'image de vostre per- « sonne se monstroit à moy terrible et formidable « et me faisoit de peur. » Ce capitaine avoit quelque raison en son dire, ainsy que l'on peut bien discourir là dessus.

En ceste mesme conjuration fut pris le seigneur de Castelnau de Bigorre, duquel j'ay parlé cy devant :

il fut executé comme les autres. Quelque trois ans apres vint à la Court, à la suitte de M. le prince, un sien nepveu qu'on nommoit le capitaine Bonnegarde, que j'ay congneu, gentil soldat et brave. Il se vantoit en quelques endroicts qu'il vangeroit la mort de son oncle Castelnau, et qu'il tueroit M. de Guyse. Il le sceut, et, sans autrement s'en effrayer, il se le fit monstrer pour le congnoistre; et l'ayant bien veu et contemplé, il ne dict autre chose sinon: « Il ne me tuera « jamais. » Au bout de quelques jours il luy faict faire le guet quand il s'en iroit au parc de Sainct Germain luy seul avecques un autre se pourmener. Son espion luy vint dire un jour comme il estoit luy seul entré dans le parc avec un autre capitaine avec luy. Soudain M. de Guyse va apres et prend avec luy le jeune La Brosse, tres brave et vaillant gentil homme, fils du bon homme M. de La Brosse, vray chevallier d'honneur et sans reproche. Tous deux ainsy s'en vont sans autre compagnie, non pas d'un seul page ny lacquais, apres leurs hommes; ils les trouvarent qu'ils avoient faict leur tour d'allée, qui s'en tournoient. M. de Guyse ne fit que dire : « Voicy nos gens, ne bougez que je « ne bouge. » Et va droict à eux d'un visage assuré et qui monstroit qu'il vouloit tuer. Ce fut Bonne Garde et son compagnon qui firent place et donnarent passage à M. de Guyse, et se mirent à costé en ostant leurs bonnets, le saluant fort reverencieusement. M. de Guyse, apres avoir un peu arresté, passe outre, et puis tourne son petit pas apres les autres, sans autrement s'esmouvoir ny dire autre chose que : « Nous en avons « prou faict, La Brosse, mon homme ne me tuera pas; « il est plus respectueux, bon et courtois qu'on ne

« m'avoit rapporté : mais je vous jure, s'il ne m'eust « salué, je l'eusse tué tout roide cependant qu'eus- « siez tué le vostre. Pour ce coup il faut estre un peu « sage; ils n'emportent rien du nostre, et ne nous « tueront jamais. » M. le prince sceut ce traict, qu'il trouva tres beau, en fit toutes les excuses du monde à M. de Guyse, et que c'estoient de faux rapports qu'on luy avoit faicts. M. de Guyse ne luy fit autre response, sinon luy dire : « Quand ce mauvais voudra, il me « trouvera tousjours. » Aucuns s'estonnarent que M. de Guyse ne le tuast : mais il respondit qu'il estoit plus vangé par sy humble satisfaction que s'il l'eust tué; par laquelle l'autre monstroit, ou qu'il n'eust tenu tels propos, ou bien qu'il s'en repentoit, ou bien n'osoit faire ce qu'il s'estoit vanté ; aussy qu'il valoit mieux songer et adviser à tuer un homme qu'une beste. Force autres raisons peut il là dessus alleguer, car c'estoit le capitaine du monde qui entendoit mieux les querelles et leurs poinctilles, et qui sçavoit les mieux vuider et desmeler, ainsy qu'il sceut tres bien desmeler entre luy et le prince de Condé; dont le conte est tel :

Apres la mort du petit roy François II, M. le prince, sorty de prison, voulut quereller ce grand M. de Guyse, et de faict luy en faisoit la mine, pour le soubçonner d'avoir esté cause de son emprisonnement. Ce bruict en couroit fort à la Court; mais je ne vis jamais M. de Guyse estonné pour cela, faisant tousjours bonne mine, marchant la teste haut eslevée, resolu de se bien battre si on l'attaquoit. La Reyne mere, tres sage et tres universelle en tout, avec le conseil advisant que le tout se pourroit tourner en une grande consequence et dangereux accident, pourchassa un accord entre ces deux

vaillans princes, par telles conditions et satisfactions, que celle de M. le prince fut qu'il dist et proposa que celuy qui avoit esté cause et motif de sa prison estoit meschant. M. de Guyse fit responce qu'il le croyoit, mais que cette parolle ne luy concernoit ny touchoit en rien. Et par ainsy ces deux seigneurs s'embrassarent comme reconcilliez, M. le prince comme estant satisfaict, et M. de Guyse comme ne s'estant préjudicié. Sur ce, les uns à la Court (comme je vis) en parloient diversement, selon leurs passions et affections, et disoient que M. de Guyse luy avoit faict quelque forme de reparation, parce qu'il le prenoit avoir esté cause de sa prison; mais les plus clairvoyans et les plus subtils et poinctilleux esprits en matieres chevalleresques disoient que M. de Guyse avoit tres sagement et subtillement respondu, en mode d'un seigneur tres bien entendu en telles affaires, ainsy qu'il l'estoit, comme celuy qui vouloit dire qu'il n'y avoit nul autre qui eust esté cause ny motif de cet emprisonnement que luy mesmes, que l'on disoit avoir commis le péché et faict la faute, pour avoir esté mis en prison : et par ainsy il y eut bien là du bigu, ainsy que l'on en disoit à la Court, et qu'il y alloit de l'un plus que de l'autre : or devinez le.

J'ay veu ce seigneur discourir quelquesfois des querelles et des satisfactions mieux que j'ay jamais veu faire à seigneur ny à capitaine; sy bien que ses leçons eussent servy aux plus grands capitaines. Il ne se plaisoit nullement d'offencer personne; ou sy, sans penser, il l'offençoit, il le contentoit, car il en sçavoit tres bien la maniere. A la bataille de Ranty, il avoit pour son enseigne M. de Sainct Fal, lequel, pour s'estre advancé et party plustost et plus qu'il ne falloit, M. de Guyse alla

à luy de collere et luy donna un grand coup d'espée sur sa sallade pour le faire arrester. Cela luy fascha fort et luy dict : « Comment, monsieur, vous me frappez ! vous me faictes tord. » M. de Guyse ne s'y amusa pas autrement, mais alla au plus pressé. Et comme apres la bataille on luy eust dict que Sainct Fal se sentoit offencé de ce coup et le vouloit quicter, M. de Guyse dict : « Laissez faire, je le contenteray. » Et le trouvant en la tente du Roy, il luy dict devant tout le monde : « Monsieur de Sainct Fal, vous vous tenez « offencé du coup d'espée que je vous donnay hier parce « que vous vous advanciez trop : il vaut bien mieux « que je le vous aye donné pour vous faire arrester en « un combat où vous alliez trop hazardeusement, que « si je le vous eusse donné pour vous y faire aller et « advancer, en le refusant poltronnement. Sy bien « que ce coup, à le bien prendre, vous porte plus « d'honneur que d'offance ; et voicy tous ces messieurs « ces capitaines qui m'en peuvent estre tesmoins » (qui admirarent tous ces beaux mots et cette belle satisfaction) ; « par quoy, dict-il, vivons comme devant. » Ce qui fut faict. M. de Guyse le dernier me fit ce conte à la Court. Lorsque Bussy et Sainct Fal eurent querelle, son bon homme de pere Sainct Fal y vint pour assister son fils.

Maintenant il est temps de faire une fin à ce discours de ce grand duc de Guyse, qui a vescu et est mort (comme j'ay dict) chargé plus de dettes et de gloire, qu'il laissa à madame sa femme et à messieurs ses enfans, que de finances ; car il devoit plus de deux cens mille escus quand il est mort, et le retranchement de la despence que madame de Guyse fit à ses enfans,

principallement aux deux plus jeunes, M. du Mayne et M. le cardinal de Guyse depuis, qu'il fallut qu'elle les mist au college de Navarre, où ils demeurarent quelques années pour estudier. M. de Guyse encor jeune pour suivre son Roy et sa Court, il fallut qu'il tint train et maison, mais non sy grande comme il a fait depuis, encore qu'il ne se fust acquicté de ses debtes; car, cinq ans avant qu'il mourut, il me dist qu'il devoit plus de deux cens cinquante mille escus, bien qu'il eust espousé madame sa femme, de la maison de Nevers, fort riche et belle heritiere, et eust recueilly la succession de M. le cardinal de Lorraine son oncle, qu'un chascun pensoit tres belle et bonne; mais mondict seigneur de Guyse me dist apres sa mort, que je luy disois et faisois la guerre qu'il seroit à ceste heure fort riche et qu'il payeroit ses debtes aux despens de sa succession nouvelle, il me jura qu'il luy avoit laissé autant de debtes que M. son pere, et pour ce qu'il vouloit vendre du bien pour s'en oster, car elles l'importunoient par trop. Voylà pourquoy il vendit la comté de Nanteuil (l'une de ses bonnes pieces) à M. de Chomberg.

A ce conte ne faut pas croyre que M. de Guyse et M. le cardinal de Lorraine son frere ayent desrobé les finances des roys Henry II, François II et Charles IX, et sur tout M. de Guyse, comme l'on a tant cryé en France. Ne faut aussy adjouster foy à ce proverbe, qu'on est allé je ne sçay quellement trouver, que ce roy François (1) disoit que ceux de Guyse mettroient les roys de France et leurs enfans en chemise. Je ne sçay sy le Roy l'a jamais dict; mais j'ay ouy

(1) Le roi François I. (S.)

dire à madame Dampierre, ma tante, dame d'honneur de la reyne Louise, qui estoit une vraye pancarte des choses memorables de la Court, avoir ouy dire souvant audict feu roy François ce mot : « Voulez « vous que je vous die, foy de gentilhomme? je ne « faicts point tant de bien à ces princes lorrains « que je devrois; car, quand je pense que le roy « Louys XI les a expoliez des duchez d'Anjou et « comtez de Provence, et autres leurs vrays héritages, « et qu'on leur retient, j'en ay charge de conscience. » Cela est bien vray. Voylà donc pourquoy il faut croire, que ce sont estez les roys qui les ont mis plustost en chemise. Il y en a aussy plusieurs, comme je leur ay veu dire, et veu imprimé, quand ces princes lorrains vindrent servir nos roys, qu'ils estoient fort pauvres, et aussy tost ils s'accreurent de grands biens; sy ne firent ils pas tant d'acquestz ny sy excessifs comme l'on diroit bien, et comme nous en avons veu de petits compagnons depuis en faire cent fois plus grands qu'eux. De plus, n'eurent ils pas de beaux et bons partages de leur maison, que nous leur voyons encor, et qui est encor le principal bien qu'ayent leurs petits enfans ? et leurs acquaitz sont petits, sinon la comté de Nanteuil et de Chevreuse.

Au reste, quels services ont ils faict à nos roys! desquelles terres et places les a on recompensez pour Metz conservé, Calais conquis (sy on ne l'a bien gardé qu'en peut on mais?), Guynes, la comté d'Oye et Theonville, et tant de sy signalez services, que les grands services que les grands peres et peres ont faicts, comme j'ay dict, et les enfans, comme j'espere dire en leur vie, où je traicteray amplement de ce subject?

Voyla donc comme ces messieurs de Guyse sont estez les grands sangsuës des monnoyes de la France! Davantage, quel tord tient on à madame de Nemours, fille de madame de Ferrare, en partye heritiere de la duché de Bretagne! Vrayement, elle en a une belle part! pour tout pottage, elle est madame de Montargis; c'est bien loin d'avoir la moictié de Bretagne, qui vaut quinze cens mille escus et plus de revenu. Et comment contenta on cette madicte dame Renée de France, pour estre fille d'un grand roy, que de quelque legere somme d'argent pour son mariage, qu'on a veu les dames depuis en France en avoir eu bien deux fois davantage? Et sy ces messieurs ont un peu agrandy leurs heritages, n'ont ils pas eu de bons gros mariages des dames princesses qui sont entrez en leur maison, comme madame Antoinette de Bourbon, madame Anne d'Est et madame Catherine de Cleves? S'ils ont mis l'argent de leurs mariages à proffit, n'ont ils pas bien faict? n'ont ils pas eu leurs estats et pensions, qu'ils avoient tres bien merittez pour bien servir leurs roys? Les cardinaux aussy ont eu des biens d'église beaucoup; et s'ils en ont aydé à leurs proches, que mal? Bref, que les mal passionnez contre cette maison poisent touttes choses, et, comme il y a de la raison et de l'apparence, ils jugeront mon dire tres vray; car je ne le dicts pas de ma bouche seulement, mais de celles de plus grands personnages que moy. Et M. de Guyse le dernier est mort aussy endebté, tellement que la ville de Paris, apres sa mort, ayant esgard à ses grands services et merites, a promis de payer partye de ses debtes.

Je ne sçay ce qu'en sera. Mais on dira que ces debtes se sont faictes pour le bastiment de la Ligue; c'est

assavoir, car il y en avoit bien assez avant qu'on en eust seulement faict le projet et le plan. Et s'il en a faict pour la Ligue, et pourquoy la Ligue fut faicte, c'est un autre paire de manches que je coudray en la vie de ce grand duc de Guyse dernier, fils de ce grand duc de Guyse dont je parle, et avec luy messieurs du Mayne et cardinal de Guyse, et deux autres qui moururent jeunes, et mesme un que la ville de Paris baptisa, et l'enfant fut appellé Paris, aux premiers troubles, de la grande amitié qu'ils portoient au pere; et disoit on alors de son baptesme (car j'y estois) que s'il eust vescu ladicte ville luy eust eslargy de grandes liberalitez et entretiens, comme à son bon filleul; voire le vouloit elle tenir pour fils. M. de Guyse, qui vit aujourd'huy, et messieurs ses freres, promettent tant d'eux, que vous direz que cette noble race est fatallement destinée à toutte valeur, toutte vertu et toutte generosité, desquels derniers j'espere en parler en la vie de M. leur pere. Or je faicts fin.

Mondict sieur de Guyse eut cinq freres, qui furent six en tout, et furent sy bien departis, qu'il y eut trois du monde et trois de l'eglise : les trois du monde furent messieurs de Guyse, d'Aumalle et d'Ellebœuf; les trois d'eglise, messieurs les cardinaux de Lorraine, de Guyse et Grand-Prieur du bon et sainct ordre de Hierusalem; tous six fort dignes et excellens en leurs professions.

M. le cardinal de Lorraine fut tenu depuis la creation des cardinaux l'un des premiers qui ait esté. Je ne dicts pas qu'aucun d'eux, ou en sainctet, ou en sçavoir, ou en autre vertu et en autre particularité, ne fust plus que luy particullierement excellent ; mais

cestuy cy fut fort universel, et pour tout il avoit un esprit fort subtil, bon jugement et bonne retentive. Il estoit de tres bonne grace et belle façon, et d'un tres bel entregent, parlant tres bien et tres elloquamment de touttes choses, aussy bien des mondaines que des divines, tres bien entendant les affaires de la France, voire d'autres pays estrangers. Aussy, comme m'a dict autrefois M. de Guyse, son nepveu, c'estoit une des grandes despences qu'il faisoit qu'à sçavoir des nouvelles de touttes les parts de la chrestienté, voire d'ailleurs, et y avoit des gens ses pensionnaires et gagez qui l'en avertissoient de touttes parts. Il entendoit aussy tres bien les finances, et les sçavoit touttes sur le doigt et où il en falloit prendre, et excogiter des moyens pour les affaires de son roy et pour soy aussy, ainsy qu'il le fit bien parestre en la nécessité qui vint à son roy apres la bataille de Sainct Quentin.

On le tenoit pour fort brouillon et remuant, tres ambitieux. Que s'il fust esté aussy vaillant que M. son frere (comme il le disoit bien qu'il estoit poltron de nature), il eust remué de grandes affaires et grandes choses. Il estoit fort religieux, et pour ce fort hay des Huguenotz; mais pourtant le tenoit on pour fort caché et hipocrite en sa religion, de laquelle il s'aydoit pour sa grandeur; car je l'ay veu souvant discourir de la confession d'Ausbourg et l'approuver à demy, voire la prescher, plus pour plaire à aucuns messieurs les Allemans que pour autre chose, ainsy qu'on disoit: comme je le vis une fois à Reims, pour une sepmaine saincte, et devant madame sa mere, publicquement, où il le faisoit beau ouyr; car, encor qu'il fust bien

sçavant, il n'estoit si proffond en science comme remply d'eloquence.

Apres le concille de Trente il vint à Fontainebleau, et pour le premier dimanche de caresme prescha devant le Roy, la Reyne et toutte la Court, là où M. le prince de Condé estoit grandement accompagné de gentils hommes et autres de la religion. Certainement il le fit beau ouyr, car jamais on ne vit mieux dire; et fut fort admiré et des Huguenots et tout, qui ne peurent trouver à dire sur luy, si non que quand ce vint sur la tentation du diable qu'il fit à Nostre Seigneur Jesus Christ, comme je le dicts ailleurs (1). A ce concile de Trente, cedict cardinal se rendit tres admirable à toutte la noble et saincte assemblée qui estoit là, tant en ses harangues, discours, disputes, que responses et arguties; car il estoit fort prompt, argut et tres subtil en ses parolles et devis (disoit on qu'il avoit un esprit familier). Aussy ce grand personnage, M. de Beze, le loüa fort, autant par cette belle montre qu'il fit là publiquement, que pour une particuliere conference qu'ils firent. L'un et l'autre ne se pouvoient exalter assez, comme deux braves chevaux qui s'entregrattent l'un et l'autre, non pas comme deux asnes, disoit on alors, car ils estoient hors de ce pair et de rang, pour estre trop remplis de sciences.

Je n'estois point lors à la Court ny en ce colloque; car j'estois allé conduire la reyne d'Escosse; mais je sceus à mon retour à la Court qu'on le disoit. Ainsy le grand cardinal, non seulement en ce colloque fit fort parestre son digne sçavoir et sa grande eloquence, mais en plusieurs endroicts et ambassades qu'il a faictes vers

(1) Discours sur les sermens et juremens espagnols, tom. VI. (S.)

les papes, les potentats et republicque d'Italie, vers le roy d'Espagne, aux congregations des prelats, colloque de Poissy, aux mercuriales es cours de parlemens, aux grandes assemblées et recueils d'ambassadeurs; bref, en une infinité d'occasions belles, grandes et honnorables, cet homme s'est rendu sy excellent, qu'il s'est acquis le nom de la perle de tous les prelatz de la chrestienté en tout en son vivant.

Et s'il estoit sainct (qu'on ne trouvoit pourtant trop consciencieux), il estoit bien autant mondain en ses jeunes et beaux ans; aussy a il eu de tres bonnes fortunes que je dirois bien. Parmy la mondanité, il avoit cela qu'en sa prosperité il estoit fort insolant et aveuglé, n'arregardant guieres les personnes ny n'en faisant cas, mais en son adversité le plus doux, courtois et gracieux qu'on eust sceu veoir; sy bien qu'il y avoit à la Court l'une des filles de la Reyne, qui se nommoit madamoiselle de La Guyonniere, depuis madame de Lignerolles, qui luy en faisoit souvant la guerre; car quand il estoit sur le haut bout il ne faisoit cas des personnes, ny d'hommes ny de dames; et quand il estoit sur le bas, il recherchoit et les uns et les autres, sy bien que c'estoit la mesme douceur et humilité. Et si tost que madamoiselle de La Guyonniere le voyoit venir, elle, qui estoit tres habile fille, belle, honneste, et qui disoit bien le mot, luy en faisoit bien la guerre, et luy disoit : « Monsieur, dictes le vray, n'avez vous pas eu « annuict un revers de fortune? dites le nous; autre- « ment nous ne parlerons à vous, car, pour le seur, « vous en avez eu. »

Pour faire fin, ce cardinal a esté un tres grand personnage en tout. Il mourut à Avignon empoisonné,

sy nous voulons croire la *Legende de Sainct Nicaise.*

Pour quant au cardinal de Guyse, ayant employé sa jeunesse plus en plaisirs et delices de la Court, il ne peut nullement approcher de M. le cardinal son frere; mais sur ses vieux jours il se mit aux affaires, et est mort en reputation d'un tres habile prelat, et qui avoit (contre toutte l'opinion vulgaire) aussy bon sens et jugement sollide que son frere, et qui, avec sa lentitude et son garde façon, avoit d'aussy bons advis et donnoit d'aussy bons conseils qu'aucun qui fust parmy les affaires et conseils du Roy; et c'a esté sur luy seul l'unique et le phenix que le proverbe du feu roy François a eu praticque, qui disoit que les princes lorrains ressembloient les coursiers du regne de Naples, qui estoient longs et tardifs à venir, mais, venant sur l'aage, ils estoient tres bons (1). Celuy là seul prince donc a fait ce proverbe; car, tous messieurs ses autres freres et nepveux que j'ay vus, sont estez tres bons en leurs jeunesses, tres braves, tres courageux et tres genereux; bref, tels en jeunesse que sur l'aage, et tels sur l'aage qu'en jeunesse, comme j'ay veu M. le grand prieur, dont par ci devant j'ay parlé (2), et aussy M. le marquis d'Elbœuf, lequel a suivy en touttes les guerres M. son frere. Il ne faut point demander sy, ayant appris de telles belles leçons d'un tel maistre et frere, s'il n'a esté un tres honneste, brave et sage prince, comme je l'ay veu. Aussy avoit il bien un tres honneste gouverneur, qu'estoit le jeune Rancé de Champaigne, qu'on appelloit Contenan, qui le gouverna tres bien et tres sagement. Entr'autres perfec-

(1) Ce proverbe a regardé originairement les chevaux de Cappadoce. (L. D.) — (2) Ci-dessus, discours LXXVI. (S.)

tions qu'avoit ce prince, il disoit fort bien et estoit fort eloquant, et fort homme de bien : et peu a il faict deplaisir à personne, fors une fois au chevallier de Tenance, tres brave et honneste gentil homme, et vieux serviteur de leur maison, et sur tout de feu M. le grand prieur son frere, qu'il fit mettre sur un leger subject à la chaisne, et aussi tost la barbe raze, lorsque le Roy estoit à Marseille ; ce qu'il ne trouva bon, et plusieurs de la Court.

Il laissa un fils et une fille de madame sa femme, heritiere de la maison de Rieux. Le fils est aujourd'huy M. le marquis d'Elbœuf, un tres bon prince et d'honneur et de vertu. Il fut faict prisonnier à Blois, au massacre de M. de Guyse, et donné à M. d'Espernon pour en tirer rançon, ce qu'il fit ; et la sœur est madame d'Aumalle, une tres belle et honneste princesse.

L'autre sixiesme frere de messieurs de Guyse a esté M. d'Aumalle, faisant le troisiesme, qui a esté un bon capitaine ; mais pourtant le tenoit on malheureux ; et n'a point donné pourtant de subject de luy donner cette qualité, comme la deffaicte que fit sur luy le marquis Albert de Brandebourg (le grand ennemy des evesques et prestres), qui luy survint par trop de courage et de valeur ; car, n'estant à demy sy fort que ledict marquis, qui avoit pres de vingt mille hommes, le chargea et le combattit bravement ; mais il fut deffaict, blessé et pris prisonnier, et avec luy ce brave seigneur M. de Rohan mort, dont certes fut fort grand dommage, car il estoit un tres bon et vaillant seigneur et capitaine, et tres bon serviteur de roy. Aussy avoit il cet honneur de luy appartenir, car le comte Jean d'Angoumois avoit espousé une fille de Rohan, qui fut

grand mere du roy François. Ledict M. de Rohan fut tué fort miserablement par deux soldats, lesquels, ayant tous deux contention qui l'avoit pris et à qui il seroit, tous deux de despit le tuarent, pour n'estre ny à l'un ny à l'autre, bien qu'il leur dist et cryast qu'il y en avoit assez pour eux deux et pour les faire riches à jamais de sa rançon. Cela arrive souvant en guerre : enquoy ceux qui la pratiquent doivent bien avoir esgard et de la prevoyance. Force autres grands seigneurs et gentils hommes de marque furent tuez en cette deffaicte; dont fut grand perte pour le Roy.

Voylà qui donna le titre premier de malheureux à M. d'Aumalle, car, en sa charge de colonel general de la cavallerie de France, et en tous les combats qu'il y a faicts, il y a esté heureux. Fut heureux aussy en sa charge de lieutenant de roy en Piedmont, et mesmes en la prise de Vulpian. Fut heureux aussy au retour du voyage d'Italie de M. son frere, dont il retourna par les Grisons fort heureusement touttes les trouppes saines et sauves, sans y faire leur cimetiere. Bref, en plusieurs belles factions il a esté fort heureux.

En nos guerres civilles il fut un peu malheureux à Rouan, qu'il assiegea premierement, et le fallut desassieger quelques mois apres, pour n'avoir qu'un petit camp pour entourer et assieger cette grande place. Il fut aussy malheureux à la bataille de Dreux; car pourtant, apres avoir bien soustenu avec M. le connestable, avec qui il estoit à la bataille, la charge, et bien combattu, fut porté par terre, et eust une espaule rompue : aussy M. de Guyse le loüa fort là.

Voylà comment il fut heureux et malheureux; voylà

comment aussy, non luy seul, mais les grands capitaines, sont favorisez du bon heur et assaillis du malheur : autrement ne sçauroient estre bons capitaines et grands s'ils se sentent tousjours de la bonne fortune de Mars. Pour assurer mondict seigneur d'Aumalle grand capitaine, il ne faut que le seul tesmoignage de M. de Guyse son frere, quand à sa mort il dict à la Reyne de remedier à sa place, et d'y mettre un chef digne pour y commander et en son armée, et qu'il n'en sçavoit point un plus propre que M. d'Aumalle son frere, qui la serviroit tres bien et le Roy; car je l'ouys: ce qu'elle fit, et l'envoya aussi tost querir en sa maison d'Anet, où il n'estoit pas encor bien guery de sa roupture d'espaule; et arriva à Orleans, et eut la charge absolue de l'armée (bien que M. le mareschal de Brissac y fust), et poursuivit les desseins, pour sy peu qu'il y fut, fort bien, de M. son frere; mais aussi tost la trefve survint, et puis ampres la paix.

Il vint quelques années apres mourir au siege de La Rochelle, estant donné à Monsieur, frere du Roy, pour principal du conseil; car il s'entendoit bien aux sieges des villes, et à les bien recongnoistre, retrancher, battre et assaillir, et y avoit l'œil et le jugement tres bon : aussy tout le monde luy defferoit en son opinion, d'autant qu'il n'y avoit nul là qui le surpassast, bien qu'il y eust de grands princes et capitaines; mais ils n'avoient pas veu ce qu'il avoit veu, car il avoit veu nos guerres, et bien praticquez, et celles d'Allemagne qui se firent parmy les princes et evesques de là, où le marquis (1) le menoit tousjours avec luy comme son

(1) Albert de Brandebourg. Voyez ci-dessus page 260. (S.)

prisonnier, ne sçachant le mettre en plus seure garde qu'en sa compagnie, comme je luy ay ouy dire qu'il y avoit beaucoup veu et appris.

Estant donc devant La Rochelle, il n'y demeura guieres qu'il n'y fust tué, et non sans l'avoir souvant avant presagé, comme je luy ay ouy dire : « Voicy le « lieu où je mourray. » Son demon possible luy faisoit dire, ou qu'il sentist en sa conscience je ne sçay quoy pour avoir esté un peu trop cruel (disoit on) au massacre de Paris sur les Huguenotz, qu'il espargna peu, à ce qu'aucuns disoient, encore qu'il fust homme de bien et d'honneur; mais ils luy avoient tué son frere. Tant y a, ainsy qu'il fut tiré un coup de la grande et longue coulevrine qu'on appelloit *la Vache*, et venoit par flanc, ayant percé un gabion, la balle toute morte luy vint donner par le corps sans luy faire blessure, si non le meurtrir et l'estouffer; et ainsy mourut avec un grand regret de tous les nostres, et une joye extrême de tous les Huguenots, qui ne l'aymoient point, pour la raison que je viens de dire.

Le jour qu'il mourut devoient encor durer les trefves qui estoient faictes pour quatre jours; mais le matin du quatriesme jour M. de Bouillon, son nepveu, la rompit par quelques quatre ou cinq vollées de canon, dont ils en voyoient un beau coup et belle mire. Aucuns disoient que M. d'Aumalle son oncle luy avoit faict faire, et ce pouvoit estre; autres, que M. de Bouillon le fit de soy mesme et propre mouvement. Je sçay ce qu'il m'en dist, car il m'aymoit fort. Tant y a que les trefves violées (et mal à propos certes, puis qu'il n'y avoit qu'un jour à les garder; car enfin il

faut tousjours garder sa foy et mettre tousjours le bon droict de son costé), nous nous tirasmes sy fort les uns les autres, que, le soir et la nuict s'approchant, M. d'Aumalle eut le coup de sa mort, qu'aucuns oppinarent pour vieille revanche de la Sainct Barthelemy et pour la fraische de la trefve rompue. Ce sont des secretz de Dieu. . . .

Il laissa apres luy trois braves et genereux enfans, messieurs d'Aumalle, de Sainct Vallier, qui portoit le nom de son ayeul, monstrant de belles fleurs d'un fruict advenir, sans qu'il mourut jeune, et le chevallier d'Aumalle, desquels je parleray en la guerre de la Ligue et en la vie de nostre Roy d'aujourd'huy (1).

DISCOURS SOIXANTE-DIX-NEUVIESME.

M. L'ADMIRAL DE CHASTILLON.

Maintenant il me faut parler d'un tres grand capitaine s'il en fut oncques, M. l'admiral de Chastillon, et l'opposer à ce grand duc de Guyse, afin qu'on en congnoisse mieux la valeur de l'un et de l'autre: ny plus ny moins qu'un bon lapidaire oppose deux beaux diamans l'un contre l'autre pour mieux les apprecier, de mesme en fais je de ces deux grands capitaines; non que l'invention en vienne de moy seul, mais d'autres que j'ay veu en faire comparaisons, qu'ils trouvoient assez approchantes, fors qu'ils disoient M. de Guyse l'emporter au prix; et disoient aussy que le plus beau que M. l'Ad-

(1) On n'a ni cette guerre ni cette vie. (S.)

miral avoit faict en sa vie avoit esté contre son Dieu, sa religion en laquelle il avoit esté baptisé, sa patrie, et son roy naturel; les actions de M. de Guyse toutes au rebours. Mais pour cela M. l'Admiral n'en a laissé la qualité et le tiltre de grand capitaine; car des empereurs romains il en est sorty de plus grands capitaines payens que chrestiens, et rebelles sur leur patrie, voire d'autres nations, pour avoir faict telles fautes.

Ils furent tous deux en leurs jeunes ans, sur le declin du regne du roy François I, et assez advant dans celuy du roy Henry, sy grands compagnons, amis et confederez de court, que j'ay ouy dire à plusieurs qui les ont veus habiller le plus souvant de mesmes parures, mesmes livrées, estre de mesme partie en tournois, combatz de plaisir, couremens de bagues, mascarades et autres passe temps et jeux de la Court; tous deux fort enjoüez et faisant des follies plus extravagantes que tous les autres; et sur tout ne faisoient nulles follies qu'ils ne fissent mal, tant ils estoient rudes joüeurs et malheureux en leurs jeux.

Sy eureut ils, durant le regne du roy François, quelque petit differend; car M. de Guyse fut mal content de luy d'un conseil qu'il luy demanda sur un mariage que je ne diray point (*), que M. l'admiral luy

(*) C'étoit celui du duc d'Aumale avec Diane, fille bâtarde du roi Henri II et de la duchesse de Valentinois (1). (L. D.)

(1) Tout cela est fort brouillé. Il ne s'agissoit nullement là du mariage de cette Diane, mais de celui de Louise de Brezé, seconde fille de la duchesse de Valentinois; non avec le duc d'Aumale, n'y en ayant point encore alors, mais avec Claude, marquis du Maine, second frère de François comte d'Aumale, depuis duc de Guise, et depuis lui-même duc d'Aumale; et ce fut ce mariage dont M. de Châtillon tâcha de *dissuader* le comte d'Aumale, qui le trouva fort mauvais ensuite. L'auteur de la dernière *Vie de l'Admiral de Coligni*, s'est imaginé à peu près de même qu'il s'agissoit là du mariage du comte d'Aumale, qu'il fait prince de

dissuada et luy dict trop honnorable pour luy, et qu'il « valoit mieux (usant de ces mots) avoir un « pouce d'aucthorité et de faveur avec un honneur, « qu'une brassée sans honneur. » M. de Guyse disoit qu'il ne luy avoit pas conseillé en compagnon et amy, mais en celuy qui estoit envieux de son bien et de sa bonne fortune que son mariage luy eust peu apporter. Mais ce differend dura peu, et pour ce furent amys comme devant.

Mais quel changement vint il apres de cette grande amitié! Il s'en conceut une partie le soir de la bataille gaignée à Ranty, dans la chambre du Roy et devant luy, qu'ainsy qu'ils en discouroient devant le Roy, M. l'Admiral (comme possible envieux de la gloire et honneur qu'il avoit ce jour acquise) luy repugna sur un petit poinct que dict M. de Guyse; sy bien que M. de Guyse luy dict: « Ah! mort Dieu! ne me veuil- « lez point oster mon honneur. » M. l'Admiral luy respondit : « Je ne le veux point; » et M. de Guyse replicqua : « Aussy ne le sçauriez vous. » De sorte que le Roy, voyant les choses pour aller plus advant, leur commanda de leur taire et d'estre bons amys : ce qu'ils furent, mais non comme auparavant et soubs quelque faux beaux semblans. Et puis la prise et emprisonnement de M. d'Andelot, avecques autres envies ambitieuses, alluma mieux le feu de la hayne, qui a duré jusques à leur mort.

Joinville; et là-dessus il forme, pages 103—109, un épisode romanesque tout-à-fait digne du reste de son ouvrage, rempli d'ailleurs d'anecdotes de pareille espèce. Diane, bâtarde de Henri II, n'étoit point fille de la duchesse de Valentinois, mais d'une demoiselle de Coni en Piémont; et, après avoir épousé en premières noces Horace Farneze duc de Castro, elle épousa en secondes François, fils aîné du connétable de Montmorency. (S.)

M. l'Admiral a dict à un homme qui me l'a dict, qu'il ayda fort à M. de Guyse à le faire aymer à M. le Dauphin, lequel avoit eu force favoris, mais les principaux estoient Andouin, Dampierre, Sainct-André, Chastaigneraye, Chastillon et Descars. Andouin fut tué devant Landrecy, et fort regretté de son maistre. Dampierre fut disgracié et chassé hors de la Court, par la menée de M. de Chastillon, qui surprit et intercepta quelques lettres qui faisoient contre son maistre et madame de Valentinois que le Roy aymoit; si qu'il fut chassé de la Court pour n'y tourner plus.

On trouva fort estrange ce traict ingrat de Dampierre (il faut que j'en parle ainsy, bien qu'il fust mon oncle), qu'on ne faisoit que venir de le sortir des escolles de Paris, et n'avoit rien veu encores de guerres. M. le Dauphin le prit à luy, et en telle amitié, qu'il luy fit donner une compagnie de cinquante hommes d'armes, et le fit son premier gentilhomme de sa chambre, non sans grande envye de plusieurs autres qui le meritoient mieux que luy. Ainsy trahist il son maistre. Il avoit espousé ma tante, mais, s'il fit ce coup, je ne puis que je ne le blasme et que je n'en die le vray. Le seigneur Descars se trouva aussy embranlé avec luy, lequel fut aussy disgracié.

Mon oncle de La Chastaigneraye ne fit pas ainsy, car il fut tres ferme et loyal à son maistre en la querelle qu'il prit et espousa pour luy contre Jarnac, parce que ledict Jarnac, s'estant vanté d'avoir couché avecques une dame sa proche et belle mere, et l'ayant dict à M. le Dauphin, il le redict à d'autres. Jarnac, le sçachant, dict que quiconque l'avoit dict qu'il eust dict ou s'en fust vanté, qu'il avoit menty. Mon oncle, cu-

rieux de l'honneur de son maistre, et le voyant en peyne, car il craignoit que le Roy tentast, d'autant que ledict Jarnac avoit espousé la sœur de madame d'Estampes, favorite du Roy, prit le desmenty pour son maistre sur luy, et dict qu'il l'avoit dict à luy mesmes, et qu'il le combattroit là dessus, comme il s'ensuivit (j'en parle fort au long ailleurs) (1), et mourut sur le poinct et sur le regne que son maistre l'eut faict tres grand.

Messieurs de Chastillon et de Sainct André restarent seuls favoris, lesquels pourtant, du temps du roy François, eurent quelque picque qui ne dura guieres.

M. de Guyse, encor qu'il fust un jeune prince, beau et de bonne grace, tres adroict et tres bon homme d'armes, qui se faisoit fort valoir aux tournois de la Court, il s'accosta de M. l'Admiral, jurarent ensemble amitié telle que j'ay dicte, qui dura bien quasy cinq à six ans: et pour ce, dict on, et M. l'Admiral l'a dict à homme qui me l'a dict, mondict sieur l'Admiral le fit aymer à M. le Dauphin, de telle façon que l'on l'a veu : depuis et ampres (comme j'ay dict) les haynes se semarent entre eux deux, mais non tant que M. l'Admiral n'advertist, du temps du roy François II, madame de Guyse, qu'il y avoit encores une conjuration secrette contre M. de Guyse et sa vie, et qu'elle y prist garde et l'en advertist.

M. l'Admiral ne voulut donner tel advis à M. de Guyse luy mesme, comme j'ay ouy dire, affin qu'il ne pensast que, pour tel advis, il voulust regaigner son amitié et faire du bon et officieux compagnon; mais

(1) Discours sur les duels, tome VI. (S.)

il le voulut adresser à madame sa femme. Et cet advis fut donné ampres la sedition et conjuration d'Amboise, qui estoit pour la seconde; car M. l'Admiral ne sceut jamais ladicte conjuration d'Amboise, à ce que j'ay ouy dire à aucuns des plus anciens de la religion, et aussy à La Vigne, vallet de La Renaudie, qui en sçavoit tout le secret. On ne la luy voulut jamais conferer, d'autant que les conjurateurs le tenoient pour un seigneur d'honneur, homme de bien, sage, meur, advisé, politiq, brave censeur, poisant les choses et aymant l'honneur et la vertu, comme il avoit tousjours faict parestre par ses belles actions passées; et pour ce les eust bien renvoyez loing, rabrouez et reculé le tout, voyre aydé à leur courir sus. Il n'estoit pas lors à Amboise, mais ouy bien M. le cardinal son frere, lequel je vis fort animé et colleré contre ces entrepreneurs, et aussy eschauffé à les faire pendre et faire leur procez, que tout autre; voyre luy mesme je le vis sortir courageusement sur La Motte aux Connils, ce jour qu'ils vindrent se presenter là aupres.

Il avoit raison de s'en formalizer ainsy, et M. l'Admiral de n'en avoir rien sceu ny s'en estre meslé le moins du monde; car c'estoit le plus meschant, vilain et detestable acte qui fust jamais; car, quelque belle palliation, couverture et couleur qu'ils luy purent donner qu'ils n'en vouloient qu'à messieurs du Guyse, d'autres disoient qu'ils ne vouloient que presenter une requeste au Roy, s'ils fussent venus au bout de leur dessein et fussent estez les plus forts, ne faut point doubter que le Roy eust passé comme les autres, ainsy que La Vigne luy mesme me l'a dict, et d'autres aussy.

Le premier discord qui entrevint entre M. de Guyse et M. l'Admiral pour la religion, ce fut a Fontainebleau, quand le roy François II y fit assembler une petite forme d'Estatz, et que M. l'Admiral presenta requeste au Roy pour ceux de la religion, demandant liberté de conscience, et qu'il parloit de la part de cinquante mille hommes; que M. de Guyse ne se peut contenir de collere, qu'il ne dist qu'il en meneroit contre eux cent mille bons catholiques pour leur rompre la teste, dont il seroit chef. Le roy François vint à mourir là où M. l'Admiral commença à entrer en vogue autant que jamais, par le moyen du roy de Navarre, qui sentoit de la religion et qu'il possedoit fort, et M. le prince aussy, qui estoit son nepveu, ayant espousé sa niepce, fille à madame de Roye sa sœur.

M. l'Admiral prend ce grand appuy pour non pas seulement appuyer sa religion, mais pour la hausser bien haut, ainsy qu'il y parut de cette mort jusques à la premiere prise des armes; et le tout fut par les menées artificieuses et gentil esprit de M. l'Admiral, qui conduisoit et gouvernoit tout à la Court lors que l'edict de janvier se fit, comme je vis moy mesme.

Voylà donc la religion sy haussée, sy bien relevée et fortiffiée, qu'à cette prise des armes premiere tout à coup quasy touttes les meilleures villes de France furent surprises par ceux de la religion; qui fut un tres grand cas : mesmes Paris estoit en danger, sans les venuës et secours de messieurs le Connestable, de Guyse et mareschal de Saint André.

Thoulouze aussi, qui est apres Paris la plus ferme catholique, et la plus remplie de catholiques qui soit

en France, fut prise; et, sans M. de Boyjourdan l'aisné (1), tres brave et vaillant gentil homme, nepveu de M. le mareschal de Termes, et autres vaillants et braves gentils hommes gascons, que M. de Montluc raconte, elle estoit huguenote comme les autres; car elle fut prise vingt heures, et puis recouverte par les armes et la conduicte belle dudict Boyjourdan et aucuns braves et vaillants de la ville.

De speciffier par nom les villes qui furent lors surprises, ce seroit chose superflue; car je me souviens que, lors de cette grande esmeutte et sedition, quand on demandoit quelles villes estoient prises et quelles villes tenoient pour les Huguenots, on disoit: « Mais demandez qui sont celles qui ne tiennent pour eux.» Et de toute cette grande et admirable et incredulle entreprise fut le seul autheur et conducteur M. l'Admiral. Par là on peut congnoistre quel grand capitaine c'a esté.

J'ay ouy conter que le prince de Parme dernierement, quand il eut entendu la grand revolte que feu M. de Guyze fit de tout le royaume de France, et mesmes de la ville de Paris, en ces barricades qui en moins d'un rien furent faictes contre le Roy, qu'il dict et avoüa que M. de Guyze estoit le plus grand capitaine aujourd'huy de toute la chrestienté, par une sy soudaine revolte et desobeyssance ainsy faicte tout à coup contre son Roy. Je croy que dans son ame il eust bien voulu ou peu en faire de mesme au Pays

(1) Ou Bazordan. Il fut tué au siége de Montauban le 22 octobre 1562. Un Boisjourdan, officier de la garnison de Trèves, fut décapité en 1675 à Metz, pour sédition contre le maréchal de Créqui, enfermé dans Trèves, et qui ne vouloit pas rendre cette place que les Allemands assiégeoient. (L. D.)

Bas, pour s'en rendre le maistre et en despouiller le roy d'Espagne, et puis apres porter le titre luy mesme qu'il bailloit à autruy, bien qu'il le portast d'ailleurs.

Voylà donc pourquoy nous devons tenir M. l'Admiral tres admirable et un tres parfaict capitaine, d'avoir bandé contre son propre Roy son royaume, et l'avoir luy mesme ainsy soutenu et maintenu par ses armes sy bravement, et par son esprit, menées et conduictes sy sagement. J'ay ouy dire qu'un jour luy devisant familierement avec M. le mareschal d'Estrozze sur la grandeur et splandeur du royaume de France, et que malaisement se pourroit-elle ruyner ny esteindre, et par quel moyen pourtant cela se pourroit faire, M. le mareschal luy respondit qu'il n'y en avoit d'autre que de lui faire changer de religion et introduire une nouvelle, affermant que les changemens de religion font perdre les royaumes plus que tous autres moyens et invasions, artiffices, ambitions, dominations, nouvelles libertez, ou soulagement de tailles et eslevation de peuples sçauroient faire, ny nouveau prince.

Et c'est ce que dict une fois un certain ambassadeur du Pape au roy François, qui, se plaignant et se mescontentant du pape Clement pour quelque chose, il luy dict que, s'il ne le contentoit, il permettroit la nouvelle religion de Luther en son royaume, aussi bien qu'avoit faict le roy d'Angleterre. Cet ambassadeur luy respondit franchement : «Sire, vous en serez marry le « premier, et vous en prendroit tres mal, et y per« driez plus que le Pape ; car une nouvelle religion « mise parmy un peuple ne demande apres que chan« gement du prince. » A quoy songeant incontinent

le Roy, il embrassa ledict nonce, et dict qu'il estoit vray, et l'en ayma tousjours depuis de ce bon advis. Voylà pourquoy le grand sultan Soliman defendit celle de Luther comme la peste, se fondant sur ces mesmes raisons.

J'ay usé de ce mot de nunce, puis qu'il s'use aujourd'huy; mais j'ay veu, à mon advenement à la Court, que l'on n'en usoit si non d'ambassadeur du Pape; et quand ce nom de nonce fut introduict, par derision on disoit: « Voylà l'once du Pape. » Et certes plusieurs ne goustarent bien ce mot du commancement, comme autant vaudroit qu'on dist le *messager du Pape* comme *nunce;* car *nuncius* en latin n'est autre chose à dire que *messager* : et par ainsy, ces beaux pindariseurs de mots, pensant faillir ou ne dire pas bien qu'*ambassadeur du Pape*, allarent trouver le *nonce du Pape*, que (comme j'ay dict) au commencement que ce nom fut introduict parmy les dames, filles et cavaliers de la Cour, disoient souvant par derrision, quand l'ambassadeur ou le nonce du Pape arrivoit en la chambre du Roy et de la Reyne, disoient: « Gare l'once du Pape qui « arrive. » Sur quoi, feu M. de La Fayette, qui rencontroit des mieux, bien qu'il begueyast un peu, dict une fois : « Par Dieu (dict-il), l'on changera tant ces « noms d'ambassadeurs et de nonce du Pape, qu'à la « fin on viendra dire : Voylà l'ange ou l'anonciateur, « ou le précurseur du Pape, qui vient parler au Roy « et à la Reyne. »

Or, pour revenir à M. l'Admiral, il prit si grand goust à cette noix que lui donna M. le mareschal de d'Estrozze, qu'il ne l'en dégouta jamais jusques à ce

qu'il en eust faict et veu l'experiance : et pour ce, aucuns ont voulu dire qu'il avoit plus d'ambition que de religion, et ses actions ont plus tendu à l'un qu'à l'autre. Or je ne sçais ce qu'il en pouvoit avoir dans l'ame pour cela; mais le zele et la dévotion qu'il a porté tousjours à sa religion, et comme il l'a bien embrassée et servie, font foy de tout, et, qui plus est, les paix qu'il a faictes; car aussi tost que le Roy leur accordoit, et à ses partisans, l'exercice de leur religion, le voylà qui mettoit aussi tost les armes bas, sans retenir une seule ville pour sa seureté, et les rendoit aussi tost touttes; ce que n'ont faict les autres qui ont commandé après luy : et quand on lui disoit pourquoy il n'en retenoit aucunes pour soy et de tous eux, il respondoit qu'ils ne sçauroient se rendre plus coupables que de cette façon de tenir les villes ainsy du Roy, et que, puisqu'il leur permettoit ainsy la liberté de leurs consciences et l'exercice de leur religion, que vouloient ils davantage?

Aux premieres et secondes guerres, il rendit tout aussi tost Orléans, qui leur avoit esté tant bonne et tant propre nourrice; et plusieurs luy cryoient pourquoy au moins il ne reservoit cette ville pour sa seureté, et qui estoit sy proche de sa maison. Il rendit, aux troisiesmes troubles, Angoulesme de mesme, que les Huguenots de Poictou, Angoumois et Xainctonge, qui en ont esté la fremilliere ou pepiniere, tousjours criarent fort apres lui, et le priarent fort instamment de ne la rendre, voire qu'ils voulurent mal mortel à M. de Sainct-Mesme, sage et bon capitaine, qui l'avoit rendue si facilement et ne l'eust gardée pour eux.

Mais ce grand Admiral estoit sy grand, sy craint,

sy redoubté, et avoit pris telle creance et pouvoir sur ses partisans, qu'ils n'eussent jamais osé le moins du monde contredire à ce qu'il avoit une fois dict et arresté; et aussy qu'il se fondoit tousjours sur ce grand poinct de la religion : « Car, disoit il, puisque nous « avons notre religion, que nous faut il davantage? » Dont par là cognoit on combien il estoit plus homme de bien et religieux qu'on ne pensoit. Aussy telle bonté le fit perdre; car, s'il se fust reservé de bonnes villes, on eust dix fois songé à le faire mourir. Bien est il vray qu'il a esté fort ambitieux pour son Roy, et fort songeant et tendant à le faire grand; car il me souvient que lors qu'il vint à la Court, où il mourut, le Roy estant à Saint Clou au mesme logis là où la conjuration fut faicte contre luy et puis en nostre roy Henry troisiesme, fut tué apres la mesme le grand autheur et fauteur de la conjuration, et la Reyne y fut malade, un matin qu'elle avoit pris medecine, M. l'Admiral entra dans sa salle, où il nous trouva, M. d'Estrozze et moy, tous deux tous seuls : ainsy qu'il frappa à la porte de la chambre de la Reyne pour y entrer, une de ses femmes de chambre, qui estoient quasy toutes huguenottes, au moins les principalles, luy dirent que la Reyne n'avoit encor rendu sa medecine, et qu'il attendist un peu; ce qu'il fit, et se mit à pourmener avec nous et nous discourir des affaires de Flandres, qui alloient bien à cause des villes de Vallanciennes et Montz surprises, dont il en avoit une joye extreme; et puis nous parla de nostre embarquement que nous allions faire en Broüage, et des commandemens qu'il avoit faicts aux portz de son admirauté de nous assister du tout. « Or, « dict il, Dieu soit loüé, tout va bien; avant qu'il soit

« long temps nous aurons chassé l'Espagnol du Pays « Bas, et en aurons faict nostre Roy maistre, ou nous « y mourrons tous, et moy mesmes le premier; et n'y « plaindray point ma vie sy je la perdz pour ce bon « sujct. » Et pource, vouloit il fort que M. d'Estrozze rompist son dessein d'aller vers les isles du Perou, et allassions fondre par mer en Flandres, et luy viendroit par terre ; si bien que, sy nous nous entendions ainsy, tout iroit à souhait : et de rechef nous envoya en Broüage un tres habile gentil homme des siens pour nous prier encor de nous y acheminer, et lui qui commançoit à partir. A quoy nous fusmes esbranlez; mais nous nous donnasmes la garde qu'au plus beau de nos belles resolutions et determiné partement la mort malheureuse entrevint de ce grand capitaine.

Mort malheureuse la puis je bien appeller pour toute la France, veu les maux qui depuis s'en sont ensuivis et s'ensuivront encor ; car que pouvoit le Roy souhaitter davantage et de meilleur, que se deffaire de telle façon d'un si puissant ennemy, puisque dans son ame il le tenoit tel, bien qu'il luy montrast beau semblant; il s'en alloit de son royaume et luy emmenoit vingt mille hommes de ses partizans, et, Dieu sçait, des meilleurs; et luy alloit conquester tout un pays aussy grand qu'un royaume, et le luy approprier; car pour soy il n'en vouloit point : c'estoient abus, ny qu'il se voulust faire roy de France; il en eut autant d'envie et de souhaist que moy. Mais bien desiroit il avoir une grande charge soubs son roy, tenir pres de luy le rang qu'il merittoit et avoit tenu d'autrefois pres de son grand roy Henry, estre son lieutenant general en ses conquestes, et en estre gratiffié de quelques biens,

comme de raison : et se fust il ainsy mieux maintenu et agrandy, et se faict craindre, soubs l'aucthorité d'un tel roy son maistre, que s'il eust voulu le tout s'approprier à luy et s'en faire souverain ; il eust eu de la peine grande et du danger pour longuement garder ce tiltre et preeminence. Et voylà ce qu'il vouloit; car je le sçay d'un bon lieu et d'un homme qui le sçavoit et tenoit de luy : et voilà ce que le Roy luy devoit accorder et permettre de laisser faire, et purger son royaume de gens qu'il n'aymoit pas, sans se souiller les mains d'un tres ord massacre; ainsy que fit Bertrand du Guesclin, ce grand capitaine, quand il purgea la France de ces meschans garnimens et faictz-neans de guerre, et les emmena avec luy. C'estoit un vray et pareil moyen de se deffaire ainsy des Huguenots; et ce fut ce que M. l'Admiral sceut bien representer au Roy, quand il luy remonstra qu'il falloit faire la guerre au roy d'Espagne, ou qu'il se resolust d'avoir encor la guerre en son royaume; dont aucuns du conseil en furent si escandalisez, qu'ils commançarent à crier sourdement : *Tolle, tolle, crucifige, blasphemavit*(1)! et en firent un grand bouclier et en leverent la banniere. Mais ils ne le prindrent pas du bon biays qu'il le falloit, pauvres gens qu'ils estoient; car M. l'Admiral voyoit bien le naturel de ses Huguenots, que s'il ne les occupoit et amusoit au dehors, que pour le seur ils recommenceroient à brouiller au dedans, tant il les cognoissoit brouillons, remuans, fretillans et amateurs de la picorée. Je sçay ce qu'il m'en dict une fois à La Rochelle que je l'estois allé veoir, et mourut un an apres ; et me faisoit cet honneur de discourir avec

(1) C'est-à-dire : Otez-le, ôtez-le et le crucifiez, il a blasphémé. (S.)

moy, bien que je ne fusse de son party et fusse encor jeune et fort incapable de ses secretz; mais il m'aimoit, car je luy estois fort proche, à cause de madame sa femme.

Le sçay bien aussy ce que m'en a dict M. de la Nouë, lequel, tant qu'il a peu, reprit les erres de M. l'Admiral pour jecter la guerre du dedans au dehors, ainsy qu'il a faict parestre par le long séjour qu'il a faict en Flandres; car il m'a juré cent fois qu'il n'y avoit rien au monde qu'il detestast tant que la guerre civille, et que M. l'Admiral la detestoit bien autant, et que jamais plus il n'y retourneroit que par force.

Le Roy donc, ne se voulant servir de luy en sy bonne affaire, fust, ou de luy mesme ou de plusieurs de son conseil, persuadé de le faire mourir; et pour ce fut attitré le sieur de Montravel, qui avoit tué paravant M. de Mony, son maistre, qu'on appeloit *le tueur du Roy*, ou *le tueur aux gages du Roy*; lequel, ainsy que M. l'Admiral se retiroit en son logis, et estant devant celuy du chancelier, ledict Montravel, caché en une fenestre d'un meschant petit logis qui estoit là pres, tira à mondict sieur l'Admiral une harquebuzade au bras, ainsy qu'il lisoit une lettre en marchant.

M. l'Admiral se sentant blessé, il ne dict autre chose, si non que: « le coup vient de là »; et se retira en son logis, et se fit soudainement penser. Le Roy et toutte sa court, tant des Catholiques que des Huguenots, fut fort troublée, mais plus les Huguenots, qui usarent des parolles et menaces par trop insolentes, qu'ils frapperoient, qu'ils tueroient; ce qui causa la mort de M. l'Admiral, non qu'il fust mort de son coup, car ce ne fut rien

esté, mais qu'on la luy procura, veu les menaces; et pour ce, le massacre general de la Sainct Barthelemy fut arresté et conjuré. Je m'en rapporte à ce qui en est. Il n'y en a aucun qui le sçache mieux aujourd'huy que le mareschal de Retz, le premier et principal autheur et conseiller du faict, lequel est encor vivant, car tous les autres sont morts par permission divine, puis que Dieu ne hayst (1) tant que le sang respandu de quelque creature que ce soit, car elle est faicte à sa semblance. Ledit mareschal n'est pas mort encores, mais il y a pres de vingt ans qu'il est sy mal sain, que sa vie ne s'appelle pas vie, mais plustost martire.

M. l'Admiral estant blessé, fut fort bien recogneu des medecins et chirurgiens du Roy, et mesme de ce grand personnage maistre Ambroyse Paré, son premier chirurgien, qui estoit fort huguenot; et y furent tous envoyez du Roy. Il fut aussy visité du Roy, qui jura et renia qu'il vengeroit sa blessure, et qu'il prist courage, et qu'il congnoistroit combien cela luy touchoit. La Reyne aussy le fut veoir, et leur dict à part à tous deux de grands choses, dict on, et leur revela de grands secretz, qui tendoient tous à leur grandeur: et son discours dura fort long temps, qui fut entendu fort attentivement de Leurs Majestez, et monstrarent grand aparence par l'exterieur qu'elles le goustoient; mais tout ce beau semblant tourna apres à mal, dont l'on s'estonna fort comme Leurs Majestez pouvoient jouer un tel roole ainsy emmasqué, sy auparavant elles avoient resolu ce massacre.

L'heure donc de la nuict et des matines de cette san-

(1) Rien. (S.)

glante feste estant venue, M. de Guyse en estant adverty du Roy, et bien aise de l'occasion de venger la mort de M. son pere, s'en alla tres bien accompagné au logis de M. l'Admiral, qui fut aussi tost forcé. Il en ouyt le bruit, et se douta soudain de son malheur, et fit sa priere à Dieu.

Sur ce, Besme, gentilhomme allemand, premier bien suivy monta en haut, et, ayant faussé la porte de la chambre, vint à M. l'Admiral avecques un grand espieu large en la main; à qui M. l'Admiral ayant dict: « Ah! jeune homme, ne souille point tes mains dans « le sang d'un sy grand capitaine, » l'autre, sans nul esgard, luy fourre dans le corps ce large espieu, et puis luy et d'autres le prindrent (M. de Guyse, qui estoit en bas, cryoit: *Est il mort?*) et le jettarent par la fenestre en la court, non sans peine, car le corps, retenant encor de cette vigueur genereuse du passé, resista un peu, s'empeschant des jambes contre la muraille de la fenestre à cette cheute; mais, aydé par d'autres, il fut precipité. M. de Guyse ne le fit qu'arregarder seulement, sans luy faire outrage, tendant à la mort. De descrire les insolances et opprobres que d'autres firent à son corps, cela est indigne de la plume et escriture d'un honneste cavalier : mais tant y a que tels luy firent des injures, des vilenies, insolances et opprobres, lesquels auparavant ne l'osoient regarder et trembloient devant luy. Ainsy vist on jadis devant Troye des Grecz des moins vaillans braver autour du corps d'Hector mort. Ainsy voit on souvant aux deserts de Barbarie les plus timides animaux braver autour d'un grand lyon mort, gissant dessus le sable, qui souloit estre auparavant la terreur de tout un terroir et de

toute une grande et pacieuse forest. Ceux aussy (et des plus grands) qui craignoient ce grand Admiral, et qui à teste basse s'inclinoient à luy auparavant, bravoient et triomphoient tres arrogans autour de ce pauvre tronc. Sa teste fut aussi tost separée de ce noble corps, et portée au Pape, ce dict on, mais (2) la plus saine voix, au roy d'Espagne, en signe d'un present fort triomphant et agreable, qui fut accepté d'un visage tres joyeux et d'un cœur de mesme. Tant y a que, ce fut ou l'un ou l'autre qui le receust, il eut grand sujet de s'esjouyr, car ils perdirent un tres grand et tres dangereux ennemy, qui leur eust bien faict du mal encor sy on l'eust laissé faire.

J'ay ouy conter à un gallant cavallier qui estoit lors en Espagne quand les nouvelles du massacre de Sainct Barthelemy y arrivarent, lesquelles porta un courrier du roy d'Espagne des meilleurs qu'on peust veoir, et s'appelloit Jean Bourachio, qui fit telle diligence, qu'en trois jours et trois nuicts il arriva de Paris à Madrid, et sans dormir; ce que le Roy son maistre admira fort: aussy luy donna il bien le vin, tant pour la diligence que pour les bonnes nouvelles qu'il luy porta.

Ne faut point doubter sy le roy d'Espagne en fut bien ayse, car au monde n'avoit il pires ennemis que M. l'Admiral et ses partisans.

Du commencement il ne peut croire que tous les principaux chefs fussent estez ainsy attrappez, sans la sans la lettre que le Roy son frere luy escrivoit, ce disoit il, qui en faisoit bonne foy. Apres que le Roy eut bien interrogé son courrier, il l'envoya de ce pas à l'admiral de Castille, qui estoit lors à Madrid, ensemble

(1) Selon. (S.)

la lettre que le Roy luy escrivoit, pour luy faire part des bonnes nouvelles qu'il avoit receu.

Le courrier estant arrivé, il commence à cryer dès la porte et basse-court du logis de l'admiral : *Nuevas, nuevas, buenas nuevas* (1)! et montant en la salle que l'admiral commençoit à soupper, cryant encor : *Buenas nuevas! todos los Luteranos, y de los mas principales, son muertos, y matados en Paris ay tres dias* (2). Et, s'approchant de l'admiral, il luy donna la lettre que le Roy luy envoyoit; et l'ayant lue il en sceut tout le discours, et par le courrier aussy ; et s'estant tourné vers la compagnie qui estoit à table, il dit : *No es cosa mas cierta que todos los principales son muertos, sino tres, et Vandomillo* (il appelloit ainsy le roy de Navarre, comme disant le petit Vendosme; il leur a bien appris depuis à l'appeller autrement) *primiero alqual perdono el Rey por l'amor de su esposa; al principe de Condé perdone tan bien, porque es nino ; por tercero el conde de Montgomery, huyo y se salvo con una yega, y hizo sestenta leguas sin parar, et assi se salvo, per gran miraglo de diablo, no de Dios* (3).

Pour lors souppoit avec cet admiral de Castille le

(1) C'est-à-dire : Nouvelles, nouvelles, bonnes nouvelles ! (S.)

(2) C'est-à-dire : Bonnes nouvelles! Tous les Luthériens, et même les principaux, sont morts et massacrés à Paris depuis trois jours. (S.)

(3) C'est-à-dire : Il n'y a rien de si certain que tous les principaux sont morts, excepté trois : le premier, Vandomet, auquel le Roi a pardonné à cause de sa femme; le second, le prince de Condé, parce que ce n'est qu'un enfant; et le troisième, le comte de Mongommery, qui s'est sauvé sur une jument par un miracle, non de Dieu, mais du diable, ayant fait soixante-dix lieues sans s'arrêter. (S.)

duc de l'Infantasque (1), fort jeune prince et peu encor pratiq, qui demanda si ce M. l'admiral de France et tous ses partisans estoient chrestiens, qui respondit que ouy. Luy apres repliqua : *Como diablo puedeser que, pues que son Franceses y assy Christianos se matan como bestias* (2)? L'admiral luy respondit : *Calla, senor ducque, que la guerra dy Francia es la pax d'Espana, y la pax d'Espana es la guerra dy Francia con nuestros doblones* (3). Voilà ce que m'en conta ce cavallier, qui estoit lors à la table de cet admiral, qui ouyt tout ce discours.

Touchant l'alegresse et la contenance qu'en fit le bon sainct pape Pie V (on le peut appeller ainsy) de ce massacre susdit, j'ay ouy dire à homme d'honneur qui pour lors estoit à Rome, et qui en sçavoit des secrets, que quand on luy en apporta les nouvelles il en jecta des larmes, non pour joye qu'il en eust, comme force gens font en cas pareil, mais de deuil : et quand aucuns de messieurs les cardinaux qui estoient pres de luy remonstrarent pourquoy il pleuroit et s'attristoit ainsy d'une sy belle depesche de ces malheureux gens, ennemis de Dieu et de Sa Saincteté, « Helas ! (ce dict il) « je pleure la façon dont le Roy a usé, par trop illicite « et deffendue de Dieu, pour faire une telle punition ; « et que je craintz qu'il en tombera une sur luy, et ne « la fera guieres longue desormais ! » Comme ce sainct

(1) Infantado. (S.)

(2) C'est-à-dire : Comment diable se peut-il que, puisqu'ils sont françois et chrétiens, ils s'assomment ainsi comme des bêtes ? (S.)

(3) C'est-à-dire : Doucement, monsieur le duc. La guerre de la France est la paix de l'Espagne, et la paix de l'Espagne est la guerre de la France, à l'aide de nos doublons. (S.)

homme sceut tres bien prophetiser par l'esprit de Dieu, que je croy qu'il avoit autant que jamais eut pape. « Je pleure aussy, dict il, que, parmy tant de gens « morts, il n'en soit mort aussy bien des innocens que « des coupables. » Comme il fut vray, mesmes de force bons catholiques, que leurs ennemis faisoient accroire qu'ils estoient huguenots. De plus adjouta ce bon Sainct Pere : « Possible qu'à plusieurs de ces « morts Dieu eust faict la grace de se repentir et de « retourner au bon chemin, ainsy que l'on a veu ar- « river à force en cas pareils. » Comme de vray, combien avons nous veu depuis force Huguenotz s'estre convertis et faicts bons catholiques! les chemins en rompent. Voylà le beau dire et la belle prophetie de ce Sainct Pere sur ce malheureux massacre.

C'est un grand cas qu'un seigneur simple et non point souverain, mais pourtant d'un tres haut et ancien lignage de Colligny en Savoye, et autresfois souverains et tres grandz, ait faict trembler toutte la chrestienté, et remplie de son nom et de sa renommée, tellement qu'alors de l'admiral de France en estoit il plus parlé que du roy de France : et si son nom estoit congneu parmy les Chrestiens, il est allé jusques aux Turcs; de telle façon, et il n'y à rien sy vray, que le grand sultan Soliment, l'un des grands personnages et capitaines qui regna depuis les Ottomans, un an avant qu'il mourust, l'envoya rechercher d'amitié et accointance, et luy demander advis comme d'un oracle d'Apolo; et, comme jé tiens de bon lieu, ils avoient quelque intelligence pour faire quelque haute entreprise, que je n'ay jamais pu tirer ny sçavoir de M. de Thelligny, mon grand amy et frere d'alliance, qui fut

depesché de M. l'Admiral, et le seigneur de Villeconnin, à Constantinoble, là où ils ne le trouvarent point, car il estoit desjà party pour son voyage de Siguet, où il mourut. Voylà quel a esté ce grand Admiral parmy les Chrestiens et parmy les Infidelles.

Je parle de luy en mon livre des Coulonnels plus au long; et sur ce beau renom il est mort. Quel dommage! Il y eut quelqu'un qui fit son epitaphe en vers grecz, où il introduict un passant qui s'enquiert et demande là où est le tombeau de ce grand Admiral tant renommé par le monde, qu'il demandoit par grande admiration visiter. Un autre luy respond : «Passant, sans « faire plus grand chemin, tu peux bien ne passer plus « outre, ou t'en retourner en arriere; car tu n'en trou« veras aucun icy bas, d'autant que le monde et le ciel « l'ont pris et l'ont porté ensevelir dans le sein de l'im« mortalité, où maintenant il gist à son ayse. »

Parlons un peu que devint ce Besme qui le tua. On disoit pourtant qu'alors Sarlabous, gouverneur du Havre, se vanta de l'avoir tué. Si c'est la verité, ou qu'il s'en soit vanté à faux, c'est une recompense mauvaise d'un capitaine envers son couronnel, qui d'autres fois luy avoit commandé. Mais pour le seur ce fut Besme; possible que l'autre luy donna quelque coup, et pour en avoir une divine vengeance. Ce Besme estoit un gentil homme allemand, que j'avois veu d'autres fois nourry page du cardinal de Guyse : il se mit en telle grace et amitié de M. de Guyse, qu'il le gouvernoit paisiblement; et pour ce luy fit espouser la fille bastarde du grand cardinal de Lorraine. Je nommerois bien sa mere et cette fille dicte Anne, fort belle et honneste damoiselle, et bien créée en la court d'Espagne, et nourrie

de cette nostre grande reyne de là, à qui je l'ay veuë; et apres sa mort elle s'envint en France demeurer avec la Reyne mere, qui n'en reffusa jamais.

Le roy d'Espagne fut sy liberal à l'endroict de toutes ses filles nourries avec la Reyne sa femme, qu'entre autres beaux presens il leur donna à chascune trois ou quatre mille escus pour mariage, s'il m'en souvient bien; mais il me semble qu'il y en avoit plus que moins : et ce mariage n'estoit payé ny delivré, sinon lors qu'elles estoient mariées.

Anne doncques estant mariée, son homme se resolut deux ans apres d'aller en Espagne, par le moyen de M. de Guyse, tant pour querir son mariage que pour braver et se monstrer en piaffe devant le Roy et les Espagnols, et dire que c'estoit luy qui avoit faict le coup de M. l'Admiral. (Et quel coup à son advantage, qu'un petit enfant en eust faict autant!) Il y va et sans danger, et y fut tres bien venu et payé, dont la pluspart de son argent il le mit en pierreries, bagues et joyaux, et babiolles, pour mieux porter son faict, et aussy qu'il sçavoit bien que M. de Guyse l'en dechargeroit. Outre tout cela, le roy d'Espagne le gratiffia de quelque autre present, pour la gratification et recompence du meurtre. Pour son retour il fut sy imprudent et perdu d'esprit et d'entendement, ou Dieu, juste vangeur des forfaictz, possible l'aveugla de telle façon, ou son demon malin ou malheureux destin l'y conduisoit, qu'il vint passer par le grand chemin des postes de la Guyenne, où les Huguenotz avoient bon credit, lesquels alors faisoient quelque petite guerre pour les forteresses petites qu'ils tenoient. Par quoy il fut pris entre Barbezieux et Chasteauneuf, et mené

prisonnier au chasteau de Bouteville, où commandoit pour lors le sieur de Bertauville, qui commande aujourd'huy à Pontz.

Il fut là gardé long temps prisonnier, dont fut remonstré audit Bertauville ce qu'il vouloit faire de cet homme, et qu'il ne falloit qu'une heure qu'il se sauvast (comme de vray il la faillit une fois), et s'il ne sçavoit pas ce qu'il meritoit?

Par quoi, un jour on luy fit acroire qu'il vouloit rompre les prisons et se sauver, comme de vray il y eut de l'apparence; il fut tué, et eut ce qu'il avoit presté à M. l'Admiral; et tres bien employé, car il estoit venu trop hautain et trop glorieux de ce coup, bien qu'il ne fust pas plus mauvais qu'un autre, comme je le vis au siege de La Rochelle, ainsy que je le veoyois fort eschauffé de retirer M. de Guyse des coups et harquebuzades, et lui remonstrer les hazards qu'il couroit, et lui pour son honneur avec son maistre.

Que sy M. de Guyse (disoit on) l'eust voulu croire, il n'eust acquis la reputation d'estre sy vaillant comme il a esté : et croy que des lors sa conscience l'avoit jugé pour l'advenir; car la mort de sy grands personnages est tousjours fatalle à ceux qui la donnent ou procurent. Plusieurs (comme cestuy cy) s'en sont ressentis, bien qu'ils fussent des plus grands, que je ne diray point. Et sy diray encore plus, que, bien que le roy d'Espagne, le duc d'Albe, lors son lieutenant en Flandres et au siege de Montz en Haynaut, quand cela vint, furent avec leurs Espagnols tres joyeux de cette mort et de plusieurs de ses partizans, si ne l'approuverent ils jamais de la façon, et que cela sentoit

plustot son carnage barbare et de Turc, que son cousteau de justice chrestienne.

Je l'ay ainsy ouy dire à aucuns braves soldats espagnolz, que le duc d'Albe ne fit pas ainsy à ceux de la ville Darlem, qu'il fit tous punir par forme de justice: car aussy, pourquoi Dieu l'a il donnée aux grands, si non pour la bien exercer comme il faut, et non pour en abuser?

J'ay ouy aussy dire, que, lors de sa mort, ledict duc d'Albe dict : *Muerto l'Admirante, perdido un gran capitan por Francia, y gran enemigo por Espana* (1).

Or il y en a eu aucuns qui ont voulu dire mondict seigneur l'Admiral n'avoir esté sy hardy et vaillant capitaine comme il a esté sage, prudent et tres ingenieux. Appellez vous point cela vaillant et hardy, qui a donné tant de batailles en son temps, et qui les a fait germer de la façon qu'on les a veues?

Considerons un peu combien, en tant de guerres que nous avons faictes de de là et de çà les Montz, nous avons veu de batailles depuis celle de Ravanne, encore par si longues intervales des unes aux autres, que l'on tenoit pour un grand cas de s'estre trouvé en une bataille; et y couroit on comme à un jubilé, à l'un pour gaigner le salut de son ame, et à l'autre pour gaigner l'honneur de chevallerie et faire appeller sa femme *madame*.

Apres Ravanne donc vint celle de Marignan contre les Suisses, celle de La Bicoque, celle de Pavie, apres

(1) C'est-à-dire : L'Admiral mort, c'est un grand capitaine de perdu pour la France, et un grand ennemi pour l'Espagne. (S.)

celle de Cérisolles, celle de Ranty, qu'aucuns ont voulu plustost dire rencontre que bataille : mais pourtant, là où l'artillerie joüe, là où les deux grands chefs souverains y sont en personne et en armes, là où l'on combat sy bien que l'une des avantgardes est deffaicte et en routte, cela se peut dire bataille, comme je tiens de grands capitaines. De mesmes en peut on dire de celle du mareschal d'Estrozze, qu'aucuns ont tousjours plustost nommé la deffaicte du mareschal d'Estrozze qu'autrement, puis les batailles de Saint Quentin et Gravelines. Voyez doncques qu'en si longues années, et parmy gens si guerriers que les François, Espagnols, Suisses et Italiens, sy peu de batailles se sont ensuivies et données. Voyez aussy, de l'autre costé, combien M. l'Admiral en cinq ou six ans en a donné : celle de Dreux, que j'ay veu comparer aux vieux capitaines à celle de Ravanne pour avoir esté tres bien debattue et opiniastrée, voire celle des Suisses; celle de Saint Denis, avec une poignée de gens que les Huguenotz avoient encontre nous qui estions quatre contre un; celle de Jarnac ou Bassac, où nous avions des reistres et autres estrangers, et eux n'estoient que François tous purs; celle de Moncontour, où les uns et autres Francois se trouvarent fort entremeslez de grand quantité d'estrangers; et puis celle d'Arnel le Duc, qu'on a dit plustost rencontre que bataille.

Et nottez qu'à touttes ces batailles M. l'Admiral menoit les avantgardes et y estoit des premiers aux hazardz et aux coups, dont il en rapportoit des aucunes de bonnes marques et blessures. N'appellez vous point celui là vaillant et hardi? Je ne mets en conte

les fois qu'il a presenté force batailles qui n'ont manqué pour luy à estre données, comme à Talsy, à Pamprou, à Jazeneuil, à Lodun, qui faillirent pour les accidens et inconveniens que ceux qui estoient de ce temps ont veu aussy bien que moy, et que l'on a escrit, entre autres M. de La Nouë, qui en a parlé, et d'autres choses aussy veritables que jamais homme qui en ayt escript, bien que quelquesfois il favorise un peu les siens.

En quel rang mettrons nous aussy la deffaicte de La Roche la Belle, là où le couronnel general de nostre infanterie fut pris, vingt cinq capitaines des siens mortz, et quelque huict cens de ses meilleurs soldats. Je laisse à dire à ceux qui y estoient à quoy il tint qu'à ce coup la bataille ne se donnast, ny mesmes au petit Limoges.

Voylà donc comment ce grand capitaine engendroit les batailles. Que sy les unes venoient à leur perfection et maturité, et les autres non, il n'en pouvoit mais, non plus qu'un pere qui engendre des enfans, les uns qui naissent et viennent à bien, les autres meurent aussi tost et ne viennent à profit; ne laissent pour cela à avoir faict leur devoir en la procreation.

Tant d'autres endroits pareilz en conterois je, mais je n'aurois jamais faict, qu'on pourra bien voir dans les memoires de M. de La Noüe, avec plusieurs autres belles rencontres et deffaictes, dont entre autres que M. de La Noüe taist, en quoy m'en estonne, que j'ay veu fort loüer et renommer, quand il deffit et brusla nos poudres lors que le siege estoit devant Bourges, que nous fusmes contraints d'envoyer à la picorée à Paris, dont l'on envoya six canons, poudres et balles

pour tirer quatre mille coups, avec tout le reste necessaire, accompagné des compagnies de gensdarmes de M. d'Anville, s'il me souvient bien, et de M. de Sipierre, à laquelle commandoit le capitaine Bonnasse, bon et vaillant certes, avec quatre ou cinq compagnies de gens de pied, tant du capitaine La Chambre, bon soldat et bon mattois, qui portoit ce nom pour avoir esté vallet de chambre de M. le prince, et d'autres capitaines. M. l'Admiral, en ayant eu advis, partit d'Orleans avec cinq ou six cens chevaux, et vous alla rafler tout cela en un tourne main pres de Chasteaudun. Cependant que l'on s'amusoit à combattre, les charetiers destellent leurs chevaux, couppent cordages, et avec leurs chevaux sauve qui peut et s'enfuyent; sy bien que le tout demeura là à la mercy du vainqueur. M. l'Admiral, qui voyant luy estre impossible de mener et faire conduire tout cela à Orleans, affin que son ennemy ne s'en prevalust, fit arrenger ensemble touttes les poudres, les balles, les canons bouche contre bouche les uns contre les autres, et puis fit faire une longue et grande traisnée de poudre; et, s'estant retiré assez loing sur une petite montagne avec sa trouppe, s'amusarent tous à veoir donner le feu à la traisnée, et veoir joüer la grand fougade, qu'on n'en vit jamais une telle ny faire tel bruit ny tintamarre; et le tout s'en alla à tous les diables. Sy ceux de Bourges ne se fussent rendus lors, ils nous mettoient en peine pour les prendre, à faute de poudres.

Voylà aucuns tesmoignages pour estre asseurez sy M. l'Admiral estoit vaillant et hardy. Et certes il le pouvoit estre, car il estoit issu de tres braves et vaillans peres, grands-peres et ayeuls; sy que luy les en-

suivant en ses jeunes guerres, il fit tousjours parestre son genereux courage qu'il avoit extrait d'eux, ainsy qu'il fit devant Landrecy et à la bataille de Cerisolles, où il fut fort blessé, n'y estant que pour son plaisir, et en d'autres endroits où il se trouvoit ordinairement; moy luy ayant ouy dire une fois, que, bien qu'il fust assez favorizé à la Court à cause de son oncle M. le connestable, jamais il ne se soucioit guieres de s'y amuser, ny en ses faveurs; mais s'alloit pourmener ordinairement là où il avoit les coups (et de l'honneur) à donner.

Aussy eut il l'estat de couronnel fort jeune, et tout pour son merite : en tel estat ne faut point qu'un poltron y entre; et qui y entre et le fait bien sans reproche, croyez hardiment qu'il est brave et vaillant, ainsy que mondict sieur l'Admiral le fit parestre là et depuis; car encor en ces guerres huguenottes il faisoit l'estat de couronnel tousjours, et sur tout au siege de Poictiers, qui estoit aussi escabreux et dangereux que l'on en ayt guieres veu, pour le grand nombre de grands, braves et vaillans princes, seigneurs et gentils hommes qui estoient là.

Et sy mondict sieur l'Admiral ne fust esté aussy bon homme de pied que de cheval, je ne sçay que fust esté de son armée et de son siege; mais il ne s'y espargna ny aux dangers ny aux harquebuzades, non plus que le moindre soldat de son armée. Et sy vous diray bien plus, car il a esté menacé cent fois d'estre assassiné, et qu'il y avoit gens attitrez et de touttes partz appostez pour cela, dont il en avoit des advis certains, fust à la Court, aux armées, aux villes, en ses maisons et ailleurs; jamais il n'en monstra aucun semblant d'avoir

peur, ny ne s'en accompagna pas plus de coustrilleux (1) pour cela; mais se monstroit sy assuré, que bien souvant le trouvoit on quelquefois qu'il n'avoit pas quatre hommes avec luy, comme je l'ay veu : et quand on luy disoit, il respondoit seulement : « Celuy « qui m'attaquera, je luy feray aussi belle peur comme « il me sauroit faire. »

Je le vis une fois à Moulins lors que Leurs Majestez les accordarent messieurs de Guyse et luy : je dis ceux d'eglise, qu'on disoit qu'ils faisoient pour tous pourtant, mais non ceux de l'espée. Il y eut un gentil homme italien francizé, que je ne nommeray point, le seigneur Jehan Baptiste, qui s'alla excuser à luy qu'on luy avoit rapporté qu'il le vouloit tuer; il ne s'en fit que rire, et luy dire seulement qu'il le pensoit moins de luy que d'homme de la Court pour faire ce coup là; le taxant froidement, par ce mot, qu'il n'estoit pas assez courageux et assuré pour faire ce coup.

Lors qu'il alla trouver le Roy à Blois, on luy remonstra fort la faute qu'il faisoit d'y aller, et qu'on luy donroit la venue. « Rien, rien, dict il, je me fie en « mon Roy et en sa parolle; autrement ce ne seroit « point vivre que de vivre en telles allarmes : il vaut « mieux mourir un brave coup que de vivre cent ans « en peur. » On luy en dict tout de mesmes quand il alla à Paris, et de là trouver le Roy à Sainct Clou, et qu'il tourna encor à Paris : il respondit tousjours de mesmes.

Telles demonstrations et apprehensions nulles de danger monstroient bien qu'il estoit asseuré et hardy.

(1) Lisez *coustilleux*, ou plutôt coutilliers; de *coutillarius*, valet qui porte la lance de l'homme d'armes. (L. D.)

J'en ay veu apres luy venus en telles charges, qui en ont bien eu d'autres, apprehendans et fuyans les presences des roys comme diables, et non cet Admiral.

Aussy ay je ouy dire à M. de La Brosse le bon homme, l'un des bons, sages et vaillans chevaliers de son temps, comme je dicts ailleurs, qu'un jeune homme qui est né courageux et hardy, et qui a faict parestre son courage et valeur en la chaleur de sa jeunesse, il ne le perd jamais, quelque vieil aage qu'il face, si ce n'est par une grand disgrace : mais, s'il ne l'a esté en jeunesse, qu'il ne pense pas que l'aage luy apporte la hardiesse, non pas mesme la praticque des armes, sy ce n'est par grand hazard et fortune.

Et de faict, un jour j'estois en une bonne compagnie avec feu M. du Gua; on vint à parler d'un seigneur que je ne nommeray point, qu'on le fit brave et vaillant. « Comment, mort Dieu (dict M. du Gua)! voulez-« vous qu'il soit vaillant et hardy sur son aage, que « jamais il ne l'a esté en sa bouillante jeunesse, et qu'à « ceste heure le commancement et l'apprentissage n'en « est nullement bon? » De cas il y avoit avec nous un grand philozophe medecin qui confirma son dire, et dict que la raison naturelle y estoit toute perenptoire, d'autant que le sang bouillant et chaut qui est en un jeune homme le rent hardy, prompt et actif et tout ardent de valeur; et ayant pris de la jeunesse, et de bonne heure, de se remuer, tourner, virer et exercer, et le continuer, il ne se peut arrester en son lieu; mais celuy qui est sur l'aage et n'a point encore remué son sang, mais laissé en son estre premier, il est bien mal aisé, estant ainsy arresté et pris sa place fixe, qu'il l'en puisse oster ou faire un nouveau. D'autres raisons phi-

losophales apporta il, que je ne veux de me defferer en cet art.

Voylà donc comme M. l'Admiral a peu estre tousjours courageux, et en toutes saisons de son aage, puis que de bonne heure il commença et continua à esmouvoir son sang et son courage. Si faut il pourtant advoüer que, s'il n'eust conjoint avec sa valeur des artifices, astuces et ruses de son grand esprit et jugement, qu'il n'eust faict et parfaict les grandes choses qu'il a faictes, tesmoings les grandes entreprises qu'il a faictes et conduites par son bon sens : et là où il ne pouvoit faire venir la peau du lion, il y appliquoit tres bien celle du renard, et sur tout en ses pertes de batailles; car, tant qu'il en a donné, il les a touttes perdues; mais c'estoit le capitaine du monde qui se sçavoit aussi bien relever de ses cheuttes et pertes, et pour lesquelles jamais ne perdoit cœur ny s'en ravalloit, que pour une perdue il ne tournast aux autres.

Je luy ay ouy dire que les plus grandes peynes qu'il a eu jamais en ses armées, et qui peuvent estre à un chef desnué de moyens, estoit à contenter les reistres : et à la derniere paix qu'il fit, il jura, et me le dist à moy une fois à part, que le plus tard qu'il pourroit, voire que bien forcé, il ne tourneroit jamais plus en ces guerres civilles; et, s'il estoit sy malheureux qu'il y retournast, qu'il feroit la guerre d'autre façon qu'il n'avoit faict, qu'estoit ne tenir plus ses grandes armées en campagne, et sur tout ne se chargeroit jamais d'une sy grande trouppe de reistres, qui plustost donnoit la loy qu'elle ne la recevoit.

Si eut il pourtant ce jugement subtil, qu'il les sceut avoir et traicter mieux qu'homme du monde ny que

capitaine aye faict ny fera, sans moyens. Apres la bataille de Dreux, l'on voulut praticquer les siens, je le sçay; il les retourna à Orleans, et là leur donna tant du bec et de l'æsle (comme l'on dict), qu'il leur fit laisser la pluspart de leurs charíotz dans Orleans et les traisna en Normandie; lesquels pourtant, en ayant perdu une grand part dans le Portereau, et en ayant sceu nouvelles, et pour ce desesperez, il les amadoua, les contenta et les plastra si bien et beau, qu'ils ne l'abandonnarent jamais et le servirent jusques à la paix faicte.

Apres la bataille de Moncontour, ainsy qu'il vit qu'on les avoit à demy gaignez, et que desjà Marillac, intendant des finances, estoit arrivé à Limoges, à Perigueux, avec force finances, comment il les destourna de cette proye subtile et les deslogea de la Xainctonge? car, leur faisant croire force belles choses, il leur fit faire en trois jours trente lieuës fort grandes. La premiere journée leur fut de Barbezieux à Branthome et à l'entour, là où il y a douze à treze bonnes lieuës; le lendemain à Montignac, où il y a huict grandes; et le lendemain en fit autant par de là la Dourdoigne; sy qu'en ces trois jours il leur fit faire ces trente lieuës, et leur fit passer les rivieres de la Drone, de l'Isle, de la Vezere, et de la Dourdoigne, et grosses rivieres, tant de leur naturel que pour les pluyes de l'hyver, desquelles elles s'estoient enflées beaucoup. Telles traictes les harásserent de telle façon, qu'on les suivoit par les pistes de leurs chevaux las, boiteux, qu'on trouvoit par les chemins si tres tant, que la pluspart, et eux et les paysans mesmes, les laissoient à l'abandon, pour les veoir en tel estat.

Qui aura veu ce marcher trouvera un grand miracle que M. l'Admiral peust reduire ces messieurs les reistres à un tel, voire extravagant, devoir de guerre. Aussy les ayant par de là, il les en sceut tres bien remercier et recompencer de mesmes ; car, apres avoir joinct les forces des vicomtes et de M. le comte de Montgommery, tournant victorieux de Navarrains et d'Ortez, il les vous pourmena en ce bon pays d'Agenois, se donnans des aises et des moyens jusques à la gorge.

Qui eust jamais cru qu'apres une telle bataille de Montcontour perdue et sy grande desroute, ce capitaine eust peu sy bien se remettre? Il me semble que je vois Brutte et Cassie qui sortirent de Rome, qui l'un par une porte, qui par l'autre, comme gens perdus et vagabonds, et en moins d'un an mirent une armée de cent mille hommes sus pied et livrerent la bataille de Philippes.

Ce ne fut pas tout, car il alla devant Tholoze faire de beaux feux et apprendre à messieurs de la ville, et surtout à messieurs de la Court, de mettre de l'eau dans leur vin et n'aller si vites en besoigne, où leur collere et animosité par trop desreglée les conduisoit sans nulle consideration ; car, quiconque portoit le nom de Huguenot, aussi tost pris, aussi tost pendu, jusques à un fort honneste gentil homme de la religion, nommé Rapin, qui estoit allé, de la part du Roy et du prince de Condé, pour porter l'ediot de la paix de Chartres ; ils le firent, aussi-tost venu, aussi tost executer ; et qui fut un acte fort vilain, puis qu'il venoit de la part du Roy et chargé de ses lettres, et de violler ainsi un droict de paix. Cela n'estoit pas beau ; asseurez vous qu'ils en payerent bien la menestre et

penderie, car il n'y eut maison de tous ces messieurs qui ne fust exposée au feu. Ainsi M. l'Admiral les polliça; car, comme je luy ay ouy dire, qu'il faut aussi bien establir la pollice par le mal comme par le bien.

Apres donc s'estre bien chauffé le long de ces beaux feux, il mena son armée en Languedoc, et de là envoya quelques unes de ses trouppes saluer un peu la plaine et belle vallée de la comté de Rossillon; si qu'aucuns gentils hommes s'approcherent pres de Parpignan; mais ils ne le firent qu'adviser et guigner de loing, comme fit jadis ce roy d'Angleterre Hierusalem; ce que les Espagnols n'eussent jamais peu croire, que le Hugnenot fust allé plumer la poulle en leur pays.

Cela faict, allerent en Dauphiné, Vivarez, et s'y pourmenerent, ayant plus souvant la baguette en la main que l'espée, la pistolle et l'harquebuze, fors qu'à René le Duc, où se fit cette rencontre, qu'on nommera bataille si l'on veut, puis que je l'ay veu à aucuns ainsy appeller.

Cependant la paix se fit, par laquelle messieurs les reistres furent tres bien payez aux despens du Roy, et fort contents de M. l'Admiral, et luy promettans un autre retour pour ce mesme prix quand il les employeroit : et s'en retournerent, portans un tel renom de M. l'Admiral par toutte l'Allemagne, qu'il en resonnoit bien autant qu'en France.

Voylà comme sagement ce grand Admiral gouverna et ferra fort doucement ces messieurs les reistres, sy mal aysez à ferrer : et nottez qu'avec leur rude et barbare bizarrerie, ils luy portoient sy grand respect, qu'ils ne faisoient jamais chose insolente et hors de devoir;

que, quand il leur remonstroit, ils s'en corrigeoient et luy obeyssoient, voire le craignoient ils.

Pour quand aux François, parmy eux il se sçavoit sy bien faire craindre, que vous eussiez dit que c'estoit un roy, jusques aux grands.

J'ay ouy faire un conte qu'apres le siege de Poictiers plusieurs gentils hommes qui s'estoient retirez de l'armée, et s'estoient allez raffraischir en leurs maisons ou aux villes, quand ils le vindrent retrouver apres la bataille de Montcontour, il parla à eux, ne faut point dire comment, et les taxa et tança comme s'ils fussent esté à ses gages.

Il y eut le sieur de Genlis le jeune, qu'on appelloit Yvoy, qui avoit la teste pres du bonnet, qui voulut parler pour tous : « Et mort Dieu! dict il, monsieur, « qui eust jamais pensé aussy que vous eussiez donne « la bataille si legerement?—Comment, dict M. l'Ad- « miral, et petit capitaine de merde, osez vous controller « mes actions? » Et sur ce luy voulut donner de l'espée, mais il en fut empesché et prié de luy pardonner; ce qu'il fit apres qu'il luy eut fait toutes les humbles excuses et satisfactions qu'il peut : et sy estoit grand et de bon lieu, et sy avoit commandé à l'artillerie devant Poictiers, et sy depuis ne cessa de le rechercher et honnorer comme son roy; aussy luy donna il la charge de mener ses trouppes en Flandres, qui furent deffaictes et luy pris.

Voylà comment cet Admiral sçavoit regir ses gens, qui ne luy devoient ny cens ny rentes, et rien qu'une salutation; car ils n'estoient ny ses subjectz et vassaux, ny ses stipendiez, ny ses mercenaires : et toutesfois, quand ils estoient en sa presence, un seul petit mot de

courroux les estonnoit, et en absence son seul signet leur faisoit faire ce qu'il vouloit; tant il avoit pris une habitude de leur imperier, qu'il sembloit qu'elle luy fust née et que ses partisans la luy deussent.

Pour quand aux soldats et autre menu peuple des siens, s'ils delinquoient par trop, ils les sçavoit bien chastier; car il avoit esté toute sa vie si grand politiq de guerre, qu'encor qu'il eust affaire de gens, il ne leur pouvoit permettre le vice; et de tous tant qu'ils estoient, il estoit tres aymé et honnoré, que quand ils avoient une parole de privauté de luy ils s'en tenoient aussy contents comme s'ils l'eussent eue du Roy.

Aussy quand une telle accordance regne entre le chef et les membres, ils sont invincibles; comme tant qu'il a vescu ses gens ont faict de plus beaux exploicts de guerre qu'ils n'ont faict jamais apres : et quand il mourut, ils demeurerent sy esperdus et estonnez, que les plus obstinez en leur relligion la changerent soudain, si non de cœur, pour le moins par apparence; et la pluspart des plus gallands d'eux d'alors vindrent à La Rochelle rendre l'humiliation à Monsieur, frere du Roy, comme j'ay veu; et nonobstant qu'ils ayent depuis eslevé la teste, sy regrettent ils tousjours ce grand Admiral et le treuvent à dire.

Il faut que je die ce mot, et puis plus. Lors que le roy de Poulloigne s'en alla en son royaume, traversant l'Allemagne, il commença par les terres de ce grand comte Palatin (grand l'appelle je tel, car il estoit tres grand en tout), qui le receut tres honnorablement, comme à luy appartenoit. Un jour entre autres il le mena, avec deux ou trois des siens (je croy que le gros Villeclcr en estoit un, et M. de Gua), dans son

cabinet, là où, de prime aspect, il vit le portraict de feu M. l'Admiral, tout de son haut et fort au naturel. Le comte luy dict: « Vous cognoissez bien cet homme, « monsieur; vous avez fait mourir en luy le plus grand « capitaine de la chrestienté: et ne le deviez pas, car « il vous a faict et au Roy de tres grands services. » Alors le Roy luy alla pallier le meurtre le mieux qu'il peut et le plus doucement, et que c'estoit luy qui les vouloit faire tous mourir, et qu'ils l'avoient prevenu. M. le comte respondit seulement: « Nous en sçavons « toute l'histoire, monsieur; » et puis sortirent du cabinet. Mais je tiens de tres bon lieu que le Roy fut estonné quand il vit ce portraict et ouyt les parolles de l'autre, et entra en apprehension que ce jeu fust esté faict à poste pour luy donner quelque estrette.

Voylà la reputation que donna ce comte Palatin à M. l'Admiral. Et certes il estoit tel, quand on considera tous ses nobles faicts, que sy, comme j'ay dict cy devant, M. de Guyse ayt esté un fort universel capitaine, cestuy cy l'a esté aussy, et pour cheval et pour pied, ainsy qu'il le monstra (comme j'ay dict sur la fin) encor au siege de Poictiers, où il monstra encor des vieux coups d'escrime du temps qu'il estoit couronnel, et pour cheval, et pour vivres, et pour finances et pour artillerie.

Enfin pourtant (je lairay à plus spirituels que moy à parfaire la comparaison d'eux deux) M. de Guyse eut une chose plus que luy que je ne diray point.

Sy M. de Guyse fut aussy eloquent, M. l'Admiral l'estoit aussy; mais il estoit plus savant que luy, car il entendoit et parloit fort bien latin, comme je l'ay veu;

car il avoit estudié, et lisoit et estudioit tousjours, quand il pouvoit et estoit hors d'affaires : et fut trouvé apres sa mort un tres beau livre, qu'il avoit luy mesme composé, des choses plus memorables de son temps et mesme des guerres civilles; il fut apporté au roy Charles, qu'aucuns trouverent tres beau et tres bien faict, et digne d'estre imprimé; mais le mareschal de Raiz en detourna le Roy, et le jetta dans le feu, et le fit brusler, envieux du proffit et recreation que le livre eust peu apporter au monde, ou envieux de la memoire et gloire de ce grand personnage : ce qu'il ne devoit, puis que l'envie ne regne que parmy les pareilz, et qu'autant de semblance (disoit on) y avoit il comme d'un asne à un noble cheval d'Espagne.

Or, c'est assez parlé de ce grand capitaine; j'en parle ailleurs au *livre des Couronnels* (1), comme je faicts de M. d'Andelot son frere, et en parleray en plusieurs autres endroicts où l'occasion se presentera.

Si faut il qu'advant je finisse ce long discours, je fasse encore ce petit sur la callumnie et coulpe grande qu'on a tant donné à ce grand M. l'Admiral d'avoir esté cause, par sa guerre civille, de la ruine et pauvreté de la France; ce que trouvarent une fois tout au contraire deux grands personnages, l'un de guerre, et l'autre d'Estat, et tres bons catholiques, que j'ouys un jour discourir à la Court dans la chambre de la Reyne-Mere, que, tant s'en faut que cette guerre eust appauvry la France, qu'elle l'avoit du tout enrichie, d'autant qu'elle descouvrit, et mit en evidance une infinité de tresors cachez soubs terre, qui ne servoient

(1) Tome IV.

de rien, et dans les eglises, et les mirent si bien au soleil et convertirent en bonne et belles monnoyes à si grand quantité, qu'on vist en France reluyre plus de millions d'or qu'auparavant de millions de livres et d'argent, et parestre plus de testons neufs, beaux, bons et fins, forgez de ces beaux tresors cachez, qu'auparavant n'y avoit de douzains; tesmoin un seigneur de par le monde, qui des reliques de Sainct Martin de Tours, et barres d'argent, données par le bon roy Louys XI, en fit une grande barrique de testons : et tant d'autres seigneurs et princes en firent de mesmes d'autres tresors et relicques; le tout forgé pourtant au coing et effigie de nostre petit roy Charles IX, qui pour lors regnoit. Il en parest encor force beaux et bons. Je ne veux pas dire pourtant que ce fust beau et licite de despouiller ainsy les eglises pour en vestir et enrichir les particulliers. Toutesfois, le roy Charles ou Louys d'Anjou, premier luy fut accordé pour lors par le Pape de prendre les reliques de son reaume, pour en faire son proffit et pour les fraiz de la guerre. Voyez l'*Histoire de Naples*.

Ce n'est pas tout: les riches marchands, les usuriers, les bancquiers et autres racquedeniers, jusques aux prestres qui tenoient leurs escus cachez et enfermez dans leurs coffres, n'en eussent pas fait plaisir ny presté pour un double, sans de gros interestz et usures excessives, ou par achaps ou engagemens de terres, biens et maisons à vil prix; de sorte que le gentilhomme, qui durant les guerres estrangeres s'estoit apauvry et engagé son bien, ou vendu, n'en pouvoit plus et ne sçavoit plus de quel bois se chauffer ; car ces maraulz usuriers avoient tout rafflé : mais cette

bonne guerre civille (ainsy l'appeloient ils) les restaura et mit au monde; sy bien que j'ay veu tel gentilhomme, et de bon lieu, qui paradvant marchant par pays avec deux chevaux, et le petit lacquais, il se remonta sy bien, qu'on le vist, durant et apres la guerre civille, marcher par pays avec les six et sept bons chevaux, et brave comme le bastard de Lupé; et ainsy des autres, tant d'un party que d'autre: et avoir ainsy continué et rachapté leurs biens, voire aquesté et augmenté les rançonnemens que l'on faisoit de ces gras usuriers milords, quand on les tenoit une fois, leur faisoient bien sortir de par le diable leurs beaux escus de leurs bources en despit d'eux, et fussent ils enserrez dans les os de leurs jambes.

Et voylà comme la brave noblesse de France se restaura par la grace (ou la graisse, pour mieux dire) de cette bonne guerre civille. Force honnestes gens anciens, qui estoient de ces temps comme moy, en sçauront bien que dire, s'ils en veulent bien faire la recherche et la reveue, et en toucher la verité sans passion.

Ce n'est pas tout; car nostre roy Charles, qui avoit tant de debtes sur les bras, et qui devoit à Dieu et au monde, à cause de celles grandes des roys son grandpere et pere, estoit au tapis et au safran sans cette bonne guerre, qui luy en rapporta de bons proffictz et esmolumens, à cause de ces descouvertes de tresors, et des venditions et allienations des reliques, joyaux et biens temporelz de l'eglise; le tout pourtant par la permission du Sainct Pere, dont il en tira de grands deniers, desquels toute la France s'en ressentit, et principallement les gentilshommes, dont je viens parler,

et les gens de guerre, tant des ordonnances que des gens de pied, qui, point avares, mais nobles despensiers, prodiguoient l'argent, qui ça, qui là, en belles despenses et braveries, sans l'embourcer.

Et qu'ainsy ne soit, nous voyons aujourd'huy en la France plus de doublons qu'il n'y avoit il y a cinquante ans de petitz pistolletz, comme j'ay veu, et pareillement plus de testons que de douzains, comme j'ay dict.

De plus, qui est un cas estrange, que l'on considere et que l'on le recherche, on trouvera que quasy toutes les bonnes villes de la France qui se sont ressenties par ces guerres de pillages, de sacz et de rançonnementz, sont aujourd'huy plus opullantes et riches que les autres, bien qu'il n'y en ayt guieres de pucelles ; jusques à la bonne ville de Paris, qui n'agueres estoit sy pauvre et abbattue qu'elle n'en pouvoit plus, jusques aux plus belles femmes qui donnoient à .... pour du pain; on la trouvera aujourd'huy plus superbe, plus riche et plus magniffique que jamais, et n'y trouve l'on rien à dire de touttes choses, qui affluent et abondent jusques à estre saoule, si elle ne veut estre insatiable, comme je croy qu'on ne la sçauroit pas saouler.

Je me souviens qu'aux premieres guerres que nous prismes Roüan d'assaut, elle fut pillée l'espace de deux ou trois jours à discretion. Quand le Roy alla quelque quinze à seize mois apres pour reprendre le Havre, il y passa dedans avec toute sa court et aucunes troupes de son armée, l'on n'y trouva rien à redire pour le sac; et vis la Reyne mere s'en estonner, tant elle s'estoit bien remise, et autant ample et opulante que devant, sy qu'il ne nous y manqua rien.

J'ay veu la ville d'Angoulesme pillée et repillée par deux fois, à la premiere et troisiesme guerre, moitié par sac, moitié par les grandes et grosses garnisons qui logearent dedans, des Huguenots et d'autres, aussy de celles des Catholiques par amprès de mesmes; bref, je l'ay veue fort abatue et apauvrie; elle est aujourd'huy, à ce qu'on dit, la plus pecunieuse ville de nostre Guyenne apres Bordeaux et La Rochelle, ce qu'on ne croyroit pas.

Et la ville de Perigueux, quoyqu'a esté pillée des Huguenots l'espace de cinq à six ans, aujourd'huy on n'y treuve rien à redire qu'elle ne soit aussy riche, voire plus que jamais. Tant d'autres villes en conterois je; mais j'en laisse la curiosité à plus entendus que moy.

Bref, il faut dire de la France ce que disoit ce grand capitaine Prospere Colonne de la duché de Millan, qui ressembloit une oye bien grasse, que, tant plus on la plumoit, tant plus la plume luy revenoit. La cause donc en est deue à cette bonne guerre civille, tant bien inventée et introduicte de ce grand M. l'Admiral.

Ce n'est pas tout, les gens d'eglise, lesquels cryoient le plus apres les Huguenotz et leur guerre, y ont gaigné autant que les autres; tesmoins les tresors et riches reliques qu'ils ont vendu soubs main, en faisant accroire que les Huguenotz les avoient prises par force, aucuns autres fouillez en terre, qu'ils avoient cachez, et donnoient à entendre qu'ils avoient tant desrobé, et non tant certes qu'eux mesmes s'en estoient secrettement accommodez.

Et sy par la dispense du Pape et volonté du Roy en ont vendu, s'ils en vendoient pour cinq cens escus, en vendoient pour mille, faisant acroire qu'ils n'en

avoient peu tirer davantage des orfevres, changeurs, marchands et revendeurs, qui possible estoient faicts à la poste des vendeurs.

Le tresor de Sainct Denis en faict foy, qui fut estimé de l'empereur Charles, quand il le vit sy riche et grand, en sy grande admiration, qu'il le dist estre bastant pour payer deux rançons de roys, y adjoustant le crucifix d'or. Du depuis, on vist tout cela deffiguré et dissemblable au passé.

Davantage, comment ont ils fait leurs orges, ces messieurs du clergé de France, en l'alliennation des biens temporelz, que pour cinq cens escus de taxe ils en vendoient pour mille, allant en augmentant tousjours au plus haut sans abbaisser ! Et pour le departement des decimes, comment s'en sont ils deportez et enrichis, les haussant sy haut, soubs excuses, pretexte et licence de la guerre et de ses frais, que le proffit leur en redondoit plus grand qu'à celuy du Roy et de ses finances! Et jamais decimes ne montarent sy haut; non pas du regne du roy Henry, qui les mit pour une fois, à sa grande necessité, à cinq et six decimes, que l'on a veu depuis taxées sy excessivement, que les pauvres petites abbeyes, petits priorez et cures, sont sy pauvrement devenues, que les possesseurs d'auparavant ont estez contrainctz de faire *cedo bonis* (1), et quicter tout à plat; et le tout, par l'avarice et l'enrichissement de messieurs les gros, grands et gras, pourveus de grandes dignitez et grandes préeminences, jusques a leurs facteurs, collecteurs, ramasseurs et receveurs des decimes, qui s'y sont estrangement enrichis;

(1) C'est-à-dire : Cession de biens. (S.)

comme un nommé Castille (1), que j'ay veu, n'a pas quarante ans, n'avoir vaillant que ce qu'il portoit de ses habillemens et ce qu'il deroboit à tastons. Il fit sy bien, que luy ou ses heritiers ont vaillant aujourd'huy plus de quarante mille livres de revenu.

C'est graté cela, mieux que ne sçauroit faire un frippier sur le drapt. Que pouvoient faire les grands surintendans? Avoient ils raison, ces messieurs, de crier tant apres les guerres civiles, leurs meres nourrices?

Que peut on dire de messieurs de la justice, sy non qu'ils ne s'y sont pas trop apauvris? Comment apauvris! mais tres enrichis et accreuz en tres grands biens et acquestz. Je m'en rapporte aux pauvres plaidoyans qui ont passé par leurs mains. Et ce qu'on a trouvé en eux de mauvais, c'est qu'ils sont estez fort peu doux et gracieux (au moins aucuns) à l'endroict des pauvres Huguenotz, leurs demy peres nourriciers; car ils en ont faict mourir (au moins aucuns) une infinité par leurs sentences, arrestz et cousteaux de leur execution, plus pour porter seulement le nom d'Huguenotz que pour autres grands sujets. Grande rigueur, pourtant, de faire mourir leurs bienfacteurs!

Que dira on aussy d'un tiers estat, qui avec les autres en disoit sa rastellée, et desbagouloit pis que pendre apres M. l'Admiral et sa guerre? Y ont ils beaucoup perdu? Non certes, mais beaucoup gaigné et enrichis; car, marchans, artizans, gens de mestier, et autres de ce tiers estat, se sont si bien accreuz, que ce qui se vendoit paradvant un teston, aujourd'huy se vend l'escu pour le moins. Aussy, comme dit Corne-

(1) Jeannin de Castille, financier. (L. D.)

lius Tacitus, parlant de l'empire de Tibere lors florissant, que l'empire romain s'estant accreu en une tres haute grandeur et magniffioence, les biens des particulliers s'en accreurent aussy : de mesme en accrust la France ses enfans et nourrissons.

De sorte que, sy tant d'estrangers, gens de guerre, par trop mercenaires, n'en eussent emporté tant d'or et d'argent au dehors, ne faut douter que la France estoit plaine comme un œuf, et ne l'eust on sceu jamais espuiser.

Mais, disent aucuns, qui les a faicts venir ces messieurs les estrangers, plus promptz aux trompettes et tabourins d'argent que de cuivre? Il faut sçavoir cela, et est fort aisé. Aux premieres guerres, nous en eusmes premiers des Suisses et des lansquenetz du comte de Rintgrave. M. d'Andelot partit pour avoir des reistres, et les amena fort bien.

Nous eusmes des Espagnolz en Guyenne et puis en France : ceux là ne nous cousterent rien, par le bon secours et gente liberallité de ce grand, auguste roy d'Espagne. Les Huguenots eurent quelques Anglois dans Roüan et le Havre, par le bon secours aussy et liberallité de la reyne d'Angleterre.

Mais tant y a, j'ay veu les Huguenots nous donner deux batailles sans aucuns estrangers, qui est celle de Sainct Denis, où nous en avions des Suisses six mille. Celle de Jarnac, ils n'en avoient non plus : nous en avions des Suisses, et mesmes des reystres, fort peu pourtant, que le jeune comte Ringrave avoit. Les Huguenotz puis apres en ont eu prou, et trop, pour avoir nuit à la France beaucoup pour lors, et peu de-

puis, selon ce que j'ay dict. Je laisse cela du superflus à en parfaire le discours plus grand à gens les plus curieux. Et quand tout est dict, puis que c'estoit une guerre intestine de nation à la mesme nation, nous la devions desmeler entre nous autres ensemble, sans y appeller la nation estrangere, comme l'on faict d'estranger contre estranger.

Certes la guerre en fust esté plus noble, voir en mesme campagne mesmes enseignes, pareilles et mesmes armes, mesmes sonneries de tabourins et trompettes, et mesmes façons et ordre de guerre; ainsi qu'on vist aux plaines de Pharsalle mesmes Romains (dit Lucain), mesmes aigles, mesmes armes et pareilles ordonnances des gens et formes de guerre; si bien que Pompée mist force estrangers ramassez et vraye racaille. Cesar en avoit aussy, mais plus disciplinez et aguerris pourtant à la milice romaine.

Pour moy, et pour en faire fin, je sçais bien ce que j'en ay veu dire et jurer à M. l'Admiral (ainsy que j'ay dict cy devant), combien cela le fascha d'avoir esté contrainct de s'estre jamais aidé de ses reystres, et dequoy ils estoient jamais venus en France; et que, s'il estoit à refaire, ou que la guerre recommençast jamais (que Dieu l'en engardast,) il n'appelleroit plus de telles gens pour s'en servir; ils estoient trop fascheux, avarres, importuns, et trop mal aisez à contenter. Nostre grand et brave roy d'aujourd'huy en a pris l'instruction, qui a faict et parfaict ses guerres, et acquis son reaume sans ces gens là, fors quelques trouppes que M. de Turaine luy amena, qui ne servirent guieres : aussy il s'en deffit bientost.

En quoy il monstra son grand cœur et sagesse, de se passer de tels gens et desmesler sa guerre par les siens propres.

J'en ay parlé ailleurs, où je les loüe pourtant, ne voulant mal dire nullement de la valeur qu'ils ont, ny de leur belliqueuse nation; car on ne leur sauroit rien reprocher, que un peu trop grande avarice; car en tout ils sont braves et vaillants gens de guerre.

DISCOURS QUATRE-VINGTIESME.

ARTICLE I.

M. LE PRINCE DE CONDÉ.

Parlons à ceste heure de M. le prince de Condé, Louys de Bourbon, que plusieurs de nostre temps disoient avoir esté dressé, au commencement de ces guerres civilles, de la main de ce grand M. l'Admiral, duquel je viens de parler, bien qu'il eust faict auparavant un tres beau commencement d'un tres brave prince, et tout remply d'esprit et fort belle monstre, et de l'un et de l'autre, aux guerres estrangeres, tant aux charges de cheval qu'il eut, et de chevaux legers et de gensdarmes, que de pied; car il fut couronnel de l'infanterie en Piedmont, comme j'ay dict ailleurs.

Sur quoy il me souvient d'un conte, que, quand la Reyne mere eut faict madame la princesse de La Roche sur Yon sa dame d'honneur, M. le prince de Condé luy voulut remonstrer (voyre s'en mocquer, car il s'en aydoit) le tort qu'elle s'estoit faicte, et à ses parens

en cela, elle, qui avoit espousé un prince du sang, avoir accepté cette charge pour quasy servir de servante; à qui elle respondit qu'elle ne pensoit pas plus faire tord en cela, ny aux siens, que luy en la charge qu'il avoit autrefois prise de couronnel de sa belle infanterie et piedz puants de gens de pied, par la succession encor de deux gentils hommes qui estoient moindres que luy, comme feu Bonnivet et le vidasme de Chartres; par quoy, qu'il advisast à ses fautes, et non aux siennes, s'il y en avoit en cela pour elle : mais n'y en sentoit aucune puis que ce n'estoit se faire tord de servir sa reyne et sa dame souveraine en une charge si honnorable. Ce fut à M. le prince à se taire, combien qu'il parlast tres bien, et aussy bien et à propos, je ne dirai pas que prince, mais qu'homme du monde, et sur tout qui disoit bien le mot, et se mocquoit bien, et aymoit fort à rire.

Aussy de luy fut faicte une chanson en France, à mode d'un vaudeville, qui disoit :

Ce petit homme tant jolly,
Tousjours cause et tousjours rit,
Et tousjours baise sa mignonne.
Dieu garde de mal le petit homme !

Car il estoit de fort basse et petite taille, non que pour cela il ne fut aussy fort, aussy verd, vigoureux et adroit aux armes, et à pied et à cheval, autant que homme de France, comme je l'ay veu en affaires.

Au reste, il estoit fort agreable, accostable et aymable. Aussy l'Italien disoit : *Dio mi guarda del bel gigneto del principe di Condé et de l'animo et stecco del Admiraglio!* c'est à dire : « Dieu me garde de la

« douce façon et gentile du prince de Condé, et de « l'esprit et curedent de l'Admiral! » parce qu'il en portoit tousjours un, fust en la bouche, ou sur l'oreille, ou en la barbe.

On tenoit ce prince de son temps plus ambitieux que religieux; car le bon prince estoit bien aussy mondain qu'un autre, et aymoit autant la femme d'autruy que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui sont esté fort d'amoureuse complexion.

Il fut esleu de ceux de la religion et conjuration d'Amboise leur chef, non qu'il le sceust autrement (disoit on), mais sans luy sonner mot et sourdement l'esleurent; usant en cela de la façon d'Allemagne : et tel l'appelle on *le capitaine muet*. Et sy leur entreprise eust bien reussy à souhait, lors on luy eust faict à sçavoir.

Aucuns disoient pourtant qu'il la sçavoit, et mesmes que le sieur de Malligny, brave et vaillant gentilhomme, et de fort bonne maison, qui luy estoit fort familier, favory et parent, se trouvant avec luy à Amboise quand il vit le tout descouvert, s'en alla aussitost sans s'estonner à l'escurie dudit prince, et y prit le meilleur courtaut qu'il avoit, et se sauva viste, dont bien luy en prit, et s'en alla à Geneve, dont plus n'en revint; car, en se baignant dans le lac, il se noya parmy un sable mouvant. L'on courut apres luy; mais il s'en alla grand erre; et disoit on lors à la Court, comme je l'ouys, que, s'il eust esté pris, il eust mis mondit sieur le prince en grande peyne.

Toutesfois le dimanche matin, quand les conjurateurs se presenterent à la porte des Bons Hommes,

pour entrer dans la ville, à M. d'Aumalle, qui estoit constitué pour la garde de la porte, M. le prince s'y rendit, et ayda à les chasser, et y fit bonne mine. Mais depuis on cogneut la faute, et en fut sonbçonné. Surquoy il en fit quelque rodomontade de quelque certain desmenty en l'air, mais non en presence, comme s'est dict et escrit ; car lors il n'osoit parler sy haut, bien que d'ailleurs il eust la parolle belle, bonne, haute et hardie : mais pourtant, cognoissant qu'il n'y faisoit pas bon pour luy, et que l'on commançoit à descouvrir le pot aux rozes, il partit de la Court et s'en alla trouver le roy de Navarre son frere ; dont pourtant l'on se repentit bien (car je le sçay) dequoy on l'avoit laissé aller.

Mais, pour avoir ce coup eschappé, il n'eschappa pas sa prison ; car il vint à Orleans, là où il fut attrappé à bon escient : et croyoit on que, sans la mort du roy François, son proces fut esté faict, et luy sentencié.

Lors qu'il entra dans le logis du Roy, non à cheval comme le Roy son frere, comme aucuns ont dict, car je le vis, mais ayant mis pied à terre, jamais je ne vis prince faire meilleure mine. Mais au sortir de la chambre du Roy, qu'il fut conduit en prison par M. d'O et de Chavigny, il estoit bien autant estonné, et le roy de Navarre autant, lequel pensant à son arrivée, comme premier prince du sang, parler haut, braver et estonner toute la Court.

Ce fut à luy caller et faire, non du prince, mais du simple gentilhomme ; car je le vis deux fois venir trouver M. le cardinal de Lorraine, en son jardin une fois, et l'autre en sa chambre, pour le prier et interceder

pour son frere; mais il parloit à luy plus souvent descouvert que couvert (1), et l'autre se mettoit tres bien à son aise, car il faisoit grand froid. Mais deux mois apres on vist bien un autre reviremarion de fortune (2).

Cette conjuration d'Amboise fut le principal sujet de sa prison; car le Roy s'estoit imprimé si bien cette opinion, que si elle eust pris fin qu'il eust passé le pas comme messieurs ses freres, et de Guyze, et autres, et qu'il se fust fort bien mis en son siege royal, ce disoit on; car il estoit de cœur haut et ambitieux, et qui aymoit plus une royauté qu'une principauté. Et pour ce, des lors ne le tint on jamais pourtant plus religieux qu'ambitieux.

Et ce qui l'aveugla plus en son ambition, ce fut aux premieres guerres civiles, quand il se vit quasy commander à la moitié de la France, morceau tres friand que M. l'Admiral, son oncle, lui avoit tres bien preparé. Et ce fut ce que dit un seigneur de par le monde : « Le diable y ayt part, qu'un tel en est le « chef; car je cognois son humeur. S'il a mis une fois « le nez dans cette petite forme d'empire, jamais il ne « s'en despartira, et troublera tousjours la France « pour entretenir sa grandeur. Il nous seroit meilleur

(1) Si M. de Voltaire avoit vu cet endroit de Brantôme, il n'auroit pas dit, p. m. 181 de son poëme de *la Ligue*, où il rapporte quelque chose d'approchant que M. Jurieu a avancé, qu'il ignore où ce ministre a pu déterrer ce fait, qui, comme on voit, n'est que le récit de Brantôme un peu brodé. (L. D.)

(2) Revers de fortune. Cette expression vient apparemment de quelque danse villageoise, où Marion, qui d'abord viroit son danseur, étoit par lui revirée à son tour. Brantôme s'en est servi plus d'une fois. (L. D.)

« que le seul M. l'Admiral s'en meslast, car il a l'ame » plus douce, plus capable en tout que l'autre. »

Il devint en telle gloire, qu'il fit battre monnoye d'argent (1), avec cette inscription à l'entour, comme un souverain : LOUYS TREISIESME, ROY DE FRANCE ; laquelle monnoye M. le connestable, retenant tousjours de cette bonne paste ancienne, tout en collere, representa à une assemblée generale qui fut faicte au conseil du Roy l'an 1567, le 7 jour d'octobre apres midy, au Louvre. On en detesta fort et la monnoye et la subscription. Je ne sçay s'il est vray, mais il s'en disoit prou en la chambre du Roy et de la Reyne, voyre en la basse court.

Une autre ambition le saisit : lors que le duc d'Albe passa vers Flandres, M. le prince, avec d'autres, remonstrerent au Roy que, puis que l'Espagnol s'armoit, il falloit aussy s'armer et border la frontiere de gens de guerre, comme portoit l'ancienne coustume ; et ce fut lors qu'on envoya faire la levée de six mille Suisses, qui vindrent apres : et quoy qu'on die et treuve l'on en escrit, ce fut M. le prince et les Huguenotz qui premiers cryerent apres cela, car j'estois lors à la Court, et ceux qui l'ont escrit possible ne le sçavoient-ils pas mieux que moy.

Et sur cet arrivement M. le prince ne chauma pas de bastir pour soy, car il gaigna sy bien M. le connestable, son grand oncle de par sa femme, qu'il luy con-

(1) D'autres disent des écus d'or. Aussi vrai l'un que l'autre, et vraie calomnie inventée par les Jésuites. Voyez le *Plaidoyer de M. Antoine Arnaud* contre eux en 1594. t. 6. p. m. 164 des *Mém. de la Ligue.* M. Le Blanc, dans son *Traité des Monnoies*, dit avoir vu à Londres un de ces prétendus écus d'or. (L. D.)

sentit la lieutenance-generalle en France sy le Roy la luy vouloit donner : et bien à propos la demandoit il au Roy pour estre general de ceste armée qu'on vouloit nouvellement faire dresser vers le duc d'Albe.

La Reyne, mere du Roy, point contente de cette ambition nouvelle d'icelle lieutenance generalle, elle qui aymoit fort Monseigneur, frere du Roy, depuis nostre roy Henry III, et qui voyoit et desiroit qu'à luy cette charge appartenoit, et à luy seul devoit escheoir, bien qu'il fust encor jeune (mais il ne demeura pas sept mois apres de l'avoir), en donna advis à M. son fils, et l'emboucha et l'instruisit sy bien (et Dieu sçait de quelle main et bouche de bonne maistresse!), qu'un soir en la salle que ladite Reyne souppoit à Sainct Germain des Prez, il me souvient fort bien que M. le prince y estant venu, Monsieur le prit et le mena en un coin où il parla bien à luy, et des grosses dents (comme on dict), et le reprit de son outrecuydance d'oser et vouloir pretendre sur la charge qui luy estoit deue; et que, s'il s'en mesloit jamais, qu'il l'en feroit repentir et le rendroit aussy petit compagnon comme il vouloit faire du grand.

Tant d'autres propos luy dict il (car il le tint long temps) que nous n'oyions point, car nous autres qui estions à luy nous nous en tenions de loin; mais nous voyions bien qu'il luy parloit de hautes parolles et de grande braveté, ores tenant son espée sur le poumeau fort haute, ores faisant semblant de taster à sa dague, ores enfonçant et ores hauçant son bonnet; et bref, nous cogneusmes en luy une contenance fort bravasche et altiere, et telle que depuis, bien qu'ayons veu en mille endroicts une tres bonne façon en luy, jamais aucuns

qui estions là ne la recongneusmes si belle et asseurée. Nous vismes bien aussy M. le prince tousjours descouvert et parler doux, à son geste; et la Reyne ayant achevé de soupper, ce jeu se desmesla, qu'elle sceut bien au long par M. son fils, qu'elle en ayma davantage, et puis de M. le prince, qui en fit quelque plainte; mais elle ne s'en soucia. Et M. le prince aussy ne la fit guieres longue à la Court et s'en alla, et non sans la garder bonne à mondict seigneur, car au bout de trois mois et demy la journée de Meaux fut dressée : et voylà d'où en fut la premiere source, que beaucoup ne sçavent pas et la couvrent sur la religion, comme fait M. de La Nouë; car possible ne sçavoit il pas ce que je vis.

Monsieur aussy, ayant sceu que cette partie avoit esté autant faicte pour luy, voire plus, que pour le Roy, la luy garda aussy meilleure; car, ayant esté faict lieutenant general du Roy apres la mort de M. le connestable, il ne cessa jamais qu'il n'eust raison dudict prince, qu'il hayssoit à mal mortel et plus que tous les Huguenotz; car il ne tint à luy que la bataille ne se donnast à Nostre-Dame de l'Espine. Il ne voulut point aussy la paix, sinon pour attrapper ledict prince en sa maison des Noyers en Bourgoigne, comme il la faillit belle.

Aux troisiesmes troubles il l'agassa et pressa de tant de petits combats et escarmouches, qu'enfin il le mena à la bataille qui fut donnée vers Jarnac et Bassac, où ce prince vint fort resolu et en tres brave et vaillant combattant, mais pourtant faché d'y venir, soit qu'il congneust son heure ou son desadvantage; et pour ce en y allant il dict que, puis qu'on avoit faict un pas de

clerc, il le falloit franchir, et qu'aussy un peu advant qu'aller à la charge il avoit eu contre la jambe un coup de pied de cheval du comte de La Rochefoucaut, qui, comme desespéré du mal, accompagné de son brave cœur, combattit tres furieusement. Mais cela ne dura guieres, car il fut porté par terre. Et le premier qui descendit pour le prendre prisonnier, ce fut un honneste gentil homme de M. de La Vauguion, qui s'appelloit Le Rozier : et ainsy que M. d'Argence vint à passer, M. le prince le recongneut et se rendit à luy. Mais, sur cette entrefaicte, arriva le baron de Montesquieu, brave et vaillant gentil-homme, qui estoit capitaine des gardes des Suisses de Monsieur, frere du Roy, qui ayant demandé que c'estoit, on luy dit que c'estoit M. le prince : « Tuez ! tuez ! mort Dieu ! » dict-il; et, s'approchant de luy, deschargea sa pistolle dans sa teste, et mourut aussy tost.

Il n'avoit garde de la faillir autrement, car il avoit esté fort recommandé à plusieurs des favoris dudit Monsieur, que je sçay bien, pour la hayne qu'il luy portoit des le jour que j'ay dict; et aussy qu'il n'y a rien qu'un grand haysse tant qu'un autre grand son pareil, mais plus encor celuy qui ne l'est pas et se veut esgaller à luy. Il n'y avoit pas huict mois que j'avois sauvé la vie audict baron de Montesquieu, que j'aymois fort depuis le voyage de Malte, qui, au partir de là, fut la prémiere fois qu'il vint et se produisit à la Cour par le moyen du comte de Brissac, qui le prit en amitié pour estre brave et vaillant gentil homme, et qui estoit bon homme avec cela; et ledict comte le fit aymer à Monsieur, et lui fit donner cette charge.

Le roy Charles donc, ayant entrepris de faire un

combat sur l'eau à Paris, devant le Louvre, il se mit dans son grand bateau couvert, qu'on avoit veu long temps devant le logis du controlleur Dumas. Le Roy tenoit et gardoit son bateau avec les siens contre Monsieur et les siens, qui le vismes assaillir. Ainsy que nous voulions monter, et que le baron estoit à demy monté, voycy Fervaques, qui a esté tousjours rude joüeur, qui poussa de haut en bas ledit baron dans l'eau, qui s'alloit nayer sans moy, qui courus du bout du bateau, et le pris par le collet et le jette dans nostre bateau, lequel n'en pouvoit plus; mais il se remit tellement quellement, et aussi tost se mit à genoux et me remercia, et qu'il me devoit la vie; et depuis m'appella tousjours son pere, bien que je fusse plus jeune que luy. Il fut tué par ampres au siege de Sainct Jean d'une grande harquebuzade : les Huguenotz disoient que c'estoit par punition divine.

Pour tourner à M. le prince, estant mort, Monsieur n'en fut nullement marry, mais tres joyeux; car il avoit opinion qu'il luy en eust faict faire de mesmes: car, d'ennemy à grand ennemy, il n'y a que se garder. Monsieur le voulut veoir apres la bataille achevée; son corps fut chargé sur une vieille asnesse qui se trouva là à propos, plus par derision que pour autre subject, et fut porté ainsy, bras et jambes pendantes, à Jarnac, en une salle basse soubs celle de Monsieur et sa chambre, où ledit prince le jour avant avoit logé. Quel changement! Comme à Coutras le roy de Navarre logea en la chambre de M. de Joyeuse, où il avoit couché le soir auparavant, et l'autre estoit estendu mort dessoubs. Sy on leur eust dict à tous tels revers de fortune, ils ne l'eussent pas creu.

Ledict prince demeura assez en espectacle à tous ceux du camp qui le voulurent aller veoir; puis M. de Longueville, son beau frere, en demanda le corps à Monsieur, pour le faire ensepvelir, qui luy fut octroyé librement. Il fut faict de luy cet epitaphe:

L'an mil cinq cens soixante neuf,
Entre Jarnac et Chasteauneuf,
Fut porté sur une asnesse
Cil qui vouloit oster la messe.

Il y eut quelques uns des siens pris, comme Clermont d'Amboise et Corbozon, qui ne voulurent jamais croyre sa mort; mais Monsieur le fit à eux veoir leur saoul, dont ils en furent tres dolens, car ils estoient fort aymez de leur maistre. Ainsy alla la mort dudict prince, qui, en trois batailles qu'il donna à son roy, ne se ressentit guieres de la fortune. A la derniere, il y mourut. A la penultiesme de Sainct Denis, il la perdit comme les autres; mais aussy il se sauva avec grand honneur. A la premiere, qui fut celle de Dreux, il fut pris prisonnier, non sans grand danger de la mort, sy M. de Guyse luy eust voulu rendre ce qu'il luy avoit voulu prester à la conjuration d'Amboyse; mais au lieu d'un tel remboursement, quand il luy fut presenté, il luy fit force honneur et bonne chere, le retira avecques luy, luy presenta la moictyé de son lict, et coucherent tous deux ensemble aussy famillierement comme sy jamais n'eussent estez ennemis, mais comme bons amis et cousins germains qu'ils estoient. De tout le soir il ne fut guieres veu, et M. de Guyse le luy conseilla, et demeura en sa garderobbe, bien qu'elle fust fort petite et chetive, car c'estoit une maison de

village fort champestre. Force gens le vouloient veoyr, mais M. de Guyse l'avoit defendu; car une personne affligée n'ayme guieres cette veuë ny visitation.

J'eus pourtant credit de le veoir assez pres d'un feu, faisant demonstration grande de sa douleur et d'une apprehension grande. On luy porta à soupper, et souppa; puis, tout le monde retiré, et M. de Guyse se voulant coucher, il donna congé à un chascun, non sans avoir demeuré long temps assez pres du feu à causer de la bataille parmy nous, où chascun y estoit receu pour son escot et son dire.

Luy et M. le prince coucherent ensemble, et le lendemain nous allasmes à son lever. Il se mit à escrire au Roy et à la Reyne le plus briefvement qu'il peut, et sortit veoir le champ de bataille, non trop loing pourtant, car il disna et y alla apres à bon escient.

Cependant le prince se leva, qui estoit encor au lict quand nous estions en sa chambre, les rideaux tous tirez au dedans. S'il fust esté pressé de se lever pour aller à la garderobe, il fust esté bien estonné, ce disoit on.

Puis quand fallut desloger, M. de Guyse le redonna à M. d'Anville (que nous nommions alors M. l'Admiral, pour avoir eu l'estat de son cousin) à le tenir en bonne garde, et pour faire l'eschange de luy et M. le connestable, ainsy que le porte le droit de la guerre.

En quoy il faut notter deux belles choses, que l'on tenoit lors pour telles et se doivent tousjours tenir; l'une, faut louër la magnanimité et generosité de ce grand prince et capitaine M. de Guyse, qu'il usa à l'endroit de son ennemy prisonnier, à le traicter de cette façon sy honneste qu'il fit; ce qu'un autre possible n'eust pas faict,

veu les grandes raisons qu'il avoit de son costé; l'autre, du bel advisement et consideration qu'eust M. d'Anville de presenter à M. de Guyse son prisonnier M. le prince; car c'estoit à luy à qui le premier il avoit donné sa foy, et le luy presenta comme à son general (c'estoit bien en cela sçavoir son devoir de guerre), à qui l'on doit defferer toute chose, et sur tout les prisonniers qu'on aura pris.

Sy M. d'Anville n'eust esté sage et advisé capitaine, comme certes il a esté tousjours, et que ce fust esté un temeraire et n'eust sceu que c'estoit de son devoir, il n'eust jamais faict ce traict, voyant son pere pris, et qu'il y alloit de bon pour le rachapter par cet eschange : ce qu'il ne fit, et s'acquitta par ainsy de son devoir, et acquist encor davantage l'amitié de son general, en luy manifestant par tel acte qu'il estimoit la generosité de M. de Guyse, et cognoissant en luy une telle vertu et bonté, qu'il ne fairoit jamais faux bond à M. le connestable. Voylà comme il faict bon en telles occurrances d'opposer telles choses et ne croyre son courage bouillant.

Pour un tel traict cuyda sortir entre M. de Longueville et M. d'Espernon un grand esclandre durant ces dernieres guerres, car M. d'Espernon venant de Bouloigne en France trouver le Roy, et passant pres Montreuil, et en rencontrant la garnison de cheval, conduitte par M. du Mesny, gouverneur de la place, la deffit tres heureusement, et force demeurerent prisonniers, dont ledict sieur du Mesny en estoit un; et puis vint au giste à Courbie, où estoit pour lors M. de Longueville, lieutenant de roy en Picardye, qui demanda les prisonniers; mais M. d'Espernon les luy

reffusa : surquoy s'esmeut question, et M. de Longueville jura qu'il ne sortiroit autrement de là ville, et le brava fort, jusques à mettre un gros corps de garde devant son logis et fermer les portes de la ville. A quoy M. d'Espernon prit pied et apprehension qu'on luy en vouloit prester une, tout de mesme comme à Angoulesme, qu'on le faillit à tuer un jour de Sainct Laurens, comme il dict depuis; et pour ce, se resolut bravement se deffendre et mourir les armes en la main. Mais sur ces entrefaictes il se moyenna quelque espece d'accord, sy bien que par la menée et dexterité de quelques honnestes gens M. d'Espernon sortit hors de la ville et emmena ses gens.

L'accord ne s'ensuivit pourtant tel qu'ils departirent amis; car si M. d'Espernon l'eust trouvé apres, il l'eust querellé à bon escient, comme je sçay fort bien. Enquoy plusieurs dirent que M. de Longueville en devoit faire plus ou moins; et les autres qui moyennerent la sortye de M. d'Espernon les devoient aussy accorder du tout absolument, et les faire bons amys, et embrasser ces deux grands, qui estoient assez bastans, par le moyen de leurs amis, serviteurs et creditz, esmouvoir toute la France.

Plusieurs dirent que M. d'Espernon avoit tord, et que, du premier abord, il devoit presenter ses prisonniers au lieutenant general du lieu où ils avoient esté pris, et recongnoistre le lieutenant general et gouverneur de là, bien qu'il fust grand et eust charges et grands grades; mais la representation d'un roy en sa lieutenance c'est une grande chose.

Je laisse cela aux meilleurs discoureurs, pour tourner encor au prince de Condé, lequel laissa apres soy

une tres belle et bonne lignée, messieurs le prince de Condé, son heritier principal, le prince de Conty et le cardinal de Bourbon; et, du second mariage, M. le comte de Soissons, gentil prince certes, et tout plein d'honneur et de vertu.

Sy M. le prince de Condé dernier ne fust esté mort par poison (comme on dict), il fust esté aussy grand capitaine comme M. son pere; car il avoit un tres bon et beau commencement; et lors qu'il mourut il estoit fort jeune. Il sçavoit aussy bien attirer les hommes à soy comme M. son pere, car il estoit tres liberal, doux, gracieux et tres eloquent, choses fort attrayantes. J'ay ouy dire à feu M. de Montpensier, et le debattoit contre moy, qu'il estoit beaucoup plus eloquent que M. son pere. Tant y a que s'il estoit sy bien disant, il avoit le deffaut de l'oreille, car il n'oyoit pas bien. Il estoit brave, vaillant, genereux et fort adroict aux armes et à cheval, bien qu'il fust fort petit comme le pere.

Or de tous ces braves freres j'espere en parler aux vies de nostre feu roy Henry troisiesme et le nostre de present quatriesme. Je les remetz doncques là, pour dire que quand mondit sieur le prince le premier fut mort en cette bataille, la pluspart des Catholiques, et mesmes de ceux de nostre armée, entrerent en cette sotte creance, que c'estoit fait des Huguenotz, que puis qu'ils avoient perdu leur grand et principal chef et capitaine, qui certes l'estoit, grand et suffisant, et qu'on tenoit avoir sy bien appris de M. l'Admiral, qu'il s'en alloit esgal à luy, voyre aucuns tenoient qu'il le surpassoit, ce qui estoit faux, et croyoient que les Huguenotz n'auroient point la creance, ny porteroient

respect, crainte et honneur à M. l'Admiral comme à un prince qui estoit un grand prince du sang, de grade et d'auctorité, qu'ils avoient sy bien honnoré et tenu pour leur grand deffenseur et protecteur, qu'aucuns furent sy impudens de l'appeller leur Roy (1).

Mais il en arriva bien autrement; car, de tant qu'il y en a eu, il n'y eut aucuns qui branlassent, fors un ou deux de ses plus privez, et tous se rangearent soubs la tuition, auctorité et obeyssance, qui, se targuant et couvrant de l'umbre de messieurs les princes de Navarre et de Condé, tous deux fort jeunes, conduisit sy bien leur barque, qu'ils ne trouvarent nullement à dire leur grand pillotte mort; qui fut un grand heur et honneur à M. l'Admiral, et demeurarent tous fermes et affectez à leur party.

Aussy, il n'y a ligue ny association sy ferme ny sy obstinée que celle qui se fait pour la religion, et mesmes pour une nouvelle et contraincte, comme je tiens d'un grand personnage; et ce qui affermist et appuya encor mieux cette colonne, qu'on croyoit à demy penchée et tombante, ce furent leurs braves et vaillans capitaines qui resterent encor sur pied, comme M. d'Andelot, l'un des vaillans et renommez de la France; mais il mourut tost apres M. de La Rochefoucaud, tres grand seigneur en Guyenne, et qui avoit beaucoup de creance parmy ceux de la religion du pays, et principalement parmy la noblesse, de laquelle il estoit fort reveré.

Il estoit aussy fort vieux capitaine, bien qu'il fust jeune, pour les guerres estrangeres qu'il avoit veues des son petit aage, estant à la suitte de M. d'Orleans,

(1) Voyez ci-dessus page 316. (S.)

et tousjours continué soubs le roy Henry, qui l'aymoit uniquement et luy estoit plus privé et famillier qu'aucuns de ses favoris, et se joüoient ordinairement ensemble, comme s'ils eussent estez pareils; car ledict comte estoit de tres bonne et tres plaisante compagnie, et disoit des mieux le mot: au reste, tres bon seigneur, et qui n'offensoit jamais personne. Toutesfois, aux guerres civilles, se voyant beau frere du prince roy des Huguenotz, devint un peu glorieux : mais quant à moy, je ne le trouvay jamais tel, car il estoit trop de gaillarde humeur. Les bons trompettes des François et reistres parmy leurs clairons sonnoient souvent ceste chanson et quinte :

Le prince de Condé,
Il a esté tué,
Mais monsieur l'Admiral
Est encore à cheval,
Avec La Rochefoucaut,
Pour chasser tous ces papaux, papaux, papaux.

Il y avoit M. de Mouy, un tres brave et vaillant capitaine. Il le monstra à la bataille de Dreux, car ce fut luy qui fit la premiere charge avec les cinquante ou soixante cazaques blanches eslües. On le tenoit pour plus vaillant que sage capitaine; mais il monstra et l'un et l'autre quand il conduisit le duc des Deux-Pontz jusques en Guyenne avec ses trouppes, et prit La Charité contre une infinité d'obstacles qu'il trouva par les chemins. Il avoit aussy fort pratiqué les guerres estrangeres, et s'y estoit faict signaller bien fort.

Il y avoit aussy M. de La Nouë, qui porte le nom aujourd'huy et à l'heure que je parle, du plus grand

capitaine de la France, pour les grandes experiences qu'on a congneues en luy : j'en parle ailleurs fort au long (1).

Il y avoit aussy le seigneur de La Loue, pareilz en nom fors d'une lettre, et pareils aussy en valeur : il avoit eu charge de la venerie du Roy ; mais il ne s'amusa tant à la chasse des cerfs que des hommes, et menoit mieux ses gens à la guerre que les chiens à la chasse ; et sy fut fort bon pour l'un et pour l'autre chasse.

Il y avoit aussy M. de Theligny, beau frere de M. de La Noue, un sage et brave gentilhomme, et qui estoit bien accompliy de touttes vertus.

Il y avoit M. de Boucard, jadis fort aymé et favory du feu roy Henry II, et son escuyer quand il estoit dauphin, et qui avoit fort veu les guerres estrangeres et s'y estoit faict fort renommer ; comme aussy M. d'Esternay et M. de Genlys, M. d'Acier, duquel je parle ailleurs, et le bon vieillard M. de Briquemaud, leur mareschal general de camp, tres bon et grand capitaine, qui avoit sy fidellement servy ses roys en Piedmont et en France, et pour ce ne devoit point mourir de telle façon qu'on fit, et mesmes en sy vieil aage qu'il estoit, et devoit on attendre son heure.

Il estoit un fort homme de bien, et qui ne combattoit que pour sa religion, ainsy que j'ay ouy raconter à un gentilhomme qui avoit esté nourry son page, que trois ou quatre jours avant la bataille de Jarnac il avoit esté blessé en une jambe ; et ainsy que M. le prince et M. l'Admiral l'allerent veoyr en son lict et y tenir le conseil, à M. le prince il eschappa

(1) Tome IV. (S.)

quelque mot de reguer (1). « Monsieur, lui dict M. de « Briquemaud, il semble, par votre dire, que vous ten- « diez plus à l'ambition qu'à la religion. Je vous quitte « sy venez là. Prenons le party de Dieu, autrement « je me retire. » Ce page estoit lors en la chambre, qui ouyt ces motz, et me les dict depuis.

Il y avoit aussy ce brave et determiné M. le comte de Montgommery, que j'ay veu nommer le Dompteur de la Gascoigne; et en peu de temps il s'en alla lever le siege de Navarrains, qui de soy mesme se leva, le sentant venir; et luy, ne se contentant de cela, assaut

(1) C'étoit en 1569. Or la monnoie d'argent prétendue de la page 316, étoit, dit-on, de l'année 1567. Si donc, sur quelque mot de régner, qui en 1569 échappa au prince de Condé, Briquemaut menaça de le quitter, Briquemaut auroit-il attendu jusque-là, supposé, comme on le veut, que dès l'année 1567 ce prince se fût qualifié roi de France, dans la monnoie frappée à son coin?

Voici une rime, sous le titre d'*Echo*, qui parut en ce temps-là, et que j'ai tirée d'un ancien recueil M. S.

Quel pays de ce monde est en plus grand souffrance?
France.
Qui l'a mis en ce point, qui mene cet orage?
Rage.
Est-ce le jeune Roy qui l'a mis en ce point?
Point.
Est-ce monsieur son frère ayant tant de tesmoins?
Moins.
Qui nous a donc causé cette douleur amere?
Mere.
Qui en a dextrement son vouloir secondé?
Condé.
Mais quelle occasion à ce faire l'attire?
Ire.
Quel prétexte a-t-il pris pour couvrir ses desseins?
Saints.
Et la religion est-elle de ce nombre?
Ombre.

(L. D.)

et prend en plein jour de prime abbord M. le baron de Terride, vieux, antien, sage et bon capitaine, fort estimé par les guerres passées du Piedmont, avec touttes ses trouppes; retourne apres triumphant à son bel aise, et se pourmene par la Gascoigne comme il luy plaist, sans aucune resistance : de telle sorte que ce qu'on en disoit on le reputoit plus tost à miracle qu'à autre chose. Je pense bien qu'il y a quelque historien qui en parle, sur tout M. de Montluc. J'en ay ouy conter les grands faictz à gentils hommes qui estoient avec ledict comte, que j'escrirois voulontiers, mais on ne les sçauroit croyre.

J'ay ouy conter de l'humeur de ce capitaine, que c'estoit le plus nonchallant en sa charge et aussy peu soucieux qu'il estoit possible, car il aymoit fort ses ayses et le jeu; mais quand il avoit une fois le cul sur la selle, c'estoit le plus vigilant et songneux capitaine qu'on eust sceu veoyr, au reste sy brave et vaillant, qu'il assailloit tout, foyble ou fort, qui se presentast devant luy.

Aussy a il faict de belles guerres et y a esté tres heureux, comme il fit dans Rouan, là où il tint le siege plus long temps que la forteresse, ne de la place, ne de l'armée devant, composée de sy grandz capitaines les plus grands de la France, ne le requeroit; soustint les assautz tant qu'il peut, et au dernier, cedant à la fortune et combattant au dernier point, se retira bravement, et non sy à l'haste qu'il cuyda estre pris, et se voulant jetter dans l'esquif de la gallere en laquelle il se mit et tira vers le Havre; mais en chemin, à Caudebec, il rencontra une pallissade qui avoit esté faicte sy forte pour engarder le secours de la mer, qu'à vogue

rancade il la faussa et se sauva bravement; qui fut un effort de quoy les bons mariniers des galleres s'en esbahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille que d'une gallere vogante à plaine voille et rame de toutte force. Aucuns disoient que c'estoit un miracle; d'autres disoient que celuy qui avoit eu la charge de faire faire la pallissade l'avoit faicte de cet endroict foyble, parce qu'on le soubçonnoit favoriser ce party. Je ne le nommeray point. Je parleray de ce comte en d'autres lieux, ensemble de ses freres, Corboson ou Sainct Jean, et le jeune l'Orge, tous braves gentils hommes que j'ay congneu tels, et deux fortz mes grandz amys, et tous de la religion.

Je parleray aussy de plusieurs autres capitaines huguenotz. Que sy je voulois à ceste heure les particulariser, je ne sçaurois fournir, tant il y en a eu de tres bons, et de cheval et de pied, desquels je parle au chapitre des Couronnels (1); car il faut confesser le vray, que l'on y a recongneu de braves et vaillans gens et de bons capitaines; et sy en est venu apres les mortz de bons qui ont vescu et vivent depuis et à ceste heure, comme j'ay ouy dire à gens plus clairsvoyans que moy. Ils n'ont appris que des mortz, et sy ne les ont nullement surpassez.

Ainsy fut le prince de Condé accompagné de ces braves gens, et ainsy luy et M. l'Admiral se sont faictz craindre et ont planté l'Evangille qui bourgeonne et verdoye aujourd'huy encores, et sans lesquels elle seroit seche, et de couleur de feuille morte.

Et diray bien plus, que sy tous ces bons capitaines se fussent mis de nostre costé, et eussent faict pour le

(1) Tome IV. (S.)

Roy, ils fussent estez tous grandz, tous honnorez de grades, de nobles charges et pentions et ordres; et sy en fussent estez mieux dignes, et d'estre mareschaux de France, que plusieurs que nous en avons veu.

Mais, ce qui est un grand cas, ils avoient l'œil et le cœur sy fort tendus à leur religion, et l'embrassoient de telle devotion, qu'au diable s'ils s'en soucioient d'un seul brin de nos honneurs et estatz, et comme je leur ay veu dire et le monstrer par effectz.

ARTICLE II.

ANTOINE DE BOURBON, ROY DE NAVARRE.

Le roy de Navarre, Anthoine de Bourbon, fut frere aisné dudit prince de Condé, qui soustint et favorisa au commencement les Huguenotz. Aussy estoit il de la religion, disoit on, et en sentoit des le regne du roy Henry, qu'il avoit son ministre David (1), et le faisoit prescher où il passoit, car c'estoit en caresme, et le vis prescher à Poictiers, que j'estois fort jeune. Il le mena à la Cour, qui lors estoit à Fontainebleau; mais, ayant parlé à M. le cardinal de Lorraine, ledit David chia sur la Bible et le ministere et tout.

Le roy Henry ne trouva bon qu'il eust mené avec luy ce ministre, qui ne portoit pourtant le tiltre de ministre, mais de prescheur du roy et reyne de Navarre; et par ce tiltre il n'estoit sy odieux que par celuy de ministre.

La reyne de Navarre pour lors, qui estoit jeune, belle et tres honneste princesse, et qui aymoit bien au-

(1) Pierre David. Voyez *Beze, Hist. Eccl.* tom. I, pag. 102. (L. D.)

tant une dance qu'un sermon, ne se plaisoit point à cette nouveauté de religion, et tant qu'on eust bien dict; et pour ce, je tiens de bon lieu qu'elle le remonstra un jour au roy son mary, et luy dict tout à trac que, s'il se vouloit ruyner et faire confisquer son bien, elle ne vouloit point perdre le sien, ny sy peu qui luy reste du royaume des roys ses predecesseurs, lesquels pour l'herezie avoient perdu le royaume de Navarre. Heresie appeloit elle, d'autant que le pape Jules avoit declaré heretique, mal à propos, tous ceux qui yroient encontre sa sentence donnée sur la confiscation dudict royaume; mais à aucuns j'ay ouy affirmer que ce nom d'heretique n'estoit pas bien adapté.

Ce roy, si la guerre espagnolle eust continué, avoit bien resolu d'en avoir sa raison sur l'Espagne, où il y avoit de bonnes entreprises, et s'aydoit du roy de Faiz, vers lequel il avoit envoyé en ambassade les capitaines Montmor, gascon, et Merchior, portugais, qui m'en entretint fort un jour à Lisbonne, où il s'estoit retiré apres la mort dudit roy, qu'il plaignoit fort, et ses dessains, qui eussent facillement reussy; et m'y fit toute bonne chere, ayant veu ma mere dame d'honneur de la reyne de Navarre en sa court, et ne bougeoit d'avecques moy à me faire monstrer tout plain de singularitez, et quand j'allois veoir le Roy, la Reyne, sœur de l'Empereur, encor restée de touttes les autres, qui se portoit fort bien.

Les desseins de ce roy n'estoient pas petitz, et l'alliance avec ce roy de Fez tres bonne et ferme.

La Reyne sa femme changea bien apres; car son mary se changea en Catholique, elle se changea en Huguenotte tres ferme.

Le roy Henry mort, et le roy François venu à la couronne, l'on eut quelque petit soubçon que ledict roy de Navarre sçavoit quelque chose de la conjuration d'Amboyse, d'autant que les principaux conjurateurs estoient de son gouvernement, voyre aucuns de ses vassaux et serviteurs. Toutesfois, cette raison estoit foyble, mais bien forte celle qu'ils estoient de la religion, que ledict roy soubs main tousjours embrassoit et favorisoit, ainsy qu'il le fit parestre fort à descouvert quand le roy Charles vint à la couronne, et qu'il fut regent par la menée des Estats, par un edict faict qu'on n'eust plus à parler de la conjuration d'Amboyse, ny en rechercher ceux qui en estoient soubçonnez; dont j'en vis aucuns Huguenots qui en estoient bien ayses, que je congnois, et dire ces parolles : « Or, hier « nous n'estions pas de la conjuration d'Amboise, et ne « l'eussions pas dit pour tout l'or du monde; mais au« jourd'huy nous le disons pour un escu, et que l'en« treprise estoit bonne et saincte. »

L'innocence de M. le prince fut publiée avec l'edict de juillet. Le colloque de Poissy ampres se moyenna par ledit roy de Navarre; et ce fut luy qui à ses propres coutz et despans, disoit on, envoya querir les ministres estrangers pour s'y trouver : et fut un gentilhomme qui estoit à luy, et s'appelloit M. d'Estourneau, mon voysin et bon amy, qui les alla querir et les mena en France; depuis il est mort maistre d'hostel du roy d'aujourd'huy. Et furent lesdits ministres retournez par ledict gentilhomme qui m'a tout conté, tres contentz et bien salarizez de la bource dudict roy.

Ce ne fut pas tout; car il fit faire et publier l'edict de janvier, et rien ne voyoit on à la Court que ministres,

et n'oyoit on que presches; non quictast pour cela la messe par beau semblant.

Je retournois lors d'Escosse, ayant conduit la Reyne, que moy et mes compagnons, qui pouvions estre environ cent gentilshommes, suivans M. le grand prieur de Lorraine et d'Anville. Quand nous vismes ce changement nouveau depuis nostre despart, nous fusmes bien estonnez.

Sur ce, le pape et le roy d'Espagne ne dorment pas, et font tant, qu'ils gaignent ledit roy par belles parolles et offres, et le recompenser de son royaume de Navarre pour celuy de Sardaigne, qui n'estoit pourtant sy grand et riche que celuy de Navarre, en ce qu'il voulust soustenir la religion catholique, et employer sa puissance pour extirper l'heresie. A quoy il preste l'oreille tres volontiers; car, et qu'est la chose qu'on ne face pour regner? Et pour ce, le sieur Descars, son grand favory, qui estoit tres bon catholique, fut envoyé vers le Pape, duquel il fut tres bien receu et renvoyé vers son maistre, plus plein de belles paroles et grandes promesses que d'autre chose et presens, toutesfois sy bien gaigné, outre le bon zelle qu'il portoit à sa religion, qu'il reduisist du tout le roy son maistre à la demande du Pape : dont s'en ensuivit la guerre civille, dans laquelle il s'embarqua sy bien, qu'il y estoit plus avant, et en severité plus grande contre les Huguenots, que le Triumvirat mesme.

Aussi fit on de luy un pasquin, qu'il n'y avoit rien pire qu'un renegat; et sur ce en alleguoient les renegatz d'Alger et d'ailleurs; et un autre où ils faisoient une anatomie où ils n'y peurent jamais trouver de

cœur ny de fiel, y ayant appellé tous les meilleurs medecins et chirurgiens de la France. Sy estoit il brave, vaillant, tout plain de courage; mais il avoit de là bonté, et pour ce on le paignoit ainsy.

Il ne laissa, estant ainsy embarqué en la catholique, à se souvenir de son profit particulier et des promesses qu'on luy avoit faictes; et pour ce depescha le president de Salva, fort digne homme de son estat, vers le roy d'Espagne; mais de malheur il fut pris et mené à Orléans, où, sans M. le prince, il couroit fortune de la vie, en eschange de l'execution qu'on avoit faict à Roüan du president Mandreville (1), duquel la mort devoit estre expiée par la mort esgalle d'un autre president.

En toute cette guerre, pour sy peu de temps que ledit roy la mena comme lieutenant general du Roy, il s'y monstra fort animé, brave, vaillant, courageux, eschauffé, collere et prompt à en faire pendre, comme j'ay veu; aussy les Huguenotz l'en hayssoient comme un diable, et le depaignoient de vilaines injures que j'obmetz; car ces messieurs sçavent aussy bien mal dire que bien dire.

Le siege de Roüan se fit, où il n'espargna ses pas ny sa peau non plus que le moindre soldat du monde; sy bien que luy s'appareillant pour aller à l'assaut, moytié mené du brave et genereux courage qu'il a tousjours possedé, moictié d'ambition et emulation qu'il portoit de tout temps à M. de Guyse, qui en telles factions se hazardoit tousjours des plus advans, comme j'ay dict, estant dans le fossé et prest à monter, ainsy qu'il s'estoit tourné pour pisser (dont il en fut

(1) Esmandreville. (S.)

faict une epitaphe que j'obmetz par reverance), il eut une grande harquebuzade dans l'espaule, mesme coup quasy qu'eut ampres M. de Guyse, dont il tomba à demy et rendit sa gorge.

Aussi tost il fut jugé à mort par les chirurgiens et medecins, ainsi qu'apres quelques jours qu'on pensoit qu'il en eschapperoit, il mourut repentant (ce disoient aucuns) d'avoir ainsy changé de religion, et resolu de remettre la reformée mieux que jamais, ainsy qu'il le manda à M. le prince son frere par un sien maistre d'hostel qu'on appelloit Osquerque, qu'il avoit envoyé vers luy le visiter. Cela se disoit parmy aucuns de nous autres, au contraire du roy Henry d'Angleterre, qui, sur la fin de ses jours, voulut remettre la religion catholique. Il estoit temps vrayement, apres tant de maux faicts.

De sorte qu'il ne fut pas guieres regretté, car il estoit en termes de brouiller : d'autres le regrettarent fort, car il estoit tout bon et gentil prince, et mesmes la Reyne mere, qui, tousjours apprehensible, avoit opinion que, comme grand qu'il estoit, il retenoit plusieurs capitaines, gentils hommes, soldatz et autres, qui sans luy fussent de l'autre costé avec le prince, qui aymoient mieux estre avec l'aisné et le chef des armes et du nom qu'avec le cadet, et que, luy mort, à veuë d'œil on les verroit tous disparus de l'armée du Roy, et les uns apres les autres iroient trouver M. le prince : mais M. de Guyse, qui n'estoit paoureux, asseura la Reyne et luy dict : « Non, non, madame, « n'entrez poinct en telle craincte et apprehension ; « car pour moins d'un rien je vous en releve. La « bande qui en partira de l'armée du Roy en sera fort

« petite, ce que je ne croy encor; et, si elle en part,
« ce sera autant la purger et bien nettoyer, et n'y res-
« tera que le beau grain, pur et net, ce qui sera le
« meilleur pour nous; car là où il y a des treistres
« et gens doubles tout va mal, et s'il y en reste, je les
« tiendray sy de court et les feray sy bien veiller, qu'ils
« n'oseront seulement faire trembler une feuille d'ar-
« bre. »

Je tiens ce conte d'un grand seigneur qui estoit lors present, et c'estoit en la chambre de la Reyne à son coucher, qui commença à se rassurer et congnoistre à veue d'œil le vray de ce que luy dict M. de Guyse, qui pourtant regretta ledict Roy; car ils estoient cousins germains et grandz amys de longue main, des que ce roy estoit M. de Vandosme, lieutenant de roy en Picardie, et appelloit tousjours M. de Guyse *mon compagnon*; cela s'entend quand il estoit en sa grandeur: et M. de Guyse l'appelloit *monsieur*, quelquesfois *monsieur mon cousin*; le roy de Navarre l'y appelloit aussy, et quelquesfois *seigneur cousin*; enfin, souvent ils se diversiffioient par appellations, comme il leur venoit en humeur, ainsy que je l'ay veu: mais quand il vint en sa grandeur de regent il ne l'appelloit jamais que *mon compagnon*, car on luy donnoit la reputation que c'a esté l'homme qui s'est plus perdu en sa prosperité et faveur de fortune, estant devenu fort arrogant, pour l'avoir veu, comme on l'avoit veu, fort petit et bas de fortune, bien qu'il fust tres grand en tout, de race, de maison, de grandeur, d'aucthorité, de merite, de valeur et vertu, mais non de fortune, qu'il eust apres. Au reste, il devint, disoit on, ingrat un peu à l'endroict d'aucuns des siens qui l'avoient suivy en son adversité,

et peu vindicatif envers ceux qui luy avoient faict du desplaisir et offancé, et l'avoient quicté pour aller ailleurs; ainsy qu'il fit envers M. de Beauvais-Nangy, un tres sage, vaillant et brave capitaine, qui avoit eu de belles et grandes charges, et mourut vaillamment (disent les histoires), qu'il avoit poussé et advancé et faict son lieutenant de gensdarmes quand il estoit en Picardye, qui le quicta pour aller à M. de Guyse, dont il luy en voulut mal mortel, jusques à l'en menaceer; ce que l'autre craignit fort quand il vint en sa regence: mais rien pour cela, car plus grands amys que devant; dont je sçay ce que l'on en dict lors à la Court. Telles bontez pourtant sont fort à loüer, et telles nonchallances de vindictes tres à priser parmy les roys, princes et grands seigneurs, ainsy que sçayt bien l'ensuivre en cela nostre roy d'aujourd'huy, son fils, qui d'autant plus en approche de Dieu, lequel deffend les vengeances; dont j'en espere alleguer force notables exemples de sa genereuse bonté en sa vie [1].

On ne donna que ces deux *sis* à ce grand roy Anthoine, sinon aussy qu'il estoit fort adonné à l'amour: mais qui n'ont estez les roys et les grands qui n'ayent aymé les dames? autrement ils sont denaturez et adonnez au grand et enorme vice.

Pour le reste, il estoit tres bien né, brave et vaillant; car de cette race de Bourbon il n'y en a point d'autres, belle aparance, belle taille, et plus haute de beaucoup que celle de tous messieurs ses freres, la majesté toutte pareille, la parolle et eloquence tres bonne. Il acquist et laissa apres soy une tres belle reputation en Picardie et en Flandres, quand il fut lieutenant de roy

(1) On ne l'a point. (S.)

et quand il s'en alla roy de Navarre commander en Guyenne; car il conserva tres bien à ses roys ces pays, et sy en conquesta : de sorte qu'on ne parloit en là que de M. de Vandosme.

Mal rescompensé pour tant de ses roys, et mesmes du roy Henry, quand il l'oublia en son traicté de paix entre luy et le roy d'Espagne, qu'il ne se fit aucune mention du recouvrement de son royaume de Navarre d'un seul petit traict de plume, et en voulut long temps mal à M. le connestable; et certes il y eut du tord, car ce prince avoit tres fidellement servy la couronne de France, pour laquelle soustenir, au moins les siens, la reyne Jehanne estoit desheritée, et estoit aussy cousine germaine du Roy, et tres bonne et vertueuse princesse.

Ce brave roy et M. de Guyse contendoient sy tres fort ensemble en competance de gloire, que toutes leurs actions de guerre tendoient à l'envy à qui feroit mieux. A l'assaut de Linars, y voyant aller M. de Guyse, où il fut fort blessé, il y voulut aller, tout lieutenant de roy qu'il fust. Les petites œmulations pourtant se convertirent ampres en inimitiez sourdes, sans se descouvrir pourtant, et mesmes quand il vit M. de Guyse sy ennobly de beaux faicts et qu'on ne parloit que de luy, et qu'il le veoyoit sy bien advancé et favory de son roy ; sy bien que parmy leurs pages et lacquais des uns et des autres on veoyoit faire des quadrilles et des parties, et cryer à la Court : « Bourbon, Bourbon à part ! Guyse, Guyse et Lorraine à part ! » Ces petites choses piquent quelquesfois autant ou plus que des grandes, sy qu'il en cuyda arriver une grosse batterie entre cette race de pages et lac-

quais, sans M. de Brezay, qui les estrilla bien une fois, et ce durant le roy Henry.

Le roy François venant en regne, là fut la grand picque et inimitié, à cause que M. de Guyse ne luy cedda l'auctorité et preeminence de tout l'Estat, mais non qu'il en vint grande rumeur et esclandre descouverte. J'en parle ailleurs (1). Le roy Charles vint apres à regner, et le roy de Navarre en vaugue, comme j'ay parlé au discours de M. de Guyse, et ailleurs au discours de M. le connestable. Il y eut bien quelque petite brouillerie, mais tout se passa doucement, et, la guerre civille venue, jamais ne furent mieux.

Voylà ce qu'en bref j'en puis dire, sinon que, pour bien achever sa gloire et ses louanges, je dicts quand en son temps il n'auroit faict autres belles choses que d'avoir faict et procreé nostre grand roy d'aujourd'huy, Henry IV, il a faict beaucoup et est digne de tres grandes et incomparables loüanges, à qui la France doit tout son bon heur, ainsy qu'on dict tout au contraire d'Agrippine, mere de Neron, que, quand elle n'eust faict autre mal qu'avoir conceu et engendré Neron, elle meritoit la mort, et indigne de tous los.

(1) Discours LXXVIII. (S.)

ARTICLE III.

LES DEUX PRINCES D'ANGUIEN,

ET

LE DUC DE NEVERS,

LEUR BEAU-FRERE, ET SES ENFANS.

Ce grand roy de Navarre eut encore deux tres braves et vaillans freres, les deux messieurs d'Anguien, l'un celuy qui gaigna la bataille de Cerizolles, duquel j'ay parlé cy devant, et l'autre qui mourut à la bataille de Sainct Quentin, jeune prince qui promettoit tant de luy, que s'il eust vescu il n'eust rien cedé à tous messieurs ses freres, ainsy qu'il le monstra à sa mort, qu'il pouvoit eschapper comme d'autres qui fuirent; mais il ayma mieux faire cette glorieuse fin à cette bataille.

Mesme M. de Nevers (1), beau-frere de ces quatre princes de Bourbon, pour avoir espousé Margueritte de Bourbon leur sœur, s'y trouva; lequel, ampres avoir combattu et faict ce que prince d'honneur et de valeur peut faire, et voyant devant ses yeux une sy miserable perte, fit sa retraicte honnorable dans La Fere, raliant ce qu'il peut des siens à soy, où il servit beaucoup le Roy et toutte la France, car, avec sy peu d'hommes qu'il amassa, il refit encor un petit corps d'armée, et fit tenir l'ennemy en cervelle et en bride, qui vouloit tirer plus avant.

Sy bien qu'ayant envoyé un trompette vers le prince

(1) François de Cleves. (S.)

de Piedmont pour recongnoistre les morts et recommander les prisonniers, « Comment, luy dict M. le « prince, trompette, vous me venez icy parler de la « part de M. de Nevers? vous estes un menteur, je vous « feray pendre; il est mort, je le sçay bien. » Mais, quelque parolle que luy peust dire le trompette contraire à la sienne, il ne peut le croire, le menassant tousjours de le faire pendre, à quoy se soubmit le trompette s'il n'estoit vray; dont M. le prince en demeura esbahy et fasché, et dict à aucuns des siens : « S'il est « vray (comme il sceut tost apres), le roy de France « n'a pas perdu tous ses bons capitaines, comme en « voylà encor un des siens sus pied qui nous donra en« cor bien de l'affaire et nous empeschera de faire « tout ce que nous eussions bien voulu. »

Ce tesmoignage d'un tel prince ne fut pas petit pour la valeur et suffisance de M. de Nevers, ainsy qu'il le fit parestre, car il fit tousjours bonne mine et teste sy bien à l'ennemy, que le roy Henry eut loisir de redresser une armée bonne et bien gaillarde, dont il l'en fit son lieutenant general, ayant auparavant mis sy bel ordre et garnisons dans les places, que l'ennemy ne fit pas ce qu'il pensoit.

Voylà la grande obligation que le Roy et son royaume eurent à M. de Nevers; car sans luy, sa sagesse et valeur, tout fust allé mal. Ce ne fut pas le premier ny le dernier service qu'il fit à son roy; car, estant lieutenant de roy en Champagne, comme certes il l'a tres dignement et fidellement servy en cette charge, il facilita fort le voyage d'Allemagne et le retour du Roy, et luy assura aussy fort son chemin pour entrer au pays de Liege, ayant mis en l'obeyssance de Sa Majesté les

forts dessus la riviere de Meuze, comme Jamais (1) et autres, qui fut la cause de la prise de Dinan et Bouvines.

Il fatigua fort aussy le siege de Metz, si bien qu'il empeschoit fort les courses de l'ennemy qui estoit devant, qui ne se pouvoit estandre guieres au loin dans la France ny Champagne pour recouvrer vivres, comme il eust bien faict sans les courses ordinaires de M. de Nevers, qui estoit quasy tousjours à cheval, ou y envoyoit pour les en empescher; sy bien que cela engendra une grande famine au camp de l'Empereur, qu'il falloit qu'il y fist venir les vivres de de là, qui n'y put à la fin fournir.

Il servit aussy tres bien le Roy à l'envitaillement de Mariembourg avec M. l'Admiral, qui, estant venu joindre M. de Nevers en Champagne, et leurs forces jointes ensemble, envitaillarent cette place avecques toutes les peines pourtant et tous les maux du monde, tous les froidz et pluyes que jamais hiver produisit; car ce fut au commencement de novembre et à la barbe du prince d'Orange, qui avoit une bonne armée de l'Empereur et reyne Marie pour l'empescher, et menassoit à tous coups de les combattre. Mais messieurs de Nevers et Admiral firent ce coup là fort heureusement, se retirant de mesmes; qui fut une tres belle execution, que le Roy admira fort, et tout le monde, puis qu'il falut combattre le ciel, qui est une grande impossibilité.

Tant d'autres beaux exploicts a faict ce prince, qui ne se peuvent escrire par leur prolixité, et aussy que nos histoires en parlent prou; car de touttes les guerres

(1) Lisez *Jametz*. (L. D.)

l'Empereur n'a jamais peu advancer ny enjamber sur son gouvernement; mais luy souvant gaignoit sur ses terres. Il accompagna aussy M. de Guyse, et l'assista bien à la prise de Theonville.

Bref, ce prince a esté tant qu'il a vescu tres utille à son roy; aussy estoit il tres sage et tres bon capitaine. Il ne pouvoit estre autrement, estant issu de cette grande maison de Cleves, où il y a eu de tout temps de tres bons hommes de guerre et grands capitaines, comme de fraiz fut son grand pere messire Engilbert de Cleves, qui accompagna le roy Charles VIII au royaume de Naples, et qui fut l'un des conducteurs des Suisses à la bataille de Fornouë, qui les y fit sy bien et sy vaillamment combattre, luy à la teste, comme gentil prince et vaillant couronnel.

Luy et son fils n'estoient que comtes d'une des nobles et grandes comtes de France, et M. de Nevers, François de Cleves, duquel je parle, en fut le premier duc, qui certes monstroit bien qu'il estoit issu d'une tres grande et tres illustre maison, car il estoit tres grand, tres riche et tres opulent, et avec cela tres magniffique, splandide et tres liberal s'il en fut onc, despensant fort, tenant grande maison tousjours à la Court et aux armées, un tres beau et fort paisible grand joüeur, ne se souciant point de l'argent, et toutesfois sa maison tant bien reglée et allant tant bien, que nul n'en partoit mal content : et paressoit bien par ses grandes despences qu'il y avoit un grand fondz en cette maison, comme depuis il a apparu au partage de mesdames ses filles : avec tout cela un tres homme de bien et d'honneur, et nullement coquin, ny pressant demandeur apres son roy; car, à ce que j'ay ouy dire à ce grand

M. Viginaire, son secrettaire et grand favory, il s'est peu ressenty des grands biensfaits de ses roys.

Il espousa en secondes nopces madame d'Anguyen, sa cousine du costé de sa feu femme, et qui estoit aussy cousine de feu M. d'Anguyen, car elle estoit fille de M. de Sainct Paul et de madame de Toutteville (1), heritiere. Il n'eut d'elle aucune lignée, mais elle eut de luy un bon advantage de sa maison. Il mourut de sa belle mort, et laissa son heritier M. le comte d'Eu, que nous avons appellé ainsy, et puis M. de Nevers, car il ne survesquit guieres son pere : il mourut à la bataille de Dreux par un tres grand inconvenient; car, ainsy qu'il alloit à la charge avec M. de Guyse, il y avoit pres de luy M. Blancq (2), enseigne de M. de Guyse, qui, tenant son pistollet couché sur le devant de la celle de son cheval, M. de Nevers luy dict : « Mon « compagnon, tenez vostre pistollet haut, car s'il des« lache vous m'en donnerez dans la cuisse. » Il n'eust pas plustost dict ce mot, que le pistollet se deslascha et luy donna le coup qu'il craignoit.

Si ne laissa il de combattre de toutte furie et desespoir; mais il fallut de la douleur qu'il s'allast faire penser : apres il mourut, dont ce fut un tres grand dommage, car il n'eust rien deu à ses braves predecesseurs, ainsy qu'il le promettoit par sa belle façon et par la praticque de guerre qu'il avoit jà faicte; car, n'ayant pas quinze ans, il fit le voyage de M. de Guyse en Italye, en charge de deux cens chevaux legers, de laquelle il s'en acquitta tres dignement, et puis la continua aux autres guerres jusques à la paix faicte.

(1) Estouteville. (S.) — (2) M. de Thou, liv. 34, nomme Des Bordes celui qui tua imprudemment le duc de Nevers. (L. D.)

C'estoit le plus beau prince, à mon advis, que j'aye jamais veu, et le plus doux et le plus aymable. Nous le tenions tel parmy nous; et lors qu'il s'en alla espouser madame sa femme en Espagne, fille à M. de Montpensier, il y fut aussy tout tel estimé et admiré, autant de ceux de la Court que de tout le pays.

Ce fut tres grand perte de ce prince. Il laissa son jeune frere, que nous appellions le marquis d'Isbe, son successeur et heritier, qui mourut aussy fort jeune, et avoit espousé mademoiselle de Bouillon, une tres belle et honneste princesse, et qui l'est encor telle, bien qu'elle s'advance sur l'aage; mais il ne luy faict encores aucun tort à sa beauté.

Ce prince, qui s'appeloit Jacques de Cleves, s'il eust vescu, bien qu'il fust de foyble habitude, sy promettoit il beaucoup de soy, car il avoit en luy beaucoup de vertu. Tous ces deux messieurs de Nevers freres ne demeurarent guieres possesseurs de ces belles terres et grands biens que M. leur pere leur laissa; car, estans ainsy morts jeunes, ils les laisserent à mesdames leurs sœurs, qui furent mesdames de Nevers, de Guyse et princesse de Condé, trois princesses aussy accomplies de touttes les beautez de corps, à mon gré, comme d'esprit qu'on ait point veu; sy bien, quand nous parlions à la Court de ces trois princesses, bien souvant nous les disions les trois graces de jadis, tant elles en avoient de ressemblances, et, comme de vray, je les ay veues tres belles, tres bonnes et tres aymables. J'espere en parler ailleurs au traicté que je feray des dames (1).

(1) Voyez le Tome V, discours v, article 4, où il ne dit que deux mots de Catherine de Cleves, femme de Henry I, duc de Guise. (S.)

Le seigneur Ludovic de Mantoue espousa madamoyselle Henriette de Nevers ou de Cleves, fille aisnée, et pour ce la duché luy escheut et ledit seigneur fut duc de Nevers. Il avoit esté nourry du roy Henry pres M. le Dauphin et en sa court, sy bien qu'il fut tres bon et loyal François, de telle sorte qu'estant pris fort jeune à la bataille de Sainct-Quentin, où il combattit tres vaillamment et acquit beaucoup de reputation, le seigneur Ferdinand de Gonzague son oncle, apres l'avoir fort caressé, luy dict qu'il falloit desormais tenir le party du roy d'Espagne, qui luy laisseroit sa rançon et luy feroit de tres beaux advantages. Il luy respondit qu'il avoit la croix blanche sy gravée dans son cœur, à cause de la belle nourriture qu'il avoit eue du roy de France et le bon traictement qu'il en recevoit ordinairement, qu'il ne sçauroit faire. De telle response si genereuse son oncle l'en estima davantage.

Tout jeune qu'il estoit, il a tousjours promis qu'il seroit un jour grand capitaine. Il estoit de son naturel fort froid et moderé, et n'estoit nullement esvanté, comme plusieurs jeunes gens de sa vollée. Mais pourtant, quand il se faisoit quelques belles partyes, ou de cheval ou de pied, il en estoit tousjours, et sy s'en acquittoit tres dignement, et sa partye paroissoit fort, comme il fit à Bayonne en plusieurs endroicts, comme je l'ay veu bien fort parestre, car il estoit fort adroict à tout; et avoit avec luy tousjours une belle suitte de gentilshommes, tant de ses vassaux que de la Court, et de ceux qui avoient suivy messieurs ses beaux freres.

Il estoit un tres beau prince, agreable et de belle

haute taille; mais elle se gasta par ce malheureux coup qu'il eut à la jambe aux seconds troubles, estant lieutenant de roy en Piedmont et marquizac de Salluces. Il fut commandé d'emmener les vieilles bandes de par de là, avec quelque cavallerie legere; ce qu'il fit, et vint trouver M. nostre general à Vitry, comme je vis, avec de belles forces avec luy. En venant, il fit tout plein de beaux effectz; car il y prit force places que tenoient les Huguenotz, dont Mascon en fut une, qui tint bon et se laissa bien battre et assaillir; car il y avoit de bons hommes leans avec le sieur de La Cliette qui y commandoit, brave gentilhomme, certes, qui avoit d'autresfois suivy M. d'Anville aux guerres du Piedmont. De sa maison estoient sortis autresfois de bons et braves gens, entre autres le bastard de La Cliette, qui fut en son temps lieutenant de cent hommes d'armes de M. de Bourbon, estant connestable de France. Enfin, ladicte place de Mascon fut prise avec beaucoup de reputation de M. de Nevers et de ses gens; et sy le Roy ne luy eust mandé de venir aussi-tost joindre M. son frere, il y eust faict de bons services en Dauphiné, Lyonnois et Bourgoigne.

Estant donc arrivé en nostre armée, il demanda congé d'aller jusques à Nevers veoyr madame sa femme, qu'il n'y avoit longtemps qu'il n'avoit veue. En y allant, il vint à rencontrer quelques gentilshommes huguenotz qui alloient à l'armée, dont la pluspart estoient ses vassaux et voysins. Sans dire gare, il les chargea; il en porta par terre un et son vassal, qui, tout par terre, luy deschargea son pistollet à la jambe vers le genouil, et le blessa tellement, que l'on en attendit plustost et longtemps la mort que la vie. Mais pour

avoir esté bien secouru de bons chirurgiens, et par la bonne assistance de madame sa femme, il eut la vie sauve; mais il demeura ainsy estropié, comme nous l'avons veu, et tres mal sain toute sa vie : dont ce fut un tres grand dommage, car il estoit un tres beau et bon prince. Il ne laissa pour tout cela à bien servir le Roy et se trouver en toutes les bonnes occasions qu'il falloit.

Au siege de La Rochelle je l'y ay veu pener et travailler comme s'il fust esté le plus sain et gaillard du monde. Il faut que je die avec d'autres avec moy, que l'une des belles choses qui s'y soient faictes fut celle que M. de Nevers inventa et ordonna, qui fut l'escallade que nous donnasmes le plein jour, le matin à six heures en esté : ce que l'on trouva estrange, le matin en plain jour donner une escallade; mais il la debatit sy bien au conseil du Roy, qu'il fut creu; et sy l'on s'y fust gouverné la place estoit nostre.

L'entreprise estoit telle, que toutte la nuict devant on ne fit que donner des fauces allarmes à ceux de dedans et tirer sy tres tant, qu'ils furent si fort fattiguez, que le lendemain, les allarmes cessantes, et croyant que tout estoit passé, ils se mirent tous à dormir, et chascun tirer en son logis, et laissarent la garde du retranchement sy foyble, et encor demeura elle sy fort endormie et assoupie, que nous eusmes un bon loysir de faire nostre escallade.

Le roy de Navarre, qui ne venoit que de frais dresser sa garde, pria Monsieur qu'elle fist la premiere poincte, qui la fist tres bien et la fit beau veoyr à tous leurs beaux mandilz neufs de velours jaune, avec du passement d'argent et noir. Entre autres premiers fust

un Laflesche d'Anjou, un La Cassaigne et un Latour, gascons, qui ne venoient que de fraiz du siege de Montz d'avec M. de La Nouë, tres braves et tres renommez soldatz.

En ce siege, on leur avoit commandé que quand ils seroient montez sur le rampart, qu'ils avisassent bien la contenance de l'ennemy, et fissent signe s'il y faisoit bon, ce qu'ils firent bien : mais au lieu d'attendre que quatre ou cinq cens montassent comme les uns apres les autres, ils y alloient tant qu'ils pouvoient, ils ne leur en donnarent le loysir, et se mirent tous à crier : « Dedans, dedans, ils sont à nous ! » et donnarent si grand allarme que l'ennemy s'esveilla, s'assure, prend les armes, commence à tirer à ceux des nostres qui estoient montez, qui prindrent l'espouvante de telle façon, que nous les vismes tomber avec sy grande confusion et peur sur nous qui estions prests à monter, et à deux eschellons, qu'ils nous renversarent par terre, et cuydasmes estre crevez, et mesmes des coroelletz.

M. de Longueville, qui estoit ce jour là de garde à son tour, comme estoient tous les grands avec leur suitte, estoit desjà au premier eschelon, tant il estoit vaillant. M. d'Estrozze et moy, qui estions avec luy, cuydasmes aussy estre tuez de deux grenades qui nous tombarent à noz piedz. Par ainsy tout cessa.

Voylà la faute que nous fismes en cette belle entreprise, sans laquelle nous eussions bien donné de l'affaire à la ville; car ceux dedans me le dirent bien apres, que je fus parlamenter avecques eux. Il y en a aujourd'huy encor force vivans qui le peuvent dire. Il y en eut aucuns qui soubçonnarent ces deux soldatz

nostres qui estoient huguenotz avoir donné à dessein cette allarme, par l'advis d'un que je ne nomme point, pour les advertir et esveiller, car ils estoient tous endormis. Toutesfois, ces pauvres soldatz y furent fort blessez, et mourûrent quelques jours apres: qui fut dommage, car ils estoient braves et vieux soldats.

Le roy de Navarre les regretta fort, qui me les mena veoir penser en une salle basse où ils estoient couchez: il s'en peut bien souvenir possible encor. Je leur demanday sur quoy ils donnarent ainsy cette allarme et ce cry; ils me dirent qu'ils les voyoient ainsy esveiller desjà, et grouiller en rumeur, et bransler, et crier bellement aux armes; et que s'il y eust eu avecques eux seulement deux cens hommes, et eussent donné, ils gaignoient le retranchement.

Voylà nostre entreprise d'escallade tres bien inventée par M. de Nevers et mal executée par nous. Certes il estoit tres ingenieux, et n'avoit faute d'inventions, et les premeditoit et consideroit bien avant, car il n'alloit point viste en besoigne.

Aussy le roy de Navarre et les Huguenotz disoient de luy, quand il alla avec son armée contre eux en Poictou: « Il nous faut craindre M. de Nevers avec ses « pas de plomb et son compas en la main. » Comme de vray il a esté un tres sage et meur capitaine, et le leur fit bien parestre; car, au beau mitan de l'hyver froidureux, pluvieux et fangeux, prit en peu de temps Mauleon et Montagu, dans lequel y avoit un bon homme dedans, M. du Preau, gouverneur de Chastelleraud, qui a faict beaucoup de belles preuves de sa valeur aux guerres de Flandres l'espace de six ans, et en

France, comme je dicts ailleurs, et acquist beaucoup d'honneur en la deffence de ceste place; car elle ne venoit que d'estre desmantellée par le mareschal de Raiz, et tres mal fortifiée despuis. Il prit aussy La Garnache et autres places; et sans qu'il fust mandé par le Roy, aupres la mort de M. de Guyse, pour aller secourir la citadelle d'Orleans, il eust faict autres conquestes et expeditions.

Lors que Monsieur, frere du Roy, partit de la Court et prit les armes, il fut faict lieutenant de roy et commandé par luy de le suivre et luy rompre ses desseins; de sorte qu'à la Court cela se disoit que, pour attrapper Monsieur, qui s'en alloit à belle erre, le Roy y avoit envoyé un boitteux. Mais pourtant, sy la Reyne ne fust intervenue, qui vouloit adoucir tout, il l'attrappoit à bon escient, et luy eust praticqué le proverbe, *Qui va piano va lontano* (1), car il luy dressoit une belle entreprise que je sçay; il me fit cet honneur de me la communiquer à Bonneval en Beausse, ainsy que nous le suivions vers la riviere de Loire, d'où nous luy allions bien empescher et couper le passage, et de venir en Guienne; mais la Reyne luy manda une nuict par un courrier et commanda de ne passer plus outre : par quoy il se retira à Paris.

Or plusieurs s'enquirent, lors que la Ligue commença à s'eslever apres la mort de M. de Guyse, que M. de Nevers ne s'y enfonça bien avant; ce que l'on croyoit, d'autant qu'il avoit esté des premiers avec le mareschal de Raiz à la bastir : mais il n'en fit rien, car cette guerre se fit plustost contre le Roy et pour vengeance, que contre la religion, et luy estoit fort ser-

(1) C'est-à-dire : Qui va doucement, va long-temps. (S.)

viteur du Roy et de l'Estat, ainsy qu'il le fit bien parestre apres la mort du Roy; car il tint le parti du Roy, bien qu'il fust de la religion; et luy voyant que l'Estat s'en alloit perdu et discipé sy nostre Roy, qui estoit legitime et de tout droit vrai roy, n'estoit maintenu en son siege et auctorité, se mit de son costé; aussy qu'il avoit le cœur grand et haut, que, pour un demy royaume, il n'eust pas voulu obeyr à M. du Mayne, car il se sentoit aussy grand que luy en dignité, auctorité et tout, et plus vieux et pratiq capitaine.

De plus, il avoit sy grande fiance en Dieu que nostre Roy se fairoit catholique, et pour ce le royaume en bransle se pourroit relever et appuyer tres bien par cette conversion, ainsy que nous le voyons à l'œil. Ce ne fut pas tout, car il alla vers le Pape pour interceder pour le Roy à le vouloir recevoir en son giron et de celuy de l'Eglise: il y peyna beaucoup, il y alla à ses propres despens; qui fut grand peyne à ce bon prince, mal dispos et cassé, entreprendre si loingtain et fascheux voyage. Sa Saincteté en fin s'estant ravisée, et voyant les bons effectz de la religion catholique dont le Roy usoit, tout est bien allé, Dieu mercy, comme nous voyons.

Il ne faut point demander sy mondict sieur de Nevers fut ayse de véoyr une telle conversion, et mieux que jamais le servit, tant en son gouvernement de Champagne qu'aux armées, avec le Roy et ailleurs, son lieutenant general; et si on l'eust attendu lors que M. l'admiral de Villars fut deffaict vers Dorlan, tout en fust allé mieux; il ne tint pas à luy, car il venoit à belles journées et se hastant tant qu'il pouvoit; manda bien qu'on l'attendist. Cette deffaicte porta ce

coup un grand prejudice au service du Roy et une fort grand perte d'environ quatre ou cinq cens gentils hommes, comme j'ay ouy dire. Ainsi qu'il fit aussy à la prise de Cambray, là où ce bon prince, tres loyal et tres genereux, y envoya M. son fils se perdre dedans (n'ayant pas encore quinze ans) pour le secourir et le garder, et y entra fort heureusement, autant conduict par son bon heur et vaillance, que par la prevoyance et le bon ordre que luy ordonna ce sage capitaine M. son pere; dont en cela on ne sçauroit assez loüer sa genereuse bonté et loyal zelle, d'avoir ainsy exposé, pour le service de son roy et du royaume, M. son fils, n'ayant que celuy là, qui, estant leans, se monstra si assuré et courageux, qu'il se jettoit ordinairement aux hazards comme le moindre soldat de leans.

Mais il fallut pourtant cedder à la necessité et à la force, dont fut faicte une composition belle et honnorable, comme chascun sçait; et ce jeune prince fut fort honnoré de tous ceux de l'armée espagnolle, et mesmes d'aucuns vieux capitaines espagnols et italiens qui avoient jadis combattu soubs son grand oncle, le seigneur Ferdinand de Gonzagues, et tous l'admirarent et s'esbahirent fort de quoy ce jeune prince s'estoit ainsy allé precipiter, et l'enleverent jusqu'au ciel, et luy offrirent beaucoup de services, luy trouvant la façon tres belle. J'espere de parler de luy et de ses faicts plus au long dans la vie de nostre Roy.

Ne faut point demander si M. son pere fut ayse de veoyr son fils retourné sain et sauve, avec une tres glorieuse reputation qu'il rapporta de ce siege; mais au bout de quelque temps il mourut, aucuns disent de tristesse pour ne veoyr lors les affaires du Roy aller sy

bien comme il le desiroit, autres disent de malladie; car il estoit tousjours si mal sain depuis son coup, dont il delaissa madame sa femme très desolée, car elle l'aymoit et honnoroit fort, et luy en faisoit de mesme, et le mariage en estoit bon et heureux, duquel est sorty ce jeune prince leur fils que je viens de dire, madame de Longueville, fille aisnée, tres sage, belle et vertueuse princesse et bonne, et madamoiselle de Nevers, tres belle princesse aussy.

Ce fut une grande perte de ce prince, car il estoit tres bon prince et tenoit encor de cette vieille bonne paste que peu voit on aujourd'huy tenir parmy nous.

Il estoit fort splandide, comme M. son beau pere et beaux freres, car il depensoit fort honnorablement à la Court, et son train et ordinaire alloient tousjours bien. Quand il luy falloit faire quelques festes et magnifficences et festins, nul ne l'en a jamais surpassé, car il emportoit tousjours le prix. Quand il s'y mettoit, il joüoit, et peu, et non sy souvant comme M. son beau pere; mais quand il y estoit il joüoit fort gros jeu, comme il fit au voyage de Pouloigne.

Il estoit fort provident en ses affaires, ainsy qu'il le fit parestre au bien de madame sa femme, lequel, encor qu'il fust tres grand, il le trouva un peu broüillé pour les grandes debtes des peres et freres passez; il nettia et accommoda sy bien sa maison, qu'elle estoit des grandes de la France et des aisées. Il estoit fort doux, affable et gracieux, et faisoit tres bon avec luy; il estoit tres grand et profond discoureur, et parloit bien, et disoit aussy bien le mot comme madame sa femme, qui le disoit aussy bien que dame de France, et qui avoit aussy bonne grace.

Or c'est assez parlé de ce prince, j'éspere encor en parler ailleurs en la vie de nos deux roys derniers; car je l'honnorois fort et le tenois pour l'un de mes bons seigneurs et amys, comme madame sa femme m'a esté tousjours l'une de mes meilleures dames de la Court, et que j'ay tousjours honnorée, ainsy que sa vertu et ses merittes me l'ont tousjours commandé.

DISCOURS QUATRE-VINGT-UNIESME.

ARTICLE I.

M. DE MONTPENSIER.

Puis que nous sommes encor sur les princes, il en faut encor continuer deux, et parleray de M. de Montpensier le premier. M. de Montpensier, Louys de Bourbon, fut extraict de l'estoc de ce grand roy sainct Louys, ainsy qu'il est vray et qu'il en faisoit grande jactance, et tascha fort de l'imiter en l'observance de saincte religion catholique, et en probité de mœurs tant qu'il pouvoit, bien qu'il fust homme comme un autre: toutesfois il vivoit plus sainctement que le commun, pour le moins le monstroit il fort par apparance; du reste je n'en puis juger, puis que cela appartient à Dieu de congnoistre le juste.

Il fut petit fils de ce M. de Montpensier, dit messire Gillibert de Montpensier, qui fut laissé vice-roy par le roy Charles VIII au royaume de Naples, qu'il garda le mieux qu'il peut; mais apres il le perdit par faute

de secours et d'argent, dont il en mourut de tristesse, autres disent de poyson, autres de sa naturelle mort, qu'il advança des malayses qu'il receut apres le traicté d'Atelle mal accomply, comme je l'ay ouy dire audict M. de Montpensier sondit petit fils, dont je parleray maintenant.

Les histoires, tant les nostres que les estrangeres, en parlent diversement. M. Philippes de Commines y vient au point, auquel je renvoye les lecteurs, et mesmes quand il parle du traicté d'Atelle, qu'il dict estre le plus ignominieux qui aye esté jamais veu, apres celuy des fourches claudiannes du temps des Romains, puis qu'estant encor de reste cinq ou six mille hommes de guerre, tant François qu'Allemans, Suisses, Italiens, ils pouvoient donner une bataille, où, quand ils l'eussent perdue, n'eussent perdu tant de gens de coup de main comme ils en perdirent de pauvreté, faim et misere ; sy que possible l'eussent ils gaignée. Pourquoy non? Les Arragonnois s'en mocquoient fort et s'en mocquent encor, comme je l'ay veu dans Naples sans rire ; mesmes que dans le chasteau vous en voyez des paintures, qui nous en doit faire mal au cœur quand nous les voyons. Lesdicts Arragonnois et Espagnols disoient, et disent encor, que ce malheur arriva audict M. de Montpensier par une vengeance divine, pour avoir rompu les trefves faictes dans le Castel Novo en sortant par mer, laissant ses pauvres ostages, gens de bien et d'honneur, tels que les histoires nomment, à la mercy du cousteau de la justice. Que sy Ferdinand fust esté aussy cruel qu'aucuns de ses predecesseurs, sans faillir ils avoient tous la teste trenchée par juste droit de guerre.

En quoy ledict M. de Montpensier fut fort blasmé, tant des siens que des estrangers.

Ce Gillibert ne mourut sans enfans, car il laissa Louys, Charles et François de Bourbon.

Ce Louys mourut au royaume de Naples, y allant soubs la conduitte du comte d'Armaignac; duquel Louys on trouve par escrit que, visitant là les os et la sepulture de son pere, et luy donnant de l'eau beniste, il devint sy transy et sy perdu de deuil et de tristesse, que soudain il tomba tout estendu mort sur le tombeau. Je l'ay ainsy ouy raconter à aucuns dans Naples, qui mesmes me disoient qu'il eust mieux valu qu'il eust redoublé son courage pour en faire une belle vengeance que mourir ainsy, et d'autant plus en fust il esté tres honnoré et loüé.

M. Charles de Bourbon ne fit pas ainsy; car, tant qu'il prit le party de son roy, il haussa autrement son courage et esveilla ses espritz; car il fut grand ennemy des Espagnols, et en sacriffia plusieurs d'eux sur la memoire de son pere : mais apres il les ayma bien autant quand il se mit avecques eux, qui luy firent acquerir beau renom et belle mort à la prise de Rome, comme j'ay dict (1).

Son jeune frere François, tres vaillant chevallier, fut tué à Marignan.

De tous ces trois enfans venus dudit Gillibert et de Clere ou Clerice de Gonzagues, dont est tres grande alliance entre ces deux maisons de Bourbon et Mantoüe, là où ledict M. de Bourbon fut tres bien retiré et receu quand il tira en Italie au service de l'Empe-

(1) Voyez son article ci-dessus, tome I, discours xx des Capitaines étrangers. (S.)

reur, fut leur sœur et premiere née, dite Louyse de Bourbon, qui fut femme de Louys de Bourbon, prince de La Roche sur Yon, d'où sortit M. de Montpensier duquel je parle, et qui le premier a esté duc, et les autres paravant ne portoient que tiltres de comtes.

M. le prince de La Roche sur Yon, dit Charles de Bourbon, et Suzanne de Bourbon (1), dicte madame de Rieux, mariée en cette grande maison de Rieux en Bretagne . . . .

J'ay veu cette dame Louyse de Bourbon, que je dicts sœur à M. de Bourbon, une tres honnorable, sage et vertueuse dame, qui a vescu cent ans; et sa veillesse estoit tres belle, car le sens et la parolle ne luy avoient point manqué. Le roy François II demeura avec sa Court trois jours à Champigny; il l'alloit veoyr tous les jours en sa chambre (laquelle n'en bougeoit pour son imbecille vieillesse) avec tous les princes et grands de la Court: sy faisoient les Reynes et meres regnantes et touttes les dames, et entroit lors qui vouloit. Tout le monde l'arregardoit fort attentivement, et moy aussy bien que les autres, et tous l'admirions, autant pour sa venerable vieillesse que pour estre sœur de ce grand M. de Bourbon; et les plus vieux, qui l'avoient veu, nous disdient qu'elle ressembloit fort à son frere de visage, et d'autant plus la regarda on. Il ne sçauroit avoir plus haut de trente ans qu'elle est morte, là où le Roy, la Reyne et tous les princes de la Court, et d'ailleurs ses alliez, envoyarent ambassadeurs et agentz pour se trouver à ses obseques, ainsy qu'est la coustume de ce faire parmy les grands. . . . .

(1) D'où sortit M. de Montpensier..... M. le prince de la Roche-sur Yon, et Suzanne de Bourbon, etc. (S.)

J'ay fait ceste digression de genealogie, que j'ay apprise mesmes de M. de Montpensier, pour monstrer son droict à aucuns doubteux sur la succession de M. de Bourbon, laquelle il retira en partye petite à la fin, avec de grandes peynes et procez, puisque le bien a esté confisqué à la couronne.

Il n'en peut avoir grand cas du temps du roy François pour la hayne qu'il portoit à M. de Bourbon, et que la playe qu'il luy avoit faicte estoit fort recente encor, et aussy qu'il estoit fort exacte observateur de ses edictz et de ses droicts, car il en pretendoit de tres grands par celuy de madame la Regente, dont sourdist le mescontentement et la rebellion dudict M. de Bourbon.

Du temps du roy Henry, il en eut quelques lipées par le moyen de madame Jacquette de Longvic, de la maison ancienne de Givry, issue de celle de Chaalon et des palatins de Bourgoigne. Cette dame, madame la duchesse de Montpensier, du temps du roy François, par un moyen que l'on disoit lors, M. d'Orleans la servant (quel mal pour cela? M. de Rostain, qui vit encor, le sçait bien), eut grande faveur à la Cour; mais elle n'y peut rien faire à cette succession, pour la raison que j'ay dict; aussy qu'elle estoit jeune et non sy spirituelle comme elle fut depuis. Du temps du roy Henry elle eut beaucoup de faveur, car elle devint plus habille et gouvernoit fort la Reyne.

Le roy François II vint à son regne, où elle peut beaucoup, car je l'ay veüe gouverner sy bien le Roy, la Reyne, que j'ay veu aussy deux fois de mes yeux que le Roy faisoit recommander la cause de madicte dame, qui faisoit tout et son mary peu; et solliciter

contre la sienne propre. Cela estoit fort commun à la Court; et sy vis une fois M. le cardinal de Lorraine, de la part du Roy, en parler à messieurs de la Court, qu'il avoit aussy envoyé querir à son hostel de Cluny lors que le Roy alla à Orleans, et leur recommander le droict de ladicte dame (elle y estoit presente), jusques à dire que le Roy la vouloit gratifier en cela qu'il renonçoit pour sa part et son droict à cette succession, et qu'il n'en vouloit nulle portion ny part, et qu'ils passassent et coullassent cela le plus legerement pour luy qu'ils pourroient.

Pour fin, cette princesse et ce prince et les leurs, les uns apres les autres, ont tant travaillé, sollicité et plaidoyé, qu'ils en ont eu pied ou œsle, fors la duché de Chastelleraut, que les roys par cy devant n'avoient voulu desmordre et l'avoient mise à leur propre, laquelle depuis donnarent pour appannage à madame leur sœur naturelle legitimée, que nous avons veu long temps appeller madame de Chastelleraud, aujourd'huy madame d'Angoulesme (1).

A ceste heure ce duché est retourné à cette maison de Montpensier, laquelle peut maintenant dire avoir congneu la fortune d'une et d'autre façon, car elle a demeuré long temps pauvre; et disoit on du regne du roy François et Henry au commencement, que M. de Montpensier estoit le plus pauvre prince de toute la France, et il est mort le plus riche apres le chef de son nom, qu'est le roy de Navarre, car il a laissé à son heritier plus de trois cens mille livres de rente, et en argent monnoyé et autrement, bagues, joyaux et meubles,

(1) Diane légitimée de France. Voyez son article, tome V, discours VI, article 12 des Dames illustres. (S.)

plus de trois cens mille escus (ce disoit on à la Court, et comme je l'ouys dire à un grand qui le sçavoit bien) lors qu'il mourut : sy bien qu'on disoit de luy qu'il ressembloit les chevalliers de Malte, qui sur l'aage avoient des biens et honneurs; car de ces regnes là que je dicts il n'eust tous ces grandz biens.

Il ne fut non plus advancé en grades ny honneurs, ny à la Court, ny aux armées, auxquelles pourtant il se trouvoit pres de la personne de son Roy, en simple et privé prince, ne commandant qu'à sa compagnie de gendarmes (le pere de Fontaine Guerin, brave et vaillant capitaine, estoit lors son lieutenant), qu'il avoit tousjours belle et la mettoit tousjours en besoigne, à laquelle il sçavoit tousjours bien commander : que sy elle faisoit une petite faute, il disoit qu'elle avoit faict de la sotte; sy bien qu'un temps cela couroit à la Cour, qu'on disoit : « Vous avez faict la compagnie de « M. de Montpensier ; » qu'estoit autant à dire : « Vous « avez faict de la sotte. » Il estoit tres brave et tres vaillant prince, ainsy qu'il le fit bien parestre à la bataille de Sainct Quentin, là où il fut pris en combattant vaillamment : il eut pourtant quelque petite charge de regiment au regne du roy François II, pour l'amour des hauts bruicts et crieries qu'on faisoit, que les princes du sang estoient du tout recullez d'aupres de la personne du Roy, et n'avoient nulles charges, grades ny dignitez. On luy donna le gouvernement de Touraine et d'Anjou, et à M. le prince son frere celui d'Orleans, où fut son lieutenant M. de Scipierre, qui servit beaucoup contre la conjuration d'Amboise. Aux regnes de nos autres roys Charles et Henry, mondict sieur de Montpensier commença et continua d'avoir force

grandes charges. Quand la premiere guerre civille vint, il fut lieutenant de roy en tous ces pays d'Anjou, le Mans, le Perche, Touraine et autres pays circonvoysins; et là en cette guerre, voulant du tout imiter le roy sainct Louys, son grand miroüer, contre les Infidelles, cestuy cy, disoit on, de mesme se monstra animé contre les heretiques qu'il haysseoit mortellement, jusques là, quand il les prenoit par composition, il ne la leur tenoit nullement, disant qu'à un heretique on n'estoit nullement obligé de garder sa foy, ainsy qu'il le praticqua bien à l'endroict du capitaine des Marays, qu'il prit dans le chasteau de Rochefort sur Loyre par honneste capitulation et sur sa foy, et puis le fit executer aussi tost, se fondant sur son apophtegme que je viens de dire.

Quand on luy amenoit quelques prisonniers, sy c'estoit un homme, il luy disoit de pleyn abord seulement: « Vous estes un huguenot, mon amy, je vous « recommande à M. Babelot. » Ce M. Babelot estoit un cordellier, sçavant homme, qui le gouvernoit fort paisiblement et ne bougeoit jamais d'aupres de luy, auquel on amenoit aussi tost le prisonnier, et luy, un peu interrogé, aussi tost condamné à mort et executé.

Si c'estoit une belle femme ou fille, il ne leur disoit autre chose, si non : « Je vous recommande à mon « guydon; qu'on la luy mene. » Ce guydon estoit M. de Montoiron, de l'antienne maison de l'archevesque Turpin, et en portoit le nom de Turpin; il estoit un tres beau gentil homme, grand, de haute

(1) Montoiron. C'est ainsi que ce nom se lit dans le Commentaire qu'a fait M. Godefroy de la Bibliothèque de M. de Montpensier, p, 305 de la *Description de l'Ile des Hermaphrodites*. (L. D.)

taille, et avec cela, sy bien proportionné de son membre, qu'on disoit estre demesuré et insatiable. Avec cela repassoit ainsy ces pauvres prisonnieres, lesquelles, possible aucunes, mesmes les femmes, en estoient tres ayses et eussent desiré tousjours une telle punition. Quant aux pauvres filles, je croy que le mal leur estoit cuysant pour un temps.

Je ne sçay si tout cela est vray; mais j'estois present un jour à un disner de feu M. de Guyse, à qui on fit ce conte, en presence de madame de Guyse sa femme, de mademoiselle de La Mirande et autres dames et filles de la Cour qui estoient à table, ausquelles M. de Guyse leur en fit la guerre, et ne fut sans rire. Et si ce mot se dit long temps à la Cour parmi les dames et gallans de la Cour, qui leur disoient: « Je me recommande au guydon « de M. de Montpensier, » dont aucunes sçavoient la proportion et disoient: « Ah! Dieu nous en gard. » D'autres disoient: « Il nous feroit que la raison. » Ce guidon fut en ce temps despesché par M. de Montpensier vers le Roy, où il n'avoit guieres esté veu; mais je vous asseure qu'il fut bien veu à la Cour et fort admiré pour sa grande dexterité naturelle, et mesmes des dames, dont j'en vis aucunes qui en rioient bien soubs bourre et en disoient bien leur rastellée.

Voylà la punition de ces pauvres dames huguenottes, inventée par M. de Montpensier, qui me fait penser avoir esté prise et tirée possible de Nicéphore, par M. Babelot, où il dit que l'empereur Theodose osta et abolit une coustume qui estoit de long-temps dans Rome, à sçavoir que, si quelque femme avoit esté surprise en adultère, les Romains la punissoient non par la coërsion du crime qu'elle avoit commis, mais par plus grand embrasement de

paillardise; car ils enfermoient en une estroitte logette celle qui avoit commis l'adultere, et puis apres permettoient impudemment qu'elle assouvist sa lubricité et paillardise son saoul, et d'un chacun qui voudroit venir; et qui estoit plus vilain et sale, c'est que les compagnons galants et paillards qui alloient, se garnissoient et accommodoient de certaines sonnettes au temps qu'ils avoient compagnie avec la dame, à ce qu'au mouvement elles, faisant un son et tintement, donnassent non seulement avertissement aux passans et escoutans de leur fait et besoigne qu'ils y estoient, mais aussi afin que, par ce moyen et à ce son de sonnettes, fust enseignée cette peine conjointe avec injure et opprobre. Quel opprobre! dont elles s'en soucyoient beaucoup.

J'ay faict cette digression parce qu'elle m'est venue en main, et m'en fust eschappée une autre fois, et aussi qu'il faut un peu rire quelque petit coup, et n'estre pas si serieux qu'on ne se jette sur la bouffonnerie et risée.

Pour retourner à mondict sieur de Montpensier, apres qu'il eut bien purgé son gouvernement d'Anjou, Touraine et autres, puis par l'assistance aussy que luy firent messieurs de Chavigny et Puygaillard, deux tres bons capitaines, et le capitaine Richelieu, qu'on appelloit le moyne Richelieu, qui avoient tous faict tres bien autresfois en Piedmont, et ailleurs faict de tres belles preuves de leur valeur, il fut envoyé lieutenant de roy en Guyenne, Poictou, Aunix, Xaintonge et Angoumois, où il servit tres bien le Roy; et les Huguenotz trembloient fort soubs luy, et eussent encor plus faict, sans que le roy de Navarre vint à

mourir : ce bon homme s'alla proposer en son ambition (car il en avoit sa bonne part, comme ceux de sa sorte doivent en avoir) qu'il tiendroit sa place en France, comme lors premier prince du sang apres M. le cardinal de Bourbon, mais son chappeau rouge l'excusoit, qui nonobstant y aspiroit un peu ; et pour ce demanda au Roy son congé, que moitié l'un, moitié l'autre, luy accorda. Il s'en vint à la Court, disant aux uns et aux autres, quand il s'offroit à eux, ce seul mot : « A ceste heure j'ay moyen de vous tous recongnoistre et faire plaisir, mes amis; car vous sçavez « bien que le roy de Navarre est mort (sans dire autre « mot) et que je m'envoys à la Court. » Mais y estant, comme je l'y vis arriver au bois de Vincennes, il se donna garde qu'il trouva sa place prise et qu'il n'en tint autre qu'auparavant; car il avoit affaire à une maistresse femme que la Reyne mere, qui ne vouloit point de compagnon en ce lieu là, et aussy à feu M. de Guyse le Grand, qui s'entendoit avec elle, et qui d'un seul clin d'œil gouvernoit la France, pour la grand creance qu'elle avoit en luy, et qu'il avoit les forces en main.

Toutesfois il sembla (et le disoit on) que mondict sieur de Montpensier en fist du malcontent, et voulut induire M. le cardinal d'en faire de mesme, car ils ne bougeoient d'ensemble; mais on leur donna à tous deux cette petite souppe à la gorge (ainsy parloit on), qu'ils seroient les chefs du conseil. Et sur ce encor la Reyne les sceut bien mener et plastrer, qu'ils se sentirent encore tres heureux de ce petit morceau. Ceux qui estoient de ce temps, et qui ont veu ces misteres comme

moy, se souviendront bien sy je dicts vray ou non, car j'ay veu tout cela aussy bien qu'eux.

Les seconds troubles vindrent, où M. de Montpensier fut ordonné du Roy, avec M. de Nemours, de mener l'avantgarde, qui fut autant que s'il fust esté lieutenant de roy ailleurs, voire plus là où est la personne de son roy ou de M. son frere, qui le represente en tout, et tel que celuy là, car il n'y en eut jamais en France qui ayt eu telle auctorité.

Les troisiesmes troubles s'ensuivirent par ampres coup sur coup. Il fut lieutenant de roy, et à luy ne firent nul scrupulle d'obeyr les plus grands et bizarres capitaines d'alors, comme messieurs de Martigues, de Brissac et d'Estrozze. Ce fut lors qu'ils deffirent les Provençaux en Perigord, qui fut une deffaicte de grande importance pour les Huguenotz. Cela faict, il s'alla joindre avec M. nostre general vers Chastelleraud; et bien luy servit d'estre bon et sage capitaine, de faire bonnes et longues traictes pour cela, car messieurs le prince et l'Admiral le suivirent de pres pour se mettre entre deux, et empescher leur assemblement.

M. de Montpensier menoit tousjours l'advantgarde, où il estoit tousjours fort honnoré des nostres et redoubté des Huguenotz, car il ne parloit que de pendre, comme il fit à Mirabeau : et s'il eust esté creu, il ne s'en fust guieres eschappé d'eux; mesmes à ce grand M. de La Noue, et qui meritoit toute courtoisie, lors qu'il fut pris il ne se peut garder de luy dire : « Mon « amy, vostre procez est faict, et de vous et de tous « vos compagnons; songez à vostre conscience. » Mais M. de Martigues vint là, qui le sauva, comme je diray ailleurs.

Les quatriesmes guerres s'esmeurent. M. de Montpensier fut encor lieutenant de roy; car il ne reffusa jamais de ces commissions, pour la hayne qu'il portoit aux Huguenotz, et pour le sainct zelle de sa religion. Il vint en Poictou, où il trouva de l'affaire et un homme que je viens dire, M. de La Nouë, qui luy en donna bien, et mesmes au siege de Fontenay et Luzignan, qu'il prit pourtant à la fin : aussy avoit il de bons capitaines, et de cheval, comme M. de Chavigny, M. du Lude, gouverneur de Poictou, Puygaillard et autres, et de gens de pied, maistres-de-camp messieurs de Sarriou, de Bucy et Lucé.

Le siege de Luzignan fut fort long et de grand combat : j'en parleray possible ailleurs. Il fut pris, et, pour eterniser sa memoire, il pressa et importuna tant le Roy nouveau venu de Poulloigne, qui le voulut en ce gatifier, qu'il fit razer de fonds en comble ce chasteau sy admirable et sy ancien, qu'on pouvoit dire que c'estoit la plus belle marque de forteresse antique, et la plus noble decoration vieille de toute la France, et construicte, s'il vous plaist, d'une dame des plus nobles en lignée, en vertu, en esprit, en magnifficence et en tout, qui fust de son temps, voire d'autres, qui estoit Merluzine, de laquelle y a tant de fables; et, bien que soient fables, sy ne peut on dire autrement que tout beau et bon d'elle; et, si l'on veut venir à la vraye verité, c'estoit un vray soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves seigneurs, princes, roys et capitaines portans le nom de Luzignan, dont les histoires en sont plaines, ceste grande maison d'Archiac en estant sortie à Xainctonge et Sainct Gelais, dont les marques en restent tres insignes.

Lors que la Reyne mere fit la tresve avec Monsieur, frere du Roy, à Jazeneuil, que Monsieur estoit à Saint-Mexant (j'estois lors avec elle, messieurs d'Estroze, de Grillon, Lanssac et La Rochepouzay; il n'y avoit que nous quatre de courtizans avec elle), l'envye luy prit, en s'en retournant à Poictiers, de s'esloigner un peu de son chemin, et passer à Luzignan pour en voyr les ruynes.

Certes elle les y vit, et qui luy toucharent fort au cœur; sy que l'en vis en parler fort tendrement, et dire ces mots : « Hé! falloit il que sy belle, forte et « noble place, à l'appetit d'une certaine opiniastreté mal « à propos de M. de Montpensier, soit estée ainsi ruynée « de fons en comble! Que quand le Roy mon fils bien « qu'il y eust esté en personne, et qu'elle luy eust faict « telle resistance, il ne l'eust jamais voulu faire abattre, « je m'en assure; pour le moins ce ne fust pas esté par « mon conseil, car c'estoit la perle antique de toutes « ses maisons, et le plus bel ornement qu'on y eust « sceu veoyr. Jamais ne l'avois veue, dict elle, si non « lors qu'estant bien jeune j'y passay au voyage de Par- « pignan; mais, pour ma jeunesse d'alors, je n'en avois « jamais conceu l'impression de sa beauté et grandeur « comme je la comprends encor par sa ruyne : que sy « je l'eusse eue sy bien emprainte en mon esprit comme « je l'ay, je vous asseure que le Roy mon fils n'eust « donné jamais à M. de Montpensier le congé de l'ab- « battre à l'appetit de sa passion, et jamais Chameraud « n'eust triumphé de sy noble et riche despouille pour « bastir et agrandir sa petite maison de Marigny. » Car il faut notter que le Roy en donna toutte la ruyne audit sieur de Chameraud, qui avoit esté son enseigne de

gensdarmes quand il estoit Monsieur, dont il en a fait bastir une tres belle maison, qui n'est qu'à deux lieuës de Luzignan, qui s'appelle Marigny.

Voylà ce que j'en vis dire à la Reyne, qui se pourmena, advisa partout, et s'y amusa sy fort, que, bien qu'on luy dist qu'il se faisoit tard et n'arriveroit qu'à la nuict noire à Poictiers, comme elle fit, n'en laissa sa contemplation.

Je la vis aussy fort blasmer le sieur de Saincte Soline, qui l'avoit laissé prendre et perdre en estant capitaine, et en avoit acheptė la capitainerie du sieur de Vigean, que luy et ses predecesseurs de la maison du Fou avoient gardé plus de six vingts ans.

Car on disoit que ledit Saincte Solline, aymant un peu trop l'avarice, n'avoit leans qu'un pauvre vieux morte paye, qui se laissa surprendre : que s'il n'eust ouvert la porte et l'eust bien fermée seulement, et ne parler à personne, cette place estoit imprenable à tout le monde.

Voylà la pitié et ruyne de cette place. J'ay ouy dire à un vieux morte paye, il y a plus de quarante ans, que quand l'empereur Charles vint en France, on le passa par là pour la delectation de la chasse des dains, qui estoient là, dans un des beaux et anciens parcz de France, à tres grande foyson, qui ne se peut souler d'admirer et de loüer la beauté, la grandeur et le chef d'œuvre de cette maison, et faicte, qui plus est, par une telle dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux, qui sont là fort communs, jusques aux bonnes femmes vieilles qui lavent la lexive à la fontaine, que la Reyne mere voulut aussy interroger et ouyr.

Les unes luy disoient qu'ils la voyoient quelquefois venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une tres belle femme et en habit d'une veufve; les autres disoient qu'ils la voyoient, mais tres rarement, et ce les samedis à vespres (car en cet estat ne se laissoit guieres veoyr), se baigner moictié le corps d'une tres belle dame, et l'autre moictié en serpent; les unes disoient qu'ils la voyoient se pourmener toute vestue avec une tres grave majesté; les autres, qu'elle paroissoit sur le haut de la grosse tour en femme tres belle et en serpent; les unes disoient que, quand il devoit arriver quelque grand desastre au royaume, ou changement de regne, ou mort et inconvenient de ses parens, les plus grands de la France, et fussent roys, que trois jours avant on l'oyoit cryer d'un cry tres aigre et effroyable par trois fois : on tient cestuy cy pour tres vray; plusieurs personnes de là qui l'ont ouy l'assurent, et le tiennent de peres en fils; et mesmes que, lors que le siege y vint, force soldatz et gens d'honneur l'affirment qui y estoient; mais surtout, quand la sentence fut donnée d'abattre et ruyner son chasteau, ce fut alors qu'elle fit ses plus hautz crys et clameurs. Cela est tres vray, par le dire d'honnestes gens. Du depuis on ne l'a point ouye. Aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est apparue, mais tres rarement.

Pour fin et vraye verité finale, ce fut en son temps une tres sage et vertueuse dame, et mariée et veufve, et de laquelle sont sortis ces braves et genereux princes de Luzignan, qui par leur valeur se firent roys de Cypre, parmy les principaux desquels fut Geoffroy à la Grand Dent, qu'on voyoit representé sur le portail de la grand tour en tres grande stature.

Je n'ay guiere veu de personnes qu'ayent veu ce chasteau en son lustre et splandeur, et puis en sa memorable ruyne, qui ne maudit M. de Montpensier et son opiniastreté follè en cela : sy que les roys ses enfans (disoit ladicte Reyne) n'en avoient tant faict envers les villes qui avoient tenu, eux presens, contre eux, et ne les avoient desmolies, et luy avoit voulu faire plus qu'eux et se faire craindre et respecter.

Aussi tint on de ce temps là que ce prince susdit ne l'emporta guieres loin qu'il n'en eust une estrette bien sarrée ; car le Roy le voulant continuer en sa charge de lieutenant general, et l'envoyer en Xainctonge et aux isles pour achever ses conquestes et l'y faire obeyr, il n'y voulut point aller; ains, voulant passer son ambition plus avant, ce luy sembloit, il sçait comme le Roy s'achemine à Reims pour s'y faire sacrer, il s'y achemine aussi pour s'y trouver au sacre, et là y tenir le premier rang apres Monsieur et le roy de Navarre, et l'oster à M. de Guyse qui estoit là avant luy. Mais à quelles journées et en plain hiver! les plus grandes que j'aye jamais veu faire; car lors le Roy m'ayant envoyé vers M. de La Nouë à La Rochelle, et m'en retournant en poste le retrouver, je treuve mondit sieur de Montpensier à Bloys, ainsy que je courois et luy à ses journées; il arriva le soir à Paris, que je n'y estois arrivé que le matin; et comme j'estois allé veoyr madame de Guyse, qui estoit lors en couche, et que je parlois à elle, nous nous donnasmes la garde que nous vismes M. de Montpensier sur les bras, dont je fus fort estonné pour l'avoir laissé bien loing : marche de mesme de Paris à Reims.

Ayant esté adverty de son intention à vouloir tenir

le rang audict sacre, et entendu M. de Guyse aussy, qui ne luy vouloit pas céder ny perdre le sien, et mal aysement souffroit passer telle paille par le bec (car il eust fallu que ce fust esté, ou Dieu ou le diable), commença à rentrer en collere et rumeur, et protester que sy M. de Montpensier s'hazardoit le moins du monde de vouloir esjamber sur sa dignité, qu'il luy fairoit autre tour que ne fit Philippes le Hardy, duc de Bourgoigne, à l'endroict de son frere; car il le prendroit par le collet, et le chasseroit de là et le jetteroit par terre, ou possible feroit pis, selon que la collere le domineroit, tout son beau frere qu'il estoit : car en cela ce sont les premiers anciens pairs de France qui tiennent lieu et rang là, non pas les princes du sang ny autres. Je vis le Roy, la Reyne et toute la Court esmeue bien fort pour tout cela, et à trouver remede pour y pourveoyr; mais on n'en peut trouver aucun, pour la brave resolution de M. de Guyse.

Ce fut donc à opiner et arrester du tout de mander à M. de Montpensier de ne se haster point tant à venir. Nonobstant, il vint pres de deux lieuës de Reims, resolu de passer plus outre. Mais, ayant bien sceu au vray la resolution de M. de Guyse, et qu'il y auroit du bruict et de la batterie, et n'y fairoit bon pour luy, et que le Roy luy manda qu'il avoit peur de quelque grand scandalle, ce fut luy qui s'arresta tout court, et ne se trouva au sacre qu'il avoit tant abbayé dès la prise et ruyne de Luzignan, qui luy fut possible malencontreusé en cela (ce disoient aucuns), et que madame Merluzine avoit là beaucoup operé.

Il en couva pourtant en son ame un grand despit et extreme colere contre M. son beau frere (mais

cela s'accorda apres), et tres grand mescontentement contre le Roy : et quelques mois apres, Monsieur ayant pris les armes pour estre malcontent et mal traicté du Roy, Sa Majesté luy voulut donner sa lieutenance-generalle contre Monsieur; mais il la refusa tout à plat, disant ne vouloir aller contre le fils et frere de ses roys, et que mondict sieur avoit quelque occasion de se mescontenter et mutiner, et qu'il le falloit appaiser et contenter. A quoy il poussa sy bien avec la Reyne, que l'accord se fit et trefves furent accordées à Jazeneuil, entre Sainct-Mexant et Poictiers : et luy furent accordées force villes et places pour sa retraicte, cependant à quoy mondict sieur de Montpensier travailla fort pour l'y faire entrer et ses gens, et principallement à Angoulesme, où il receut un affront que je diray ailleurs. Ainsy, M. de Montpensier se lia les bras contre Monsieur et ses gens et les Huguenotz qui tous estoient avec luy et l'avoient esleu leur protecteur : ce qu'on trouva à la Court et en France fort estrange, que celuy qui avoit esté sy grand ennemy et le fleau des Huguenotz, maintenant il en estoit à demy apuy et soustient; ce qui fit penser et dire à aucuns qu'il se laissoit plus dominer à son mescontentement et à son ambition qu'à sa religion, ce que n'eust pas fait son grand patron, le roy sainct Louys, avec les Sarrazins, disoit on.

Il en bailla un pareil exemple lorsque M. de Nevers et luy eurent une grande querelle pour quelque parolle que M. de Nevers avoit dict en secret de Monsieur, frere du Roy, à M. de Montpensier, à cause de son mescontentement et eslevation, qu'il alla rapporter à Monsieur; dont Monsieur en voulut estre esclaircy

et en avoir raison. Mays M. de Nevers nya les avoir dictes, et donna quelque desmenty en l'air; dont s'ensuivit une grosse querelle, et à qui feroit plus d'amas de ses parens, amis et serviteurs. Sur quoy le roy de Navarre s'envoya offrir à M. de Montpensier avec tous ses Huguenotz, que M. de Montpensier, sans aucun respect de sa religion, contraire à la huguenotte, accepta tres voulontiers et fort librement. Il y avoit de l'autre costé M. de Guyse avec tous ses bons Catholiques (je sçay bien que m'en dict un jour M. de Guyse): sy bien qu'il y eust eu du combat et de la tuerie sans la deffence du Roy qu'il leur en fit, et l'accord qu'il en traitta apres.

Voilà ce qu'on en a plus voulu objecter à M. de Montpensier, de s'estre voulu ayder des Huguenots, et aussy qu'il traicta et fit la paix avec le roy de Navarre et les Huguenots lors que nous avions le siege devant Broüage.

Ce bon et grand prince faisoit estat et grand gloire (comme j'ay dict) d'estre descendu de l'estoc de ce grand et bon roy sainct Louys, et s'efforçoit fort à l'imitter et se façonner à ses bonnes et sainctes mœurs et belles devotions.

Il avoit certes raison, car de plus beau modelle et patron n'eust-il sceu choisir ou trouver pour s'y conformer, non à celuy du duc Charles d'Anjou, roy de Naples, son frere, qui pour valeur n'en cedda rien à son dict frere, mais le surpassa bien en toutte cruauté, tesmoin celle qu'il usa envers le roy Manfroy et Conradin, apres les avoir desconfiz en batailles, et envers les prisonniers qui y furent pris, tant seigneurs, gentils hommes qu'autres, les uns massacrez, les

autres les yeux crevez, les autres morts en prison miserablement de fain et de vermine, jusques à la reyne, femme de Manfroy, et ses enfans, morts ainsy en prison. Voyez l'*Histoire de Naples*, et autres qui en content assez à mon advis de ses cruautez. Aussy ne les porta il guieres loing; car Dieu, juste vangeur des cruautez, luy en rendit de bonnes et cuysantes en durs chastimens, comme les vespres siciliennes, où tant de braves et genereuses ames en partirent, jusques à une infinité d'innocens, son armée de mer deffaicte par trop desastreusement; son fils y prist cependant son deffy contre le roy d'Arragon, et puis de despit et tristesse il mourut. Il y avoit bien du subjet; de sorte que j'ay ouy dire dans Naples à de grands personnages discourans de luy, que bien luy a servy d'avoir eu un frere si sainct et homme de bien que son frere le roy sainct Louys, car sans luy et ses intercessions ils le penseroient damné en enfer; et ainsy me disoient ils qu'il faut que d'une race qu'il en sorte des uns et des autres, comme faict un potier, qui d'une mesme terre et arzille faict des pots et des vases, les uns pour l'honneur et la beauté, les autres pour l'infamie et la salauderie.

Ainsy me parloient ces grands personnages à Naples, non qu'ils ne me l'exaltassent grandement, comme de vraye il y avoit un infinité de subjectz, mais par sur tous la reyne sa femme, madame Beatrix de Provance, qui le fit bien valoir, jusques à vendre ses plus precieux joyaux pour luy faire avoir une couronne : j'en parle ailleurs.

Pour fin, ce grand prince a esté tres brave et vaillant, et qui a tousjours tres bien faict où il s'est trouvé,

et est mort en reputation d'un bon et sage capitaine, et laissa apres soy un tres brave et vaillant fils, M. de Montpensier, que du temps du pere nous appellions le prince Dauphin, duquel j'espere en parler en la vie de nos deux roys derniers, ensemble de M. de Montpensier d'aujourd'huy, qui, tout jeune qu'il est, a faict tout plain de belles preuves de ses armes et courage, ainsy qu'il parest aux belles et honnorables marques qu'il a receu d'une grande harqnebuzade au visage, sans autres grands combatz, rencontres et sieges qu'il a desjà faicts en un sy bas aage, que c'en est une chose tres estrange; outre plus, que c'est un tres bon et gracieux prince, vraye semblance de ce bon roy sainct Louys, autant en bonté qu'en valeur, comme j'en parleray ailleurs.

ARTICLE II.

M. LE PRINCE DE LA ROCHE-SUR-YON.

Monsieur le prince de La Roche sur Yon fut frere à M. de Montpensier; il ne fut, par apparance, comme luy si grand religieux; mais pourtant il le fut, et fort bon catholique, encor qu'aucuns ont eu opinion contraire, mais c'estoient abus. Bien est il vray qu'il estoit plus politiq que passionné catholique, comme M. son frere, et qu'il conseilloit et tendoit plus à appayser les troubles de la France par la douceur que par la guerre et la rigueur, et pour ce aucuns l'en tenoient plus sage.

Aussy s'il ne fust esté bon catholique et sage prince,

on ne l'eust donné au roy Charles IX pour son principal surintendant, gouverneur par dessus M. de Sipierre, qui l'estoit du temps qu'il estoit M. d'Orleans; et quand il vint à estre roy, l'on advisa, par l'advis de la Reyne mere, du roy de Navarre et autres grands du conseil, que, pour honnorer davantage la personne du Roy, qu'il eust pres de soy un grand prince du sang et advisast à ses actions, bien que M. de Sipierre ne perdist jamais sa charge, car il la meritoit tres bien, et c'estoit un tel homme qu'il falloit à la jeunesse du Roy, qu'il dressa sy bien, que nous en avons d'elle de tres magnanimes effectz : aussy M. le prince luy cedoit beaucoup, cougnoissant sa suffisance aussi grande que de seigneur de France; et M. de Sipiere, qui estoit tres sage, portoit aussy grand honneur et reverance à M. le prince : sy bien qu'ils s'accordoient tres bien ensemble, et faisoit tres bon veoyr ces deux messieurs les gouverneurs pres la personne du Roy, tenans leurs rangs comme il falloit, l'un haut et l'autre un petit bas; enfin s'en ensuivit d'eux la belle et honnorable nourriture que nous en avons veu.

Ce M. le prince fut en ses jeunes ans fort pauvre; et sans la vefve du mareschal Montijan, madame Philippe de Montespedon, riche heritiere qu'il espousa, il estoit plus que tres pauvre : ainsy le tenoit on à la court du roy François; mais il se remit sy bien, que sur ses ans il devint fort riche, et pour ce tres magnifique et tres splandide, tant en luxes et et grandes despenses de table qu'en beaux meubles et autres magniffficences, qu'il fit fort parestre en Espagne, lors qu'il y fut conduire la reyne d'Espagne, et aussy au voyage de Bayonne, où, recongnoissant et renouvellant ses

vieilles congnoissances de ce temps, il les festina tres superbement et y fit tres bien l'honneur de la maison de France pour son costé, car il estoit tres liberal autant que M. son frere avare.

Au retour de ce voyage il mourut, n'ayant laissé apres luy aucuns enfans, en ayant perdu l'un des beaux, gentils et honnestes princes qu'on eust sceu veoyr (M. le marquis de Beau Preau se nommoit il), qui mourut à Orleans ainsy que le Roy et toute sa jeunesse se joüoient à cheval. On dict que le comte de Maulevrier [1] le porta par terre et le creva, dont M. son pere en eust sy grand despit, qu'il chercha ledict comte long temps pour le tuer, et fut à luy à s'absenter et à se perdre de veuë de luy, car il luy alloit de la vie.

Toutesfois le Roy et la Reyne, quelque temps apres, obtindrent de M. le prince qu'il oublieroit le tout et ne luy demanderoit rien, en ce qu'il ne se monstrast jamais devant luy, autrement il perdroit patience et entreroit en sy grande collere et regret de son antienne douleur, et ne se pourroit tant commander qu'il ne le tuast. A quoy il ne faillit pas une fois que nous tournasmes de la prise du Havre, que M. le prince, sortant de la chambre des filles, qui estoit en un lieu bas, et le comte y voulant entrer, fut rencontré, et aussi tost mondict sieur le prince mit l'espée au poin. Ce fut à l'autre à avoir bonnes jambes, et par bon encontre va trouver une fuye qu'il contourna plusieurs fois, ainsy que M. le prince le poursuivoit tousjours l'espée au poin; en fin il se sauva galantement, dont il y eut apres de la risée parmy nous, songeant a ceste fuitte

[1] Charles Robert de Maulevrier. (L. D.)

que ledict comte faisoit encor plus valoir quand il la contoit, car c'est l'homme du monde qui est de la meilleure et plus plaisante compagnie. Mais alors, et sur le coup, il n'y avoit pas à rire pour luy, qui gaigna plus en la mort de ce prince qu'en sa vie; car il n'eust fallu qu'un malheur, ou bien qu'il se fust du tout banny de la Court. Il falloit pardonner à la passion de ce noble pere et prince; car il n'avoit que ce fils, son seul espoir, sa seule joye et consolation, sa seule attente de le veoyr un jour ce que desjà sa jeunesse sy belle et sy accomplie luy promettoit; et l'avoir veu mort de telle sorte, c'estoit un grand dommage et pour le pere et pour le fils.

Entr'autres belles vertus qu'on donnoit à M. le prince, c'estoit qu'il estoit fort homme de bien et d'honneur, et qu'il ne trompoit point de personnes qui s'adressoient à luy à la Court et ausquels avoit une fois promis : aussy une belle fille de la Court (de laquelle il estoit amoureux, voyre jouyssant) l'appelloit le grison fidelle, sur l'exemple ou allegorie d'un fort beau cheval grison que le Roy avoit, qu'on appelloit ainsy.

Il estoit brave et vaillant; il le monstra en une querelle qu'il eut contre M. d'Andelot, tres mauvais garçon; et j'en parle ailleurs [1].

Il estoit tres sage et bien advisé, et avoit un tres bon sens, et le tenoit on meilleur que celuy de M. son frere; aussy le roy Henry le fit gouverneur de Paris et de l'Isle de France apres la bataille de Sainct Quentin, où il le servit tres bien et à son contentement et de tout le royaume.

[1] Tome VI, dans le Discours sur les Duels, vers la fin.

DISCOURS QUATRE-VINGT-DEUXIESME.

ARTICLE I.

M. LE MARESCHAL DE SAINT-ANDRE.

C'est assez parlé des princes, parlons à ceste heure encore un peu d'aucuns par cy devant.

Ceux qui n'ont bien congneu M. le mareschal de Sainct André, messire Jacques d'Albon, par ses faicts de guerre, et qui n'ont ouy parler de sa vie delicieuse, n'ont peu jamais bien juger ny croire qu'il fust esté sy grand capitaine qu'il a esté; car il a esté fort subject de tout temps à aymer ses aises, ses plaisirs et grands luxes de sable. C'a esté le premier de son temps qui les a introduicts à la Court, et certes par trop excessifs, disoit on, en friandises et delicatesses de viandes, tant de chairs que poissons et autres friands mangers.

Pour les superbetez et belles parures de beaux meubles tres rares et tres exquis, il en a surpassé mesmes les roys, ainsy qu'on les a veus long temps parestre en aucunes de ses maisons, et principallement à Vallery, l'une des belles et plaisantes de la France; et apres sa mort, qu'on les a veu vendre à Paris aux enquans, desquels on n'en peut quasy jamais veoyr la fin, tant ils durerent. Entre autres, il y avoit une tante de tapisserie de la bataille de Pharzalle, que le mareschal de Vieilleville achepta, dont il en decore sa belle salle de Durtal, qui est une chose tres riche et belle à veoyr, et qui se peut quasy parengonner à l'une de ces deux belles tentes du feu roy François, que

j'ay dict ailleurs, qui estoient hors de prix. Il avoit aussy deux tapis velus tout d'or persians, qui estoient hors de prix. Bref, qui veoyoit de ce temps là Vallery meublé n'en pouvoit assez estimer ny en priser les richesses. La pluspart desquels meubles madame la mareschalle de Sainct André, estant veufve, donna à M. le prince de Condé, avec ladicte maison de Vallery, tout en pur don, pensant l'espouser; d'autres disoient par capprisse, car, estant de la religion et ne voulant accomplir le mariage promis entre sa fille madamoiselle de Sainct André et M. de Guyse, que les deux peres avoient accordé, elle luy fit ce beau present par amourettes, afin qu'elle espousast M. le prince, et sa fille le marquis de Conty, despuis prince de Condé. Tant y a que ce fut là une liberallité qu'une grande emperiere ou reyne n'en eust voulu user.

Or, sy mondict sieur le mareschal se monstra un vray Lucullus en luxes, bonbances et magnifficences, il s'est monstré, durant les guerres, au camp, aux armées, tout pareil en valleur, en cœur et en reputation de grand capitaine. Estant jeune, il fut estimé des gallands de la Court en tout, sy qu'il fut esleu de M. le Dauphin pour un de ses plus grands favoris. Il eut la reputation d'avoir tres bien faict et combattu à la bataille de Cerizolles, sy bien (comme j'ay dict ailleurs) qu'allant des plus avant à la charge, où il faisoit bien chaud, M. d'Anguyen, jaloux, voulut se desbander à l'envy aussy bien que luy; mais luy ayant esté remonstré le grand tord qu'il faisoit au grand devoir de sa charge et à toutte l'armée, et qu'il se souvinst de M. de Nemours à la bataille de Ravanne, qui, par trop d'hardiesse, se perdit et fit perdre lès autres, il

ne respondit seulement : « Qu'on face donc retirer « Sainct André. »

Ce voyage le mit en grand honneur et en faveur de son maistre plus que devant, et s'y maintint si bien, et mieux que le sieur de Dampierre mon oncle, que tant qu'il a vescu il ne l'a jamais perdue d'un seul point, tant il fut bien sage et advisé, et bon courtizan, comme il a esté tousjours à s'y bien maintenir et à complaire à son maistre en toutes les façons qu'il luy voyoit estre agreables.

Il le fit premier gentil homme de sa chambre quand il fut roy, qui est un des grands honneurs qui soit en la maison du Roy, pour coucher en sa chambre et estre pres de luy à son lever et coucher; sy bien qu'à toutes heures il en avoit l'oreille. En quoy il fit tres bien ses besoignes, tant pour les grandes dignités que pour les biens qu'il eust et acquist à foizon. Il fut faict mareschal de France et eut la place de M. le mareschal du Bié (1), qui venoit de bonne main; aussy elle tomba en bonne main, et s'estonna on à la Court comment il eut cette charge sy jeune, laquelle ne se donnoit qu'aux plus anciens chevalliers.

Apres le traicté et l'accord de Bouloigne, entre le roy Henry et le petit roy Edoüard d'Angleterre, le roy son maistre l'envoya vers ledict roy Edoüard, pour en faire un serment tres solemnel, et luy porter aussy son ordre, qu'il luy donna avec les cerimonies accoustumées, fors celles de l'Eglise. Aussy ledict roy bailla le sien audict mareschal, par la permission de son roy, qui ne l'eust osé prendre autrement, et envoya le sien pareillement au roy Henry; sy que pour un coup s'est

(1) Lisez de Gié. (L. D.)

veu à la Court, pour la feste de Sainct George, celebrer et porter cet ordre de trois François, ce que l'on observoit par curiosité : à sçavoir le Roy, M. le connestable, qui l'avoit eu du roy Henry d'Angleterre durant sa faveur, et mondict sieur le mareschal ; qui estoit une belle chose à veoyr, car la solemnité en est tres belle, et l'ordre et le manteau tres beau, avec la jarretiere, dont l'institution est fort antique et plus que de tous les autres, fors celuy de l'Annunciade de Savoye, qu'on tient la plus ancienne.

Or faut notter que, lors de la partance dudit sieur mareschal vers Angleterre, bien que la paix fust entre l'Empereur et le Roy, toutesfois les mains demangeoient sy fort à l'Empereur, qu'il ne cherchoit que les occasions à toutte heure pour la rompre ; à quoy veilloit la reyne de Hongrie, sa bonne sœur, qui le sçavoit tres bien servir selon son goust, en tout ce qu'elle pouvoit du costé de son gouvernement des Pays Bas ; sy bien qu'ayant armé grande quantité de navires, leur faisoit tenir la mer de ce costé en grande subjection, et plusieurs insolances en sortoient sur nos navires françois, à les devalliser de leurs biscuitz, vins et munitions, jusques aux agrais, ancres et voylles ; et ladicte Reyne ayant sceu le voyage dudict mareschal vers l'Angleterre fit tenir ladicte armée entre Calais et Douvres, affin qu'il ne passast qu'à leur mercy.

Dequoy adverty, M. les mareschal prit le chemin de Dieppe, là où il fit arrester deux ou trois navires flamens pour deux ou trois jours seulement, pendant lequel temps il peut estre passé et pris terre en Angleterre : ce qui s'executa sy dextrement et gracieusement, qu'il n'y eut un seul marinier offensé, ny chose dans

leur navire ostée, ny navire qui ne fust relasché aussitost qu'on sceut ledict mareschal arrivé en Angleterre.

A quoy ladicte Reyne prit pied et poinctilla aussi tost qu'elle fit arrester à ses ports tous les navires françois, à l'appetit de trois petits navires flamans arrestez pour trois jours seulement, leur faisant oster les voyles, mettre la marchandise en terre, et consommer les marinniers, qui estoient en grand nombre, et les marchans, en frais de poursuittes, sans leur faire autre response, sy-non qu'on leur avoit retenu en France leurs navires, combien qu'ils fussent desjà delivrez et que cette redemption fust seulement particuliere à Dieppe, et pour juste cause, où l'autre estoit generalle, sans cause, et executtée avec tous les termes d'aigreur. Davantage cette collere s'estendit sur les marchans qui par terre traficquoient à Anvers, bien qu'ils n'eussent rien de commun avec ceux qui naviguoient, et leur saisirent toutes leurs marchandises qu'ils portoient sur leurs chariotz.

J'obmetz tant d'autres insolances qui seroient trop longues à reciter, par lesquelles l'on pourroit à plein congnoistre combien bonne ministresse estoit ceste Reyne des dessains, secretz, entreprises et actions de l'Empereur son frere; et disoit on qu'alors, sy elle eust peu arrester mondict sieur le mareschal et son armement, qu'elle l'eust fort bien retenu et rançonné pour un mignon et favory du Roy, et butiné; tant l'animosité et ambition d'un grand transporte son ame quelquesfois.

A quoy sceut tres bien remedier par sa sagesse ledict sieur mareschal, tant pour l'aller que pour le retour, dont il fut fort loüé et estimé, non pas pour ce faict

seul, mais en plusieurs autres qui s'ensuivirent apres, et en toutes les armées, où, apres M. le connestable, il avoit tousjours la principauté et charge de commander, ou en l'avantgarde, ou en la bataille, ou arrieregarde sur les retraictes; car il estoit tout plain de valeur et de sage conduicte.

Il fit tres bien au ravitaillement premier de Mariembourg, comme il fit aussy à la bataille de Sainct Quentin, où il fut pris prisonnier avec beaucoup de reputation et l'espée sanglante en la main ; et puis fut l'un des plus principaux moyenneurs de la paix entre les deux roys : et puis la guerre civille entrevenue, d'autant qu'il estoit tres bon et ferme catholique, il se monstra fort ennemy des Huguenotz, et disoit on que ce fut luy le premier qui fit l'association du triumvirat. Aussy les Huguenots l'hayssoient fort, et l'appelloient *harquebuzier de Ponant* (1), et n'eussent sceu dire bien au vray por quoy. Il fut envoyé au devant du chevalier d'Andelot pour luy empescher le passage de France avec ses reistres; mais il le trouva sy fort et marchant en sy bel ordre, que, le costoyant pourtant tousjours pour en espier une occasion pour le combattre, jamais il ne peut; aussy que M. d'Andelot ne vouloit que passer et joindre messieurs le prince et admiral : et mondict sieur le mareschal (eux ayans estez joinctz), sçachant qu'ils venoient assieger Corbeil et prendre

(1) B..... Le maréchal de Saint-André étoit fort bigot. Ainsi, ce sobriquet le qualifioit peut-être de catholique romain, dans la signification que, dans la confession de Sanci, le comte de La Rochefoucauld donnoit à ce mot. De nos jours, mousquetaire à genoux a désigné un apothicaire. (L. D.)

Paris par là (comme on dict en commun proverbe), il s'y alla jecter dedans, et le garda sy bien, qu'ils en leverent le siege et vinrent assieger Paris.

J'ay ouy dire de bon lieu, et nous le tenions aucuns, que ce fust luy qui ordonna l'ordre de la bataille de Dreux, qui fut en mode de croissant, mettant entre chasque bataillon de gens de pied un regiment de gendarmerie, estant pourtant en haye. Messieurs de Guyse et connestable trouverent cette forme belle et bonne, et la luy deferérent, tant parce qu'ils le tenoient de bon esprit et advisé capitaine, et aussy que tous trois s'entendoient sy bien, que ce que l'un vouloit l'autre l'approuvoit, et n'avoient nulle contestation ensemble; ce qui est fort rare.

Le matin avant la bataille il vint trouver M. de Guyse en sa chambre, qui n'estoit pas encor jour; et y entrant, il demanda au jeune Tranchelion, brave gentil homme, qui en sortoit, ce que M. de Guyse faisoit : il luy dit qu'il vouloit d'ouyr la messe et de faire ses pasques, et qu'il vouloit desjuner pour monter à cheval. « Ah! « Dieu (ce dict il, car je l'ouys et y estois)! je suis « bien malheureux que je n'en aye autant faict et ne « me sois mieux preparé, car le cœur me dict que « j'auray aujourd'huy je ne sçay quoy. »

Ce jour là il fit tout ce qu'un grand capitaine pouvoit, fust à combattre, et fust d'aller de de çà, de de là, à commander où il falloit; mais le soir venu, ayant eschappé le grand hazard de tout le jour, et qu'on pensoit le tout gaigné, parust une trouppe de cinq cens chevaux des vaincus qui s'estoient ralliez par le moyen de messieurs de La Noue et Advaret, disoit on, qui

vindrent à nous pour retenter la fortune et le hazard d'un nouveau et second combat : ce que de nos temps ne s'est guieres veu.

M. le mareschal le voulant aller recevoir avec M. de Guyse, et faisant en diligence chercher son second cheval de bataille; parce que le sien premier il l'avoit sy fort pourmené, lassé et harassé tout le jour, et à combattre et aller, venir et tourner, qu'il n'en pouvoit plus. Sur ce second cheval estoit monté Pierre Gourde, page de la chambre du Roy, gentil jeune homme provançal, et brave et vaillant, qui fut tué en Périgord à la deffaicte des Provançaux (j'en parle ailleurs); par cas, estant monté sur ce bon cheval, vint à passer un raystre devant luy, et se mit à le poursuivre; sy bien qu'oubliant son devoir et sa charge, et croyant plustost son brave cœur, il se perdit en telle façon, qu'il ne peut en cela servir son maistre, qui, s'aydant de son premier cheval, alla tres hardiment au combat, et luy faillant au besoin, tous deux tomberent par terre sans se pouvoir relever. Sur ce, il fut pris par un gentil homme huguenot, qui, l'ayant monté en crouppe derrierre luy, vint un, qu'on appelloit Aubigny, à qui M. le mareschal avoit autrefois faict desplaisir, voyre, disoit on, jouissoit de son bien par confiscation, qui le recongneut et luy donna un coup de pistolet par la teste, dont il tomba mort par terre.

On le trouva à dire sur la retraicte tout le soir et toute la nuict jusques au lendemain matin sur les neuf heures; qu'apres avoir esté bien cherché et recherché parmy les morts, il fut trouvé dans un petit fossé à l'entrée du bois pres lequel avoit esté faict le combat. M. de Guyse le regretta bien fort, et plus que je ne

sçaurois dire, et se courrouça fort, comme je vis, contre aucuns des siens que je ne dicts, qui ne sçavoient rendre conte ny nouvelles de luy, et qui l'avoient ainsy abandonné et perdu sans dire qu'il estoit devenu.

Enfin il fut là trouvé, et ne fut veu jamais un plus bel homme mort, par le dire et opinion de tous ceux qui le virent, et de moy aussy. Il fut fort regretté d'aucuns, et d'autres nullement, et mesmes de la Reyne, qu'on disoit avoir debattu au conseil estroit du triumvirat qu'il la falloit jecter en un sac dans l'eau, laquelle opinion fut trouvée fort, voyre plus qu'estrange, d'opiner ainsy la mort de sa reyne, femme de son roy, et qui l'avoit tant aymé et favorisé, et elle et tout, jusques là que quasy ordinairement, quand il n'y en avoit plus grand que luy, il la menoit ordinairement danser le grand bal, car le Roy menoit tousjours Madame sa sœur : sy ne l'avoit on jamais trouvé cruel pourtant. Quand il prit Poictiers aux premiers troubles, et de surprise, à cause du chasteau que le tresorier Pineau tenoit pour le Roy, et de force aussy, il n'y exerça sy grande cruauté ny si rigoureuse justice qu'on disoit qu'il devoit faire; aussy son visage ne portoit en soy aucune façon cruelle, car il estoit fort beau et de bonne grace, la parolle belle et l'esprit gentil, et bon jugement et bonne cervelle. Et comme on voit en tous artz, et surtout en celuy de la guerre, les personnes qui ont un tel don de nature y apprendre aussy tost et mieux, et s'y faire plus expertes que les grossieres et ydiottes et tardives, de mesme en fut ce mareschal; car en ses jeunes ans il se rendit meilleur capitaine, pour sy peu de guerre qu'il avoit praticqué, qu'un

autre en plus vieilles années et plus longues experiences, ainsy qu'il a fait parestre en touttes les charges qu'il a eües et les factions qu'il a exercées, dont entr'autres fut la retraicte (qui est fort à notter) qu'il fit au retour du camp de Vallenciennes aupres du Quesnoy, menant l'arrieregarde.

Le roy Henry donc, ayant demeuré longtemps devant Valenciennes, deffiant tous les jours à la bataille l'empereur Charles, qui s'estoit sy bien retranché qu'il n'estoit pas possible au diable mesme de le ravoir et le retirer de là, il s'advise de s'en desloger et aller assieger quelque place, qui fut Ranty, pour l'attirer à ce qu'il desiroit le plus; et ainsy qu'il y marchoit droict, et que mondict sieur le mareschal menoit l'arrieregarde, et faisant la retraicte et la queüe avec deux mille chevaux seulement, tant de gendarmerie que cavallerie legere, conduicte par messieurs d'Aumalle, couronnel, le seigneur Paulo Baptiste Fregouse, vieux et gentil capitaine chevau leger, le prince de Condé, messieurs le grand prieur de France, le marquis d'Elbœuf, son frere d'Anville, de Suze, de Saux et de Cursol, tous avec leurs compagnies de chevaux legers; et avecques eux le capitaine Lancque avecques sa compagnie d'arquebuziers à cheval, qu'on dict n'en avoir jamais veu de plus belle en France, et celle de Salsede aux premiers troubles, apres celle du mareschal d'Estrozze devant Marolles, comme j'ay dict, car ledit capitaine Lancque estoit un tres bon capitaine qui les sçavoit bien mener, et qui avoit une fort belle façon et representation brave; car il estoit fort grand, haut et proportionné à l'advenant, ses harquebuziers tousjours bien choisis et montez sur des bons courtaudz, dont le

moindre de ce temps valoit bien soixante escus, et aujourd'huy vaudroit bien le double, et tous portans de fort grandes harquebuzes à roües et bonnes, qui ne failloient jamais, ainsy que portent aujourd'huy aucuns carrabins espagnols : la compagnie estoit de cent chevaux, et marchoient tousjours avec la cavallerie. Il avoit appris cela de M. d'Estrozze, ce disoit M. de Guyse, qui loüoit fort et le capitaine et les soldatz, ainsy que luy ay veu discourir d'autresfois. Pour la gendarmerie qui y estoit, il y avoit deux regimens, à l'un desquels commandoit ce brave et genereux M. d'Anguien, et l'autre M. le vicomte de Turaine, un chevallier tout plain d'honneur et de valeur, ainsy qu'il fit paroistre à sa mort à la bataille de Sainct Quentin.

Touttes ces braves trouppes marchans en un bel ordre vindrent à descouvrir au Quesnoy six mille chevaux de l'Empereur que conduisoit M. de Savoye, qui venoient droict à eux, et desjà les premiers des leurs s'attaquoyent aux derniers des nostres. M. le mareschal, veoyant la partye n'estre pas esgalle, ny ses forces non plus, et que de secours il n'en falloit esperer de l'avant garde et bataille, qui estoit desjà bien loin d'un ruisseau qu'il leur falloit passer, vint à considerer qu'attendre les ennemis plus long temps, ce seroit se perdre manifestement; de passer aussy le ruisseau soudainement, ce seroit autant donner frayeur, desordre et d'embarras aux siens à ce passage d'eau, et donner cœur et advantage aux ennemis de suivre à toutte bride et donner en dos aux fuyardz, estant le passage sy estroit qu'on ne pouvoit que passer à la fille, et pour ce, l'ennemy en eust eu tel marché qu'il eust voulu, les prenant en tel desarroy en derriere.

Sur ceste consideration, M. le mareschal prent aussy tost et sur le champ, sans tant songer (ce qui est de bon advis), de monstrer visage et faire contenance de vouloir combattre et d'avoir plus de force que les ennemis n'avoient descouvert : sy bien qu'eux furent en suspens de faire la charge ou de la recevoir, et ainsy songearent quelque temps pour s'advancer. Cependant M. le mareschal faict desrober devant et derriere luy ses trouppes les unes apres les autres tout bellement, à celle fin que l'ennemy ne s'apperceust qu'il y eust aucune place vuide ny desemparée, et à maniere que, quand les unes deplaçoient, les autres venoient à prendre leur place, et faisoient teste, en approchans du ruisseau toujours pourtant; et ainsy se deplaçans et replaçans les uns et les autres, jamais les ennemis ne s'en peurent appercevoir : et ce qui donna encor apres à penser à eux, c'est qu'à maniere que les trouppes qui avoient passé le ruisseau, elles prenoient place de bataille aussi tost et se presentoient à eux, qui les mettoient en grand doubte s'ils estoient deçà ou delà l'eau, et entrarent en opinion que toutte l'armée y estoit pour donner battaille; ce qui les fit tenir sur bride jusques à ce qu'ils se donnarent la garde qu'ils virent toutes nos trouppes passées de là le ruisseau, et placées, fors quelques chevaux legers des seigneurs de Saux, Suze et Cursol, qui tousjours escarmouchoient cependant que les nostres donnoient le loysir de passer, et puis se retirerent en belle contenance jusqu'à ce qu'ils furent au ruisseau; et lors les ennemis les chargerent à toute bride sur cette bonne occasion; mais ils trouverent là les barquebuziers du capitaine Lanque, ce qui fut un tres grand service. Voylà comment on devoit

faire à la battaille de Sainct Quentin, touchant ces harquebuziers, comme j'ay dict ailleurs, et comme fit aussy ce grand M. de Guyse le dernier, contre l'armée du baron de Dhona, à ce passage de ruisseau, comme j'en parle aussy ailleurs, qui les receurent et arrestarent tout à coup à belles harquebuzades, dont ce fut à eux à ne passer plus oultre et à se retirer, et les nostres de mesmes, tousjours en moult belle ordonnance de guerre. Voylà un exploict de ce mareschal, qui fut fort estimé, et des nostres, et des ennemis, comme certes il estoit tres digne d'admiration; car autant se prise une belle retraicte, et telle que celle là, comme un combat sanglant, ainsy que j'en espere en faire un discours à part (1).

Et sy M. le mareschal acquist là beaucoup de reputation, j'ay ouy dire que les grands capitaines qui estoient là de l'Empereur pour commander, eurent là grand faute d'yeux, de jugement, de courage et vounté de combattre; et mesmes, estans six mille chevaux contre deux mille, qu'ils devoient bien estendre leurs yeux et leur jugement pour les bien recongnoistre, et puis, les trouvant en sy peu de nombre, les charger à toutte bride sans marchander tant par des petites escarmouches. Toutesfois, ceux qui excusent les Imperiaux, disent que M. le mareschal s'estoit placé sy bien en lieu sy advantageux et commode (ce qui fut un traict de grand capitaine), ou que le lieu par hazard s'y adonnast, qu'il en fit perdre aux ennemis la veuë, la congnoissance et le jugement.

Ce bel exploict, avec plusieurs autres, donne bien à croyre à une infinité de personnes que, non sans cause,

(1) Il se trouve à la fin du tome VI. (S.)

il prit pour sa devise le bras et l'espée d'Alexandre le Grand couppant le nœud indissoluble en Gordye, pallais antique de Mydas; donnant à entendre certain moyen qu'il tenoit plus que les autres à rendre par sa vertu faciles et aysées les choses estimées de plusieurs difficilles et impossibles. Les mots de devise estoient : *Nodos virtute resolvo* (1).

Outre cette excellente vertu de guerre qui estoit en luy, il se plaisoit fort aussy à employer sa faveur à l'endroict du Roy pour les gens de bien et d'honneur qui en faisoient profession, et leur faisoit faire force bienfaicts. Je me souviens qu'au retour du siege de Metz, il fit donner au Roy, de son espargne au capitaine Bourdeille mon puisné frere, douze cens escus, qui estoient comme aujourd'huy trois mille, pour avoir esté blessé à Metz, à une sortie un jour sur le camp du marquis Albert, de trois grandes harquebuzades, deux dans le col et l'autre au mitan du bras, dont il cuyda mourir sans maistre Doublet, chirurgien de M. de Nemours, qui de ce temps emportoit la vogue des chirurgiens de France, et fit dedans Metz d'estranges cures, et un chascun alloit à luy, bien qu'y fust maistre Ambroise Paré, tant renommé depuis et tenu pour le premier de son temps: et touttes ses cures faisoit ledit Doublet par du simple linge blanc, et belle eau simple venant de la fontaine ou du puys; mais sur cela il s'aydoit de sortilleges et parolles charmées, comme il y a encor force gens aujourd'huy qui l'ont veu, qui l'assurent. Du depuis, j'ay veu Sainct Juste d'Alegre qui s'en mesloit de mesme, et vis comme il se presenta à feu M. de Guyse lorsqu'il fut blessé à Orleans, dont il

(1) C'est-à-dire, je surmonte les difficultés par ma vertu. (S.)

mourut, et gageoit sa vie qu'il le gueriroit. Jamais ce bon prince religieux et vertueux ne voulut qu'il y mist la main, disant qu'il aymoit mieux mourir que de s'ayder pour la guerison d'un tel art diabolique, et offanser en cela Dieu.

Pour faire fin, ce grand mareschal meritoit bien la faveur qu'il avoit de son roy; car s'il l'employoit pour soy, il ne l'espargnoit nullement pour les honnestes gens et de valeur. Aussy l'ay je veu suivre ordinairement mieux que prince et seigneur de la Court, et des plus honnestes, comme de M. le comte de Saux, qui estoit son lieutenant de gensdarmes, huguenot depuis, et mort à la bataille de Sainct-Denys en tres brave seigneur, de Montsalles, de La Chastre, d'Avaret, de Lenoncourt, du jeune Pardaillan, de Boygeaumont, Ruffec dit Sainct Brisse, Despruneaux, de Jurignat, de Dussat, du senor Camille, de Fere, du jeune Villeclair, de Bourg, du capitaine Rouveray, bref d'une infinité d'autres dont je ne me souviens pas : possible aussy m'en souviendrois je si j'y voulois un peu penser; mais je veux faire fin sans passer plus outre sur le subject de ce seigneur, bien que j'aye beau m'arrester pour dire qu'apres sa mort M. de Vieilleville eut sa place de mareschal de France.

ARTICLE II.

M. DE LA BROSSE,

ET

M. LE MARESCHAL DE VIEILLEVILLE.

Il se trouva à la Court sy bien appoinct pour cela; il y avoit long temps qu'il n'y estoit venu, et avoit demeuré tousjours en son gouvernement de Metz; et par cas n'y avoit pas cinq sepmaines qu'il estoit arrivé, et sy bien à propos, que la Reyne qui l'aymoit de long temps, luy fit tomber ce gros morceau dans sa gueulle, bien que j'ouys dire depuis à M. de Guyse qu'il l'eust faict tomber à celle du bon homme M. de La Brosse, s'il ne fust mort à la bataille de Dreux, car il l'aymoit et honnoroit beaucoup : aussy le meritoit il, pour avoir esté un antien chevallier d'honneur et sans reproche; et bien que mondict sieur de Guyse fust un tres grand capitaine, sy consultoit il tousjours ce bon et honnorable vieillard, qui estoit à dire qu'il estoit capitaine tres suffisant, à mon gré et de beaucoup d'autres.

C'estoit le plus doux et gracieux homme de guerre qu'on eust sceu veoyr, et qui commandoit aussy gracieusement et donnoit des advis par parolles sy douces et sy benignes, qu'un chascun l'en estimoit davantage; bien au contraire de son compagnon M. de Sansac, qui estoit le plus bravant et rude à la guerre et à la chasse qu'on vist jamais : de plus, il avoit l'entretien sy honneste et sy doux, et duquel on en faisoit bien son proffict, fort humble à un chascun.

Je me souviens que le matin de la bataille de Dreux que c'estoit de fort bon matin et qu'il faisoit un froid extresme, ainsy que l'on ordonnoit des batailles, ce bon homme vint passer devant le sieur de Beaulieu, capitaine de galleres, et moy; nous le saluasmes et luy ostasmes le chappeau fort reverencieusement; il nous l'osta aussy, en nous disant : « Eh! comment, mes« sieurs, en ce froid ostez vous le chappeau? » Nous luy respondismes : « A qui, monsieur, le sçaurions « nous oster mieux qu'à vous, qui estes l'un des hon« norables et anciens chevalliers qui soit en ceste « armée? » Il nous respondit : « Helas! messieurs, je « ne suis que des moindres. » Puis dict : « Je ne sçay « ce qu'en sera aujourd'huy de cette bataille, mais le « cœur me dict que j'y demeureray; aussy est ce trop « vescu pour mon aage, là où il me faict beau veoyr « de porter encor la lance et l'ensanglanter, où je « devrois estre retiré chez moy à prier Dieu de mes « offences et jeunesses passées. » Et ainsy se despartit d'avec nous, que M. de Guyse faisoit appeller, car il le vouloit tousjours consulter quand ils estoient de sejour et qu'ils n'avoient rien à faire que passer un peu le temps. Vous les eussiez veus tous deux consommer une apres disnée à joüer à la renette du tablier, et les y faisoit tres bon veoyr, et debattre leurs petits differends, quand ils en avoient ensemble, entremeslans tousjours quelques bons mots et devis tres beaux et bons, dont l'assistance en faisoit bien son proffit.

Tant y a que la mort devoit avoir espargné cet honnorable vieillard pour un an au moins, afin qu'il fust mort en un estat qu'il meritoit tres bien, que celuy de mareschal de France, dont il en tiroit l'estat et la pen-

tion des lors qu'il fut esleu avec M. de Sansac pour estre pres de la personne du roy François II; enfin il mourut, avec une tres belle reputation, en la bataille, aagé de quatre-vingts ans ou pres. Ceste mort luy fut plus honnorable que cet estat, s'il eust survescu.

J'ay ouy dire qu'il se mit fort tard au mestier de la guerre, voyre en l'aage de trente ans, en quel aage il apprit sy bien, qu'il fut le principal conseil de M. de Guyse. Il fut gouverneur de M. de Longueville, sorty de madame de Longueville, depuis reyne d'Escosse, et puis fut envoyé en Escosse, où il servit tres bien.

M. de Vieille Ville eut donc la succession de cet estat de M. le mareschal de Sainct-André. Voyez en cecy les accidens humains et les ordres de fortune! M. le mareschal de Sainct André vivant fut l'advancement dudict M. de Vieille Ville, car il le fit lieutenant de ses gensdarmes, le poussa en honneurs, le fit faire chevallier de l'ordre et gouverneur de Metz; et luy mort, le voylà parachevé en grandeur et faict mareschal de France.

On trouva estrange qu'il le fust, et le fut plustost que pensé; non qu'il le meritast tres bien, mais d'autant qu'on le tenoit lors pour fort suspect, à cause de la religion nouvelle, et qu'il luy avoit donné trop grand pied et accroissance à Metz, dont il s'en fust bien passé : et s'il eust voulu il l'eust bien mise à plus petit pied et bassesse; mais il la favorisoit, jusques là aussy qu'il maria sa seconde fille avec le sieur du Lys de Lorraine, qui estoit fort de la religion; ce que de ce temps fut trouvé fort estrange, car lors ces mariages n'estoient communs en France; et pource ledict mareschal se rendit suspect quand M. le prince se saura de sa ville

de Noyers vers La Rochelle, et à la desbandade, avec M. l'Admiral et quelques autres de la religion, tres foibles et escartez les uns apres les autres, s'entresuivans comme pauvres perdus et esgarez, et comme dict l'Espagnol, *como Moros discariados sin rey* (1); et eux se disoient enfans d'Israël quand ils sortirent d'Egypte.

Mondit sieur de Vieille Ville estoit pour lors à Poictiers, y envoyé de par le Roy; laissa passer ledict prince à son bel aise et à sa barbe de dix lieuës seulement, bien que les sieurs du Lude et Montsallez, tres vaillans capitaines, luy demandassent congé de l'aller charger, dont ils en eussent eu bon marché; et jamais n'y fit meilleur pour les longues et grandes traictes qu'il avoit faict avec femmes et enfans. Mondict sieur le mareschal les empescha, et dict qu'il n'avoit ceste charge du Roy et qu'il en attendoit le commandement par un courrier qu'il avoit envoyé vers luy aussitost que ledict prince luy avoit envoyé le capitaine La Trappe, gascon, brave et vaillant gentilhomme, et son enseigne, et luy avoit mandé qu'il ne s'esmeust autrement de sa passade, car il avoit esté contrainct de vuider sa maison, l'y ayant failly à prendre et s'enfuyr et sauver en lieu seur de retraicte, qui estoit à La Rochelle, d'où il luy manderoit plus au long de ses nouvelles et au Roy, ne desirant que d'estre son tres humble serviteur et vivre en paix et seureté, là où il pourroit, en quelque coing de la France. J'estois pour lors à Poictiers, qui passois venant de la Court en poste, et vis cette ambassade de La Trappe, qui m'en conta davantage, car il estoit fort mon amy.

(1) C'est-à-dire, comme Maures poursuivis, et sans roi. (S.)

Ledict mareschal prit en payement ces belles paroles, et empescha messieurs du Lude et Monsallez, avecques une fort belle noblesse de Poictou, de monter à cheval, ausquels il leur estoit fort à de mal qu'ils ne menassent les mains à si bonne et belle occasion qu'ils ne recouvrirent jamais, ainsy qu'ils recongneurent tres bien, car ledict prince ayant gaigné La Rochelle et assemblé ses forces d'Angoumois, Xaintonge et Poictou, et le comte de La Rochefoucaud leur chef, il manda audict M. le mareschal qu'il avoit tant fuy qu'il avoit peu et que terre luy avoit duré; mais estant à La Rochelle il avoit trouvé la mer, et d'autant qu'il ne sçavoit point nager, qu'il avoit esté contrainct de tourner teste et de regaigner la terre, non avec les pieds comme il avoit faict en se retirant, mais avec les mains, et se deffendre de ses ennemis.

Ainsy ledict prince accommença la guerre comme nous vismes, laquelle luy fut la derniere; et ainsy il donna la venuë et la baye audict sieur mareschal, lequel n'en fut pour un long temps trop bien voulu du Roy ny de Monsieur, pour avoir perdu là sy bonne occasion; et attribuoit on toutte la faute à ce qu'il favorisoit fort soubs main le party huguenot.

Ceux qui le vouloient excuser disoient qu'il estoit plus politiq que religieux, et qu'il ne vouloit rien troubler, mais paciffier tout s'il eust peu. De ce temps là on se mocquoit fort de ces politiqs, car, quelque pollice qu'on eust voulu establir, lorsqu'il plaisoit aux Huguenotz, et leur heure estoit venue, de prendre les armes, ils se mocquoient de la pollice et s'eslevoient en pieds autant que jamais.

Sy fut pourtant fort loüé ledict mareschal en sa ne-

gociation qu'il fit à Roüan, où estant envoyé par le Roy pour y faire entretenir la paix et vivre un chascun en repos, là où ils ne faisoient que petites seditions et tumultes, autant par le mouvement du peuple que par les instigations et poussemens de M. de Villebon leur baillif, qui estoit fort catholique seditieux, mais vieux et antien bon capitaine, qui avoit esté tel estimé du temps des guerres estrangeres, ausquelles il s'estoit tres bien porté et nuist fort aux ennemis; aussy l'appelloit on capitaine Bouttefeu, sy que l'on dict depuis qu'il avoit sy bien appris et accoustumé à estre bouttefeu de ce temps là, qu'il ne s'en peut desaccoustumer, et pour ce le mettoit en teste des Catholiques de faire tousjours quelques insollences. Dont sur ce mondit sieur le mareschal entra un jour en differend avec luy dans son logis où il l'estoit venu trouver, et sy avant, que mondict sieur le mareschal, perdant patience, mit l'espée aussi en plaine salle : sur quoy mondict sieur mareschal couppa une main audict bon homme M. de Villebon, dont sourdit une grande rumeur du peuple, qui accourut en armes pour se ressentir du tord qu'on avoit faict à M. leur baillif : et de faict y cuyda avoir de la sedition; mais mondict sieur mareschal, ne s'estonnant point, fit teste et bonne contenance avec ses gardes et paroles asseurées, que le tout s'appaisa, par le moyen aussy de plusieurs gens de la ville point mutins. Non seulement ce coup, mais avant que partir de Roüan, y establit un sy bon ordre et pollice, qu'on ne tourna plus à tant de divisions, seditions et esmeutes qu'il y avoit ordinairement dans cette ville. Le Roy et la Reyne en eurent tres grand contentement.

Ce mareschal avoit acquis de tout temps la reputation d'estre brave et vaillant. Aussy disoit on à la court :

> Chastaigneraye, Vieilleville, et Bourdillon,
> Sont les trois hardis compagnons.

Avec cette hardiesse et vaillance, il estoit homme de grands affaires, et de gentil esprit, et fort fin : ainsy le tenoit on à la Court. Il fut envoyé en ambassade vers l'empereur Ferdinand, dont il s'en acquitta tres dignement; car les affaires le requeroient, et c'estoit en partyes pour ses villes de l'empire détenues par le Roy, que les Allemands demandoient tousjours. Il en retourna avec fort grand contentement du Roy, et le sien propre; car il en rapporta un tres beau et grand buffet d'argent doré que je luy ay veu.

Il fut aussy envoyé vers messieurs les Cantons des Suisses, lesquels branloient un peu dans le manche à quicter le Roy, tant par les menées de ce grand roy d'Espagne, qui les commençoit à gaigner par des tres-grandes offres, que pour n'estre payés de leurs payes et pentions sy long temps à eux deues. Mais M. le mareschal traicta sy bien cette affaire, qu'il rompit le coup et renoüa mieux que jamais l'alliance; ainsy que depuis sceut encor bien faire ce grand personnage M. de Bellievre, qu'on ne peut assez loüer, qui les regaigna et remit; car encor ils recommençoient à bransler. Alliance certes tres bonne et necessaire aux roys de France, qu'ils doivent entretenir à perpetuité, ainsy que j'ouys dire une fois à M. le connestable, que les roys de France avoient deux alliances et affinitez desquelles ne s'en devoient jamais distraire et despartir pour

chose du monde : l'une celle des Suisses, et l'autre celle du Grand-Turc.

Il est vray que l'une couste plus, disoit il, que l'autre à entretenir, qu'estoit celle des Suisses, pour le grand argent qu'ils emportent de leurs payes et de leurs pentions : car, depuis les deux batailles de Moral et Granson, que perdit contre eux ce nom pareil Charles, duc de Bourgoigne, l'argent qu'ils y gaignerent leur fut sy beau et sy agreable, qu'ils en ont tousjours voulu avoir, duquel auparavant n'en avoient eu grand usage; et depuis, nos roys de France les y ont tousjours affriandez. Toutesfois, quand on considerera bien le tout, de celuy qu'ils touchent en leur monstre en France, ils y en laissent bien autant qu'ils en emportent en leurs pays pour le moins. Je dis les soldatz; car, estant bien policez et reglez qu'ils sont, ils acheptent tout, ils vivent modestement, ne font aucunes pilleries ny ravages. Ils ayment à faire bonne chere, et à boire tousjours de ce bon piot, quand il devroit couster un escu le lot. Voylà pourquoy ils laissent aysement ce qu'ils prennent, fors les couronnelz et capitaines qui gaignent le plus; mais, comme disoit M. le connestable, il n'y a que les pentions grandes qu'on leur donne qui gastent tout.

Pour quand aux Turcs, nous ne sommes point en cette peine de despense ny de leur rien donner, mais ce sont eux qui nous donnent; car l'ambassadeur de France qui est pres de la Porte du Grand Seigneur en Constantinoble y est deffrayé, luy et sa maison, de tout ce qui luy faut pour son entretien et vivre, et rien ne luy manque, jusques à l'avoyne de ses chevaux; et le tout en si grand abondance et superfluïté, que deux

maisons telles de l'ambassadeur s'en contenteroient. Je l'ay ainsy ouy dire à M. le connestable et à force ambassadeurs qui en sont retournez, comme La Vigne, Dolus, Petre Mol, Grand Champ, M. de Dax, son frere l'abbé de l'Isle, et puis l'evesque de Dax apres son frere, et autres.

Pour quand aux armées qui sont venues servir nos roys sous Barberousse, Dragut et autres, sont estées tousjours deffrayées aux despens de leur Grand Seigneur et maistre ; sy que le service qu'ils faisoient à nos roys ne leur coustoit pas un sol, comme l'on a veu à Nice, en Corsegue, et autres exploicts, le Grand Seigneur n'haborant rien tant que quand on se veut prevaloir de luy donner : ainsy que j'ay veu dans un vieux livre de la prise de Rhodes, que le grand maistre estant en toutte extremité qu'il luy falut parlementer de redition, il fit presenter quelque grosse somme de deniers à Agmet bascha, pour les frais grands que le Grand Seigneur avoit faict devant; ce que le bascha detesta et renvoya bien loin, disant que semblables parolles et offres d'argent n'estoient pour estre dictes ny presentées au Grand Seigneur, sur peine de la vie, car il regardoit plus à l'honneur qu'à tous les biens du monde. En quoy l'on peut considerer et admirer tout à coup la grandeur et la gloire de ce grand prince. Bien est vray que luy et ses successeurs ont bien aymé des petittes choses singulieres, et les prenoient quand on leur presentoit, et mesme quand c'estoit des chefs d'œuvres, et surtout de belles orloges. Ils ont aymé tous fort cela.

Les baschas et les grands de sa Porte, qui, comme Turcs, sont avares naturellement, en prennent de

touttes mains. Il le faudroit demander au grand roy d'Espagne, lequel, comme je tiens du feu roy Henry III pour luy avoir ouy dire, donne tous les ans aux grandz de la Porte dudit Grand Seigneur, plus de huict cens mille escus de pention pour l'entretenement de la trefve qu'il a faicte avec luy depuis dix ou douze ans. Selon ce compte, elle luy coutte bon, Dieu mercy ces revoltes de Flandres. Nos roys de France n'ont jamais faict cela en leur endroict, mais plutost nous en devroient ils; car ils ont trouvé en quelque petit recoing de leur prophete, qu'un roy de France les doit un jour ruyner, et pour ce nous entretiennent en leur alliance et nous craignent.

Or cette alliance a esté autrefois reprochée à nos roys, et l'est encores, par les Imperiaux, Espagnols et autres princes chrestiens. M. de La Noue, en ses Memoires, en faict un tres beau discours pour nous donner à sçavoir sy elle est loisible ou non ; et d'autant qu'il en a escrit aucunement bien, je luy quicte les armes, et n'entreprens d'en parler sur un sy grand capitaine et suffisant personnage, et pour ce je me tays. Bien diray-je que M. le connestable, qui estoit un seigneur d'ame et de conscience, disoit qu'il avoit esté tres necessaire à nos roys de s'ayder des forces du Turc, sans lesquelles leurs affaires fussent allez tres mal, et l'Empereur les eust fort descousues, et que contre les loups il se faut ayder des chiens; voyre que l'Empereur luy mesme, qui en cryoit le plus, s'estoit bien aydé en ses guerres d'aucuns gens de guerre lansquenetz, protestans et heretiques, comme j'ay dict ailleurs. Et disoit M. le connestable qu'il n'y avoit pas grand difference du Turc à l'heretique.

C'est une proposition que j'ay veu tenir à aucuns theologiens, mesmes à M. de Saincte-Foy, depuis evesque de Nevers, lequel un jour en plaine salle basse du Louvre prescha, ampres la paix de Chartres, devant le Roy, la Reyne et toutte la Court, cette proposition, en la finissant par ces mots, qu'il aymeroit cent fois plutost estre turc qu'heretique ou huguenot. Je ne sçay sy on luy avoit faict dire, et qu'il fust esté embouché d'ailleurs, ou qu'il l'eust ainsy trouvé par ses raisons sainctes et theologiques; mais j'en vis la plus grand part de l'assemblée fort escandalisée de ce mot. Et M. d'Estrozze, M. de Combaut, depuis maistre d'hostel du Roy et moy, estions ensemble, qui autrement, pour estre jeunes, nous nous soucyons autant du Turc comme de l'Huguenot, en demeurasmes estonnez, et de plus sçavans que nous. Dont en cela je m'en remectz à nos grands docteurs de Sorbonne, et à leur verité.

Tant y a que l'Empereur, voyant bien les petites pailles dans les yeux d'autruy, et dans les siens propres n'appercevoit pas une traisne qui luy devoit crever les yeux. Et luy-mesme ne faisoit il pas trefve avec le Grand Seigneur, lesquelles quand il rompit à la fois de la conqueste et prise de la ville d'Affriqua et du monastere, que le Grand Seigneur s'en estomacqua sy fort, qu'il en recommença la guerre et tres cruelle? L'Empereur luy envoya faire ses excuses sy humbles, qu'elles ne ressentoient nullement ce grand Empereur, disant que cette prise avoit esté faicte sur Dragut, un corsaire, un pilleur, un volleur; et que sy les places fussent estées à luy, qu'il fust esté tres mary d'avoir songé seulement d'y attenter, et qu'il les luy fairoit rendre;

toutesfois, puisqu'il s'en formalisoit tant, il luy envoyeroit les chefs, jusques à Zante ou l'Elepante; ce qu'il ne fit. Mais se fit tort pourtant de s'estre là tant humilié, car quelquefois les parolles portent autant de prejudice que les effectz. Sy nos roys eussent eu et tenu telz respectz de parolles au Grand Seigneur, comment l'Empereur en eust faict son proffit, et s'en fust mocqué!

Icy voulontiers j'escrirois les grandz subjectz qu'eut l'Empereur de se plaindre du roy François sur les grandes et belles occasions qu'il luy a faict perdre pour rudement mener le Turc, voyre le ruyner, mesmes au voyage de La Goulette et Thunis, cependant qu'il entama la guerre de Savoye et de Piedmont; ce que ne se devoit pas, et ce qu'il sceut tres bien dire et representer au Pape et à tout son consistoire : mais aussy de l'autre costé le Roy a bien eu d'aussy grands subjects et plus, que quand Rhodes fut assiégé il ne desiroit rien tant que luy donner secours; comme de vray, en ses portz de Marseille et autres de Provance, il manda et commanda à tous de n'espargner rien pour secourir les gens de bien qui estoient leans, enclos et reduicts en telles extremitez. Ce fut lors qu'on luy faisoit plus la guerre en son Estat de Milan et qu'on le luy fit perdre, le Pape y estant de moictié pour la consente et pour l'assistance.

Plusieurs autres occasions se sont presentées pour s'armer contre le Turc, que ce grand roy François a tousjours dict que l'Empereur ne sçauroit sitost avoir le pied à l'estrieu pour y aller à l'encontre qu'il ne fust dans la selle, et ledict Roy ne demandoit pas mieux : mais sur ces belles attentes l'Empereur luy traversoit tousjours son bon et sainct zelle; me faisant souvenir

d'un discours que me fit un jour un tres grand personnage d'aucuns Huguenotz d'aujourd'huy, non pas tous certes, auquel j'ay ouy dire souvant qu'ils ne desireroient rien tant que la guerre contre l'Espagnol, et qu'ils y courroient comme au feu; comme de vray ils n'ont jamais cessé qu'ils n'y ayent mis le Roy bien avant et persuadé de la luy declarer à feu et à sang; dont le Roy s'en fust bien passé, et estoit sur les pieds de la luy faire en renard comme il luy faisoit. Elle n'a pas esté plustost declarée, ils ont là planté le Roy et se sont mis à faire plus de synodes à un an qu'il n'en fut jamais faict en Allemagne, France, Angleterre, Flandres et Geneves en vingt ans, pour faire des demandes au Roy tres excessives, s'aydans du temps pour pescher en eau trouble; et peu d'eux sont allés secourir le Roy en ce siege d'Amiens, qu'importoit toute l'entrée aux ennemis de la France. Que s'ils ne se fussent là amusez et fussent allez tous au secours du Roy, comme il y en a eu aucuns, ainsy qu'ils devoient, et qui sont gens de bonne main et de grands services, l'Espagnol s'en fust tres mal trouvé; et c'est ainsy que le Catholique et l'Huguenot se doivent bien accorder, et puis on en eust veu et verroit on de beaux effectz.

Ainsy faisoit l'Empereur à l'endroict du roy François, que, lorsqu'il le voyoit tout prest contre le Turc, il alloit prendre une querelle d'Allemagne, comme on dict, et luy rompit tout son beau dessain, et convertissoit toutes ses armes contre le Roy. Qu'eust il donc fait nostre Roy, voyant un sy grand Empereur et tout l'empire d'Allemagne, Italie et Espagne, bandé sy aigrement et fortement contre luy, foible et desnué de forces au prix des autres, sy non mandier et appeller

secours d'où il pouvoit, puis qu'il est permis *in omni modo* (1) se sauver et le sien ?

Voylà pourquoy il eut recours au Turc, lequel, ainsy que j'ay ouy dire au baron de Bellegarde, luy entama les premiers propos, plustost que le Roy à luy, en luy mandant que s'il avoit affaire de luy, qu'il luy assisteroit; car il craignoit que l'Empereur se fist sy grand, comme desjà il l'estoit, qu'il ne le ruynast.

Or, qui voudra bien considerer le peu de dommage et le bien que nos roys ont apporté à la chrestienté pour l'alliance du Turc, il trouvera qu'elle ne luy a point tant nuist comme on crye; car, qu'on advyse bien toutes les armées de mer qu'ils ont faict venir jamais pour le Roy, s'il s'en est ensuivy dommage ny ravage le moins du monde aux terres des princes chrestiens, sinon à celles de l'Empereur et d'aucuns ses confederez qui tenoient son party. La raison n'y estoit-elle pas bonne ?

Considerons aussy le grand bien que fit le roy François pour toute la chrestienté, lors qu'il empescha sultan Solliman d'abbatre le sainct Sepulcre de Hierusalem, qu'il avoit par caprice entrepris totallement faire abattre et razer. Le roy François luy seul l'en empescha par prieres, voyre par parolles poignantes; et pour l'amour de luy le Sultan s'en desista. Ce n'est pas un petit coup celuy là que d'avoir sauvé la ruyne des plus belles, nobles et insignes et sainctes marques de tout le monde, et ne s'en trouvera jamais un service tant signallé faict à la chrestienté, ny s'en fera.

Au reste, combien de pauvres chrestiens, tant libres que esclaves, se sont ils sauvez et sortis de la chaisne

(1) C'est à-dire de toute façon. (S.)

par la faveur de nos roys? Qui sauva ceux-là de Tripoly, sy non M. d'Aramont, qui, passant par là, allant en ambassade à Constantinoble, ayda à faire la composition? car ils s'en alloient tous perdus, et les emmena tous sains et sauves à Malte? dont le grand maistre Almede, espagnol et peu amy des François, avec les commandeurs et chevaliers imperiaux, furent sy ingrats et sy peu reconnoissans ce grand bien faict, qu'ils allerent controuver qu'il s'entendoit avec le bacha, et qu'il avoit estonné nos chrestiens de leans, et mesmes celuy qui commandoit, qui estoit le commandeur Villiers, un tres brave et digne chevallier françois, et l'avoit persuadé de se rendre, car il estoit perdu; comme sy la ville de Tripolly et le chasteau fussent esté forts contre une sy puissante armée turquesque qui estoit là devant, pourveue de cent pieces d'artillerie pour le moins, et pour tirer vingt mille coups. Le pauvre chevallier en fut mis en prison et en peyne, et congneut on apres la verité et comme M. d'Aramont sauva ces braves chevalliers et autres soldats, qui tous s'en alloient à la chaisne sans luy.

Qui est ce qui sauva de frais à ces gens de bien et d'honneur, messieurs les Venitiens, l'isle de Candie, qu'ils ne la perdissent aussy aysement comme ils venoient de perdre l'isle de Cypre, sinon nostre roy Charles, qui envoya ce grand personnage, dis-je le plus grand homme et digne de sa robbe pour affaires d'Estat, M. de Dax, de la maison de Nouaille en Limosin, lequel sur tous autres les Venitiens esleurent et demanderent au Roy, pour l'avoir congneu un tres suffisant personnage, pour cette ambassade, du temps qu'il estoit pres d'eux ambassadeur du Roy cinq ou six ans, où je

l'ay veu; dont il s'en acquicta sy dignement, que les roys ses maistres en furent fort satisfaicts, et les Venitiens. Il en acquit un tres grand honneur et amour.

Le Roy, pour obvier donc à leur ruyne totalle, y depescha M. de Dax, que je vis partir de la Court chargé de grandes recommandations de son Roy pour parler bien au Turc et luy empescher du tout son dessein; ce qu'il fit dextrement et bravement, car il brava fort, comme il me dict à son retour, et que j'ouys dire au Roy, qu'il avoit triumphé et bravement parlé, qu'il obtint de luy et la rupture de son dessein et fit la paix. Et ne faut point douter, comme il m'a dict depuis, que, sans le Roy, sans luy et sa negociation, les Venitiens estoient ruynez, Candie estoit perdue, et autres places de leurs isles de mesmes, et peu à peu s'en fust venu en celles de terre ferme; car pourquoy ne l'eust il faict, puis que sy aisément il conquist la Cipre, bien que Nicosie et Fam Auguste tindrent vaillamment en ce qu'ils peurent? Ce bon service n'est pas petit pour la chrestienté, quand il n'importeroit autre chose que d'avoir sauvé une infinité d'ames chrestiennes, qu'on eust enlevé, mis en esclavitude et vendus comme bestes au baiestan de Constantinoble, ainsy qu'ils firent à celles de Cypre, dont j'ay ouy faire un conte à M. de Dax mesmes, qu'un jour, passant par là, il en vit vendre plusieurs qui pourtant avoient esté pris quelque temps avant sa legation. Entr'autres il y vit une fort belle fille cypriote et de bonne maison, belle comme le jour, de l'aage de dix-huict ans, estre exposée en vente, et mise toutte nue et visitée devant tout le monde si elle estoit pucelle, laquelle ne se trouva, parce qu'elle avoit esté viollée d'un comite turc; et pource, celuy qui la vouloit ne la

voulut achepter : mais M. de Dax, usant de sa charité, la rachepta et en donna cent ducats, que l'autre en eust donné deux cens sy elle ne fust esté depucellée. Quelle estrange pitié veoyr ces belles ames chrestiennes ainsy estre traictées et vendues comme bestes! Ce M. de Dax, tant qu'il fut en cette ambassade, eut beaucoup de credit à faire plaisir à beaucoup de chrestiens, car le Grand Seigneur le prit en amitié, tant pour sa belle et bonne conversation, que pour sa belle façon, car il estoit fort grand et de fort belle et haute taille, la barbe courte de nature, et les moustaches à leur mode : et pour ce disoient ils tous qu'en sa taille et en sa carre il tenoit du Turc, et tous l'en aymoient et l'admiroient et l'advisoient de meilleur cœur, aussy qu'ils le sçavoient estre un des prebstres de nostre loy, ainsy que luy mesme ne me l'a nyé, car nous tenions ces nouvelles venues au Roy à la Court.

Pour fin, l'alliance du Turc, que nos roys entretiennent, n'est point inutille aux Chrestiens. Que l'on s'informe un peu aux consuls et marchands qui traictent et sont pour le Roy en Constantinoble, Alexandrie, au Caire, en Damas, Alep, à Tripoly de Surie et à Alger, combien de plaisirs, graces et courtoisies reçoivent tous les Chrestiens une fois l'an soubs le nom françois et cestuy du roy de France, et principallement par le moyen de nos ambassadeurs qui sont en Constantinoble : aussy tant qu'il y en va et en retournent, ils deviennent tous riches, comme fut La Vigne, que j'ay dict, qui estoit pauvre diable, et quand il en retourna il resta en chemin, où il mourut riche de plus de soixante mille escus, qui est beaucoup de ce temps là, comme aujourd'huy cent mille, et des plus

beaux meubles et des plus exquis qu'on eust sceu veoyr; j'en vis aucuns entre les mains de M. de Dax, la premiere fois que je fus jamais à Venise, qui estoient tres excellents et tres rares; et de tous en frustra ses parens, heritiers, et en fit madame de Savoye sa seule heritiere, pour avoir esté sa seule bienfactrice et l'avoir advancé.

M. de Dax, quand il en retourna aussy (mais celuy là estoit riche du sien) il en ramena pour le moins, en des plus rares meubles et tapisseries, plus de cent mille escus vaillant, dont la maison de son nepveu de Noaille en est decorée et en reluit tres fort aujourd'huy.

Ces ambassadeurs, pour faire plaisir aux marchans chrestiens, et uns et autres, reçoivent les presens d'eux, et ainsy s'en prevalent d'eux. Il n'y a nul mal en cela, puis que tout plaisir requiert son semblable. Voulontiers j'allongerois ce discours par plusieurs beaux exemples, et mesmes comme ce grand roy d'Espagne a bien alliance et confederation avec les roys de Fez et de Marocque, le coriph, jusques à avoir de leurs enfans nourris en sa Court, et vivans en leur mode et religion, à ce que j'ay ouy conter depuis peu : chose bien differente à ce qu'au voyage de Bayonne, estant venu un ambassade du Turc, les Espagnols trouvarent cela sy odieux, qu'il fallut que le Roy l'allast recevoir hors de Bayonne et de l'assemblée; car j'y estois et le vis. Je craindrois que ce discours fust trop long; et de faict il en meriteroit un entier à part, sans l'avoir mis en forme de disgression, que j'ay faicte sur le propos de l'alliance que renoüa M. de Vieille Ville du Roy et des Suisses, qui ne fut pas petit service faict à la France, pour estre ces messieurs à elle tres bons et utiles.

Aucuns pourtant tiennent qu'ils n'y sont tant utilles ny de service qu'on diroit bien, et qu'ils coustent plus qu'ils ne servent, si non d'autant qu'en une armée ils servent d'en faire un grand corps; et sy nous ne les avions d'autres les auroient. J'espere en faire un discours à part sur les services et desservices qu'ils nous ont faict, illustré de force exemples; et mesmes ce qu'en dict nostre grand Roy d'aujourd'huy, lorsqu'ils se mutinarent au siege de La Faire, qu'ils plierent bagage et mirent l'enseigne au vent, tabourin battant, amutinez pour n'estre payez. « Laissez les aller, dict il; ils me « coustent plus qu'ils ne valent ny qu'ils me font de « service. » Mais apres le tout fut appaisé. J'en parleray en la vie du Roy.

Pour achever donc à parler dudict M. La Vieille Ville, il eut un tres grand honneur à la conservation de sa ville, sur laquelle jamais n'a manqué de veilles ny d'entreprises, entre autres une qui fut faicte par le comte de Maigue, gouverneur de Luxembourg, ayant gaigné et corrompu trois soldats, dont l'un estoit caporal et l'autre lancepassade, et ce durant la trefve, et par le consentement du prince de Piedmont, comme j'ay dict en son discours (1).

Une autre entreprise fut aussy par le moyen du chappitre general des Cordelliers qui avoit esté monopolé et arresté exprés en cette ville pour ce subject. Il n'y a meschanceté qui ne facent soubs la couverture de religion sans craindre Dieu : aussy cela fut cause que ledict sieur de Vieilleville advançast en la ville le presche et la religion huguenotte, et la mit plus haut que devant, de beau despit qu'il eut, et porta à la

(1) Tome I, discours XLII, des Capitaines étrangers.

sienne catholique tres mauvaise vengeance pourtant, pour en avoir receu une telle estrette.

Cela le fit bien aussy soubçonner autant de la religion, avec plusieurs autres traicts que j'ay dict et point dict. Bien servit audit M. de Vieilleville d'estre là sage et fin, comme on le tenoit à la Court. Aussy, pour rendre à l'ennemy ce qu'il luy prestoit, il bastit et traicta l'entreprise de Theonville, et M. de Guyse l'acheva et la prit.

Pour conclurre, ce M. le mareschal mourut avec beaucoup de reputation en sa maison de Durtal, ainsy que le Roy y arrivoit, et qu'il s'y preparoit de le bien festiner.

ARTICLE III.

M. LE MARESCHAL DE BOURDILLON.

Son compagnon, M. de Bourdillon, fut aussy mareschal de France, qui avoit esté en ses jeunes ans escuyer d'escurie de M. le Dauphin, qui estoit de ce temps là un tres bel estat pour avoir souvant l'oreille de son maistre quand il va par les champs, pres lequel se doit tousjours tenir et le suivre partout là, où quelquefois le peut entretenir à part comme il luy plaist, et quand il le botte aussy. Il estoit de bonne maison et puisné de sa maison, estant son aisné le sieur Desbordes, qui suivoit M. d'Orleans; tous deux braves et vaillants gentils hommes.

Ce M. de Bourdillon fut lieutenant de M. de Nevers en son gouvernement de Champagne, où il a tres bien servy le Roy tant que la guerre a duré. Les histoires en

sont toutes plaines de ses valeurs et services, sans que je les die.

La paix estant faicte, le Roy le retira de là, et l'envoya son lieutenant-general en Piedmont quand il en revocqua M. le mareschal de Brissac.

Or, par ce traicté de paix entre les deux grands roys, il avoit esté dict que Thurin et autres places seroient rendues, qui sont comprises audict traicté, au bout de quelque temps, et lors qu'il en sortiroit un fils né du mariage de M. et madame de Savoye. M. de Savoye, fin, trinquat et corrompu, fit tout ce qu'il peut, et madame sa femme, pour avoir un fils, et, aussi tost eu, ne faillit d'en sommer le Roy et les luy demander, prenant le temps bien à propos, car ce fut sur sa minorité et le commancement des guerres civile.

Cela fut mis au conseil, et debattu par diverses raisons.

Les uns opinerent que les roys n'estoient tenus de tenir ce que leurs predecesseurs avoient faict et accordé, et que, selon les changemens des roys, les opinions et effectz se pouvoient changer.

Autres dirent qu'il falloit attendre la majorité du Roy, et qu'estant mineur, il ne pouvoit rien ordonner pour affaires de telle consequence sans une convoquation d'Estatz, comme cela s'estoit veu; et que de les assembler ne se pouvoit, à cause que la France estoit toute en trouble, division, sedition et guerre, et qu'il falloit attendre qu'elle fust paciffiée, comme l'on estoit tous les jours apres. Tant d'autres raisons alleguoient là dessus, qu'ils faisoient cette opinion meilleure que des autres, qui dirent qu'il falloit contenter M. de Savoye, qui ne voudroit point attendre et se pourroit

mutiner et nous faire la guerre, et que ce qu'il demandoit par douceur, qu'en luy refusant il l'auroit par force; et, Dieu sçait, d'un an il n'eust pris la moindre ville de celles qu'il nous demandoit, estant des lors tres foible encor, et qu'il n'avoit mis ordre à s'establir et fortifier comme quand il receut ses places.

Autres disoient que ce n'estoit pour l'amour de M. de Savoye qu'on le devoit faire, au moins qu'on le fist pour l'amour de madame de Savoye, qui estoit sy bonne fille de France; à quoy les plus zellez respondoient : « Que le diable y ait part! elle en avoit trop « eu et emporté, et qu'elle s'en devoit contenter; et « que jamais fille de France, non pas dix autres en- « semble, n'en eurent jamais tant en mariage. »

Autres disoient que le roy d'Espagne s'en formaliseroit. Alors disoient les braves du conseil : « Quand « ce viendroit là, il y songeroit trois fois; et s'il nous « recommance la guerre, nous la luy soustiendrons, « et fairons aussy bravement que jamais, et possible « n'y gagnera rien, et sera cause que nous nous accor- « derons et rallirons tous, comme de la jeunesse de « l'empereur Charles firent les Espagnols revoltez con- « tre M. de Chievres, lorsque nous leur allasmes faire « la guerre en leurs fouyers soubs M. d'Esparre. »

Le roy de Navarre, tenant le premier lieu en France, s'abbattit lors sur l'escot, et debattit qu'il falloit faire cette restitution resolument; autrement il n'auroit point le royaume de Sardaigne tant compromis; et que M. de Savoye luy avoit mandé et promis qu'il luy ayderoit beaucoup à l'endroit du roy d'Espagne : et Dieu sçait encor que le roy d'Espagne eust rien en cela faict pour luy, sy non qu'il eust redondé et tourné à son proffict.

Madame de Savoye luy en manda de mesmes, et qu'elle en solliciteroit fort M. son mary, parce qu'elle aymoit fort aussy la royne de Navarre Marguerite, sa tante et sa marrine, et cousine de la vivante la reyne Jeanne

Pour fin, ampres force altercations, le plus foyble party emporta le plus fort; et pource fut depesché en Piedmont du bois de Vincennes, ampres la prise de Bourges, comme je vis, le seigneur d'Aluie, l'un des quatre secrettaires des commandemens, lequel estoit fort amoureux pour lors de mademoiselle de Pianne, qu'il desiroit fort espouser; et le roy de Navarre luy promit que s'il faisoit bien le negoce à son contentement, qu'il la luy fairoit espouser; où il n'y avoit nulle apparence autrement sans cette faveur, d'autant que cette damoiselle estoit fille de l'une des meilleures maisons de France, et des belles et honnestes, et qui avoit reffusé en son temps de sy hauts et grands partys, qu'il n'y avoit point de raison qu'un petit secrettaire des commandemens l'espousast, qu'il espousa pourtant apres, plus par humeur et capriche qu'il en prit à la fille que par raison; ainsy l'ay je veu et dire à force gens de nostre Court alors, et congneu; et non par la faveur du roy de Navarre, car il estoit mort plus d'un an auparavant; mais ce fut luy pourtant qui premier luy tint le menton à cet amour et l'y encouragea et luy assista le plus qu'il peut, ainsy qu'en ces choses à la Court les grands y peuvent et servent beaucoup, mesmes leurs compagnons et amis particuliers. Voylà donc le seigneur d'Aluye depesché.

Cependant ledict seigneur de Bourdillon brave fort en parolles et rodomontades que resolument il ne fairoit aucune restitution de places, et qu'elles luy avoient

esté données en garde par un roy majeur, et qu'il attendoit la majorité, quelque commandement qu'il receust, et qu'un jour il en pourroit estre recherché de sa vie, de son honneur et de ses biens. Les bons François zellés loüoient et exaltoient ledict sieur de Bourdillon tout ce qui se peut, et que c'estoit faict en homme de bien et d'honneur, et qu'il devoit ainsy faire.

Ceux de Thurin et des autres villes l'y poussent et se resjouyssent fort de sa belle resolution. En cela aussy bien differante est la domination du roy de France, grand et puissant, à celle d'un duc, quelque grand qu'il soit; car ils ne se veulent disjoindre s'ils peuvent de leur roy acquis, plustost que de leur seigneur naturel, bien que nous tenons le Piedmont de droict de la couronne.

Tout ce beau jeu se joüa l'espace de quelque temps; mais ledict sieur d'Aluye arrive, qui promet audict sieur de Bourdillon un estat de mareschal de France, le premier vacquant, voyre un supernumeraire; promet aussy des pentions et biensfaicts du Roy et roy de Navarre. M. de Savoye promet aussy la piece d'argent, et disoit on pour sa manche, comme dict l'Italien.

M. le president de Biragues, beau pere dudict de Bourdillon, à qui il avoit donné sa fille unique en mariage, avec de bon argent, le gaigne aussy par belles promesses et offres de beaux et grands estatz en France, ainsy qu'il n'y fut point trompé, car il fut du conseil privé, et donné à Monsieur, frere du Roy, pour un de ses principaux conseils aux armées, car il estoit homme de plume et d'espée, pour avoir fort traisné les guerres au Piedmont, comme je luy ay veu. Il fut gouverneur de Lyon en Lyonnois en l'absence de M. de Nemours,

car je l'y ay veu en tres grande auctorité et respect, et marcher avec sa garde ordinaire comme un prince; fust apres garde des sceaux, puis chancellier, et pour fin cardinal et riche en biens d'eglise; ce qu'il ne vouloit point, et accepta le chappeau en despit de luy, parce, disoit il, qu'il n'estoit pas bien né ny adextre *à far tutte queste* gentillesse et ceremonie ecclesiastique (1); usant de ces mesmes mots, encor d'un autre plus estrange qu'il n'est pas bien seant de dire pour la reverence de la religion: mais ce n'estoit pas là l'encloüeure qui le picquoit, car il ne se vouloit deffaire des sceaux qui luy portoient tous les jours de sy bons fruicts d'escus, que le seigneur de Goutery, son secretaire, faisoit ordinairement changer d'air et passer de là les Montz en quelque banque, ce disoit on, tant pour son maistre que pour luy, qui est mort à Thurin pauvre prestre, n'ayant que sa messe et son breviere luy produisoient, comme j'ay ouy dire. Touchant son maistre, on n'a trouvé apres sa mort tant que l'on disoit durant sa vie; et quant à moy avec d'autres, je ne l'ay trouvé tant rapineux comme on l'a faict et en cryoit on, et d'autres ses pareils ont faict; car je l'ay tousjours veu et congneu pour un fort homme de bien et d'honneur, et qui aymoit plus la noblesse françoise qu'on ne disoit; car il estoit tres bon françois et bien affecté à la couronne, dont pour ce en fut banny de Millan et ses biens confisquez, luy et les siens. Aussy fut-il fort aymé et honnoré de ses roys et Reyne-mere, luy vivant; et, luy mort, le roy Henry dernier luy ordonna des ob-

(1) C'est-à-dire, à faire toutes les gentillesses et cérémonies ecclésiastiques. (S.)

seques tres belles et touttes pareilles à celles d'un tres grand prince.

Voylà donc ce president gaigné, qu'on n'eust jamais pensé qu'il deust abandonner Thurin, d'où il estoit premier president, où de longue main il s'estoit accassé et habitué, et y estoit fort aymé, et y commandoit en Piedmont mieux que son gendre, qui n'y avoit sy grande creance que le beau pere, qui l'avoit acquise là de longue main.

Pour fin, et l'un et l'autre se laisserent aller avecques un tres grand mescontentement des Piedmontois franchisez, qui les maudirent en diable et leur reprochoient qu'ils avoient faict *una bella spanpanata et niente* (1); autres disoient qu'ils avoient faict *una bella cagata* (2); et les François disoient que ledit sieur de Bourdillon avoit faict une fort belle levée de bouclier, et qu'il n'avoit apres faict que chier dessus.

Aucuns disoient qu'il devoit tenir jusques au bout et laisser veoyr venir le temps, et qu'il n'est pas bon quelquesfois en tels subjectz et occurrances d'obeyr tousjours à son roy et à son prince; car bien souvent commande-t-il une chose, soit par priere ou importunité, ou pour autre occasion, que tout aussy-tost il s'en repent: comme fit nostre roy Henry III, quand il accorda à Monsieur, son frere, la ville d'Angoulesme, et puis contremanda en cachettes au sieur de Ruffect de la rendre, ainsy que j'en parle ailleurs. Lors qu'il accorda là aussy la ville de Sainct Jean à M. le prince de Condé dernierement mort, pour sa seuretté, il en fit

(1) C'est-à-dire une belle fanfaronnade, et rien. (S.) — (2) C'est-à-dire une belle cacade. (S.)

la depesche au maire de la ville, car il n'y en avoit d'autre pour lors qui commandast que luy, pour la rendre; ce qu'il fit aussy-tost: mais, deux jours apres, il luy renvoya un courrier en toutte dilligence, pour luy commander qu'il ne le fist pas; mais il n'estoit plus temps, car M. de Sainct Mesme, qui depuis y a tousjours demeuré gouverneur, y estoit deux jours devant seulement. Je pense avoir dict et escript cecy en autre lieu; il y faut adviser : un bon correcteur en faict l'office.

Si celuy qui livra le connestable de Sainct Paul de par le duc Charles de Bourgoigne au roy Louys XI, eust un peu temporisé à le livrer, il eust veu arriver le courrier qui luy en apportoit un contraire mandement, et ledict duc s'en fust mieux trouvé; car oncques despuis cette perfidie et livraison il ne proffita, ce disent nos histoires.

Sy ceux qui livrarent la ville de Pize, Serzanne et autres places que le Roy s'estoit reservé à son voyage de Naples, eussent creu M. de Ligny, tres sage chevallier, qui sous bourre leur deffendoit tousjours, et qu'ils temporisassent un peu, possible n'eussions nous perdu le royaume de Naples, ou, pour le moins, nous l'eussions secouru et les chasteaux qui nous tendoient les bras.

En ces choses donc de telle consequence il y faut bien adviser et attendre un peu le boiteux, que nos roys et superieurs ayent un peu meury leurs advis, comme l'on faict des fruicts verts sur la paille, que le temps assaizonne. Ainsy qu'une fois tres bien rencontra un gallant homme que je sçay, qui, voyant un jour un de nos roys porter en esté un chappeau de paille,

« voylà, dict il, comment ils devroient ces roys en « esté et en hyver porter de ces chappeaux de paille « tousjours, afin qu'en estant bien couverts ils en meu« rissent mieux leur cervelle. »

Il se fairoit sur ce subject un tres beau et tres ample discours, que je laisse faire à plus suffisans que moy.

Pour fin, M. de Bourdillon s'estant depouillé dē ses villes, je le vis arriver à la Court à Paris, apres la paix de la premiere guerre, bien venu du Roy et de la Royne, d'aucuns estimé et d'aucuns non, pour avoir ainsy laissé la scinture et faict la quinquenelle (1) de ces pauvres places, comme l'on disoit à la Court. Sy ne se peut on passer de ses services, car il estoit seigneur de valeur; aussy en avoit il la façon et estoit de bonne grace et haute taille et belle apparance. Il avoit les advis tres bons et beaux, et estoit fort sage et froid en ses conseils et actions; et pour ce fut faict mareschal de France, comme il le merittoit et qu'on luy avoit promis, et mourut tel à Fontainebleau, avec le regret du Roy et de la Reyne et de toute la Court. Pour quant au seigneur d'Aluye, je le vis arriver quelque temps apres à la Court à Fontainebleau, chargé, disoit on, de fort beaux presens, receuz de M. et madame de Savoye pour son ambassade bien faicte à leur plaisir. Entr'autres il avoit une tres belle et grosse chaisne d'or à gros chaisnons, qui pesoit plus de deux mille escus, apres laquelle M. de Villeclair le Gros se mit à faire l'amour tout un long temps; et ne cessa ny discontinua jusqu'à ce qu'il luy eust gaigné à la prime teste à teste,

(1) *Répit de cinq ans*, expression qui ne paroît pas fort judicieusement appliquée au fait dont il s'agit ici. (S.)

car ils estoient tous deux tres grands joüeurs, mais l'un y estoit plus fin et habille que M. d'Aluye, qu'on disoit l'avoir emporté par artiffice.

Il fut tout un long temps que ledict sieur d'Alvye tant qu'il joüoit on le brocardoit à tous coups : « Ce « sont des escus de Savoye, » bien qu'ils fussent de France et d'Espagne; « de quoy vous en souciez-vous? » D'autres luy disoient : « Ne joüez pas tant; car on « vous en a assez donné, on ne vous en donnera plus. » Ainsy luy faisoit on la guerre : et aucuns en faisoient bien autant, et les dames principallement, à M. de Bourdillon quand ils luy voyoient quelque chose de beau, ou d'or, ou de pierreries, ou meubles, à luy ou à sa femme; et ceux qui ne le disoient à leur nez le disoient à part, que c'estoient des presens de M. et madame de Savoye.

Voylà que c'est que de la Court, devant laquelle il ne faut guieres broncher; car, bien que mondict sieur et dame de Bourdillon eussent assez de quoy et moyens pour en avoir et achepter de tres beaux, on leur donnoit de celles là.

Voylà comme alla et se mena et se joüa la despouille de nos villes qui nous estoient restées en Piedmont, et qui nous avoient tant cousté d'argent et de sang.

ARTICLE IV.

M. DE LA CHASTAIGNERAYE.

Le tiers, qui estoit compagnon des dessusdicts messieurs de Vieilleville et Bourdillon, fut M. de La Chas-

taigneraye mon oncle, duquel ne faut douter nullement que s'il eust faict quelque peu plus d'aage qu'il ne fit, qu'il ne fust esté bien plus grand et bien plustost advancé à plus grands grades que ses deux compagnons; car desjà il estoit gentilhomme de la chambre du Roy pour lors que les autres n'estoient qu'escuyers, et aussy qu'il les surpassoit tous deux, sans leur faire tord, et de faveur et de valeur; car sy les autres en avoient des eschantillons pour en faire la preuve et la monstre, cestuy cy en avoit la piece toute entiere. Mais le traistre dieu Mars, qui favorise le plus souvant plus une foyble espée qu'une bonne, l'emporta, n'ayant encor attaint les vingt-six ans, par ce combat contre le sieur de Jarnac, dont j'en espere ailleurs parler, et certes contre l'opinion de tout le monde, et principallement de ceux qui avoient veu et congneu ses hardiesses, ses proüesses et ses armes, qu'on tenoit lors pour les meilleures de la France; et y en eut force qui ne le regrettarent guieres, car ils le craignoient plus qu'ils ne l'aymoient. Aucuns, qui honnoroient sa valeur, le regrettarent de sa mort ainsy par mesgarde advenue. On s'en estonna grandement, et plusieurs, qui en estoient loing du lieu du combat, en demeurarent en suspens et en incertitude : tellement que deux vaillans soldatz de Piedmont s'assignarent combat là dessus, et s'entretuarent; l'un le disant mort, et l'autre affirma tout à tracle contraire, et qu'il estoit impossible qu'un sy vaillant homme, et qui avoit les armes sy bien en main, fust esté tué ainsy d'un sien nompareil. Quelle bizarreté de ce soldat, et quelle obligation mon oncle luy en devoit avoir, et s'estant entretuez, en l'autre monde ce qu'il luy en peut dire et remercier, sy

les ames là haut ont quelque ressentiment et recongnoissance!

S'il eust survescu, ce seigneur s'en alloit tres grand, car le roy Henry l'aymoit extremement, et desiroit fort l'advancer, et luy avoit promis l'estat de couronnel de l'infanterie de France, comme je diray ailleurs, le congnoissant fort propre à cette charge; car des lors qu'il commença à porter les armes il s'y addonna fort, comme au camp d'Avignon et à la prise du Piedmont, où il fut fort blessé, et à l'assaut de Conis, y allant des premiers sans aucune charge, et s'y fit fort signaller; aussy en demeura il estroppié d'un bras, qui fut cause de sa mort, comme je diray ailleurs.

M. le Dauphin, qui commençoit fort à l'aymer, l'osta et le desbaucha de ceste infanterie, et le pria de prendre son guydon au camp et avitaillement de Landrecy. Et ce fut là où il inventa, luy premier de tous et avant, d'envelopper son guydon et drappeau à travers le corps, car luy ne vouloit autre chose que mener les mains, et n'estre point abstraint à le garder pendu au bout d'une lance, ainsy que le commun, et avoir quasy par maniere de dire les mains liez sans les employer. Il fut blessé aussy en ce voyage en une escarmouche, où l'on parla fort de Chastaigneraye et de sa vaillance.

Il fut aussy à l'envitaillement de Therouanne blessé. La garnison de la compagnie de M. le Dauphin estoit dans Peronne establie, où l'on y attendoit un second siege; mais il y a encor force gens vieux vivans leans, qui peuvent tesmoigner les belles courses que faisoit mondict sieur de là vers Bapaume et en Flandres.

Quand j'y estois en garnison avec ma compagnie de gens de pied, force gens de cette ville là encores m'en contoient de fort belles choses, et, m'en sçachant estre son nepveu, m'en faisoient une tres grande chere et honneur.

Il avoit beaucoup remis et redressé cette compagnie de cent hommes d'armes de tres bons et braves hommes de son pays de Guyenne et mesmes de Gascons, laquelle auparavant M. de Humieres, lieutenant, n'avoit composé que de Picardz, vieux censies et francimens; et trouva on que des que M. de La Chastaigneraye en fut guydon, elle fut trouvée cent fois plus belle et renforcée, et qui faisoit de fort beaux exploicts, et parloit on fort d'elle.

Aussy M. le Dauphin, quand le Roy fut mort et luy roy, voulut luy donner la moictyé de sa compagnie, mais il ne vouloit estre que couronnel : et des ce temps les couronnelz n'avoient point de gensdarmes, comme nous avons veu despuis; et qui avoit un estat, ne falloit qu'il en eust deux.

Sy M. le Dauphin l'aymoit, le roy François l'aymoit bien autant; mais il ne luy estoit sy privé comme M. le Dauphin, car, de jeune à jeune et de vieux à vieux, il n'y a que la main.

Le plus souvant, quand le Roy vouloit faire une partye pour courir la bague, il disoit tousjours : « Nous « sommes quatre gentilshommes de la Guyenne, qui « sont : Chastaigneraye, Sansac, d'Hesse et moy (fai- « sant cet honneur à la Guyenne de l'appeler sa pa- « trye, comme de raison il estoit né à Coignac), qui « courrons à tous venans; » ce qu'ils faisoient, et le plus souvant emportoient la bague; et mondict sieur

oncle estoit des meilleurs coureurs et des plus adroicts, et quasy ordinairement en ses courses il jectoit en l'air sa lance par trois fois, et la reprenoit et rencontroit souventesfois la bague, quelquefois non : aussy le Roy, quand il couroit avec luy par partye faicte, il luy deffendoit de cesser ses lançades; car cela ne le faisoit que desbaucher et empescher ses dedans.

Le Roy l'appelloit la pluspart du temps ma nourriture ou son filleul, comme il en portoit son nom et estoit son parrin, ainsy qu'en l'aage de dix ans M. le seneschal de Poictou son pere le donna au Roy, et le Roy le prit tres voulontiers pour un de ses enfans d'honneur; aussy de meilleure maison n'en pouvoit il avoir, et c'estoit lors un tres grand honneur, et plus que pages de la chambre. Estant en sy belle et honnorable nourriture, il ne chauma pas, car il employa le temps en touttes sortes d'exercices honnorables, desquels il en sçavoit beaucoup et principallement les armes, où il estoit fort adroict, et s'y exerçoit tousjours; car, sortant de sa nourriture, il avoit ordinairement avec luy un bon tireur d'armes, et l'envoyoit querir en Italie quoy qu'il coustast : sy bien qu'en sa maison ou à la Court, ou à l'armée, ou en sa patrie, estoit une vraye escole de touttes vertus et exercices honnestes. Aussy tout abordoit là dedans, et l'eust on pris plustost pour un prince que pour un seigneur, tant il faisoit une grande et sumptueuse depense, bien qu'il n'en eust des biens sy immenses pour y fournir, mais la fortune bonne. Aussy estoit il le plus liberal homme du monde, et mesmes à l'endroict des honnestes gens et des bons hommes de guerre, qu'il aymoit par dessus tous, et ne leur desroboit jamais leur honneur

quand il leur veoyoit bien faire. Aussy se faisoit il fort aymer à tout le monde, car il estoit fort gracieux aux gracieux, mais tres glorieux aux glorieux ou qui le vouloient contrefaire ; mais peu s'addressoient à luy pour joüer ce personnage. Aussy disoit on de luy qu'il n'avoit que cela de mauvais, qu'il estoit trop haut à la main, scallabreux et querelleux.

J'ay ouy dire à madame de Dampierre sa sœur, qu'elle n'avoit jamais veu à la Court jeune hommequi le ressemblast mieux, ny qui en eust plus de complextions que M. de Bussy. Cela se pouvoit, car il y avoit de l'alliance.

Il estoit fort crainct, fust en jeu, fust en bon escient, car il avoit une tres bonne et friande espée : aussy estoit il extremement fort. Il n'estoit ny trop haut ny trop petit, il estoit d'une tres belle taille, tres nerveux et peu charnu.

J'ay ouy conter à feu madame la seneschalle de Poictou sa mere, que feu son pere, lorsqu'il fut trié de sa nourrice, luy faisoit mesler en tous ses mangers et boires de la poudre d'or, d'acier et de fer, pour le bien fortifier; remede souverain qu'un grand medecin de Naples luy apprit, quand il y fut avec le roy Charles VIII ; ce qu'il luy continua sy bien jusques en l'aage de douze ans, qu'il le rendit ainsy fort et robuste, jusques à prendre un taureau par les cornes, l'arrester en sa furie : aussi qu'il n'y avoit homme, tant fort qu'il fust, qu'il ne portast par terre, avec l'addresse qu'il avoit tres grande à la lutte : ce que le sieur de Jarnac s'en advisa tres bien, aussy luy gesna il bien le bras. Et pour ce, quelque fois feu son pere, qui disoit le mot, luy faisoit la guerre, disant : « Le voyez vous là? s'il

« va jamais en ènfer, il fera sy grand peur aux diables « qu'il les en chassera tous et s'en rendra maistre, « tant il sera un jour fort et qu'il sera plus noir en « sauce de casseron que tous eux. » Il disoit cela en gaussant, car il n'estoit sy noir comme il le disoit; bien estoit il brunet, mais le taint fort beau, delicat et fort aymable, et pour ce en son temps fut il bien voulu et aymé de deux tres grandes dames de par le monde, que je ne dis.

C'est assez parler de luy pour le coup, car j'en parleray ailleurs, sinon qu'il laissa apres luy seulement une fille unique, qu'on a veu à la Court, Chastaigneraye, gaye et gentille fille, fort aymable, qui est aujourd'huy madame de l'Archant; que si elle fust esté aussy bien garçon, elle eust fort ressemblé le pere, car elle en a le courage tres genereux, et avec cela fort vertueuse et tres honneste dame. Lors qu'elle naquist, son pere fut fort marry qu'elle ne fust un garçon pour le façonner à sa façon : encor, toute petite fille qu'elle estoit et au berceau, il luy mettoit tousjours une espée et une dague nue entre les mains, disant que puis qu'il ne l'avoit peu faire homme, qu'il la vouloit faire amazonne; mais il mourut trop tost pour cela, car il la laissa qu'elle n'avoit que trois ans, encores pas.

ARTICLE V.

M. DE TAVANNES.

De ces trois derniers seigneurs fut contemporain et compagnon M. de Tavannes; mais il estoit plus vieux,

et à M. d'Orleans, et les autres à M. le Dauphin. Ses predecesseurs furent d'Allemagne, de tres bonne et illustre maison, et son pere vint au service du roy Louys XII et roy François, couronnel d'un regiment de lansquenetz, et servit tres bien la couronne de France; sy qu'il en eut de belles recompenses, qui fut cause qu'il s'y habitast, et les siens apres, vers la Bourgoigne.

Ce M. de Tavannes fut brave et vaillant en ses jeunes ans, et par-tout où il se trouva il fit fort parler de luy. La premiere charge qu'il eut jamais, il fut guydon de la compagnie de cent hommes d'armes de M. le grand escuyer Galliot, l'un des bons capitaines de France; et luy mort, M. d'Orleans eut sa compagnie, de laquelle fut quelque temps lieutenant ce grand M. le comte de Sancerre, et M. de Tavannes enseigne; mais mondict sieur le comte ne le fut de long temps, car le Roy luy donna une compagnie en chef, lors qu'il sortit de Sainct Dizier; et M. de Tavannes fut lieutenant, mais fort peu, car M. d'Orleans mourut tost apres, et M. de Tavannes en eut la moictié, comme de raison. Et ce fut en la guerre de Boulloigne où il fut un peu taxé, ce disoit sa femme, d'estre cause de la mort du sieur Dampierre, son compagnon et parent, pour ce qu'il ne s'estoit rendu à point au rendez vous donné pour une entreprise et embusche qu'ils avoient dressée sur le mylord Gray, pres d'Ardres, là où le seigneur de Dampierre ne faillit. Le seigneur des Cars de mesme en fut blasmé; mais eux dirent que le sieur de Dampierre s'estoit trop tost advancé, et qu'il y estoit allé en jeune et peu pratiq capitaine, et eux ils estoient avant luy et plus experimentez, disoient ils, non pas

Descars qui ne valoit en rien, et qu'ils sçavoient mieux que luy ce qu'il falloit faire.

M. d'Orleans mort, M. de Tavannes y perdit beaucoup, car il estoit fort son favory et tout son cœur, et le possedoit fort. La paix se fit avec l'Empereur au camp de Jallon, et la guerre de Boulloigne ne dura guieres. M. de Tavannes fut envoyé avec sa compagnie en garnison vers Bourgoigne, où M. d'Aumalle, venant à estre M. de Guyse et gouverneur de ladicte Bourgoigne par la mort de M. son pere, fit là M. de Tavannes son lieutenant en son gouvernement, qu'il gouverna sagement. Plusieurs années s'escoulerent, que la bataille de Ranty s'escoula, où il se trouva bien à poinct avec sa compagnie de gensd'armes, qui fut trouvée tres belle, bien complette, bien armée, et les chevaux tous bardez d'acier, retenant encor de la mode ancienne qu'il avoit veu soubs M. le grand escuyer, quand il en estoit guydon.

M. de Guyse voulut avoir ce bon capitaine pres de luy à un sy bon affaire, et luy fit faire la premiere charge sur les pistolliers de l'Empereur, et donna sy à propos, les prenant par flanc (j'en parle mieux ailleurs), qu'estant secondé, et de pres, de M. de Guyse, ils furent aussi-tost rompus, et par ce moyen l'avant-garde de l'Empereur moictié deffaicte, moictié mise en routte, dont s'en ensuivit le total gain de la bataille, apres laquelle M. de Guyse, qui ne desroba jamais l'honneur d'un vaillant homme, presenta M. de Tavannes au Roy, luy raconta ses vaillantises et le service signallé qu'il luy avoit faict, outre que le Roy qui l'avoit tres bien veu de ses propres yeux : par quoy, en plein champ de bataille gaignée, le Roy osta son

ordre du col et le luy donna, et le fit ainsy chevallier de son ordre; marque certes tres honnorablement acquise à luy, avecques une forme et façon peu veue et ouye de nos peres, et bien differente de celle que j'ay veu depuis parmy aucuns de nos chevalliers acquerir par prieres, par pourchas, par importunitez, par faveurs d'hommes et de dames, et ampres par sy grande accoustumance le departir aux uns et aux autres, qu'il vint par amprès sy commun et trivial, que, d'autant plus que par le passé il avoit esté honnoré et reveré par toute la chrestienté, jusques aux plus grands roys, princes et souverains, qui s'estimoient honnorez et heureux de le prendre et le porter de nos roys en signe de grand honneur, confederation, alliance et amitié; jusques là qu'aucuns de nos François qui ne le pouvoient avoir abandonnoient leurs femmes, comme on les nommeroit bien, et d'autres donnoient leurs biens, comme fit M. de Chasteaubriant, donnant sa terre et belle maison de Chasteaubryand à M. le connestable pour cet effect; depuis nous le vismes donner à simples gens et des capitaines de gens de pied, apres les premieres guerres, comme au capitaine Pasquier et Foissy, dont j'en ay veu à la Court faire de grandes merveilles et esbahyssemens, et en cryer de grands abus et scandales, lesquels pourtant estoient de bons capitaines, qui avoient assez bien servy le Roy aux premieres guerres, bien que Le Foissy avoit esté autresfois pourvoyeur de M. de Nemours, disoit-on. Je ne touche autrement à leurs qualitez et noblesse : mais ce n'est rien cela encor, il estoit bien employé à ceux-là, puisque tel honneur s'acquiert par les armes; nous l'avons veu donner à des gens, et jeunes et tres vieux

que je sçay, qui n'avoient jamais bougé de leurs maisons, depuis quelque petit voyage ou deux qu'ils avoient sorty dehors, et se contentoient de sy peu de choses qu'ils avoient, non pas prises, mais avoient veu prendre. Tels chevalliers j'ay veu, que nous les appellions des advortons, comme n'estans venus à termes, ny achevez de faire.

Ce n'est pas tout, nous avons veu des conseillers sortir des cours de parlement, quicter la robbe et le bonnet carré, et se mettre à traisner l'espée et les charger de ce collier aussitost, sans autre forme d'avoir faict guerre, comme fit le sieur de Montagne, duquel le mestier estoit meilleur de continuer sa plume à escrire ses *Essais*, que la changer avecques une espée qui ne le suivoit sy bien. Le marquis de Tran impétra du Roy aisement un ordre à un de ses voysins; pensez qu'en se mocquant, car il estoit un tres grand mocqueur. Il fit aussy son maistre d'hostel, dict Paumier, de mesme chevallier; sy qu'une fois estant venu à la Court pour les affaires de son maistre, on le monstroit au doigt, et se mocquoit on fort de luy. « Voylà, di-
« soient tous, voylà le maistre d'hostel du marquis de
« Tran avec son ordre : » dont le pauvre homme en avoit honte.

Il y en a d'autres que luy ainsy faicts chevalliers d'aucunes mains, qui ne valoient pas plus, que je nommerois bien; et nous les appellions des avortons et des monstres à la Court, lesquels, ma foy, avoient honte de parestre devant le monde, car je l'ay veu. Une autre pitié plus grande, ay je veu n'a pas longtemps : Un conseiller du siege présidial de Périgueux, nommé Sauliere, huguenot, qui se fit obtenir l'ordre de Sainct

Michel, des longtemps suranné et endormy, que le Roy luy accorda par le moyen d'un sien amy, qui luy fit avoir moyennant cinq cens escus, et ce pour estre exempt de taille; et sy fut sy insolent et impudent, qu'il le portoit ordinairement pendu au col, comme nous avons veu nos grands le temps passé ne l'en desemparer jamais sur peine imposée du chapitre de l'ordre, ainsy que j'ay veu en faire la reprimande anciennement à aucuns, quand ils l'eussent laissé seulement et desemparé une heure. Cedict conseiller chevallier ne porta guiere cet ordre qu'un an, qu'il mourut au bout; mais s'il eust survescu, je sçay deux gentilshommes antiens et d'honneur, qui, despitez d'une telle irreverance qu'on portoit à cet ordre de le faire ainsy traisner à cet homme de peu, qu'ils avoient faict partye de luy oster du col tout-à-faict en bonne compagnie s'il s'y fust comparu, et le menacer que s'il le portoit jamais qu'on luy donneroit cent coups de bastons. A telles gens, il leur faudroit reprocher ce qui fut reproché en un pasquin à un gentil-homme de bonne maison que je sçay, mais de tres mauvaise petite apparance de mine et d'effect; ce que le pasquin fit ainsy parler:

Sy je suis de si petite taille,
Pour pendre au col ce beau collier,
Prenez que d'un homme de paille
L'on en façonne un chevalier.

Ce pasquin luy fut donné à Fontainebleau du temps du roy Charles, et à plusieurs autres, pour cet ordre; qui seroit trop long à les descrire.

Voylà comme ce bel ordre, tant bien institué et porté pour les gens d'honneur, fut vilipendé, abattu et traisné vilainement. « Ah! bon roy Louys XI, quand

« tu en fis l'institution tu ne songeois pas à cela; et
« qui te l'eust dict, fust-il esté le plus grand magicien
« et devin du monde, bien que tu creusses fort en telles
« gens, tu ne l'eusse jamais creu : et si tu en veoys
« l'abus du lieu auquel que tu sois, je m'assure que tu
« en creve de despit, sy les ames genereuses, voyre
« autres, ont du sentiment en l'autre monde. Tu fis
« cette institution, sy ay-je ouy dire et leu, sur l'abus
« et la grand quantité que tu vis de chevaliers de l'ordre
« de l'Estoille, qui en formilloient par toutte la France,
« que le brave roy Jean institua en sa brave maison de
« Sainct-Ouan les Paris, l'an 1351, qui estoient tenus
« d'en porter l'estoille au chappeau, et au plus appa-
« rant lieu du manteau, en la commemoration de la
« belle estoille qui guyda les roys d'Orient jusques au
« lieu de la naissance de nostre Sauveur, avec ces
« beaux mots : *Monstrant regibus astra viam*. La mi-
« sere et pauvreté des guerres fut apres sy grande
« depuis en France, que n'en pouvant recompenser ses
« bons serviteurs autrement, on les honnora de cet
« ordre, et y en eut sy grand quantité, qu'on ne voyoit
« qu'estoilles devant les yeux, aussy-bien le jour que la
« nuict : et pour ce, ô! bon roy, tu en abolis l'ordre,
« et en donnas les estoilles au chevallier du Guet et
« ses archers, et au lieu fistes ce beau de Sainct Michel,
« fust ou par humeur ou desvotion que tu portasse à ce
« brave sainct et ange, ou en commemoration du roy
« Charles VII ton pere; mais tu ne l'aymois pas tant
« vivant, qu'apres sa mort tu n'en eusse grande souve-
« nance, qui en portoit l'image en son enseigne, mes-
« mes en son entrée à Roüan, à raison de l'apparition
« de monsieur sainct Michel, ce dict-on, sur le pont

« d'Orléans, deffandant la ville contre les Anglois en « un grand assaut qu'ils y donnarent. »

Le collier de cet ordre, qui ne l'a veu jamais sçaura qu'il estoit faict de coquilles entrelassées l'une à l'autre d'un double lacz, assises sur chaisnettes ou mailles touttes d'or, au milieu duquel, sur un roc, y avoit un image d'or de sainct Michel combattant le diable et le tenant soubs soy. La devise en signiffioit la vraye enseigne de la noblesse des chevaliers, leur vertu, leur concorde, fidellité et amitié. Par la richesse et pureté de l'or est remarquée leur hautesse et grandeur; par les coquilles les esgualitez ou esgalle fraternité de l'ordre, à l'imitation des Romains de jadis, qui portoient aussy, selon que dict Marc-Aurelle, des coquilles aux braves pour devises et enseignes; par la double lassure d'icelles ensemble, leur invincible et indissoluble union; et par l'image de sainct Michel, victoire du plus grand ennemy. Et ces mots portoient : *Immensi tremor Occeani* (1). Aucuns ont dict que ceste devise estoit de l'ordre de Bourgoigne, comme mieux appropriée, ainsy que les Argonautes firent jadis trembler la mer. Toutesfois, pour l'amour des coquilles de sainct Michel, on l'a appropriée à l'ordre de France. Autres disent que celle de *pretium non vile laborum* (2) estoient touttes deux pour Bourgoigne; autres pour celuy de la France. Je m'en rapporte aux bons discoureurs.

Il y avoit le grand ordre, qui est celuy que je viens de deviser, qui ne se portoit qu'au jour de Sainct Michel, la grand solemnité de l'ordre, aux grandes festes

(1) C'est-à-dire, la terreur du grand Océan. (S.)

(2) C'est-à-dire, récompense honorable des travaux. (S.)

et magniffficences, et aux enterremens de leurs compagnons, que le Roy leur donnoit. Il pouvoit valoir mille escus au commencement; mais ils ravalarent puis apres, comme j'ay veu, et des anciens et des modernes, qui n'esgalloient rien aux anciens en belle façon, ni en grandeur, ny en poix. C'estoit un sacrilege que de le vendre ou l'engager, ce que depuis je n'ay veu observer : et quand un chevallier mouroit, falloit que ses heritiers le rendissent au Roy, qui le faisoit garder pour un autre nouveau. Sy un estranger le rendoit pour prendre un autre party que le sien, falloit qu'il le renvoyast aussy; ainsy que de mon temps je vis faire au seigneur Paule Jourdain Ursin, lequel, quand il prit en mariage la fille du duc de Florance, falut par consequent qu'il quictast l'alliance du Roy. Il voulut rendre à l'embassadeur du Roy, pour lors à Rome, son ordre que le roy Henry luy avoit donné; il le refusa tres bien et beau, disant que ce n'estoit point sa charge, et qu'il ne luy avoit pas donné. Puis il l'envoya à M. de Dax, ambassadeur à Venize, où il trouva encores moins son homme et son sot; car il estoit un des habiles ambassadeurs qu'on ait veu. Il le refusa encore mieux, le payant de grosses raisons, et parlant bien à luy. Enfin ledict Paul fut contrainct l'envoyer au Roy par un gentilhomme tres solemnellement, qui l'accepta tres bien, non luy proprement, mais le fit accepter par le chancellier de l'ordre, en luy faisant dire que c'estoit le moindre de ses soucys qu'il le quictast, et son amitié et tout; qu'il luy avoit departy de tres bon cœur, et qu'il s'en passeroit desormais tres bien. En quoy ledict seigneur Paule eut tort, car il pouvoit espouser sa

dame, et pourtant ne renoncer à l'amitié du Roy, comme fit le duc de Ferrare, qui, espousant par ampres sa fille, ne le quicta comme je le vis, sy ce n'est qu'on tenoit le duc de Fleurence ne luy vouloir donner autrement sa dame. Qui veut voyr touttes les loix, ceremonies et ordonnances de cet ordre, qu'il en lise le livre faict, qui est tres-beau.

Le petit ordre se portoit tousjours, comme j'ay dict, et n'y avoit que l'image de sainct Michel tout en or pur ou esmaille, pendu avec un ruban noir; et le falloit porter ordinairement, comme j'ay dict, et ne le desemparer jamais, fusse parmy les plus grands combatz, battailles et dangers, fust pour en sauver mieux sa vie, sa rançon, ou autrement point : dont j'ay ouy dire du roy François, qui fit une grande reprimande et tancement une fois à un chevallier de son jeune temps, qui, ayant esté pris en un combat, avoit osté et arraché son ordre tout bellement, et jetté et caché, affin que, le recongnoissant pour tel, il ne fust mis à plus grand rançon; disant le Roy que, pour tous les biens du monde, il ne falloit cacher une telle marque d'honneur, mais la faire parestre partout. J'en ay ouy parler d'un qui en fit de mesme à la battaille de Coutras, et le cacha dans un arbre. C'estoit un petit gentilhomme de Xaintonge, nommé M. des Biaotis, que M. le marquis de Vilars avoit faict et creé tel. Ceste marque estoit telle, sy précieuse et chere, que l'on a veu plusieurs seigneurs et gentilshommes estre plustost pourveus d'une compagnie de gensdarmes que du collier de l'ordre, voyre l'attendre un trés long-temps apres; car ce n'estoit pas tout de combattre et faire quelques petittes proüesses, il en falloit faire à quan-

tité pour le bien meriter, ou bien en faire une tres signallée, comme celle de M. de Tavannes, que viens de dire; de M. de Bayard, quand il sortit de Mezieres tant bien deffendu de luy; de ce brave M. du Lude, pour la deffence de Fontarabie, comme j'ay dict; et du bon homme M. de Sanssac, quand il sortit de La Mirande; M. de Montluc, quand il sortit de Sienne, et le duc de Castre, quand il sortit de Parme; bref force d'autres sans les spécifier, surtout ceux qui avoient soustenu bravement et vaillamment des sieges, à mode des anciens Romains, qui recompensoient et ornoient leurs capitaines qui s'en estoient tres dignement et vaillamment acquictez, d'une couronne obsidionalle, qu'on appelloit graminée, parce que *gramen* en latin est pris en cet endroit generallement pour toutes herbes qui se trouvoient à l'instant, et au sortir, et lesquelles ils pouvoient arracher sur le lieu incontinent au lever du siége; et nonobstant ce, dict Pline, estoit la plus honnorable (et que comme je croy et est à presumer) que touttes; et la civique, faicte de feuilles et rameaux de chaisne, pour avoir sauvé un citoyen romain; et murale, qui estoit faicte d'or en forme de crenaux de ville, donnée à celuy qui le premier avoit gaigné la muraille d'une ville; et castreuse, ou vallaire, faicte aussy d'or en maniere de paux et pallis, estoit donnée au premier qui entroit dans le camp des ennemis. Celle de laurier estoit reservée et donnée au grand cappitaine, chef, ou empereur, qui retournoit victorieux d'un grand exploict de guerre, d'une grande conqueste ou d'une grande bataille, de laquelle falloit faire paroistre de compte faict le meurtre de cinq mille hommes pour le moins, morts et estendus sur le champ:

et alors, quand il triumpheroit, on luy donneroit la couronne de laurier simple, bien accommodée. Mais, venant à decliner l'Empire, et les bombances et sumptuositez en vogue, elle commença à se mesler et varier de belles perles et riches pierreries, et puis entierement changée de laurier naturel en laurier buriné et enlevé en cercle d'or.

Nostre ordre de Sainct Michel alla au-contraire en diminuant et amoindrissant et declinant. Le roy Louys, quand il l'institua, il n'en avoit ordonné que trente six pour nombre accomply, et sur l'heure n'en fit que quinze. Mais il s'en est fait tant et tant depuis nos roys derniers, qu'un chacun se commença à le desdaigner, tant jadis estimé et honnoré; sy qu'on n'en vouloit plus, fors un grand prince qui vit encor aujourd'huy, qui le voulut prendre sur le plus grand declin. Ainsy qu'un jour M. d'Estrozze et moy lui en faisions la guerre, il nous dict : « Il me faschoit de veoir « mes armoiries sur ma vaisselle d'argent, et les cou- « vertes de mes mulletz touttes plaines et sans estre en- « tournées, qui n'avoient nulle grace; au lieu qu'à ceste « heure il les fera plus beau veoyr avec ce bel ordre et « sa bordure. »

Nostre roy Henry III s'en fascha et de veoyr force petits gallans ses compagnons et confreres. Il institua donc celuy du Sainct Esprit, quasy en mesme forme pour les ceremonies que celuy de Sainct Michel. Ce fut une croix d'or faicte comme celle des chevaliers de Malte, avec un Sainct Esprit en forme de collombe dessus, portée avecques un ruban bleu, et sur le manteau et cappe une croix de forme pareille, en broderie cousue et attachée.

Force gens trouvarent au commencement cet ordre beau ; mais apres aucuns le descriarent, quand ils virent le grand ordre enrichi de chiffres seullement d'aucuns gentils hommes ses favorys et dames, que ne diray point; et sur tout s'escandaliserent que ledict ordre, ayant esté faict en l'honneur du Sainct Esprit, et se devoit solemniser et celebrer le premier jour de l'an et le jour de la Pantecoste, qui ce jour pourtant ne fut jamais solemnisé, accompagné de choses prophanes et peu decentes, disoit-on; ce qui donna pourtant à parler à aucuns, et dire qu'il ne se devoit introduire pour abolir l'autre beau et sainct de Sainct Michel.

Aucuns disoient qu'il l'avoit expres introduict pour congnoistre l'extraction et la noblesse de plusieurs qu'il faisoit chevalliers, que pour autre raison; dont un que je sçay s'en doubta, qui estoit grand et bon compagnon, qui ne se sentoit pas tant extraict de la coste de sainct Louys, ny du sang d'Acre, qu'on diroit bien. « Ah! mort Dieu, dict-il, vous diriez que le Roy a ins« titué cet ordre expres pour l'amour de moy, car il « doubte un peu de ma noblesse; mais, par Dieu, je le « tromperay bien. Je luy feray tant de tiltres faux, et « les luy supposeray, et les feray escrire sy bien et sy « dextrement par de bons escrivains antiques, et en « parchemins si vieux effacez, et lettres aussy sy me« nues et mal lisables, qu'on les prendra plustost pour « des pieds de mouche que pour escriture, que luy et « ses inquisiteurs y perdront leur latin, leur science « et leur lecture. » Ce qu'il fit, et y fit coucher et escrire dedans une sy haute extraction, qu'ils ne sceurent dirent autre chose, ny le Roy et tout, sinon qu'il estoit

digne d'estre chevalier, s'il ne tenoit qu'à la noblesse, et qu'il fust passé.

Un autre chevalier esleu, point françois, mais estranger, fort innoble, que je nommerois pour un double, car il ne me sçauroit battre, fit bien pis pour prouver sa noblesse. Il envoya querir en sa ville de Fleurance et son pays, plus de six charges de mulletz de tiltres et pancartes, qu'il emprunta des principaux et nobles de sadicte ville et pays, et les fit venir, et les presenta à messieurs les inquisiteurs de noblesse à ce destinez ; et quand il fut devant eux, il leur dict et remonstra que, mais qu'ils eussent bien veu et revisité tout cela, qu'ils ne sçauroient nyer, ny que dire, si-non qu'il ne fust très-noble. Messieurs les inquisiteurs furent sy confondus d'une sy grande milliasse de parchemins, qu'ils ne sceurent jamais par quel bout s'y prendre, et furent contraints de dire et representer au Roy que, pour tout l'or du monde, ils n'y sçauroient vacquer, et qu'ils s'y romproient la teste et leur entendement, et qu'il y en auroit assez pour six ans pour messieurs de la chambre de ses comptes à y adviser et feuilleter; par quoy qu'il valoit mieux qu'on le passast comme on faict les maistres es artz en la ruë au Ferre, un qui ne sçavoit guieres, et que les docteurs passent aysement pour un friant disner et bon vin doctoral : « Par-quoy, dirent-ils, de ce bon chevallier que l'on « crye fort par trois fois *vivat et bibat.* »

M. le mareschal de Biron, le bon-homme, fit bien mieux, car il n'apporta que cinq ou six tiltres fort antiques, et les presentant au Roy et à messieurs les commissaires et inquisiteurs : « Sire, voilà ma noblesse

« icy comprise »; et puis, mettant la main sur son espée, il dict : « Mais, sire, la voycy encores mieux. »

Un autre gentil homme, que je sçay, ne fut en grand peine de prouver tant sa noblesse, bien certes qu'il fust noble, le doute ne s'en peut faire. Il avoit demeuré douze ans sans venir à la Court, bien qu'il ne fust loing de Paris que sept ou huict lieues. Il y arriva au bout de ces années, sur le poinct que le Roy projectoit son ordre et qu'il s'estoit mis en verve d'aymer de beaux petits chiens de lyons et turquetz et autres. L'on dict au Roy, et lui en fit on grand cas, que ce gentil hómme avoit deux turquetz, les plus beaux qu'on sçauroit veoyr au monde. Le Roy les voulut veoyr, et les trouva encores plus beaux qu'on ne les luy avoit faicts, et pour ce les luy demanda, qui en recompense le fit chevalier de ce bel ordre. Voylà un ordre bien donné et posé, pour deux petits chiens! Tant d'autres pareils fatz contes apporterois je pour monstrer les abus de ces chevalliers en leurs eslections, que je n'aurois jamais faict.

Or le Roy, comme le roy Louys XI, avoit résolu et arresté de n'en faire que quelque certain petit nombre, comme de vrai pour le commencement je croy qu'il n'en fit que vingt ou vingt deux. Je les nommerois bien si je voulois, encor que je n'y fusse pas, car j'estois avec la Reyne en Gascoigne, et dirois voulontiers ce qu'elle m'en dict à moy indigne, et comme reprouvant cette nouvelletté, pour avoir quicté l'ancienneté qu'il ne falloit perdre pour estre sy noble. Ledict Roy ne tint pas son arrest et resolution, car assez peu de temps apres il rompit le pas et passa plus outre; sy qu'ayant appellé à cet ordre son premier maistre d'hostel et son premier escuyer, il s'en fit un pasquin à la Court, qui

dict que cet ordre ne valoit plus rien, puis qu'il estoit sauté et venu jusques à l'estrille et l'escurie, et à la broche de la cuisine; entendant Liancourt, son premier escuyer, et Combaut, son premier maistre d'hostel. Tant d'autres en a on veu chargés de cette croix, que plusieurs que nous estions à la Court des plus fols, qui nous en mocquions à plaine gorge, nous leur en faisions la guerre, et leur disions, aux uns qu'ils avoient esté en tres mauvais estat quand ils receurent cest ordre; et à d'autres on leur disoit : « Quand vous l'avez « pris, n'avez vous pas profferé en vostre ame mesmes « paroles comme quand vous recevez à Pasques vostre « Createur, *Domine, non sum dignus?* » Aux autres on disoit : « Ne sentez vous pas vostre conscience « chargée de prendre et avoir ce qui ne vous appartient « pas? » Aux autres encore pis : « Et si vous ne l'avez gai-« gnée à cette heure vous le gaignerez quelque jour; ce-« pendant il se faut accommoder au collier comme un « cheval à la charrette, devant que le mettre à tirer. » Aux autres on disoit : « Vous portez vostre croix selon « vos mal faicts. » Aux autres : « Vous la portez avant « le temps. » Aux autres : « Vous n'estes pas assez fort « pour porter ce collier; baillez le à un autre qui le « portera mieux que vous, ou bien à moy. » Aux autres : « Ne sentez vous point qu'il vous poise trop, comme à « un asne son bas? » Aux autres : « Quelle sotte hu-« meur a pris au Roy de le vous donner? » Aux autres : « Le Saint Esprit descend sur ceux qui luy plaist, aussy « bien sur les bons que sur les mauvais, aussy bien sur « les poltrons que sur les vaillants, aussy bien sur les « asnes que sur les chevaux, aussy bien sur les pauvres « que sur les riches, et aussy bien sur les sots que sur

« les habilles; il y parest en vous. » Aux autres on disoit : « Vous ne pouviez voller auparavant, il faut « bien à ceste heure que ce Sainct Esprit vous porte « partout et que nous monstrez le chemin à la guerre; « mais cette colombe que vous portez est poltronne de « nature, elle ne vous y portera jamais. » A autres on disoit : « Qui eust jamais pensé que cette croix eust « passé si facilement par le cul pour venir se pendre « au col? » Aux autres : « Il est croisé comme un « oyson de Mars, aussy est il vray oyson. » Tant d'autres brocardz et sobriquetz pareilz à ceux cy disoit on, et encor meilleurs, sy j'y voulois songer, que je n'aurois jamais faict, lesquels n'osoient rien dire ny quereller, estant leurs querelles injustes.

Voylà donc l'abus de tel ordre en ce grand nombre de chevalliers, tant de ceux qui l'avoient merité, que d'autres point. Aujourd'huy nostre Roy s'est mis à faire et suivre le cours de nostre feu, dont aucuns sont eslus selon sa volonté; autres par prieres, faveurs et importunitez; autres par services, faicts et merites; autres delaissez, desquels l'honneur est aussy grand, ou plus : sy que l'on peut dire d'eux comme l'on dit de Scipion : « Pourquoy n'a t on erigé des statuës à « Scipion comme à beaucoup d'autres? » Il vaut mieux, dirent aucuns, que l'on demande cela, que si on demandoit : « Pourquoy luy a on erigé? » Ainsy peut on dire aujourd'huy de plusieurs : « Pourquoy n'a un tel « cet ordre, qui l'a mieux merité que tels et tels? » La gloire leur est plus grande par telle demande.

Ce conte icy, et plus. J'ay ouy dire que dernierement à Roüan que le Roy y estoit, un jour estant à la chasse, vint passer un chevallier du Sainct Esprit parmy les

pages qui sont au relais, lesquels de tout temps ont possession de faire la guerre aux passans parmy eux, mais non sy cruelle ni sy scandaleuse comme ils firent à ce pauvre here de chevallier spirituel; car ils le depouillarent et foüettarent à belles verges, qui ne s'en osa apres vanter ny plaindre. On le dict au Roy, qui en fut fort fasché et colleré; mais pourtant il en fut ry de veoyr ainsy cet ordre mal mené. Pour fin, sy l'on continue à multiplier tant cet ordre, je croy qu'on sera contrainct d'en faire banqueroutte comme des autres, et en invanter un nouveau.

Ce grand roy d'Espagne ne faict lictiere ainsy du sien de la Toison, car il le despart par compas à ses grands capitaines qui l'ont bien servy. Ainsy le mot de la devise porte : *Pretium non vile laborum* (1). Aussy ceux à qui il le despart le portent la teste haute eslevée, et le monstrent à plain, pour l'avoir tres bien merité : et le nombre n'en fourmille point tant par tous ces pays comme il faict au moindre coin de la France. Mais, ce dira quelqu'un, aussy n'a il point tant de bons capitaines comme en France, et que ses guerres de Flandres et d'ailleurs en ont purgé ses pays, comme l'hyver purge l'air des mouches d'esté : certes il en a perdu et en perd tous les jours, et de tres bons; mais aussy on en trouve en France force, dit on, mais, comme dict l'Espagnol : *Superiores en numbre y inferiores en valor* (2). Je m'en rapporte à ce qui en est.

Cet ordre de la Toizon fut institué par le bon duc Philippe de Bourgoigne, qui est certes tres beau, et le faict moult beau veoyr, tant le grand que le petit.

(1) C'est-à-dire, récompense honorable des travaux. (S.)

(2) C'est-à-dire, supérieurs en nombre, mais inférieurs en valeur. (S.)

Le grand collier fut composé de sa devise du fusil avec la toison d'or, revenant sur le devant en imitation de celle que Jason avec ses vaillants Argonautes en Colchos alla conquester, representant la vertu tant aymée de ce prince, qui en emporta le nom de bonté; et aussy le fit il pour l'honneur de l'Eglise, faisant ses chevalliers des plus braves et vaillants, et sans reproche des siens, pour la maintenir; et, pour un grand cas, il donna cet ordre à son fils, comte de Charolois, dans le berceau, qui le fit bien valoir depuis, à mon advis. Ainsy l'escriteau de son tombeau en est :

Pour maintenir l'église, estant de Dieu maison,
J'ay mis sus le noble ordre que l'on dict la Toison.

La devize du fuzil est tres belle, et qui porte ces mots de grande valeur et vertu, qui sont : *Ante ferit quàm flamma micet* (1) : mots tres beaux et de bon enseignement à nos braves princes, seigneurs, gentils hommes et autres, qui bravent, menassent, se vantent, et rien puis aprés. Il vaut mieux frapper avant et monstrer sa valleur par l'effect que par les parolles, ainsy que faict le fuzil, qui frappe avant que faire flambe.

Or, tout ainsy que cette Toison fut inventée pour un beau et sainct œuvre vertueux, vous diriez que puis apres elle fut fort malheureuse et fatalle à cette maison de Bourgoigne pour quant à l'endroict de ce brave Charles, duc de Bourgoigne, son fils, pour avoir mal espousé la querelle du comte Raumond contre les Suisses, ausquels appartenoient certaines charrettées de toisons et peaux de moutons desquelles il s'estoit saisy; dont s'en ensuivit sa totale infortune à Murat et Granson, et

(1) C'est-à-dire, il frappe avant que la flamme paroisse. (S.)

puis devant Nancy. Ainsy d'un costé la Toison ennoblit et illustra grandement cette maison, et de l'autre la toison et peau de mouton la ruyna, non pas du tout ny pour un long temps, car Maximilian, empereur, ayant espousé l'heritiere, la remit, et puis apres ses vaillans successeurs ont eu beaucoup de peyne à maintenir leurs successions, possessions et terres contre nous; mais aussy ils nous en ont bien autant donné, voyre plus : et nos roys, par ampres la mort du duc Charles, voulurent aussy, comme les terres et souverainetez, debattre l'ordre de la Toison, et leur en oster le droict et la puissance d'en conferer l'ordre, puis que le tout avoit failly en la fille Marie de Bourgoigne, et qu'ils estoient les chefs de tout; mais ampres ils advisarent qu'il n'estoit pas bien seant de se rendre chefs de l'ordre du vassal, ny le maintenir ny conferer ; parquoy ils laissarent là le tout, comme chose non jamais advenue, contendue ny songée seulement, et gardarent le leur de Sainct Michel, et s'y arrestarent comme en une tres belle institution, que possible nos roys, tant qu'ils viendront par ampres, n'en excogiteront ny invanteront de plus beau, soit par constitutions, formes, reigles et ceremonies, que pour l'ordre et habitz, sy superbes, que j'ay ouy dire à plusieurs anciens, et principalement à feu M. de Lansac, qui estoit un vieil registre des antiquitez de la Court et de la France, que celuy du Sainct Esprit, tant en l'ordre qu'au manteau, n'estoit que quincaillerie et bifferie au pris de celuy de Sainct Michel, pour une très-belle preuve et marque de la grande noblesse, vertu et valeur de l'ordre de Sainct Michel. Faut considerer seulement combien de braves empereurs, roys, grands princes, seigneurs et vaillants

capitaines en sont estez decorez et se sont estimez tres honnorez de le porter, depuis la premiere institution du roy Louys XI, jusques au nouvel ordre du Sainct Esprit, et comment ils l'ont porté en tres grand honneur et reverence, au lieu que celuy du Saint Esprit n'a esté traisné et charié que par personnes la plus grand part plus basses que hautes; sy que, sans m'amuser à raconter les plus grands personnages et les especiffier, qui ont prisé tant celuy de Sainct Michel, vous avez eu Maximilian empereur, ce grand Charles, Ferdinand son frere, et Maximilian son nepveu, et puis le grand Philippe, roy des Espagnes, qui valoit bien un empereur; les roys d'Angleterre Henry, Edoüard, la reyne Elisabeth, le roy d'Escosse Jacques, et quelques autres; de plus aussy tant de grands princes et seigneurs de Savoye, de Ferrare, de Mantoüe, d'Italie et d'Allemagne; bref, un nombre de tels et sy remarquables chevalliers, et tant aussy de vaillans et braves grands capitaines, que sy je les voulois nombrer les uns apres les autres, comme je pourrois bien faire, le papier me faudroit plus que leurs illustres noms, autant de ceux de nostre nation que des estrangers, au rang desquels on ne m'en sçauroit tant mettre de ceux du Sainct Esprit et leur cordon bleu, qui paressent peu ou rien au prix des autres; non que je veuille dire ny affirmer que de braves et grands seigneurs et vaillans capitaines ne l'ont porté et s'en sont chargés, mais ils ne sont estez que de nostre seule nation, et non les estrangers, comme de crainte qu'ils n'en eussent faict de cas, pour ne le trouver beau ny bien convenant, et qu'ils en avoient descouvert l'institution peu honnorable au prix des autres antiens:

encor plusieurs braves et grands de nostre nation l'ont quicté et mesprisé, comme messieurs de Guyse, mais, je croy, plus pour la hayne qu'ils ont porté à l'instituteur, que pour autre subject. Il loüoit fort empres celuy de la Toison, et puis celuy de la Jarretiere, comme certes ils sont tres beaux et riches, et en faict bon veoyr les chevalliers vestus et en leur haut appareil, comme je les ay veus tous en ma vie; et en y songeant encores j'en entretiens ma pensée et mon contentement.

Celuy de l'Annonciade de Savoye est fort beau aussy et va apres tous, encor qu'il soit le plus ancien de tous, car il fut institué par le comte Amé cinquiesme du nom. La devise duquel ordre est d'un collier d'or à quatre lettres entrelassées de lácz d'amours, avec l'image de la salutation à la Vierge Marie. Lesdictes quatre lettres sont *F. E. R. T.*, qui valent autant à dire : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit* (1). L'occasion en fut que ledit Amé, estant devant la ville d'Acre, il y conserva sy bien une fois en un combat les chevalliers de Rhodes, y faisant comme l'office de grand maistre, que depuis fut par le grand maistre octroyé et prié de porter les armoyries de la religion, qui est la croix, comme de faict la maison de Savoye les porte encor, car avant elle portoit celles de Saxe, dont elle est issue. Autres disent que ce fut devant Rhodes mesme; qui est le plus vraisemblable, puisque la devise le porte, là où il combattit sy vaillamment contre les Infidelles, que sans luy ils prenoient la ville et mettoient les chevaliers à neant; dont le grand maistre le recompensa par ce don et octroy d'armoyries, que luy et sa

(1) C'est-à-dire, sa valeur a maintenu Rhodes. (S.)

maison porteroient à perpetuité; ce que depuis ils ont faict, comme de vray le subject en est tres beau et tres remarquable. Et tournant de là, il institua cet ordre dont il en fut le chef, et fit quatorze chevalliers tres nobles, et luy faisoit le quinziesme; ausquels il donna à chascun son collier de telle devise, lequel est tres beau, comme je l'ay veu porter à M. de Savoye et à M. de Nemours le dernier.

Le bon et brave roy René de Sicille institua aussy en son temps l'ordre des chevalliers du Croissant, auquel estoient escrits ces mots : *Los en croissant;* inférant par là que non seulement en vaillance et braveté, mais en touttes vertus et renommée, il falloit tousjours aller en croissant : et son hermite s'appelloit Croissant. Les noms des premiers instituez, ce sont ceux du temps de nos peres, avec leurs armoyries en l'eglise de Sainct Maurice d'Angers, en une chappelle qu'on appelle la chappelle des Chevalliers. J'ay ouy fort estimer à aucuns vieux cet ordre et la devise.

Il faut finir ce discours, que je n'ay faict sy long comme je l'eusse voulu; mais possible l'allongeray-je en la vie du roy Henry, grand instituteur et fondateur de celuy du Sainct Esprit : cependant il m'est aysé à pardonner sy j'en ay faict cette digression, qui m'est venue en fantaisie, pour monstrer en passant l'abus de nos ordres d'aujourd'huy et sa grand gloire et vertu du temps passé.

A propos de M. de Tavannes, lequel je reprens encor pour dire que, quand il eut l'Ordre de la façon comme j'ay dict, la renommée en fut grande par la France, et luy en fut que tres honnoré, et continua tousjours à tres bien faire et à gouverner tres bien et tres sagement son gouvernement de Bourgoigne soubs

M. de Guyse, durant les guerres estrangeres et civilles. Et les secondes venues, il fut depesché avec M. Daumalle et M. de Guyse, qui estoit lors fort jouvenet, pour empescher M. le prince de joindre ses reistres à Mouzon, et de rebrousser ampres vers la France; mais ils ne peurent, et pour ce retournerent trouver Monsieur à Troyes en Champagne, comme je les vis estonnez. Peu d'exploictz se firent beaux, sinon le siege de Chartres, où la paix se fit, qui ne dura guieres, comme j'ay dict, sur laquelle on voulut prendre subject de prendre M. le prince en sa maison des Noyers : et disoit on lors que c'estoit M. de Tavannes qui en avoit esté l'inventeur ; mais pourtant, pour un habille capitaine, il ne fut là secret, car lettres furent interceptées, qu'il escrivoit et mandoit : « Je tiens la beste dans les toilles, « hastez vous et envoyez des gens, » qui ont esté arrestèz, qui estoient le regiment de Gouast et autres: ce qui fut cause que messieurs le prince et Admiral deslogearent sans trompette et vindrent en Guyenne, là où Monsieur fut depesché, et ledict sieur de Tavannes donné à luy par la Reyne mere pour le chef de son conseil, laquelle l'aymoit et le tenoit pour le plus grand capitaine de France, et fort ennemy du prince, lequel, apres sa partance de Noyers, M. de Tavannes y vint, prit la maison et de tres beaux et riches meubles de leans, tant de luy que de la princesse sa femme, entr'autres de tres belles et riches robbes, dont entre icelles en furent deux cogneues aux nopces du roy Charles sur une dame que je ne nommeray point : c'estoit sa femme, pour dire vray ; qu'on trouva chose peu belle et de guieres bonne grace de se charger ainsy de telle despouille en telle assemblée, et s'en mocqua-t-on fort.

M. de Tavannes donc, comme chef du conseil, gouvernoit toutte l'armée, et rien ne se faisoit sans son advis et qu'on ne luy en conferast tousjours, fust ce de la moindre chose qui fust, bien qu'il fust fort sourd; mais certainement il avoit une tres bonne cervelle. Le feu comte de Brissac, qui estoit bizarre, et haut à la main, et opiniastre en ses conceptions et opinions, ne s'accordoit jamais guieres bien avecques luy, ny luy non plus avec ledict comte, auquel il repugnoit du tout en tout : sy bien qu'un jour j'ouys ledit comte dire à quelques uns de ses amys que nous luy estions, et profferer en desdain, ainsy que de nature il estoit fort desdaigneux quand il vouloit, ces parolles : « Hé ! « ventre Dieu! faut il que cet homme, pour n'avoir « jamais demeuré que la pluspart du temps en son « gouvernement depuis qu'il l'eust, que pour une seule « petite legere charge qu'il fit à Ranty, et y avoir receu « l'Ordre, il soit pour cela estimé sy grand capitaine, « qu'il faille qu'il soit creu icy tout seul en un conseil « par dessus tant qu'ils sont et qui ont tant de fois com- « battu les ennemys plus que luy? » Et sy le comte tenoit ces propos, ne faut doubter que M. de Tavannes n'en dist autant de luy, et ne dist à Monsieur qu'il ne le falloit croire du tout ce qu'il disoit et opinoit, car c'estoit un petit presumptueux qui pensoit estre plus grand capitaine que feu son pere; que c'estoit un petit mutin, un petit bizarre, un petit ambitieux; que s'il pouvoit renverser la France, le Roy, et luy et tout, pour s'agrandir, il le fairoit. Bref, ils s'en disoient prou l'un de l'autre; mais pourtant on ne sçauroit nyer que M. de Tavannes ne conduisist tres bien les actions de Monsieur, son disciple, en tout son

voyage, et ne luy fist gaigner ces deux batailles de Jarnac et Moncontour, sans force autres exploicts, et qu'il ne luy fist là acquerir grand gloire et honneur, que par toute la chrestienté, voyre ailleurs, on n'oyoit parler que de luy; et qu'il n'ait esté craint, honnoré, aymé, respecté, recherché et bien fort admiré. Ceux qui ont veu touttes ces guerres le sçavent dire aussy bien comme moy, et de mesmes loüer fort M. de Tavannes, et le tenions lors, comme je sçay, de bon lieu, qu'apres la bataille de Montcontour, bien qu'elle fust fort sanglante du costé des Huguenotz, il vit et recongneut, par leur beau combat et leur belle retraicte, qu'il estoit tres mal aysé de les deffaire par les armes, et qu'il y falloit venir par la voye de renard; et pour ce conseilla aussitost à Monsieur de faire la paix, en manda de mesmes au Roy et à la Reyne; au demeurant, que Monsieur avoit acquis sy grande gloire jusques alors, qu'il ne falloit plus tenter la fortune douteuse de la guerre, et qu'il ne falloit qu'une heure malheureuse qu'elle ne tournast sa robe et ne luy fist un mauvais tour, ainsy qu'il en avoit veu de belles experiences advenues à de grands capitaines; et par ce, qu'il se contentast d'une sy belle reputation, et qu'il ne l'hazardast plus, et qu'il donnast un peu de relasche à la fortune, et loisir de se remettre et de reprendre halayne, estant de naturel variable, qu'elle ne peut avoir ny tenir sy grand halaine en un mesme estre.

Voylà pourquoy la paix se fit, et au bout de quelque temps la feste de Sainct-Barthelemy s'inventa, de laquelle M. de Tavannes, avec le comte de Raiz, fut le principal autheur.

J'ay ouy dire que, pour le bien faire chaumer, la

falut communicquer avec le prevost des marchans et principaux de Paris, qu'il falut envoyer querir le soir avant, lesquels firent de grandes difficultez et y apportarent de la conscience; mais M. de Tavannes, devant le Roy, les rabroüa sy fort, les injuria et menaça, que s'ils ne s'y employoient le Roy les fairoit tous pandre, et le dict au Roy de les en menasser. Les pauvres diables ne pouvant faire autre chose respondirent alors : « Hé ! « le prenez vous là, Sire, et vous, monsieur; nous « vous jurons que vous en oyrez nouvelles, car nous « y menerons sy bien les mains à tors et à travers, qu'il « en sera memoire à jamais de la feste de la Sainct « Barthelemy tres bien chaumée. » A quoy ils ne faillirent, je vous asseure; mais ils ne vouloient du commencement. Voylà comment une resolution prise par force a plus de viollance qu'une autre, et comme il ne faict pas bon d'acharner un peuple, car il y est aspre apres plus qu'on ne veut.

M. de Tavannes, comme on dict, ce jour il se monstra fort cruel, et se promenant tout le jour par la ville, et voyant tant de sang respandu, il disoit et s'escryoit au peuple : « Saignez, saignez; les medecins disent « que la saignée est aussy bonne en tout ce mois d'aoust « comme en may. » Et de tous ces pauvres gens n'en sauva jamais un, que le seigneur de La Neufville, honneste et vaillant gentilhomme, que j'avois veu d'autres fois suivre M. Dandelot, du depuis au service de Monsieur, qui le servoit bien et de la plume et de l'espée, car il avoit le tout bon. Ce gentil homme donc estant entre les mains de ce peuple enragé, ayant receu cinq ou six coups d'espée dans le corps et dans la teste, ainsy qu'on le vouloit achever, vint à passer M. de

Tavannes, auquel il accourut aussi tost, et se prit à ses jambes, disant : « Ah! monsieur, ayez pitié de moy! « et comme grand capitaine que vous estes en tout, « soyez moy aussy misericordieux. » M. de Tavannes, fust ou qu'il eust compassion, ou que ce ne fust esté son honneur de luy tuer ainsy ce pauvre gentil homme entre ses jambes, le sauva et le fit panser.

Ampres cette feste passée, qui dura plus que de l'octave, le Roy estant un jour à table, M. de Tavannes l'y vint trouver et luy dict : « Monsieur le mareschal, « nous ne sommes pas encor au bout de tous les Hu- « guenotz, bien que nous en ayons fort esclarcy la race; « il faut aller à La Rochelle et en Guyenne. — Sire, « dict il, ne vous en mettez point en peine, je les vous « acheveray bien tost avec l'armée que vous avez pro- « posé de me donner; j'en congnois il y a long temps « la gent et le pays pour l'avoir rodé l'espace de six ans, « quand j'estois en garnison parmy touttes ces villes, « guydon de M. le grand escuyer Galliot, outre « que de frais je l'ay encor recongneu en tous ces « voyages que Monsieur, vostre frere, y a faict. Pour « quand à La Rochelle, il y a long temps que je ne l'ay « veue; mais je l'ay prise, selon que j'en puis com- « prendre, en un mois. De là, en passant le pays, je « nettayeray de tant de Huguenotz que j'y trouveray, « jusques à Montauban, qu'on m'a dict qu'il est bon et « fort, lequel n'estoit pas tel de mon temps : toutesfois « j'en congnois l'assiette et pense l'emporter comme La « Rochelle. Et de là je tireray vers Nismes, où j'en « feray autant, et à Sommieure, et leur feray à tous « songer à leurs consciences, et de s'y rendre par « bonne guerre et mercy, ou de mourir tous. Pour

« fin, laissez moy faire, je vous responds de toutes ces « places. »

Il y eut quelqu'un là present qui l'en ouyt parler ainsy, et dict à un autre : « Voylà le discours du roy « Picrocole, de Rabellais, ou de la femme du pot au « lait, qui le portoit vendre au marché et en faisoit « de beaux petits songes et projectz; mais sur ce il se « cassa. » Ainsy qu'il luy arriva; car, estant party d'avec le Roy, et marchant en bonne resolution et affection de le bien servir avec son armée, il n'alla guieres avant, car il tumba malade à Chastres soubs Montlery, et là il mourut.

Il y a un tres grand prince de par le monde aujourd'huy, qui me dict au siege de La Rochelle, et le tenir du feu roy Henry III, qu'il mourut comme enragé et desesperé; ce que je ne croy, car ce prince estoit de la religion, et ne vouloit trop grand bien à M. de Tavannes. Il peut estre aussy que ouy, car Dieu envoye telles afflictions aux sanguinaires. Tant y a que lors qu'il mourut il mourut un tres grand capitaine; et s'il eust faict le siege de La Rochelle, possible seroit elle en la disposition du Roy, et tres bien prise : possible que non; mais l'on s'y fust comporté d'autre façon qu'on ne fit, parce qu'il s'entendoit bien en cela et commandoit fort imperieusement.

M. l'Admiral et luy avoient estez contemporains et un peu compagnons de court; mais M. de Tavannes estoit plus vieux que luy, et avoient esté fort fols enjoüez de leur temps à la Court, et rudes; mais M. de Tavannes le surpassoit, jusques à monter sur les maisons et à sauter d'une ruë en l'autre sur les tuilles. On disoit sur leur fin que c'estoient deux grands capitaines

de ce temps, qui portoient le nom de Gaspard chascun, sçavoir l'un Gaspard de Colligny, qui estoit M. l'Admiral, et l'autre Gaspard de Saux, qui estoit M. de Tavannes : mais M. l'Admiral le surpassoit fort, comme il a paru par les grandes et grosses pierres qu'il a remuées en son temps, ce que n'eust sceu faire si aysement l'autre. Voylà ce qu'on en disoit lors.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DU TOME TROISIÈME.

